



CORRIERE ANTWERP

## George W. Bush désigne ses nouveaux ennemis

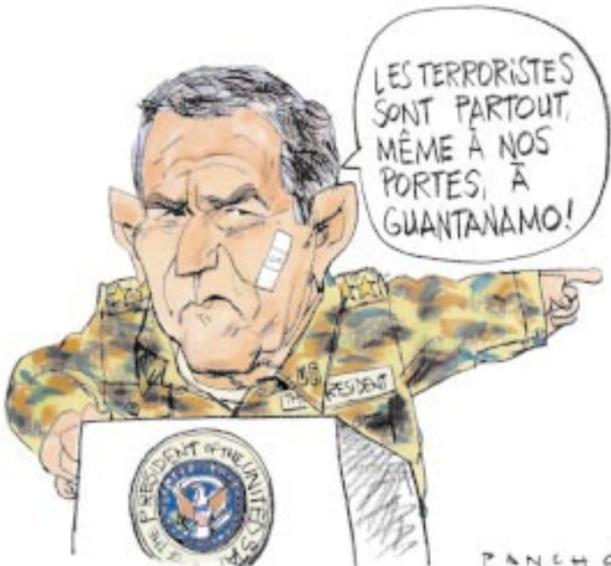
Le président américain menace l'Irak, l'Iran, la Corée du Nord et les mouvements islamistes

### Insécurité : les solutions des candidats

LE DÉBAT sur l'insécurité a pris une dimension polémique après la publication des chiffres de la délinquance et le vote, mardi 30 janvier à l'Assemblée, de la loi sur la présomption d'innocence. Le Monde a demandé aux candidats de proposer leurs solutions. De l'abaissement de l'âge de la majorité pénale à l'embauche de milliers d'éducateurs, en passant par la mise sous tutelle des prestations familiales, de droite ou de gauche, ils reconnaissent l'ampleur du problème. L'insécurité est l'un des principaux enjeux de la campagne présidentielle.

Lire page 8

PRONONÇANT, mardi soir 29 janvier, devant les deux Chambres du Congrès, le traditionnel discours sur l'état de l'Union, George W. Bush a appelé les Américains à se préparer à une longue guerre contre le terrorisme. Le président républicain a désigné un ennemi double. Le premier est celui constitué par trois régimes « hors la loi », l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord, qui, selon M. Bush, ont ou sont en passe d'acquiescer des armes de destruction massive. « Ces régimes représentent un danger de plus en plus grave », et les Etats-Unis vont s'employer à les « empêcher (...) de menacer l'Amérique ou ses amis et alliés ». Si la campagne d'Afghanistan a été gagnée, a poursuivi le président, le terrorisme islamiste n'est, en revanche, pas défait. « Des milliers de dangereux assassins, entraînés à tuer de toutes les manières, souvent soutenus par des régimes hors la loi, sont maintenant



répartis dans le monde comme autant de bombes à retardement prêtes à exploser sans prévenir », a affirmé le chef de l'exécutif américain. Face à ce double danger, qui menace « le monde civilisé », le président Bush a appelé l'Amérique à s'armer. Le budget du Pentagone sera cette année augmenté de 15 %, pour 366 milliards de dollars.

Conscient des inquiétudes de ses concitoyens devant la récession et la montée du chômage, il a appelé le Congrès à voter son plan de relance bloqué depuis plusieurs mois par les démocrates. Sans citer la faillite de la société Enron, il a invité les entreprises à davantage de transparence vis-à-vis de leurs employés et de leurs actionnaires. Il s'est encore prononcé pour une réforme des plans d'épargne-retraite.

Lire page 4 et notre éditorial page 17

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

DIDIER SCHULLER Assigné à résidence à Saint-Domingue p. 11

MONDIALISATION Contre à Porto Alegre, pour à New York. Le FMI accusé p. 2 et 3

UNION EUROPÉENNE Bruxelles contre les déficits allemands p. 6

PIERRE BOURDIEU Les points de vue de Jacques Bouveresse et Yves Charles Zarka p. 15

RAVE PARTIES A Reims, le premier procès p. 10

HARCÈLEMENT Une pétition et 360 signataires dans l'Université p. 12



CULTURE Berlusconi renonce au Salon du livre p. 29

Table with 2 columns: Category and Value. Includes International, Union européenne, France, Société, Régions, Horizons, Kiosque, Entreprises, Communication, Marchés, Aujourd'hui, Météorologie, Jeux, Culture, Radio-Télévision, Annonces-Immobilier, Carnet, Abonnements.

Marc Roche

### Le Bottin mondain britannique s'ouvre aux « prolétaires » de l'aristocratie

LONDRES de notre correspondant

Nouveau coup dur pour l'aristocratie britannique : Burke's Peerage, l'équivalent anglais du Bottin mondain, s'ouvre aux « prolétaires » de la noblesse. La 107<sup>e</sup> édition de ce célèbre annuaire du gotha britannique comportera en effet, en 2003, les noms des chevaliers de l'ordre de l'Empire britannique ainsi que les titres honorifiques octroyés par la reine à des étrangers. Jusqu'à présent, le Burke's se bornait à dresser l'inventaire des pairs héréditaires issus de l'aristocratie dont les titres se transmettent aux descendants et des pairs à vie, par définition sans lignée. « Les chevaliers ont été récompensés par le souverain et sont des gens intéressants. Peut-être plus que certains pairs nommés à la Chambre haute pour services rendus à des partis politiques », explique le directeur de la publication, Charles Mosley. Des considérations économiques sont toutefois à l'appui de cette démocratisation d'une institution que l'Angleterre considère comme l'une des dernières perles de sa couronne. Burke's et son rival Debrett's sont actuellement lourdement déficitaires en raison de leur diffusion restreinte. Le premier appartient à Gor-

don Prestonrange, éditeur de revues médicales, qui, moyennant quelques milliers de livres, a également racheté un titre de baron écossais tombé en désuétude. Quant au second, il est tombé récemment dans l'escarcelle d'un groupe de vente d'espaces publicitaires, Sterling Publishing, qui se sert de ce nom étendard unique et incontesté pour « vendre » ses autres produits sur Internet.

L'irruption des « Sir John » et des « Lady Dorothy » dans le cénacle de la haute noblesse a fait le même effet qu'un murmure dans un club de messieurs de Pall Mall : déplorable. « Déjà réduite à la marge de la société, l'aristocratie britannique risque d'être ramenée au niveau de la noblesse française. Avec la perte du pouvoir politique et le recul économique, son rôle risque de devenir essentiellement mondain et philanthropique », critique Harold Brooks-Baker, un ancien responsable du Burke's Peerage.

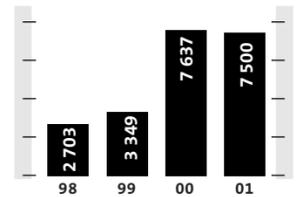
Depuis 1997, le gouvernement travailliste n'a eu de cesse de rogner le pouvoir des classes supérieures. Le pouvoir politique est irrémédiablement perdu depuis la réforme, en 1999, de la Chambre des lords, traditionnelle citadelle des pairs héréditaires, qui devrait à terme être trans-

formée en Sénat, élu ou partiellement élu. Par ailleurs, Tony Blair, qui a contraint les châtelains à autoriser les randonneurs sur leurs terres, s'est engagé à interdire la chasse au renard. Enfin, la liste des honneurs s'est démocratisée avec un nombre croissant de récompenses décernées à des artistes, des sportifs, voire à des sujets méritants, à l'instar d'Elton John, promu Sir Elton. La richesse aristocratique, de surcroît, s'est effilochée au profit des roturiers qui doivent leur position privilégiée uniquement à leur activité industrielle ou financière. Dans la City, le vrai pouvoir est entre les mains de professionnels dynamiques provenant de milieux divers.

Pourtant, les bouleversements passent et l'aristocratie britannique survit, et très bien. Grâce au nom et au sang, les grandes familles du royaume peuvent toujours se permettre de se refermer comme une huître face à l'argent nouvellement acquis. Comme l'indique un baron, de son état commentateur des us et coutumes d'une caste demeurée hors des communs, « Prestonrange a peut-être acquis le Burke's Peerage mais il a dû acheter lui-même ses meubles ».

### RÉSULTAT NET

en millions d'euros



Source : TotalFinaElf

### La cagnotte de Total

LES PROFITS record de TotalFinaElf consacrent le succès du quatrième pétrolier mondial. Ils n'en sont pas moins embarrassants pour l'entreprise, qui fait face aux revendications des victimes de l'Erika, d'AZF et de la Mède.

Lire pages 18 et 19

### VOILE

### Coupe de l'America : Greenpeace veut couler le Défi français



LE DÉFI FRANÇAIS pour la Coupe de l'America, qui débutera le 1<sup>er</sup> octobre à Auckland (Nouvelle-Zélande), porte désormais le nom d'Areva, leader mondial du nucléaire. La holding française, qui coiffe les activités de Cogema, Framatome et CEA-Industries, a apporté 15 millions d'euros. Ce parrainage est très critiqué par les écologistes de Greenpeace, qui n'ont pas oublié le Rainbow Warrior, coulé par les services français dans le port d'Auckland en 1985. Dans un entretien au Monde, Xavier de Lesquen, directeur général du Défi Areva, explique sa position.

### ANALYSE

### Le nouveau contrat social chinois

LA CHINE est le théâtre, depuis quelques mois, d'une mutation doctrinale d'envergure dont l'enjeu n'est autre que la survie du Parti communiste au pouvoir. Ou, plutôt, sa régénération sous la forme d'un parti élitiste et autoritaire délesté des pesanteurs idéologiques du passé. Que le marxisme ait cessé d'inspirer les maîtres de Pékin et le maoïsme de formater une société chinoise éprise de mercantilisme, il n'y a là rien de nouveau. L'affaire est entendue depuis une vingtaine d'années, quand feu Deng Xiaoping a lancé, au début des années 1980, « la réforme et l'ouverture ». Mais il n'y a jamais eu les mots - officiels - pour le dire franchement. Cette mutation s'est opérée dans une totale schizophrénie, où la doctrine du régime restait découplée du chambardement socio-économique en cours. Ce décalage s'est récemment réduit à défaut de s'être résorbé.

Par petites touches, le Parti communiste se livre à un travail de réécriture de sa propre identité. Moins inhibé que naguère, il approfondit la démarxisation amorcée pour mieux se redéfinir comme « une parti de pouvoir », absorbé par les impératifs de gestion et de compromis social. Cet aggiornamento

annonce en filigrane un nouveau contrat avec les forces vives du pays issues de la réforme. S'il se résout à cette mue, c'est que son assise d'après 1949 - bureaucratie et entreprises d'Etat - se rétrécit à mesure que s'épanouissent secteur privé et firmes sino-étrangères. De ces reclassements a émergé un nouveau paysage social, dont un récent rapport de l'Académie chinoise des sciences sociales - présidée par Li Tienying, membre du bureau politique - a entrepris de dessiner les contours.

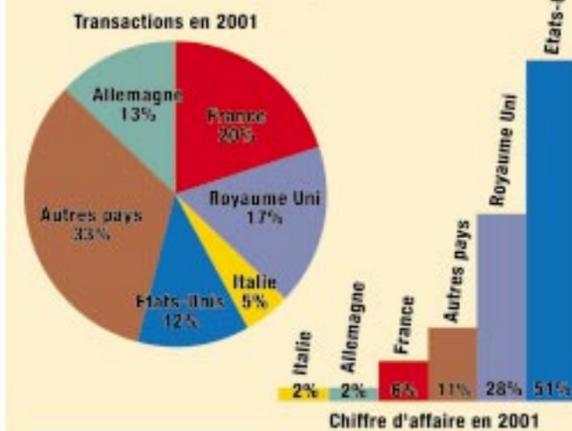
Ce document, qui fera date, annonce tout de go que les théories de Marx et la pensée de Mao « ne sont plus appropriées » pour rendre compte de la société chinoise contemporaine. Car celle-ci ne se résume plus à la grille traditionnelle de « deux classes [ouvriers, paysans] et une couche [intellectuels] ». Elle s'est diversifiée en « dix couches sociales », où s'illustrent les forces montantes des entrepreneurs privés et, surtout, la classe moyenne formée de managers, techniciens spécialisés et autres employés qualifiés.

Frédéric Bobin

Lire la suite page 17

marché de l'art en France n°1 en volume de transactions bientôt n°1 en C.A. ?

### ART MARKET INDEX By Artprice



2002 : le marché de l'art français peut enfin retrouver sa place de leader mondial, avec la libre concurrence européenne, l'arrivée de l'euro et la transparence du marché grâce à une large diffusion de l'information.

artprice.com

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

artprice.com coté au Nouveau Marché (7478) Groupe Seneur S.A.S. capital 93 000 000 EUR - www.seneur.com Une participation du groupe Bernard Arnault (Agafin)

# INTERNATIONAL

## MONDIALISATION

Jeudi 31 janvier s'ouvrent simultanément le deuxième Forum social mondial, à **PORTO ALEGRE**, et le **FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL**, transféré cette année à New York. Le modèle libéral de la mondialisation y sera

loué ou vilipendé, alors qu'un **DISPOSITIF DE SÉCURITÉ EXCEPTIONNEL** est déployé à New York. L'Argentine sera à l'ordre du jour de ces deux forums et, à travers elle, les missions et le rôle du Fonds monétaire

international. Régulièrement mis en cause pour sa gestion des **CRISES FINANCIÈRES** mondiales, le FMI demeure sous une forte dépendance des Etats-Unis, premier actionnaire de l'institution après l'Europe. La

numéro deux du Fonds, Anne Krueger, nommée par l'administration Bush, économiste ultraconservatrice, est décidée à bousculer **LES MISSIONS DU FMI**, critiquant les politiques menées durant les années Clinton

## Le Fonds monétaire international placé au banc des accusés

De la crise asiatique à l'effondrement de l'Argentine, le gendarme financier du monde est à nouveau critiqué par des économistes et responsables des mouvements antimondialisation. L'institution, fortement dépendante des Etats-Unis, réoriente ses politiques d'intervention

**WASHINGTON/BUENOS AIRES**  
de notre envoyée spéciale

De ses relations avec la Russie à l'effondrement financier de l'Argentine, en passant par la gestion de la crise asiatique, jamais une organisation internationale n'a été autant brocardée. Les effets pervers et les conséquences sociales de ses programmes ont fait du Fonds monétaire international un accusé idéal pour les mouvements antimondialisation.

A Buenos Aires, la cause est entendue : ce sont les Etats-Unis qui détiennent la clef du coffre-fort du Fonds monétaire international. C'est donc à Washington, auprès de Paul O'Neill, de Colin Powell et de Condoleezza Rice que le ministre argentin des affaires étrangères, Carlos Rukhauf, est parti plaider sa cause. La démarche n'est pas extravagante. Premier contributeur financier du Fonds, devant l'Europe, les Etats-Unis ont toujours eu et continuent d'avoir

une influence prépondérante dans ses choix stratégiques. Ils disposent, avec un cinquième des droits de vote, d'un pouvoir de quasi-veto au conseil d'administration.

Depuis le début de la crise argentine, première vraie crise financière de l'administration Bush, la main du Trésor américain dans les décisions du FMI n'a jamais été aussi visible. Le rapport Meltzer sur les organisations internationales, commandé il y a trois ans par un Congrès dominé à l'époque par les républicains, stigmatisait déjà les échecs de la gestion de l'institution pour résoudre les crises financières, sa tentation de sortir de ses domaines de compétence, son poids politique grandissant.

Il préconisait un repli sur ses missions d'origine, laissant à la Banque mondiale le soin de s'occuper des pays pauvres. L'administration Bush n'a pas été longue à reprendre peu ou prou ce discours en dénonçant la prodigalité des

années Clinton à l'égard des pays en difficulté.

Ces derniers mois pourtant, la nécessité de bâtir une coalition internationale contre le terrorisme, la guerre en Afghanistan et le souci de maintenir la stabilité dans la région, ont en outre conduit la Maison Blanche à ménager en premier lieu les alliés qu'elle jugeait indispensables. Le Fonds monétaire a été le bras armé de cette politique. Premiers servis, la Turquie et le Pakistan ont reçu des milliards de dollars des organisations internationales. Et la capacité de financement du FMI n'étant pas extensible, « les milliards que l'on met en Turquie, on ne les met pas en Argentine », admet un membre de la direction générale.

L'Afghanistan sera le prochain bénéficiaire. Une mission conjointe des institutions de Bretton Woods est arrivée lundi 28 janvier à Kaboul pour discuter reconstruction, politique monétaire, situation

fiscale. Mais la question est toujours la même, confie-t-on à Washington : « Comment avoir une croissance soutenue tout en luttant contre la pauvreté ? » Le chef de la mission, Paul Chabrier, en est

« Les milliards que l'on met en Turquie, on ne les met pas en Argentine », admet un membre de la direction générale

conscient et a déclaré que l'Afghanistan représentait pour le FMI « son plus grand défi ».

La encore, les Américains jouent les chefs d'orchestre. L'Europe, dont trois pays (la France, l'Allema-

gne et la Grande-Bretagne) détiennent plus de 15 % des droits de vote, n'a pas su s'affirmer comme un contrepoids à l'influence américaine au sein des institutions de Bretton Woods. Plusieurs raisons expliquent en partie cette timidité : le lieu (à deux blocs du Trésor américain, ministère des finances du pays le plus puissant de la planète) ; la culture (le recrutement des experts économistes dans les universités américaines et la formation « maison »).

Parmi les grands pays européens, « seules la Grande-Bretagne et la France ont une vision globale des problèmes, et la Grande-Bretagne ne remet pas en cause le leadership américain », explique un diplomate. L'Allemagne et l'Italie ne se sentent pas de responsabilités mondiales.

En outre, pas plus au FMI que sur la scène internationale, l'Europe politique n'est encore née. « Comme à Bruxelles, la "chaise" »

néerlandaise défend une ligne de stricte orthodoxie », confie un membre du conseil qui reconnaît que « la question de la représentation européenne se pose à terme ».

La voix européenne n'est pourtant pas totalement inaudible. Les ministres des finances de l'Union européenne (les ministres des finances des Etats membres sont les vrais patrons des institutions de Bretton Woods) ont jusqu'à présent réussi à conserver au FMI sa vocation universelle.

Ils ont poussé pour mettre en route l'allègement de la dette des pays les plus pauvres, mieux prendre en compte les aspects sociaux et pour une meilleure coordination entre les deux institutions, FMI et Banque mondiale. Mais contrairement à l'ONU, c'est celui qui paie qui impose les règles du jeu. « Au FMI, ce n'est pas un pays, une voix mais un dollar, une voix. »

Babette Stern

## Anne Krueger, nommée par George Bush et croisée de l'ultralibéralisme

**WASHINGTON/BUENOS AIRES**  
de notre envoyée spéciale

C'est une véritable tornade qui a pris possession, le 1<sup>er</sup> septembre 2001, du bureau occupé pendant

■ **PORTRAIT**

Les déclarations de la nouvelle numéro 2 du FMI ont provoqué un tollé en Argentine

sept ans par Stanley Fischer au 12<sup>e</sup> étage de l'austère bâtiment du Fonds monétaire international, dans la 19<sup>e</sup> Rue, à Washington. A 68 ans, Anne Krueger (elle prononce Krieger), un petit bout de femme énergique devenue par la grâce de l'administration Bush le numéro deux de l'institution, ressemble plus à une « mamie flinguieuse » qu'à une préretraitée.

Ses manières abruptes, son langage direct, l'imprévisibilité de son caractère, ont instantanément pris de court la plupart des collaborateurs du Fonds, habitués aux manières policées et à la prudence verbale légendaire de Stan Fischer.

La nomination de M<sup>me</sup> Krueger, une économiste ultraconservatrice de l'université de Stanford, à ce poste politiquement stratégique puisqu'il revient traditionnellement à un Américain (la direction générale échoit à un Européen), n'est évidemment pas le fruit du hasard.

Proche du secrétaire au Trésor

Paul O'Neill, dont la franchise de ton déroute également les milieux financiers, et qui ne fait pas mystère de son souhait de voir le FMI devenir plus sélectif dans l'octroi de ses aides, elle était déjà nommée au Conseil économique du président Bush lorsque M. Fischer a annoncé son intention de partir. La Maison Blanche lui a alors demandé de changer son fusil d'épaule.

L'administration Bush ne pouvait donner un signal plus clair du sens dans lequel elle entendait désormais peser sur la politique de l'institution.

M. Fischer, un ancien professeur de l'Institut des technologies du Massachusetts (MIT) nommé sous Bill Clinton, avait en effet joué un rôle prépondérant au cours des dernières années lors des crises en Asie, en Russie et en Turquie. Une politique que le secrétaire au Trésor et le conseiller économique de la Maison Blanche, Lawrence Lindsey, avaient sévèrement critiquée, déplorant que des milliards de dollars aient été déversés pour sauver des gouvernements et des investisseurs jugés irresponsables.

■ **MISSION PREMIÈRE**

M<sup>me</sup> Krueger se situe sans ambiguïté dans cette ligne de pensée. Dans un article publié en 2000, lorsqu'elle était professeur au département de la recherche économique de Stanford, elle avait jugé que le Fonds s'était trop préoccupé au cours des années précédentes « de l'allègement de la pauvreté, de la distribution des revenus



TSISU INOUE/AP

et d'autres questions qui étaient non seulement très éloignées de sa compétence mais qui le détournait de sa mission première, la gestion des crises macro-économiques ».

Elle avait également exprimé ses doutes sur l'opportunité d'annuler la dette des pays pauvres, s'interrogeant sur la manière dont les pays bénéficiaires utiliseraient ces ressources supplémentaires puisque « la plupart de ces pays sont connus pour leur penchant à augmenter leur budget de défense, à distribuer des prébendes aux hauts fonctionnaires et des subventions aux groupes amis du pouvoir ».

La réputation de M<sup>me</sup> Krueger s'est bâtie, dès la fin des années 1970, sur ses prises de positions en faveur du libre-échange et ses violentes critiques à l'encontre du protectionnisme des pays en développement.

Economiste en chef à la Banque mondiale pendant l'administration Reagan, elle a préconisé l'ouverture des marchés et la pri-

vatation des entreprises dans les pays en développement. Auteur de nombreux ouvrages sur l'Organisation mondiale du commerce ou les politiques de taux de change dans les pays en développement, elle a également travaillé à l'Institut Hoover.

Fin novembre, M<sup>me</sup> Krueger avait pris le monde de la finance internationale et ses collègues du FMI par surprise en proposant publiquement que la loi sur les faillites (Chapter 11) puisse, un jour, s'appliquer aux pays en difficulté de manière à les soustraire à leurs créanciers le temps de réorganiser leurs dettes.

Bousculant les conventions diplomatiques, elle a ensuite provoqué un tollé en Argentine pour avoir dit que le Fonds ne pourrait « engager de négociations » avec Buenos Aires tant qu'il n'y aurait pas un programme économique « relativement cohérent » et que le taux de change double mis en place par le gouvernement d'Eduardo Duhalde n'était « pas viable à long terme ». A Buenos Aires, la presse lui a donné le surnom de « talibane du FMI »...

■ **BA. S.**

## Les grands actionnaires du Fonds

● **Le Fonds monétaire** a été fondé officiellement le 27 décembre 1945 après que 29 pays eurent ratifié ses statuts, qui avaient été adoptés à une conférence tenue à Bretton Woods (New Hampshire) du 1<sup>er</sup> au 22 juillet 1944. Ses activités financières ont débuté le 1<sup>er</sup> mars 1947.

● **La mission** est de mettre ses ressources à la disposition des Etats membres qui font face à des difficultés de balance des paiements.

● **Le FMI** a 183 actionnaires. Ils sont représentés par 24 directeurs exécutifs qui siègent au conseil d'administration.

● **Le quota** dont dispose chacun des Etats membres – et donc le nombre de droits de vote – est calculé en fonction d'un certain nombre de critères économiques, dont le produit intérieur brut.

● **Avec 17,16 %, les Etats-Unis sont de loin le premier actionnaire.** Ils sont suivis du Japon (6,16 %) et de l'Allemagne (6,02 %).

La France et la Grande-Bretagne détiennent chacune 4,97 % des droits de vote. Ces cinq pays ont des « chaises » individuelles. Leurs représentants sont nommés par leurs gouvernements respectifs et révocables *ad nutum*.

● **En mettant leurs voix en commun**, les Européens parviennent à 15,96 % des votes.

● **Sur les 19 autres pays**, 3 (l'Arabie saoudite, la Chine et la Russie (respectivement 3,24 %, 2,95 % et 2,76 % des droits de vote) ont également une « chaise » individuelle et leurs représentants sont élus pour deux ans.

● **Les 16 derniers administrateurs** représentent une « circonscription ». Ainsi, l'administrateur belge défend les intérêts de 9 autres pays (dont la Turquie, l'Autriche et plusieurs pays de l'Est), celui des Pays-Bas est responsable de 10 pays (certaines républiques baltes, Israël et l'Ukraine) ; l'Italien en a 6 (Albanie, Portugal, Grèce) ; le Vénézuélien 8, dont l'Espagne.

● **La France et la Grande-Bretagne** ont tous deux choisi d'avoir un administrateur unique pour le Fonds monétaire et la Banque mondiale.

● **Les décisions** au sein du conseil d'administration sont théoriquement prises à la majorité des votes. En pratique, les administrateurs pratiquent le consensus.

● **Le FMI** emploie environ 2 500 fonctionnaires, essentiellement des macro-économistes.

## Comment politiques et techniciens ont

De multiples missions techniques et conseils « informels »

**WASHINGTON**  
de notre envoyée spéciale

Lorsque, le 7 septembre 2001, Guillermo Zoccali, l'administrateur de l'Argentine prend place

■ **RÉCIT**

Entre septembre et décembre 2001, l'Argentine a perdu ses derniers appuis

autour de la grande table ovale du conseil d'administration, entre le représentant japonais, Ken Yagi, et le secrétaire général, Shaileendra Anjaria, non loin du directeur général, Horst Köhler, il est déjà pratiquement sûr que le conseil donnera son accord pour débloquent une nouvelle tranche de 8 milliards de dollars à son pays.

Guillermo Zoccali n'est pas le plus ancien administrateur du Fonds – le doyen est l'Iranien Abbas Mirakhor, qui est assis à l'autre bout de la table entre Pierre Duquesne (ex-conseiller économique de Lionel Jospin) et Alexei Moshin, les administrateurs français et russe. Mais il siège depuis dix ans au conseil et a participé avec ses collègues à tous les

débats qui ont agité le Fonds, sur le Mexique, la Russie, les pays d'Asie ou, plus récemment, la Turquie. Pourtant, malgré cette longue expérience, sa position est depuis quelques mois assez inconfortable.

M. Zoccali fait partie de ces administrateurs qui représentent les intérêts d'une « circonscription » de pays. La sienne comprend, outre l'Argentine, la Bolivie, le Chili, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay. Comme administrateur, il doit défendre l'intérêt de l'institution. Comme Argentin, celui de son pays. Comme responsable de la « chaise », celui des pays voisins.

Pour les 24 membres du conseil, la question du jour est de décider si les dernières mesures prises par le gouvernement argentin, notamment la loi dite de « déficit zéro » votée par le Congrès sur proposition du ministre des finances, Domingo Cavallo, a suffisamment de chances de succès pour déclencher le feu vert du FMI.

Mais il reste à vrai dire peu de suspense. Les débats entre les administrateurs ont déjà eu lieu, en comité plus restreint, au cours de trois conseils dits « informels » les 9, 20 et 21 août précédents. Là, en l'absence des multiples conseillers et membres du « staff » qui forment d'habitude un deuxième-

me puis un troisième cercle derrière les titulaires de « chaises », chacun s'est senti libre d'exprimer ses doutes, de mesurer les conséquences financières d'un refus, sur l'Argentine elle-même et sur les pays voisins. Une discussion d'autant plus franche qu'aucun compte rendu n'est rédigé à l'issue de ces conseils.

Les trois fois, elle fut vive et contradictoire. Pour nombre de membres du conseil, la crise argentine était la plus prévisible de ces dernières années. « C'est trop tard, ils n'arriveront à rien », assuraient-ils pour convaincre leurs collègues de ne pas poursuivre une expérience perdue d'avance et verser à fonds perdus dans un pays où l'argent a trop tendance à se volatiliser.

D'autres, comme la France, mais également les Etats-Unis et certaines « chaises » émergentes, estimaient au contraire qu'il fallait appuyer une décision positive et donner encore une chance aux Argentins. A l'issue du troisième conseil, une majorité s'était dégagée en faveur d'un soutien.

Stanley Fischer, dont c'était la dernière réunion avant de quitter l'institution, se rappelle : « Certains membres du staff disaient que l'Argentine n'arriverait pas à tenir ses engagements. Mon analyse était que ce serait difficile. Si les chances

## ASSOCIATION DES AMIS DE VICTOR FAY

129, RUE DE LA TOUR - 75116 - PARIS  
TÉL. 01 47 76 16 98 - FAX : 01 45 03 53 02

L'Association des Amis de Victor Fay et la Fondation V.P.S. rappellent les ouvrages parus, disponibles à ce jour :

“CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DE L'URSS” - La Brèche.

“CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DU MOUVEMENT SOCIAL FRANÇAIS”  
(Préface de Madeleine Rébérioux) - L'Harmattan.

“MARXISME ET SOCIALISME - *Théorie et stratégie*”  
(Préface de Jean-Marie Demaldent) - L'Harmattan.

“AUTOGESTION : *une utopie réaliste*” - Syllepse

et

“LA FLAMME ET LA CENDRE, *histoire d'une vie militante*”,  
autobiographie de Victor Fay - PUV.

## A Porto Alegre, les Français ouvrent le bal en menant leur campagne électorale

Chassés-croisés entre Jean-Pierre Chevènement, Noël Mamère, Bertrand Delanoë, José Bové...  
Le Forum contre la mondialisation libérale est aussi l'occasion de parler de la présidentielle



### NEW YORK

Pendant cinq jours, le Forum économique mondial s'installe à l'hôtel Waldorf Astoria. Un dispositif exceptionnel de sécurité a été déployé, quatre mille policiers étant mobilisés et le quartier bouclé. La police de New York veut dissuader toute manifestation alors que des mouvements antimondialisation s'inquiètent de risques de débordement. Le groupe « Un autre monde est possible » préparait, mardi 29 janvier, ses banderoles.

### PORTO ALEGRE (Brésil) de notre envoyée spéciale

Le pèlerinage de la lutte contre la mondialisation libérale à Porto Alegre a formé cette année d'étranges couples de voyageurs. Trois jours avant l'ouverture officielle, jeudi 31 janvier, du deuxième Forum social mondial (FSM), le Forum des élus locaux, organisé du 28 au 30 janvier par la mairie de Porto Alegre, a déjà attiré une horde de Français.

Parmi les premiers arrivés, Danielle Mitterrand, la présidente de France-Libertés, a voyagé avec le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët. Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, s'est envolé avec le porte-parole de la Confédération paysanne, José Bové. Sont ensuite apparus – dans le même avion – trois candidats à l'élection présidentielle : Jean-Pierre Chevènement, Noël Mamère (Verts) et Olivier Besancenot (LCR).

Unité de lieu, unité d'action. La pièce franco-française se joue pour l'essentiel dans le hall de l'hôtel Sao Rafael, avenue Bins, véritable usine à interviews, éclairée aux flashes. Il n'y a qu'à traverser la rue pour accéder au Forum des élus locaux, juste à côté d'une église baroque.

Mardi, le rôle principal est revenu à M. Chevènement, tombé dans les bras de Tarso Genro, le maire de la ville. Pétri d'admiration, celui-ci l'a invité à clore, le lendemain, le forum, avec une intervention sur « l'alternative au néolibéralisme »,

annoncée dans le programme comme « magistrale ».

La scène se rétrécit au bar de l'hôtel, duquel on a une vue imprenable sur les allées et venues du hall. En compagnie du député européen Sami Nair et de Bernard Cassen, le directeur d'Attac France, les quatre hommes discutent des élections, la présidentielle française précédant de cinq mois la présidentielle brésilienne. « Je pense qu'il y aura un tiercé entre Chirac, Jospin et moi, la situation est intéressante », assure le président du pôle républicain. « Ni l'un ni l'autre n'ont apporté de regard neuf sur la mondialisation. Ils n'ont pas de vue profonde, ils accompagnent le mouvement, c'est tout », ajoute Jean-Pierre Chevènement.

« Tiens, Jean-Pierre ! Bon voyage ? », s'enquiert le maire de Paris, feignant de découvrir le nouvel arri-

vant. A 10 000 kilomètres de sa capitale, M. Delanoë informe « Jean-Pierre » qu'il a accédé à sa demande de classer le lion de Belfort, celui de la place Denfert-Rochereau, monument historique.

### UN FORUM À SAINT-DENIS

A la table voisine, quelques heures plus tôt, Marie-Noëlle Liemann, la secrétaire d'Etat au logement, interpelle Lionel Jospin, son candidat plus que probable, via Porto Alegre : « J'espère que Jospin va faire un grand discours fondateur à Johannesburg, en octobre, sur le développement durable, notamment sur la question de l'eau », dit-elle, sans douter qu'il sera élu.

Vite, vite, la ministre de la Gauche socialiste part avec la télé française pour un reportage dans une favela, en prenant soin d'enlever

ses boucles d'oreille. Une solide délégation communiste, Patrick Braouezec en tête, mène un lobbying actif pour qu'un forum social décentralisé ait lieu à Saint-Denis l'an prochain. C'est gagné, à condition de le jumeler avec Paris, consulté par Bernard Cassen, M. Delanoë approuve.

Noël Mamère lui, est allé voir le gouverneur de l'Etat du Rio grande do Sul, qui représente la gauche du Parti des travailleurs, tandis que le maire de Porto Alegre appartient à l'aile plus modérée. Le candidat des Verts a causé OGM et coopératives agricoles. Il évite soigneusement le candidat du pôle républicain, mais à l'aéroport, la poignée de main avec M. Chevènement est quand même immortalisée.

Le soir, le député de Gironde va déguster des viandes grillées avec son ami José Bové, chouchou incontesté des réceptionnistes de l'hôtel. Jean-Baptiste Eyraud, fondateur du DAL (Droit au logement) passera leur faire une bise.

Juste avant de partir dîner, le leader de la Confédération paysanne croise M. Chevènement. Attroupement, photos. Et si l'ennemi public des Mac Do et des OGM allait en prison, en cas d'échec de son pourvoi en cassation, le 6 février ? « Je vous ferais amnistier », lui promet, royal, M. Chevènement. « Cela s'appelle de la corruption d'électeur », lui répond, tout sourire, José Bové.

### « PETITE JET-SET »

Il n'y en a qu'un que tout cela ne fait pas rire. Le « petit » candidat de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Olivier Besancenot, pense que cette présence française massive « n'est pas l'événement du jour ». « La petite jet-set vient s'inviter à Porto Alegre, mais le vrai forum c'est le mouvement social, les paysans de Via Campesina, les chômeurs argentins, les jeunes, Attac », fulmine-t-il. D'ailleurs, il part voir un conseil de démocratie participative au marché central de Porto Alegre, où les délégués se bagarrent avec rudesse. La nuit est presque tombée, mais les éclats de voix montent encore dans l'air brûlant. Le voilà dans son élément. Le député communiste de Seine Saint-Denis, Bernard Birsinger, est venu lui aussi y « prendre quelques leçons de démocratie ».

Finalement, c'est un étranger, et pas n'importe lequel, qui brocarde le mieux les Français. Mario Soares, ancien président socialiste du Portugal, l'assure : « C'est bien simple, on n'a jamais vu autant de Français au Brésil. »

Eric Lereser

Béatrice Gurrey



### BUENOS AIRES

Les chômeurs argentins ont une nouvelle fois défilé, lundi 28 janvier, dans les rues de la capitale pour réclamer des réformes économiques, politiques et sociales, ainsi que la création d'un million d'emplois.

## Icone du libre-échange, le Forum économique mondial se réunit sous haute surveillance à New York

### NEW YORK

de notre correspondant

En exhumant en 1999 une loi de plus d'un siècle interdisant aux manifestants de cacher leur visage, la police de New York avait réussi à empêcher le Ku Klux Klan de défilé dans les rues de la ville. Elle compte sur la même astuce pour maintenir le calme à Manhattan pendant les cinq jours du World Economic Forum, du 31 janvier au 4 février. « Trois personnes ou plus qui défilent avec des masques ou des foulards se retrouveront immédiatement en état d'arrestation », a prévenu Joseph Esposito, le responsable des opérations.

Pour la première fois de son histoire, le forum réunissant tous les ans un mélange de chefs d'entreprise, de gouvernants, d'économistes, d'universitaires et de personnalités de la politique et de la culture pour « penser » la mondialisation a quitté la Suisse et les chalets de Davos. Une décision prise par solidarité avec la ville frappée par les attentats terroristes du 11 septembre. Officieusement, le coût matériel et humain de la sécurité devenait exorbitant. Après les véritables combats de rue de Seattle en 1999 et de Gênes l'an dernier, à l'occasion des réunions de l'Organisation mondiale du commerce,

les autorités helvétiques ont pris peur. La sécurité a d'ailleurs pour l'instant éclipsé le reste à New York.

Les rues autour de l'hôtel Waldorf Astoria, lieu des conférences, devaient être barrées dès mercredi à l'aube. Quatre mille policiers sont chargés uniquement de protéger le périmètre autour du Waldorf et les « beautiful people » logés dans ses 1 425 chambres et suites. Des centaines d'autres assureront directement la sécurité des principales personnalités et des centaines encore sont gardés en réserve, au cas où. « A New York, nous avons 41 000 policiers, pas 4 000 comme à Seattle », souligne M. Esposito.

La police de New York espère aussi que les manifestants hésiteront avant d'affronter les « héros » du 11 septembre. « Notre souhait est de n'arrêter personne », explique Raymond Kelly, le tout nouveau chef de la police. Nous reconnaissons à tout le monde le droit de manifester pacifiquement. » Voilà pour les bonnes intentions. Pour le reste, le World Economic Forum reste la cible idéale des mouvements opposés à la mondialisation. En trente et un ans d'existence, il est devenu une icône du libre-échange et du capitalisme de marché. Il a tout du club des « grands de ce mon-

de », réunissant entre autres cette année : Bill Gates, fondateur de Microsoft, Nobuyuki Idei, PDG de Sony, Jean-Marie Messier, patron de Vivendi Universal, Hamid Karzaï, nouveau chef du gouvernement afghan, Gerhard Schröder, premier ministre allemand, Kim Dae-jung, président sud-coréen, Abdoulaye Wade, président du Sénégal, Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, et Colin Powell, secrétaire d'Etat américain. On y crociera également Alec Baldwin, Quincy Jones, Peter Gabriel, Bono, Elie Wiesel, Desmond Tutu, Francis Fukuyama, Rudolph Giuliani, Javier Solana, Hillary Clinton, Laurent Fabius... L'Arabie saoudite a envoyé une délégation de cinquante princes et dignitaires pour améliorer son image.

### « C'EST UN PIÈGE »

« Nous vivons dans un monde profondément changé et il s'agit de la première rencontre de décideurs depuis le 11 septembre », explique Klaus Schwab, fondateur du forum. « Les gens espèrent repartir cette année avec au moins des pistes sur ce que notre monde peut devenir », ajoute-t-il. Les opposants à la mondialisation sont paradoxalement confrontés au même problème. Exister dans un environ-

nement très différent, faire passer leur message à New York même, quatre mois à peine après les attentats.

« Amener le forum à Manhattan est une magnifique opération de communication », explique Mike Dolan, un des responsables de l'organisation Public Citizen's Global Trade Watch. « Si nous n'acceptons pas les règles de non-violence lors des manifestations, cela peut être un désastre après le 11 septembre. A la minute où un provocateur lancera un pavé dans une vitrine à Manhattan, notre cause sera délégitimée. C'est un piège », ajoute-t-il.

Conscients du risque, des groupes comme Global Exchange et Ruckus Society, très actifs à Seattle, ont décidé de ne pas être présents à New York mais à Porto Alegre. D'autres comme les Amis de la Terre et Public Citizen tiendront des débats mais ne manifesteront pas.

Le discours est parfois moins angélique. « La police de New York va devoir arrêter des milliers et des milliers de personnes, prévient David Graeber, d'un groupe anarchiste baptisé Anti-Capitalist Convergence. Cela ne va pas être joli à voir. »

## préparé les décisions précipitant la crise argentine

ont précédé les séances autour de la table ovale du conseil d'administration du FMI

de succès avaient été de 5 % ou 10%, je m'y serais opposé, mais il était évident que les chances étaient plus grandes que cela. » Restait à passer en séance plénière, devant le conseil.

La séance qui s'ouvre est présidée par le directeur général, Horst Köhler. A ses côtés, le nouveau numéro deux, Anne Krueger, qui vient juste d'arriver. La salle est pleine.

Chacun à son tour donne sa position sous le regard des directeurs généraux qui ont mené l'institution depuis sa création en 1947, et dont les portraits ornent l'un des murs de la salle. Les deux pères fondateurs, John Maynard Keynes et Harry Dexter White, sont également présents, en buste, derrière le directeur général.

Le ministre argentin des finances, Domingo Cavallo, est pourtant un franc-tireur, imprévisible, et c'est peu de dire que ses relations avec le FMI ne sont pas au beau fixe. Cela fait déjà deux fois depuis son arrivée, au printemps précédent, qu'il n'informe pas Washington de ses intentions. Et ce comportement en a irrité plus d'un.

D'habitude, les dossiers qui arrivent sur la table du conseil sont totalement sous contrôle de la technocratie du Fonds. C'est une armée de quelque 2 500 têtes

pensantes, des spécialistes de la macro-économie appliquée, souvent recrutés à la sortie d'universités américaines avec un doctorat (PhD).

Lorsqu'un Etat membre demande son aide au FMI, où quand arrive le moment de passer en revue un programme en cours, avec à la clé le décaissement d'une nouvelle tranche de prêt, c'est par ce filtre que passe le document servant de base aux négociations menées avec le pays.

Une mission technique part de Washington munie de ce « briefing paper », une feuille de route technique qui détaille ce qui a été fait jusqu'à présent, les dérives éventuelles de la politique menée par le pays, les corrections qui peuvent y être apportées et par quels moyens...

Composée du responsable de la zone géographique, de l'économiste du pays, des spécialistes des affaires fiscales, de la politique monétaire, des taux de change, elle reste une ou deux semaines à éplucher les comptes du pays, examiner les critères qui n'ont pas été remplis, voir comment peuvent être corrigés les déséquilibres. Et repart du pays avec – en principe – un accord du ministre des finances, du gouvernement, du gouverneur de la banque centrale.

« On revient au siège et on fait

circuler les lettres d'intention, ça prend quatre semaines. Dans presque tous les cas, les lettres ne correspondent pas au « briefing paper » d'origine car il y a les calculs faits dans un bureau à Washington et il y a la réalité du terrain, se rappelle Mark Plant, un Américain passé par le Trésor à la fin de l'administration Bush père et qui fut chef

## Pour nombre de membres du conseil, la crise argentine était la plus prévisible de ces dernières années

de mission en Guinée, au Tchad, en Zambie. Il faut alors expliquer les choix de la mission. Par exemple pourquoi nous recommandons de déboursier bien que les autorités n'aient pas respecté certains critères. »

La lettre d'intention repart donc dans les circuits internes du Fonds. Il lui reste encore trois étapes à franchir : le département des politiques, la direction générale puis le conseil d'administra-

tion. Shail Anjaria, le secrétaire général qui fait le lien entre la direction générale et le staff, résume ce parcours : « Lorsqu'un programme arrive au conseil, c'est l'ensemble de l'institution qui le propose à l'ensemble de l'institution. »

Dans le cas de l'Argentine, en tout cas depuis l'arrivée de Cavallo, les choses ont fonctionné dans l'autre sens. Et la technocratie s'est vengée. Lorsque, le 5 décembre, un nouveau conseil d'administration a été convoqué pour décider s'il fallait ou non faire un nouveau paiement à l'Argentine.

Chaque personne autour de la table en connaissait l'issue. Le rapport du chef de mission, le Chilien Reichman, ne laissait plus de doute sur l'incapacité des Argentins à atteindre le déficit zéro. Les « chiffres » ont parlé d'eux-mêmes, raconte le directeur général.

En août, par crainte d'une contagion de la crise aux pays voisins, les politiques avaient pris le pas sur les techniciens. En décembre, les deux se sont retrouvés sur la même ligne. M. Zoccali n'a pu que le constater. A l'issue du conseil, le directeur général a déclaré qu'il n'était « pas en mesure de recommander le versement de 1,2 milliard de dollars ».

Ba. S.

« Un plaidoyer pour une gauche moderne... réaliste et décomplexée. »

Laurent Mauduit – *Le Monde*

« Un des livres importants avant la présidentielle. »

*Le Journal du dimanche*

« Un livre passionnant. »

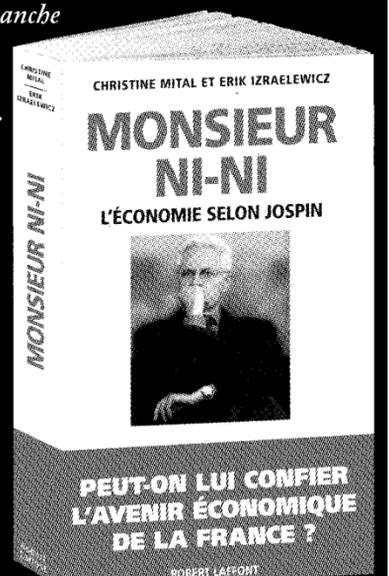
*Le Parisien*

« Une formidable leçon de politique. »

*La Croix*

« Un livre - événement. »

*Challenges*



Robert Laffont  
www.laffont.fr

# George W. Bush en guerre contre le terrorisme et la récession

Dans son discours sur l'état de l'Union, prononcé mardi 29 janvier, le président des Etats-Unis a affirmé que la Corée du Nord, l'Irak et les mouvements terroristes qu'ils soutiennent « menacent la paix du monde » et que la « guerre contre le terrorisme ne fait que commencer »

WASHINGTON

de notre correspondant

Non seulement l'Amérique est toujours en guerre, non seulement elle doit redresser son économie, mais elle est entrée dans une nouvelle période de son histoire, à laquelle elle doit s'adapter. Dans son discours sur l'état de l'Union, prononcé mardi 29 janvier devant le Congrès et retransmis par les grands réseaux de télévision, le président George W. Bush s'est présenté comme l'homme de ce combat et de cette transformation. Evoquant son discours du 20 septembre 2001 devant le même auditoire, neuf jours après les attentats terroristes qui ont fait plus de trois mille morts à New York et à Washington, il a rappelé l'espoir exprimé alors que la vie reviendrait à la normale. Par certains côtés, a-t-il dit, c'est ce qui s'est passé, mais, par d'autres, le 11 septembre a changé irrémédiablement la vie des Américains.

Tout en se félicitant, bien sûr, des succès obtenus en Afghanistan – Hamid Karzaï, le chef du gouvernement provisoire, et Sima Samar, ministre de la condition féminine, étaient dans la tribune des invités autour de Laura Bush –, le président a insisté surtout sur les découvertes faites dans ce pays par les militaires et par les services de renseignement : des diagrammes des centrales nucléaires et des réservoirs d'eau américains, des cartes de villes, des descriptions précises de



PAUL RICHARDS / AFP

Le président a fait applaudir sa femme pour « la force, le calme et le réconfort qu'elle apporte à la nation en temps de crise ». Laura Bush est ici entourée de Shannon Spann, l'épouse d'un agent de la CIA tué en Afghanistan, du chef du gouvernement afghan Hamid Karzaï, et du sergent Ronnie Raikes, officier décoré de la médaille Purple Heart.

lieux symboliques aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde, des consignes détaillées pour la fabrication d'armes chimiques. Selon lui, « des dizaines de milliers » d'hommes ont été entraînés dans les camps d'Ousama Ben Laden, et « des milliers de tueurs dangereux » sont répandus dans le monde comme autant de « bombes à retardement ».

M. Bush n'a parlé des prisonniers que pour se réjouir que « les terroristes qui occupaient l'Afghanistan occupent maintenant des cellules à Guantanamo ». Il avait indiqué, la veille, après une réunion du conseil natio-

nal de sécurité, qu'il étudiait une éventuelle modification de leur statut pour mieux respecter la convention de Genève.

## « CHANGER » DE « CULTURE »

Mardi soir, il n'a pas dit un mot des critiques émises à ce sujet dans certains pays alliés et aux Etats-Unis mêmes. Son propos était plutôt d'appeler l'attention sur la diffusion du terrorisme islamiste et sur le danger qu'il représente. A la Maison Blanche, Condoleezza Rice, conseillère pour la sécurité nationale, expliquait mardi que toutes les

informations obtenues au cours des derniers mois, notamment en Afghanistan, montrent la puissance et les nombreuses ramifications du réseau constitué par Al-Qaïda.

Parlant du « monde souterrain du terrorisme », le président y a inclus le Jaish-i-Mohammed, responsables du récent attentat anti-américain en Inde, ainsi que le Hezbollah du Liban sud et deux organisations palestiniennes, le Hamas et le Jihad islamique. Il n'a pas fait d'autre référence au Proche-Orient, mais la mention du Hezbollah, considéré par Israël et par les Etats-Unis comme le

fournisseur des armes interceptées sur le cargo *Karine-A*, fait écho aux déclarations du vice-président, Richard Cheney, pour qui Yasser Arafat a partie liée avec le terrorisme.

En outre, M. Bush a accusé l'Irak d'« exporter la terreur », ce qui rejoint, là aussi, l'accusation israélienne selon laquelle les armes saisies venaient de ce pays. Il a rangé l'Irak parmi les pays qui soutiennent le terrorisme et détiennent des armes de destruction massive, alors

Gagner la guerre contre le terrorisme, assurer la sécurité du territoire américain et vaincre la récession économique sont les trois objectifs que s'est fixés M. Bush, qui s'est attardé à justifier ses choix fiscaux et à réclamer du Sénat, à majorité démocrate, des votes favorables sur l'énergie, le pouvoir de négociation commerciale et le plan de soutien à l'activité. Sans citer nommément Enron, l'entreprise de courtage en énergie qui l'avait soutenu financièrement

## Le Hamas dans la ligne de mire

En citant le Hamas et le Hezbollah en tête des organisations « terroristes », le président Bush a illustré l'évolution sensible de la position des Etats-Unis à propos du Proche-Orient depuis septembre 2001 et son alignement progressif sur les positions israéliennes. En effet, ces deux organisations ne figuraient pas sur la première liste établie après les attentats, une absence qui avait suscité les critiques des partisans les plus déterminés d'Israël au Congrès et dans l'administration. Début décembre, l'administration gelait les avoirs d'une organisation caritative agissant aux Etats-Unis et présentée comme liée au Hamas, qualifié de « groupe extrémiste qui appelle à la destruction de l'Etat d'Israël ». En choisissant de placer le Hamas – qui se définit comme une organisation de résistance à l'occupation – au premier plan du « monde terroriste souterrain », George Bush franchit un pas de plus. Il n'est pas fait mention dans son discours de la nécessité d'une solution de paix au Proche-Orient.

que, le 26 novembre 2001, il n'avait adressé ses mises en garde qu'à la Corée du Nord et à l'Irak. Cette fois encore, Saddam Hussein et le régime irakien ont été particulièrement stigmatisés par le président des Etats-Unis, pour qui ces trois pays, et les organisations qu'ils soutiennent, « menacent la paix du monde ».

remment dans ses campagnes et qui a fait faillite en décembre, il s'est prononcé pour une réforme des plans d'épargne-retraite afin de mieux protéger les salariés. Il a invité aussi les entreprises à davantage de transparence vis-à-vis de leurs employés et de leurs actionnaires.

Cette partie très convenue a moins retenu l'attention que les propos de M. Bush sur la redécouverte par l'Amérique de ses valeurs et sur l'effort qu'elle doit consentir pour les faire vivre chez elle et les partager au-dehors. Il a annoncé la création du Freedom Corps, « Corps de la liberté », qui réunira trois organisations existantes. Deux d'entre elles recrutent des volontaires pour aider les familles en difficulté et fournir du soutien scolaire ; la troisième est le fameux Peace Corps, que dirigea Eleanor Roosevelt et qui se consacre aux pays pauvres.

Invitant les Américains à « changer leur culture », M. Bush veut que les Etats-Unis se rangent aux côtés des pères et des mères qu'il imagine, dans toutes les sociétés, désireux avant tout de donner à leurs enfants les moyens d'être heureux. Cet appel à une sorte de réforme morale étonnait, mardi soir, les commentateurs.

Patrick Jarreau

## Téhéran dénonce l'« arrogance »

L'Iran « considère les accusations de M. Bush comme une ingérence dans ses affaires intérieures », a déclaré le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharazi, réagissant très rapidement aux déclarations du président américain selon lequel Téhéran est « déterminé à se doter » d'armes de destruction massive et « exporte le terrorisme ». Selon M. Kharazi, « avec ces propos arrogants, le gouvernement américain dévoile son vrai visage et prouve sa volonté d'étendre son hégémonie au monde entier ».

De son côté, le groupe palestinien Hamas a rejeté « les injustes menaces américaines, qui traduisent l'hostilité des Etats-Unis à l'égard du peuple palestinien ». Le Hamas poursuivra sa lutte, a ajouté depuis Gaza, l'un des dirigeants du mouvement, Ismaïl Haniya.

## « Un axe du mal, armé pour menacer la paix du monde »

VOICI les principaux extraits du discours sur l'état de l'Union prononcé par George Bush devant le Congrès des Etats-Unis, mardi 29 janvier.

« Notre pays est en guerre, notre économie est en récession, et le monde civilisé affronte des dangers sans précédents. Pourtant, l'état de notre Union n'a jamais été aussi solide. (...) »

Nos découvertes en Afghanistan ont confirmé nos pires craintes et nous ont montré l'étendue de la tâche qui nous attend. (...) Nous avons découvert des plans de centrales nucléaires américaines et de réservoirs d'eau, des instructions détaillées pour la fabrication d'armes chimiques, des cartes de villes américaines et des descriptions complètes de monuments situés aux Etats-Unis et dans le monde.

Ce que nous avons découvert en Afghanistan confirme que, loin de s'achever là-bas, notre guerre contre le terrorisme ne fait que commencer. (...) Des milliers de dangereux assassins,

entraînés à tuer de toutes les manières, souvent soutenus par des régimes hors la loi, sont maintenant répartis dans le monde comme autant de bombes à retardement, prêtes à exploser sans prévenir. (...) Des dizaines de milliers de terroristes entraînés sont encore en liberté. Ces ennemis considèrent le monde entier comme un champ de bataille, et nous devons les poursuivre où qu'ils se trouvent. Tant que des camps d'entraînement fonctionnent, tant que des pays abritent des terroristes, la liberté est menacée. (...) Nous ne le tolérerons pas.

Notre pays poursuivra inébranlablement (...) deux objectifs. D'abord, nous fermerons les camps terroristes, nous déjouerons les plans terroristes et nous traînerons les terroristes devant la justice. Ensuite, nous devons empêcher les terroristes et les régimes qui cherchent des armes chimiques, biologiques ou nucléaires de menacer les Etats-Unis et le monde. (...) Des camps d'entraînement subsistent dans au moins une douzaine de pays. Un monde souterrain terroriste – qui comprend des groupes comme le Hamas, le Hez-

bollah, le Jihad islamique, Jaish-i-Mohammed – opère dans des jungles et des déserts éloignés et se cache au centre de grandes villes. (...) »

Certains gouvernements seront timides face à la terreur. Mais ne vous y trompez pas : s'ils n'agissent pas, l'Amérique agira. (...) La Corée du Nord s'arme de missiles et d'armes de destruction massive. (...) L'Irak recherche agressivement ces armes et exporte la terreur. (...) L'Irak continue d'afficher son hostilité de l'Amérique et à soutenir la terreur. (...) Des Etats comme ceux-là, et leurs alliés terroristes, constituent un axe du mal, armé pour menacer la paix du monde. En cherchant des armes de destruction massive, ces régimes (...) présentent un danger croissant. Ils peuvent fournir des armes aux terroristes. (...) Ils peuvent attaquer nos alliés ou tenter de faire chanter les Etats-Unis. Dans tous les cas, le prix de l'indifférence serait catastrophique.

(...) Pour faire vivre et étendre le meilleur de ce qui a émergé en Amérique, je vous invite à rejoindre le nouveau Corps de la liberté.

VERBATIM

## Les Américains et les Français aménagent une base militaire au Kirghizstan

LES ETATS-UNIS et la France devraient commencer, début février, à aménager une base aérienne sur l'aéroport international de Manas, près de Bichkek, la capitale du Kirghizstan. Avec l'assentiment du chef de l'Etat kirghize, Askar Akaïev, les deux pays ont prévu de stationner des avions de combat sur cette ancienne implantation russe. A Paris, la décision a été prise par le ministre de la défense, Alain Richard, le 24 janvier. A Washington, on indique que, sans vouloir abuser du soutien kirghize, la présence des armées américaines est vouée à durer « de longues années ».

A l'heure actuelle, les Etats-Unis ont déployé, à Manas, 260 hommes du génie et une dizaine d'avions de transport Hercules. Les Français sont en voie d'acheminement, avec une soixantaine de sapeurs du génie de l'air.

Début février, des travaux

seront entrepris pour « sécuriser » un site qui est civil à l'origine, et pour édifier notamment des hangars où les avions seront à l'abri, des dépôts de carburant et des soutes à munitions propres à chacun des types d'appareils. Ces travaux sont susceptibles de durer trois semaines, un préalable au déploiement des avions de combat.

### DÉSAPPROBATION RUSSE

C'est à la fin février que devraient débarquer les premiers avions de combat. Les Etats-Unis projettent de déployer des F-18 de la marine et des F-15 de l'armée de l'air, venus de leur base en Grande-Bretagne. Au total, quelque 3 000 Américains pourraient mettre en œuvre entre trente et quarante avions à Manas. Les Français, qui ont un accord de Bichkek pour un an, ont prévu d'y poser six Mirage 2000-D et deux ravitailleurs en vol C-135F. Soit, au total, entre 300 et 500 hommes avec les soutiens.

Officiellement, ces moyens aériens destinés à lancer des frappes dites d'« opportunité » (close air support ou appui-feu rapproché) contre des cibles au sol dans le cadre de la chasse aux « poches » de résistance terroristes qui subsistent en Afghanistan. Une autre mission consistera à protéger la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) si elle venait à être menacée à Kaboul ou déployée ailleurs en Afghanistan.

Le Kirghizstan n'a pas de frontières communes avec l'Afghanis-

tan, dont il est séparé par le Tadjikistan. Mais les Etats-Unis et la France ont obtenu du gouvernement tadjik l'autorisation d'utiliser son espace aérien et la possibilité de se poser sur la base d'Aini, proche de la capitale, Douchanbé, après que la piste a été aménagée. De sorte que les avions de ces deux pays pourront lancer des raids sans passer par le Pakistan.

Pour leur part, les Russes ont fait savoir qu'ils ne voyaient pas de justifications au déploiement durable d'avions de combat « de l'OTAN » en Asie centrale, spécialement dans d'anciennes Républiques de l'ex-URSS, à la faveur de la lutte antiterroriste.

De fait, la localisation de la base au Kirghizstan est plus importante que le volume des moyens aériens qui y seront stationnés. Ce site, dès lors qu'il accueillera discrètement d'autres types d'avions, permet d'organiser la surveillance de la Chine, de l'Inde ou du Pakistan et celle, aussi, de certaines régions, comme la Tchétchénie, où la Russie veut garder le contrôle de ses opérations. Un avion-espion ou un drone, par exemple, fournissent des renseignements plus fins et plus frais qu'un satellite de reconnaissance.

Selon les experts, la base de Manas est à « un carrefour de l'observation » en Asie centrale, même si Américains et Français disent ne pas vouloir y rester.

Jacques Isnard

## Le budget du Pentagone en forte augmentation

Le pays sera défendu « quel qu'en soit le coût », a dit le président

« LA LIBERTÉ et la sécurité n'ont pas de prix », a expliqué George W. Bush dans son discours. Le président des Etats-Unis a assuré que le pays sera défendu « quel qu'en soit le coût », confirmant des informations qu'il avait données à une association d'officiers de réserve américains (*Le Monde* du 25 janvier) et selon lesquelles le budget 2003 du Pentagone sera accru de 15 % environ.

Si le Congrès approuve le projet de budget, ce sera la plus forte augmentation des crédits militaires depuis une vingtaine d'années et la hausse sensible – pour investir dans le programme de bouclier spatial antimissiles – déjà intervenue sous le mandat de Ronald Reagan. Le projet 2003 devrait enregistrer un supplément de 48 milliards de dollars (près de 54 milliards d'euros), dont 10 placés en réserve, au bénéfice des armées, et une allocation spéciale de 37 autres milliards de dollars, au profit de la protection du territoire et des citoyens contre des actes de terrorisme avec, par exemple, l'embauche de 300 nouveaux agents du FBI.

Pour le seul Pentagone, les crédits 2003 devraient approcher quelque 380 milliards de dollars, onze fois plus que le budget britannique qui est, au sein de l'OTAN, le second plus important budget militaire. Outre une augmentation des soldes des personnels, nécessité par le fait que, selon M. Bush, « nous demandons beaucoup à nos hommes et femmes en uniforme »,

les Etats-Unis ont décidé d'investir en priorité dans les armes guidées avec précision (d'une portée de l'ordre de 500 kilomètres), les engins automatiques d'espionnage (drones de reconnaissance), des équipements sophistiqués pour les troupes au sol et les commandos en particulier, et dans les différents programmes de défense antimissile.

Les opérations en Afghanistan, qui coûtent 1 milliard de dollars par mois selon M. Bush, ont révélé

## « La marine patrouille au large de la corne de l'Afrique »

que l'armée de l'air américaine manquait de missiles de croisière – capables de dépasser les 2 000 kilomètres une fois lancés d'un avion, d'un bateau de surface ou d'un sous-marin – et qu'il lui fallait aménager davantage de bombardiers B-52, primitivement voués à la frappe nucléaire, en versions aptes à tirer des missiles à charge classique. De même, le Pentagone est sous la pression de devoir produire de nouveaux bombardiers B1 et B2 « furtifs », dont le coût à l'exemple dépasse les 2 milliards de dollars. Enfin, il est prévu de doter en 2003 la Missile Defence Agency, responsable de la mise au point

du bouclier antimissile dans toutes ses versions, de quelque 8 milliards de dollars d'investissements en matière d'études et de recherche.

Pour ce qui est de la sécurité intérieure du territoire, face à la menace terroriste, la hausse est très sensible, puisque, si le Congrès en est d'accord, le budget passera de 19,5 à 37,7 milliards de dollars.

M. Bush considère, en effet, que l'existence de milliers de partisans d'Ousama Ben Laden, toujours en liberté dans le monde, aboutit à créer « des milliers de bombes à retardement » et il a qualifié d'« axe du mal » l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord accusés de fabriquer des armes de destruction massive (nucléaires, biologiques et chimiques). Il n'a pas épargné la Somalie, que les services de renseignement américains accusent d'abriter des camps d'entraînement d'Al-Qaïda et des dépôts d'armes.

« La marine américaine patrouille au large de la corne de l'Afrique », a indiqué le président pour tarir le ravitaillement en armes des terroristes. L'armée de l'air américaine est en train de modifier son dispositif dans la région. Selon l'hebdomadaire spécialisé *Aviation Week and Space Technology*, des ravitailleurs en vol, des avions-radars et des bombardiers se préparent à gagner Oman et Bahreïn, dans le Golfe, pour se rapprocher de la Somalie.

J. I.



STEINER, A FLEUR DE PEAU venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

Topper Espace Steiner 63, rue de la Convention - Paris 15<sup>e</sup> Tél.: 01 45 77 80 40 - M<sup>o</sup> Boucicault - Parking gratuit

## Les Eglises malgaches entreprennent une médiation pour sortir le processus électoral de l'impasse

Grève générale, défilés quotidiens de centaines de milliers de personnes : l'opposition au président Ratsiraka ne désarme pas. Les Eglises voudraient garantir un second tour transparent

JOHANNESBURG  
de notre correspondante

Les Eglises malgaches ont commencé une ultime médiation pour sortir le processus électoral de l'impasse. Leur mission : obtenir des garanties pour qu'un second tour de la présidentielle se déroule de façon transparente.

Les résultats officiels du premier tour ont donné 46,2 % des voix à Marc Ravalomanana, maire d'Antananarivo, la capitale, contre 40,89 % au président sortant, Didier Ratsiraka. Des chiffres contestés par M. Ravalomanana, qui revendique la victoire au premier tour et a déclenché, lundi 28 janvier, une grève générale très suivie. Mardi, ce sont près d'un demi-million de personnes qui ont marché vers l'immeuble de la télévision et de la radio avant de disperser dans le calme devant le stade municipal. Jamais depuis l'indépendance, des manifestations n'avaient rassemblé autant de monde.

Concoctée avec l'aide de quelques chancelleries occidentales et des bailleurs de fonds, la solution des Eglises passe notamment par la venue d'observateurs internationaux pour un éventuel second tour.

La médiation s'annonce périlleuse. Le premier des obstacles est l'intransigence dont font preuve chacun des deux camps. Mais M. Ravalomanana sait qu'il ne pourra long-



temps aller contre les intérêts du patronat. De son côté, Didier Ratsiraka risque de voir à tout moment déferler la foule vers le palais présidentiel, un scénario qui lui avait coûté le pouvoir en 1991.

Les Eglises elles-mêmes se trouvent dans une position ambiguë après avoir accordé à Marc Ravalomanana un soutien à peine voilé. Le cardinal Razafindratandra a beau clamer que l'Eglise catholi-

que « ne fait pas de politique politicienne », il a appuyé la décision de fermer les écoles confessionnelles lors des différentes manifestations au nom de « l'éducation civique des jeunes ». Pour lui, M. Ravalomanana a été élu au premier tour. « Si l'on compare les procès verbaux, cela ne fait aucun doute, nous avons gagné », lâche l'archevêque, dont les relations avec le président Ratsiraka sont de plus en plus froi-

des. « Cet homme n'écoute personne. Vous lui parlez, il prend des notes, et finalement n'en fait qu'à sa tête », dit-il.

A la tête de l'Eglise réformée (FJKM), le pasteur Edmond Razafimahefa ne fait aucun mystère de son soutien à M. Ravalomanana. « A Madagascar, les Eglises font et défont les présidents, affirme-t-il. Marc, quand il sera élu, sera bien entouré. On va veiller sur notre poulain. » « Marc » est le vice-président du FJKM, auquel il apporte un large soutien financier.

### « UNE FORCE DE MODERNITÉ »

Le maire d'Antananarivo a su être généreux avec les Eglises. A la tête de Tiko, le plus grand groupe malgache d'agro-industrie, il a fait don, de son propre aveu, de plus de 16 millions d'euros. Fidèle au culte du dimanche, il a fait d'un extrait de la Bible pendant l'évangile selon saint Marc, son slogan de campagne. Pour l'élection, pasteurs et prêtres ont mobilisé les fidèles pour soutenir ce *self-made man*, qui a fait fortune dans le yaourt et qui fait la fierté du pays.

Les directives des Eglises ont un impact important dans la population malgache. « L'Eglise ici est vue comme une force de modernité », explique le père Bruno Hübsch, qui a dirigé une étude intitulée « Madagascar et le christianisme ». « Depuis une dizaine d'années, elle joue un rôle important dans la démocratisation », poursuit-il.

Aujourd'hui, les Eglises ont choisi leur camp, celui de l'opposition. Leur influence reste importante. Elles peuvent faire accepter la tenue d'un second tour, sous conditions.

Fabienne Pompey

## La Cour suprême d'Israël avalise les « meurtres ciblés »

JÉRUSALEM. La Cour suprême d'Israël a rejeté, mardi 29 janvier, l'appel d'un député arabe israélien, Mohammad Baraké, demandant que les assassinats d'activistes palestiniens soupçonnés d'implication dans des « activités terroristes », soient mis « hors la loi ». La Cour a accepté les arguments des représentants de l'Etat selon lesquels les éliminations physiques d'activistes palestiniens présumés seraient des « opérations préventives » légitimes, relevant d'actes de guerre et visant à empêcher des attentats. Ce député de la Liste communiste Hadash estimait qu'« Israël a le droit d'arrêter des personnes soupçonnées de préparatifs d'attentats, mais pas de les assassiner ».

D'autre part, Ariel Sharon a donné son aval, mardi 29 janvier, à un plan de renforcement du dispositif sécuritaire autour de Jérusalem. Selon les médias, ce plan prévoit la construction d'une muraille de 11 kilomètres de long au sud de la ville, pour la couper du secteur de Bethléem en Cisjordanie, le creusement de tranchées et la mise en place de barrages et de tours de guet tout autour de la ville. Par ailleurs, un attentat-suicide a fait un mort, son auteur, et deux blessés, mercredi, dans la localité arabe israélienne de Taibeh, au nord de Tel-Aviv. - (AFP.)

## Berlin renvoie à plus tard un aval parlementaire sur l'Airbus militaire

KARLSRUHE. Le gouvernement allemand a dû renvoyer à l'automne, soit après les législatives de septembre, un aval parlementaire juridiquement contraignant sur le second volet du financement de sa commande de 73 Airbus militaires, au terme d'un compromis conclu, mardi 29 janvier, devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. Le ministère de la défense n'est engagé qu'à hauteur de 5,1 milliards d'euros, pour 40 exemplaires, en 2002, alors que le complément (33 appareils pour 3,5 milliards d'euros) devra être renégocié dans le cadre du projet de budget 2003. Les partenaires de l'Allemagne, notamment le Royaume-Uni et la France, ont réclamé à Berlin l'assurance d'une commande globale conformément à l'annonce qui avait été faite, le 18 décembre, quand huit pays européens ont lancé le programme A-400M. - (AFP.)

## Russie : sermon aux ambassadeurs

PARIS. Huit jours après son homologue britannique, quatre jours après un diplomate américain, l'ambassadeur de France à Moscou, Claude Blanchemaison, a été convoqué, mardi 29 janvier, au ministère des affaires étrangères, où on lui a fait savoir que la France avait une attitude inamicale envers la Russie. Londres, Washington et Paris font l'objet des mêmes remontrances à propos de la Tchétchénie. La convocation de l'ambassadeur de France fait suite à une rencontre, vendredi à Paris, entre Akhmed Zakaïev, vice-premier ministre de M. Maskhadov et ancien ministre de la culture du gouvernement indépendantiste, et Jack Lang. « Moscou se demande ce qui a motivé la rencontre d'officiels français avec un représentant des extrémistes tchétchènes, dont les liens directs avec Oussama Ben Laden et Al-Qaïda ont été confirmés de manière irréfutable », indique le ministère dans un communiqué. - (Corresp.)

## Des milliers de disparus et l'armée en accusation après l'explosion de l'armurerie de Lagos

DES MILLIERS de personnes, dont une majorité d'enfants, sont toujours portées disparues après l'incendie, suivi d'un chapelet d'explosions, dimanche 27 janvier dans la soirée, d'un dépôt d'armes et de munitions dans le centre de Lagos, la ville la plus peuplée d'Afrique subsaharienne (plus de dix millions d'habitants). Le bilan officiel s'élève désormais à quelque 600 morts, mais la presse avance des chiffres beaucoup plus élevés (2 000 personnes).

Les victimes se sont noyées en tentant d'échapper aux incendies. Prises de panique, la plupart d'entre elles sont tombées dans des eaux chargées de déchets industriels. Beaucoup ne savaient pas nager. D'autres seraient mortes piétinées par la foule dans ces canaux glissants et difficiles à repérer en raison des broussailles sur ses berges. D'autres encore ont été tuées en manipulant des munitions projetées sur les quartiers voisins.

Tandis que mardi, décrété journée de deuil national, les drapeaux ont été mis en berne sur tous les bâtiments publics, la colère est montée au Nigeria contre le gouvernement et l'armée, accusée d'avoir entreposé des armes et des munitions dans un quartier très peuplé. Signe de colère, les radios ont été submergées d'appels d'auditeurs accusant les pouvoirs publics d'avoir ignoré les recommandations demandant en vain l'éloignement de cet arsenal d'une zone résidentielle aussi peuplée.

L'armée a ouvert une enquête tout en émettant un doute sur le fait que la tragédie ait pu avoir pour origine un incendie accidentel dans une rue commerçante voisine, comme l'avaient affirmé à l'origine certains responsables militaires. De son côté, le gouvernement a annoncé le déménagement prochain de cette armurerie vers un lieu plus sûr, dans la partie nord de Lagos.

### IMMEUBLES ET PONTS FRAGILISÉS

Plusieurs ingénieurs de Lagos estiment que les explosions qui ont secoué la ville pendant près de deux heures risquent d'avoir fragilisé les immeubles et les ponts de la ville. « Les normes de construction ne sont pas toujours ce qu'elles devraient être », faisait observer un ingénieur interrogé par l'AFP.

La catastrophe de dimanche va compliquer la tâche des autorités déjà aux prises avec d'innombrables problèmes intercommunautaires et religieux. Illustration du climat qui règne dans le pays, dimanche, alors que les explosions retentissaient dans la ville, l'armée - au pouvoir jusqu'en 1999 - a dû démentir qu'il s'agissait d'un coup d'Etat. La suspicion à l'encontre des militaires reste d'autant plus forte qu'en novembre 2001 plusieurs centaines de civils avaient été massacrés par l'armée dans l'est du pays, pour venger le meurtre de 19 soldats. - (AFP, AP, Reuters.)

## Au Japon, Junichiro Koizumi a limogé sa ministre des affaires étrangères

TOKYO

de notre correspondant

Le limogeage, mardi 29 janvier, par le premier ministre, Junichiro Koizumi, de sa ministre des affaires étrangères, Makiko Tanaka, risque d'affecter la popularité (70 %) du chef du gouvernement, qui, dix mois après son accession à ses fonctions, semblait immunisé contre les effets de l'usure du pouvoir et la détérioration de la situation économique. S'il n'a pas encore désigné de successeur à M<sup>me</sup> Tanaka, M. Koizumi a reconnu avoir pris un risque en se séparant d'une « ministre phare » qui a été une force vive de son mouvement de réforme. Le vice-ministre des affaires étrangères, Yoshiji Nogami, a également été limogé à la suite de la controverse sur l'éviction d'une organisation non gouvernementale (ONG) japonaise de la récente conférence de Tokyo sur la reconstruction de l'Afghanistan.

Fille de l'homme fort de la politique nipponne, Kakuei Tanaka, qui dut démissionner de ses fonctions de premier ministre en 1974 à la suite du scandale Lookheed mais resta le « shogun de l'ombre » jusqu'à ce qu'il soit victime d'une hémorragie cérébrale dix ans plus tard, Makiko Tanaka est la première femme à avoir dirigé la diplomatie japonaise. A cinquante-sept ans, ayant hérité de son père un tempérament bouillonnant, elle ne mâche pas ses mots : ce qui lui

a valu des ennemis dans le monde politique et la bureaucratie, au gré de multiples incidents et controverses. Le dernier lui aura été fatal.

Le refus opposé par le ministère des affaires étrangères à Kensuke Onishi, qui dirige l'ONG Peace Winds Japan, de participer à la conférence de Tokyo avait provoqué un tollé dans la presse. M<sup>me</sup> Tanaka, qui n'avait pas été informée de ce refus, a par la suite déclaré que le ministère avait agi sous la pression d'un député libéral-démocrate, Muneo Suzuki. Traitée de « menteuse » par celui-ci et lâchée par son vice-ministre, Yoshiji Nogami, M<sup>me</sup> Tanaka s'est retrouvée seule. Vendredi, elle s'était défendue au cours d'une conférence de presse, les larmes aux yeux.

### PRESSIONS DES POLITICIENS

Ce contentieux a paralysé les travaux de la commission du budget à la Diète qui doit se prononcer sur la loi de finances, et M. Koizumi a décidé de sortir de l'impasse en rejetant dos à dos ses protagonistes : outre le double limogeage, il a demandé à M. Suzuki de démissionner de la présidence du comité directeur de la Chambre basse. En choisissant la solution peu courageuse que résume la formule japonaise : « Quand il y a une querelle, tout le monde est responsable », M. Koizumi pourrait bien avoir fait une erreur politique.

La ministre a certes commis des

gaffes. Cette femme de conviction a fait des vagues dans le monde feutré de la diplomatie où le plus souvent les détenteurs du portefeuille des affaires étrangères suivent le script écrit par les bureaucraties, pour lesquels le meilleur ministre est celui qui ne fait rien. L'hostilité manifestée par les hauts fonctionnaires de son ministère - secoué de scandales de détournements de fonds - n'est pas exempte de machisme inhérent au monde du pouvoir japonais.

Dans cette crise, le premier ministre n'a rien tranché. Il a étouffé le débat sur l'incident de l'ONG, qui soulève pourtant une question de fond : en dépit de ses tirades sur le rôle des ONG, le ministère des affaires étrangères écarte-t-il celles qui ne sont pas dans sa ligne ? « L'affaire qui a conduit au limogeage de M<sup>me</sup> Tanaka semble confirmer cette orientation », écrit le quotidien *Asahi*. Pour l'opinion, M. Koizumi apparaît avoir cédé aux pressions des politiciens et des bureaucrates sur un point essentiel des réformes qu'il avait promises : s'attaquer aux « sanctuaires », c'est-à-dire aux lobbies politico-bureaucratiques noyant les administrations. En sacrifiant sa ministre, il a plié devant le lobby des affaires étrangères, dont le député Muneo Suzuki est l'un des piliers.

Philippe Pons

**Offre exceptionnelle : plus de 50% de réduction !**

**BON VOYAGE**  
DU RÊVE À LA RÉALITÉ

**-J'aurais dû m'abonner à BON VOYAGE.**

**15€ SEULEMENT les 10 n° au lieu de 30,80 € !**

**Pour vous, lecteurs du Monde, voici 5 bonnes raisons + 1 de vous abonner dès aujourd'hui**

- Vous profitez d'une offre exceptionnelle d'abonnement.
- Vous avez le plaisir de recevoir BON VOYAGE chaque mois à domicile.
- Vous êtes à l'abri de toute augmentation de tarif.
- Chaque mois, vous êtes informé sur l'actualité du voyage, les nouveautés, les promotions.
- Chaque mois, vous découvrez de nouvelles destinations au travers de nos reportages.
- Chaque mois, vous retrouvez dans BON VOYAGE toutes nos informations pratiques.

**Bulletin d'abonnement à BON VOYAGE**

à renvoyer sous enveloppe affranchie à : BON VOYAGE, Service Abonnements - BP 2 - 59718 Lille Cedex 9.  
Tél. : 01 55 63 40 80 - e-mail : abonnements@hfp.fr

**Oui ! Je m'abonne à BON VOYAGE pour 1 an (10 n°) et j'économise ainsi 15,80 € sur le prix au numéro.**

Je joins mon règlement de **15 €** pour mon abonnement à BON VOYAGE

Par chèque à l'ordre de BON VOYAGE

Par Carte Bancaire,

N° : \_\_\_\_\_

Expire le : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature obligatoire : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Tél. personnel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

Les informations recueillies dans ce bulletin d'abonnement seront utilisées pour les nécessités de la gestion interne. Elles pourront être transmises à des tiers (éditeurs, sociétés de distribution, sociétés de vente par correspondance) pour leur permettre de vous adresser les journaux et de vous contacter. Seul votre consentement peut être obtenu à ces fins. Consultez le site www.bonvoyage.com pour plus d'informations.

# Bruxelles réprimande l'Allemagne sur sa politique économique

Pour la première fois, la Commission use de la procédure d'« avertissement préventif » contre le gouvernement allemand. Son déficit budgétaire se rapproche, pour les années 2001 et 2002, de la limite maximum de 3 % fixée pour la zone euro

## BRUXELLES

de notre correspondant

Dura lex, sed lex. Pedro Solbes, commissaire européen chargé des affaires économiques et financières, a finalement opté pour le respect strict du pacte de stabilité et de croissance. La Commission devait approuver mercredi 30 janvier sa proposition d'envoyer un « avertissement préventif » à l'Allemagne, à cau-



« Si nous n'émettons pas d'avertissement aujourd'hui, le système préventif ne sera jamais appliqué. » PEDRO SOLBES

se de sa dérive budgétaire.

La plus grande économie de la zone euro a enregistré en 2001 un déficit de 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2001, supérieur d'un point aux prévisions initiales. Il devrait selon la Commission atteindre 2,7 % en 2002. « Il y a un certain dérapage, ils sont proches de la barre des 3 % : nous nous trouvons en plein dans le cadre de l'action préventive prévue par le pacte de stabilité et de croissance », déclare au Monde M. Solbes. Ce carton jaune est une

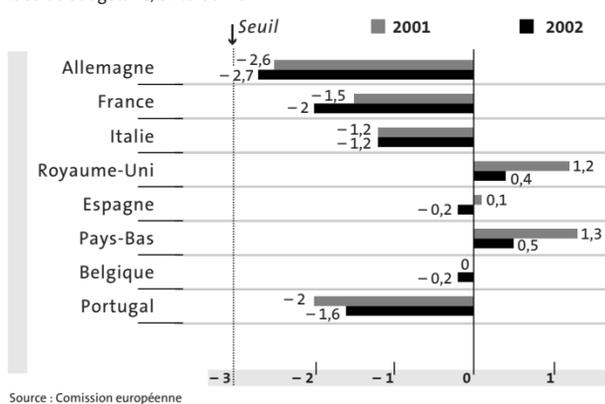
étape prévue par les textes avant le carton rouge, lorsque la barre des 3 % est franchie. « A partir de 3 %, il faut entamer la procédure de déficit excessif sans aucune restriction. Mais sur la base de nos données, même avec une croissance de 0,7 %, l'Allemagne ne dépassera pas les 3 % ».

Pourtant, le commissaire estime qu'il doit agir. Il en va de la crédibilité du système. « Si nous n'émettons pas d'avertissement aujourd'hui, le système préventif ne sera jamais appliqué. Cela ferait un précédent, qui ferait disparaître la partie préventive du pacte », s'inquiète M. Solbes. Il se défend d'affoler les marchés financiers. « Ce qui devrait être surprenant du point de vue des marchés, c'est que la Commission n'agisse pas ». Et de préciser que « les Allemands devraient comprendre que même pour eux, il est essentiel de voir que le système fonctionne et s'applique de façon équitable ».

Pendant des jours, le commissaire espagnol a tenté de convaincre le ministre allemand des finances, Hans Eichel, d'accepter lui-même la réprimande. En vain, jusqu'à présent. Le timing est mauvais, avec une Allemagne en campagne électorale. « Est-ce que la Commission ne doit pas avancer pendant les périodes électorales ? Si on avance cette thèse, alors

## DÉFICITS ET EXCÉDENTS

Le solde budgétaire, en % du PIB



Source : Commission européenne

on est perdu », affirme-t-il.

Pourtant M. Solbes veut éviter un affrontement avec les ministres des finances des Quinze, qui doivent approuver le 12 février la réprimande de la Commission. La remontrance faite début 2001 à l'Irlande sur son inflation excessive, dans une procédure un peu différente, a laissé des mauvais souvenirs auprès des grands argentiers, qui la jugent pres-

que tous a posteriori peu justifiée. L'Allemagne cherche le soutien des Britanniques, qui, bien que hors de l'euro, ont voix au chapitre et n'aiment pas les contraintes du pacte de stabilité et de croissance, mais aussi de Paris. « Le pire serait que l'on donne l'impression que le système n'est pas géré ou que cela donne lieu à des confrontations énormes », s'inquiète M. Solbes, qui rappelle que « la Com-

mission ne fait rien d'autre que d'appliquer les décisions des chefs d'Etat et de gouvernement ».

Il veille à ménager M. Eichel. « Si les Allemands sont proches de 3 %, c'est la conséquence du ralentissement économique, et il n'y a personne à critiquer », explique-t-il. M. Solbes fait comme si la politique budgétaire de M. Eichel était déconnectée de la politique économique du gouvernement Schröder, qui a arrêté de faire des réformes depuis un an. « Dans les grandes orientations de politique économique, nous avons beaucoup insisté sur le fait que l'Allemagne fasse les réformes nécessaires pour augmenter ses capacités de croissance. Cela concerne le marché du travail, la concurrence », concède-t-il.

## EXCÈS D'OPTIMISME

Les recommandations semblent anodines. « Nous recommandons aux Allemands de faire une surveillance budgétaire plus forte », indique le commissaire. Mais cet appel n'est pas innocent alors que Berlin pêche depuis des mois par excès d'optimisme. « Quand nous sommes sortis cette automne avec nos prévisions de croissance de 0,7 % pour 2002, on a été accusé d'être trop pessimiste. Les Allemands ont dit 1,25 %. Quelques mois plus tard, ils ont accepté la prévision de 0,75 % », rappelle M. Solbes, qui appelle à faire des économies : « Si la croissance allemande est plus élevée que prévue, il faudra faire un effort plus important pour réduire les déficits ; si elle est plus faible, il faudra adopter les mesures nécessaires pour ne pas dépasser les 3 % ».

L'enjeu reste d'arriver à l'équilibre budgétaire en 2004, comme prévu. « Il faut voir l'impact de la réforme fiscale [de 2003] sur les déficits et ne pas retarder l'atteinte de l'équilibre », demande M. Solbes, qui défend vivement le pacte de stabilité. « Le pacte n'est pas rigide, il est utile, il est bien dessiné, mais un élément essentiel du pacte est d'arriver à l'équilibre ou l'excédent budgétaire. Les pays qui ont

aujourd'hui des difficultés sont ceux qui ne sont pas parvenus à un surplus avant le ralentissement économique », reproche-t-il à l'Allemagne.

Est-ce une revanche pour l'ancien ministre des finances espagnol, un de ces pays que les Allemands qualifiaient de manière un peu condescendante de « club med », à l'encontre desquels le pacte avait été prévu ?

## Réserves sur le scénario français

Pedro Solbes, commissaire européen aux affaires économiques et financières, ne croit pas aux prévisions optimistes de la France. « Le document sur le scénario prudent [qui prévoit 2,5 % de croissance en 2003-2005] est valable, l'autre scénario est un peu excessif [3 % de croissance prévue] car il ne correspond pas à la croissance historique de la France », explique-t-il.

Le scénario optimiste, présenté par le gouvernement français, prévoit un équilibre budgétaire en 2004, le scénario prudent en 2005 seulement. Mais pour M. Solbes, « il faut faire tous les efforts pour arriver à l'équilibre en 2004, c'est essentiel ». A côté de l'Allemagne, le Portugal devait aussi recevoir un « avertissement préventif », parce que son déficit budgétaire a été en 2001 de 2,2 % du produit intérieur brut contre 1,1 % annoncé. Le budget est à court terme très sensible au ralentissement économique et Bruxelles appelle à des réformes.

« Je n'ai jamais aimé l'expression Club Med, nous avons adopté un système en commun, et en tant que commissaire, même commissaire espagnol, je dois l'appliquer de façon équitable pour tout le monde », et d'ajouter en riant : « Il n'est pas nécessaire que je raconte les histoires avec Tietmeyer [l'ancien président de la Bundesbank] il y a des années, on pourrait dire des bêtises ».

Arnaud Leparmentier

## Une procédure embarrassante en début de campagne électorale

### FRANCFORT

de notre correspondant

Les dirigeants allemands font le gros dos. Tout le monde hésite à commenter officiellement la procédure lancée par Bruxelles pour mettre en garde l'Allemagne contre son dérapage budgétaire. Même si l'on souligne à Berlin « ne pas être en opposition avec la Commission sur le plan budgétaire », la procédure bruxelloise arrive à un moment délicat pour le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, à l'orée de la campagne pour les élections législatives de septembre.

L'Allemagne n'apprécie pas de faire figure de mauvais élève de la classe euro. Un comble

pour le pays qui avait initié le pacte de stabilité et de croissance de 1996. Six ans après, la première puissance économique de l'Union se désolait d'être « malheureusement, le problème principal » de l'Europe, selon un éditorial récent du quotidien des affaires *Handelsblatt*.

Le ministre des finances, Hans Eichel, a construit sa réputation sur le programme d'austérité lancé dans la première année de la législature, en juin 1999. Pour limiter la casse cette année, il a accéléré certaines privatisations, afin d'accroître les recettes pour le budget 2002. Il se défend en estimant que la hausse du déficit est due à des causes conjoncturelles.

Plus sensible que ses voisins au ralentisse-

ment américain, l'Allemagne a connu fin 2001 un début de récession qui suscite un manque à gagner fiscal inattendu et une montée du chômage. Mais cette explication ne contente pas l'opposition, qui a beau jeu de dénoncer la politique du gouvernement. Elle a d'ailleurs été relativisée par le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, pourtant considéré comme un proche de M. Eichel : « La faiblesse de la conjoncture mondiale n'est pas la seule raison [du dérapage]. Le déficit (...) des comptes publics allemands a surtout des causes structurelles », a-t-il affirmé mardi 29 janvier à Francfort.

Philippe Ricard

## Les difficultés paradoxales du « bon élève » portugais

Après des années de forte croissance, une plus grande maîtrise des salaires et des dépenses publiques s'impose

### LISBONNE

de notre envoyé spécial

Le « bon élève de l'Europe » est-il subitement devenu un des cancre de l'Union ? L'aide importante apportée par Bruxelles au Portugal (14 milliards d'euros depuis 1996 et près de 40 milliards depuis l'adhésion en 1986) a pourtant permis au pays de rattraper une grande partie de son retard économique (56 % de la moyenne européenne du PIB à son entrée dans l'Union, contre 75 % aujourd'hui), avec jusqu'ici un constant concert de louanges. Mais la Commission a décidé d'adresser officiellement un avertissement au Portugal concernant son déficit budgétaire qui a doublé par rapport aux prévisions pour atteindre 2,2 % du PIB (110 milliards d'euros en 2001). La menace qui planait depuis plusieurs semaines a jeté un certain trouble à Lisbonne.

Les principaux indices de l'année 2001 sont peu favorables. Outre le déficit budgétaire, celui de la balance des paiements atteint près de 8 % du PIB, l'inflation se situe à 4,4 % (le double de la moyenne de la zone euro), alors que les hausses des salaires ont atteint 5,5 %. Qui plus est, la productivité du Portugal est la plus faible de l'Union (la moitié de la moyenne européenne), avec le taux de travailleurs non qualifiés le plus important. L'éventail des salaires est

de loin le plus large d'Europe : selon une étude de la Commission, l'échelle va de 1 à 9 au Portugal, contre 1 à 4 dans le reste de l'Union, en ne tenant pas compte des 20 % aux extrêmes. Et la Banque centrale du Portugal prévoit pour 2002 « une nouvelle décélération de l'activité économique, avec une croissance du PIB dans la fourchette de 1 % à 1,75 %, et une légère augmentation du chômage ». L'évolution de l'économie portugaise, indique-t-elle, « devra conduire à une augmentation du taux d'épargne des particuliers et à une diminution du déficit de la balance des paiements ».

La situation n'est cependant pas dramatique : le taux de chômage est l'un des plus bas d'Europe (4 %), et les recettes du tourisme (qui représente une rentrée à peu près équivalente à celle des fonds communautaires, ou des transferts de fonds des

émigrants, soit environ 3 % du PIB) ont connu une hausse de 6,2 % en 2001. Le taux de croissance de 1,7 % se situe certes en nette baisse par rapport à l'année précédente (3,5 % en 2000), mais il est encore largement dans la moyenne européenne. Enfin, même si le taux d'endettement des ménages et des entreprises (93 %, contre 18,5 % il y a dix ans !) est important, la dette publique ne dépasse pas 53 % du PIB, l'un des taux les plus bas de l'Union.

Restreints budgétaires

### RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Dans un article publié le 21 janvier 2002 par le quotidien *O Publico*, le ministre des finances, Guilherme d'Oliveira Martins, résumait la situation en citant Pierre Mendès France lorsqu'il dirigeait le conseil des ministres français en 1953 : « les questions qui se posent au pays sont graves sans aucun doute, mais sont simples ». Le

ministre portugais ébauchait ensuite une liste des priorités : « La construction de l'Union européenne, spécialement en ce qui concerne les obligations que nous devons assumer collectivement comme celles liées à la politique extérieure et de sécurité, à la consolidation des finances publiques dans une logique à moyen et long terme de stabilité budgétaire, ainsi que les réformes de l'administration publique (...) de l'éducation et de la santé ».

Le gouverneur de la banque centrale, Vitor Constancio, a déploré publiquement au début de l'année que le gouvernement n'ait pas imposé des restrictions budgétaires en période de forte croissance : « Malheureusement, notre politique budgétaire n'a pas suivi ce modèle, et nous devons procéder maintenant à un ajustement. D'autant plus que l'objectif d'un équilibre budgétaire en 2004 en partant du déficit actuel est un objectif très exigeant. De la maîtrise salariale à la maîtrise des dépenses dans les services publics, il va falloir tout faire ».

En privé, un haut responsable estime même que « depuis 1998, la politique budgétaire du pays est dans l'erreur, alors que nous devrions maintenant être pratiquement à l'équilibre ». Aujourd'hui, l'explosion de la masse salariale dans la fonction publique fait qu'elle représente dorénavant 15 % du PIB, le pourcentage le plus élevé de la zone euro.

« Il ne s'agit cependant pas d'une situation catastrophique, conclut un économiste, car la population est satisfaite des bienfaits de l'adhésion à l'Europe et consciente qu'une nécessaire rigueur ne les fera pas fondre. Mais le Portugal a besoin de changer de vitesse et il est certain que la démission du premier ministre et l'incertitude sur l'issue des prochaines élections législatives n'aident pour le moment pas à clarifier l'avenir. » « Et cela d'autant plus, ajoute-t-il, qu'il faut que le pays se remette dans le bon sens avant l'arrivée des pays d'Europe de l'Est dans l'Union, et la diminution progressive des fonds structurels qui en découlera ».

D. H.-G.

Denis Hautin-Guiraut

## ÉCHOS

■ **FONCTIONNAIRES** : Un lobbyiste a été embauché par le gouvernement néerlandais pour favoriser le recrutement et la promotion de hauts-fonctionnaires dans les institutions européennes. La Haye juge que le récent remaniement des directions générales de la Commission a été défavorable aux Néerlandais. Les jeunes fonctionnaires néerlandais semblent toutefois peu intéressés par une carrière européenne et redoutent les barrières linguistiques.

■ **AMENDE** : La Commission devrait décider de réduire l'amende infligée aux Pays-Bas pour leur gestion de l'argent du Fonds social européen. Dans un premier temps, Bruxelles avait exigé un remboursement de 203 millions d'euros. Elle a indiqué que cette somme serait revue à la baisse. Elle reproche aux Pays-Bas d'avoir détourné une partie de ces Fonds, destinés notamment à l'emploi, de leurs objectifs, en soutenant 45 projets qui ne répondaient pas aux critères.

■ **EMPLOI** : Sur les 77 millions de personnes inactives dans l'Union, 12,8 (soit un sixième environ) aimeraient avoir un emploi. Ces chiffres ressortent d'une étude d'Eurostat et figurent dans un texte de la Commission qui évalue les résultats du Sommet de Lisbonne, au cours duquel les Quinze avaient indiqué que 70 % de la population de l'Union devraient être au travail en 2010. C'est en Belgique, en Espagne, en Italie et au Luxembourg que l'on trouve le plus d'inactifs peu intéressés à un emploi.

■ **INDUSTRIE** : General Electric, l'un des plus grands conglomérats industriels du monde, a décidé d'installer un quartier général à Bruxelles. Cet empire industriel a entamé une campagne de charme pour reconquérir le marché des Quinze. En 2000, la Commission s'était opposée à la reprise de Honeywell International par General Electric.

■ **ARMEMENT** : L'Allemagne a vendu à la Pologne 128 chars Leopard-2 et 23 avions de combat Mig-29, pour un montant évalué respectivement à 25 et à 33 millions d'euros.

## Viktor, de Kiev à Lisbonne, pour un travail « dur mais rentable »

### LISBONNE

de notre envoyé spécial

Viktor est arrivé à Lisbonne il y a tout juste quinze mois, « après cinq jours de voyage dans une camionnette aux côtés de quinze autres personnes ». La cinquantaine robuste et le portugalais encore hésitant, il vient faire soigner ses genoux douloureux dans l'unité mobile de Médecins du monde, gérée chaque soir sur une place de la capitale. Il « travaille à la construction d'un immeuble, avec la dizaine d'amis qui partagent l'appartement ». Tous sont ukrainiens. Une population immigrée – bien venue dans un pays qui était jusqu'ici plus habitué à exporter sa propre main-d'œuvre – que l'on retrouve depuis deux ans dans les exploitations agricoles du nord du pays, ou sur les grands chantiers comme celui du barrage d'Aquelva, à la frontière espagnole.

Les chiffres sont éloquentes : en 2001, le Portugal – qui compte 10 millions d'habitants – a octroyé près de 130 000 permis de séjour temporaire d'un an, dans le cadre d'une loi sur la régularisation des immigrants illégaux. Une autorisation renouvelable, sur présentation d'un contrat de travail. De ce total, 47 000 sont originaires d'Ukraine, et environ 25 000 d'autres pays de l'Est (principalement

de Moldavie, de Roumanie et de Russie). Par comparaison, moins de 25 000 Brésiliens ont été régularisés au cours de cette même période. Ces chiffres officiels ne tiennent évidemment pas compte des clandestins qui, selon les estimations les plus courantes, seraient environ 60 000. « Il y a une euphorie réelle concernant ces nouveaux immigrants », assure Elisa Viaz, qui coordonne le centre d'information et d'aide aux immigrés, car ils ont souvent un bon niveau d'études et sont travailleurs ».

### PERMIS DE SÉJOUR TEMPORAIRE

Trois hebdomadaires, tous rédigés en russe et disponibles dans les kiosques à journaux des grandes villes du pays, ont même fleuri ces derniers mois avec un tirage global qui dépasse les 40 000 exemplaires. L'Eglise catholique portugaise a aussi mis à disposition des orthodoxes une église pour accueillir les fidèles. Mais l'« Eldorado » espéré a son revers. Les candidats au départ doivent payer aux mafias de l'Est (dont 25 membres supposés font en ce moment l'objet d'un procès près de Lisbonne) environ 1 300 euros pour arriver dans une capitale où leur salaire dépasse rarement 15 euros par jour, et est largement inférieur dans les exploitations agricoles de l'intérieur du pays.

« En fait, assure un observateur, avec cette immigration nouvelle, le Portugal tente de perpétuer son modèle de développement avec des salaires très bas, principalement dans la construction et le textile. » Et ce recours à la main-d'œuvre étrangère (dont le nombre a plus que doublé en dix ans) ne semble pas près de se terminer. « Pour l'année 2002, explique Elisa Viaz, le ministère du travail a estimé dans une étude récente que le pays avait besoin de 22 000 immigrants supplémentaires. De nouveaux permis de séjour temporaire vont donc être délivrés au cours du premier trimestre ».

Une situation qui inquiète les différentes associations qui travaillent sur ce sujet. « Il y a seulement un ou deux ans, assure Ana Fantasia, de Médecins du monde, on ne trouvait pas ces nouveaux immigrants dans la rue. Mais les difficultés économiques récentes les touchent évidemment en priorité, et les plongent dans une précarité de plus en plus grande. » Viktor, lui, vient de changer d'employeur mais n'est pas inquiet : « Tant que je serai en bonne santé, je continuerai à travailler ici. C'est dur mais rentable. » A tel point qu'il a fait, le mois dernier, venir – illégalement – son fils pour l'aider.

# FRANCE

## PRÉSIDENTIELLE

Avant la publication des chiffres de la **DÉLINQUANCE** en 2001, en forte hausse, et le vote de la loi sur la présomption d'innocence, mardi 29 janvier à l'Assemblée, l'opposition croit avoir trou-

vé une fenêtre de tir idéale pour attaquer Lionel Jospin. *Le Monde* a demandé à **11 CANDIDATS** à l'élection présidentielle de se prononcer sur **TROIS POINTS-CLÉS** du débat : majorité pénale,

centres d'éducation fermés, et mise sous tutelle des prestations familiales. La droite comme la gauche, considérant la **GRAVITÉ** de la situation, s'apprentent à en faire un thème central des cou-

campagnes électorales à venir. Pour Maurice Leroy, député (UDF) de Loir-et-Cher, « *la droite et la gauche doivent parvenir à un **CONSENSUS NATIONAL** pour régler le problème* ».

# Pour l'opposition, l'insécurité est la meilleure arme anti-Jospin

La publication des chiffres de la délinquance en 2001 et le vote de la loi sur la présomption d'innocence ont offert à la droite l'occasion de fustiger l'« échec » du gouvernement. Réplique du premier ministre, à l'Assemblée : « Il est irresponsable de faire de l'insécurité un objet de polémique »

**A QUATRE-VINGTS JOURS** du premier tour de l'élection présidentielle, la droite tient son slogan : « *Jospin, c'est l'échec !* » Les parlementaires de l'opposition l'ont conjugué sur tous les tons, mardi 29 janvier, au lendemain de la publication des chiffres de la délinquance (*Le Monde* du 29 janvier) révélant pour l'année 2001 une progression des faits constatés de 7,69 % par rapport à 2000. La traditionnelle séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, suivie du vote solennel du projet de loi complétant la loi de présomption d'innocence, a permis aux députés de l'opposition de mettre en scène une attaque en règle de la politique de sécurité du gouvernement.

« *Jospin ne gère plus les affaires, faites-le savoir !* », avait conseillé Jacques Chirac à ses interlocuteurs, lors du week-end de travail à l'Élysée. Le message a été reçu, et ce n'est pas un hasard si c'est le fidèle Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée, qui a asséné les coups les plus rudes. « *Nous n'avons cessé de réclamer une modification de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance juvénile pour permettre à la police et à la gendarmerie d'interpeller plus facilement un certain nombre de jeunes,*

*pour leur permettre de les retenir à la disposition de la justice. On nous a répondu : "Circulez, il n'y a rien à voir" », a martelé le député de l'Eure, avant de cibler le premier ministre. « On voit très clairement, aujourd'hui, que, dans le domaine de l'insécurité, Jospin s'est planté, a-t-il fustigé. Il s'est planté parce qu'il est irresponsable. Dans son palais, il ne voit pas la réalité, il n'entend pas les Français. Il vit sur sa planète socialiste où tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Il est mauvais, il est hors course. »*

Dans ce scénario soigneusement préparé pour souder la droite derrière le président de la République, Jean-Pierre Raffarin (DL) avait donné le ton, mardi matin, sur Europe 1, en estimant que « *l'explosion de l'insécurité est l'échec imparadmissible de Lionel Jospin* ». Selon le sénateur de la Vienne, le candidat « *probable* » du Parti socialiste « *n'a pas pris conscience du problème* ». Une version édulcorée de l'« *irresponsabilité* » de M. Jospin clamée par M. Debré. Après les ténors, il ne restait plus qu'à faire donner les habitués détracteurs de l'« *incurie gouvernementale en matière de lutte contre la délinquance* », Claude Goasguen en tête : « *Le gouvernement a raté sa politique de sécurité* », a asséné le dépu-

té (DL) de Paris dans les couloirs de l'hémicycle.

Dernier acte de la pièce, les questions au gouvernement. Les trois familles de l'opposition (DL, le RPR et l'UDF) se sont réparti, mardi, les interventions : à Dominique Dord (DL, Savoie) la politique de la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, « *menacée de liquidation pour cause de laxisme avec prétention et récidive* » ; à Pierre Albertini (UDF, Seine-Maritime) l'aveuglement de la gauche, « *qui a refusé toutes nos propositions* » ; à Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes), les formules incantatoires – « *La délinquance a quasiment*

*explosé (...), les Français ont peur (...), aucune parcelle de notre territoire n'est désormais épargnée.* »

Après l'exposé des griefs, M. Jospin a saisi, comme il en a l'habitude, l'occasion de cette tribune télévisée pour défendre l'action de son gouvernement. Moins d'une heure auparavant, il avait rodé son discours en s'exprimant sur France 3, qui retransmet la séance des questions au gouvernement. Devant les députés, le premier ministre a d'abord reconnu la forte hausse d'une violence « *inacceptable* ». Il a également rappelé que les 4 millions d'infractions répertoriées en 2001 dépassaient « *légère-*

*ment le précédent pic, qui datait de 1994* », histoire de renvoyer l'opposition à son passé. Il s'est fondé, ensuite, sur le rapport, que lui ont remis, mercredi 23 janvier, Christophe Caresche (PS, Paris) et Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), pour évoquer le « *caractère sommaire et imparfait des statistiques de la délinquance* ».

### « SANCTION APPROPRIÉE »

Sous les exclamations des députés de droite, le premier ministre a énuméré les causes de la violence : « *la perte des repères de la morale civique, le déficit de l'autorité parentale, la destruction sociale héritée de décennies de chômage* ». M. Jospin a toutefois reconnu que ces « *explications* » ne constituaient pas des « *justifications* ». Pour dissiper le soupçon d'« *angélisme de la gauche* », il a mis en avant les mesures prises depuis le début de la législature : « *Les effectifs des forces de sécurité ont été fortement accrus avec 6 000 policiers supplémentaires, 20 000 adjoints de sécurité et 1 700 gendarmes. Nous avons mis en place la police de proximité (...) et engagé résolument la lutte contre la délinquance des mineurs. Je rappelle que les premiers outils mis en place dans ce domaine – centres d'éducation ren-*

*forcée, centres de placement immédiat – l'ont été par nous.* »

Symbole du recentrage du PS en ce domaine, le premier ministre a répété « *que chaque acte délictueux [devait] recevoir une sanction appropriée* ». Il a, ensuite, défini ce qui pourrait être le programme du futur candidat à la présidentielle : « *Autorité, fermeté, rappel des valeurs républicaines, pédagogie de la responsabilité et de la sanction dans une lutte globale contre les causes sociales et économiques de l'insécurité, telle est notre approche.* » Le regard tourné vers les députés de l'opposition, M. Jospin a conclu son intervention par une remontrance à l'adresse de ses contradicteurs : « *Il est normal que l'insécurité soit le sujet d'un débat. Il est irresponsable d'en faire l'objet d'une polémique. Ni votre bilan ni vos propositions ne le justifient.* »

« *Piètre répartie* », ont commenté, à la sortie, les élus de l'opposition. « *La gauche a un problème avec la sanction, ce n'est pas moi qui le dis, c'est Julien Dray [PS, Essonne], dans son rapport d'évaluation de la loi sur la présomption d'innocence et nous saurons le rappeler* », a prévenu Jean-Antoine Léonet (UDF, Alpes-Maritimes).

Elie Barth

## André Vallini (PS) sonne la charge contre les « sauvageons »

**SÉCURITÉ**, emploi et... sauvagesons, telle est la devise d'André Vallini. A quelques mois des élections présidentielle et législatives, le député socialiste a décidé de conjuguer les deux priorités du gouvernement de Lionel Jospin avec le mot fétiche de Jean-Pierre Chevènement – « *sauvageons* » –, qui avait fait couler beaucoup d'encre lorsque l'ancien ministre de l'intérieur l'avait employé, dès le printemps 1998, pour désigner les jeunes délinquants.

Lundi 4 février, M. Vallini, président du conseil général de l'Isère, va annoncer le lancement de 150 emplois-jeunes pour la sécurité dans les collèges. « *Ils feront de la prévention et de la médiation dans la cour de récréation ; ils seront aux abords des collèges pour lutter contre le racket et dans les cars de ramassage scolaire pour gérer les conflits* », explique le parlementaire, chargé, comme une dizaine de ses collègues, de donner la réplique à la droite au Palais-Bourbon.

Le dispositif a été engagé en avril 2001, au lendemain de l'élection de M. Vallini à la présidence du conseil général. « *Les jeunes ont suivi une formation d'un mois. Ils ne sont pas armés, bien sûr. En cas de problème, à eux d'alerter les collègues ou les forces de l'ordre* », explique le député. « *Les parents sont demandeurs, l'initiative repose sur le volontariat des directeurs de collège. Les électeurs veulent des mesures concrètes, préventives et répressives. Nous leur proposons les deux* », explique le porte-parole du groupe PS sur la proposition de loi retouchant la présomption d'innocence, votée mardi 29 janvier.

Le député jospiniste souhaite également le « *rétablissement des internats de collège dès la classe de sixième* ». « *Il faut en construire partout ! C'est mieux pour les jeunes quand ils vivent dans un quartier difficile ou qu'ils ne sont pas suivis par leur famille. La prison est la pire des solutions. Le taux de récidive est de 80 %, contre 20 % à la sortie des centres d'éducation renforcée.* » Sans complexes, le député affirme : « *Sur le terrain, j'utilise le mot "sauvageons"* ». Pas encore dans l'hémicycle de l'Assemblée.

Clarisse Fabre

## Délinquance des mineurs : les propositions des candidats à l'Élysée

*LE MONDE* a demandé aux candidats à l'élection présidentielle de répondre à trois questions : Faut-il abaisser l'âge de la majorité pénale ? Pour les plus durs, faut-il prévoir des lieux fermés ? Doit-on supprimer, dans certains cas, les allocations familiales ?

► **François Bayrou (UDF) : « 10 000 places dans des établissements spéciaux ».** Il est urgent de rendre possible une mesure de placement, voire d'enfermement dans des établissements spéciaux pour les mineurs de 16 ans aujourd'hui à l'abri de toute incarcération. Des internats éducatifs renforcés doivent être disponibles pour les très jeunes qui s'enfoncent dans la délinquance et la récidive. Il y a des mineurs qui sont un danger pour eux-mêmes et pour la société. Il faut les protéger d'eux-mêmes et protéger la société. J'estime le nombre de places à créer, soit dans des établissements spéciaux, soit dans des internats renforcés, à 10 000. En revanche, je ne suis pas favorable à la suppression des allocations familiales, mais à leur suspension avec une mesure d'accompagnement des parents, si on le peut, pour les aider à remplir leur rôle d'éducateurs.

► **Olivier Besancenot (LCR) : « privilégier l'éducatif ».** Dans le débat sur l'ordonnance de 1945, nous ne voulons pas bouger d'un iota. Il faut privilégier l'éducatif par rapport au répressif. Penser qu'une génération de 13 ans serait déjà une génération perdue est une preuve de pessimisme, à l'image de l'actuelle société libérale. Les jeunes les plus durs le deviennent souvent parce qu'ils croissent dans des cités dortoirs, des zones abandonnées des services publics. Ce n'est pas l'insécurité qui fait partir ces services ; c'est la fermeture des écoles, des hôpitaux et des bureaux de poste qui crée des zones d'insécurité totale. Nous sommes contre la suppression des allocations familiales. Prendre en otage des familles entières déjà victimes de la misère serait indécent.

► **Jean-Pierre Chevènement (MDC) : « créer des centres de placement fermés ».** Aujourd'hui, des multirécidivistes bénéficient d'une totale impunité. Il faut revoir profondément les centres d'éducation renforcée et les centres de placement, qui ne remplissent pas leur objet. Il faut constituer des centres de placement fermés, comme je l'avais proposé en 1999. Si la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ne peut pas remplir cette fonc-

tion, je propose que ces centres de retenue soient placés sous la double tutelle de l'administration pénitentiaire et de la PJJ. Si l'on n'est pas capable de mettre en place un système pour les mineurs multirécidivistes, on ne pourra pas écarter une mise en détention. Je me réserve de revoir cette question à la lumière de l'expérience. La suspension des allocations familiales est déjà prévue par la loi en cas de grave défaillance. Le vrai problème est celui de la responsabilité des parents, mais aussi celui d'une politique familiale, qui devrait être beaucoup plus active, et celui du respect des droits de l'enfant.

► **Jacques Chirac (RPR) : « développer les unités éducatives renforcées ».** Dans son discours sur la sécurité, à Dreux, le 25 janvier 2001, le chef de l'Etat avait déclaré qu'il n'était « *pas favorable à des sanctions financières automatiques décidées par l'administration* », mais plutôt à « *des procédures d'avertissement familial qui devraient pouvoir être mises en œuvre par le juge des enfants lorsqu'apparaît une carence flagrante de l'autorité parentale. Les parents devraient alors souscrire une série d'engagements dont le non-respect pourrait donner lieu à une amende infligée par le juge* ». Il se pronon-

## « La suspension des allocations familiales est déjà prévue par la loi en cas de grave défaillance »

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

çait pour le développement des « *unités éducatives renforcées* » créées en 1996. Le 14 juillet 2001, il a de nouveau évoqué les problèmes de sécurité. La modification de l'ordonnance de 1945 et la suppression des allocations familiales font débat au sein du RPR, et aucune réforme précise n'est inscrite dans son projet.

► **Robert Hue (PCF) :** réponse non parvenue.

► **Arlette Laguiller (LO) : « une démagogie cynique ».** La droite ne connaît que la répression. La suppression des allocations familiales est une démagogie cynique, car elle toucherait les foyers les plus

pauvres où les parents ont le moins d'autorité. Les politiciens de droite veulent réinventer, sous un autre nom, les maisons de correction. Tous ceux qui y sont passés n'ont pas eu l'intelligence de devenir un écrivain comme Auguste Le Breton, mais lui ne disait pas que ces prisons servaient à quelque chose. La délinquance est le problème d'une société basée sur l'argent, qui valorise la réussite sociale, l'individualisme, voire l'âpreté au gain. Ce problème est insoluble dans une société d'où ont disparu les grands partis ouvriers qui ont défendu le sens de la collectivité dans les quartiers populaires.

► **Jean-Marie Le Pen (FN) : « abaisser la majorité pénale à 10 ans ».** Je suis pour l'abaissement de la majorité pénale à 10 ans, puisqu'on a des faits criminels commis par des jeunes de cet âge. Il convient d'impliquer directement les familles et de réserver des traitements d'Etat aux enfants sans famille ou dont les familles sont indignes d'assumer leurs responsabilités, c'est-à-dire les mettre dans des établissements spécialisés. Il faut soustraire les jeunes délinquants au milieu dans lequel ils sont amenés à agir de façon délictuelle. Je suis pour la création d'établissements spécialisés pour les jeunes. Il faut supprimer les allocations familiales aux parents qui ne remplissent pas leurs obligations parentales et attribuer celles-ci aux établissements.

► **Alain Madelin (DL) : « la détention provisoire dès 13 ans ».** Il faut revoir l'ordonnance de 1945 pour permettre la détention provisoire et la comparution immédiate des jeunes délinquants entre 13 et 16 ans et le placement immédiat des mineurs de 13 ans dans des centres spécialisés. Dans le cadre de la création d'une large palette d'établissements spécialisés allant d'unités en milieu carcéral à des centres éducatifs renforcés, en passant par des centres de placement immédiat plus ou moins ouverts en fonction de l'âge ou de la gravité des faits reprochés et de la situation des mineurs. Il faut élargir les dispositifs existants, tant pour la mise sous tutelle des prestations familiales que pour l'engagement de la responsabilité des parents.

► **Noël Mamère (Verts) : « 10 000 éducateurs de plus ».** Je suis opposé aux trois pistes développées à droite comme à gauche pour lutter contre la délinquance des mineurs. La France compte

200 policiers pour 10 éducateurs. Le problème est dans la répartition des effectifs policiers et la redéfinition de leurs tâches selon deux directions : proximité et police judiciaire. On criminalise la pauvreté au lieu de créer une médiation pénale. Il faut redonner vitalité aux contrats locaux de sécurité, ce qui permettrait en outre de désengorger les tribunaux, devenus des machines à produire des délin-

## « Il faut revoir l'ordonnance de 1945 et élargir les dispositifs existants »

ALAIN MADELIN

quants. Les Verts prônent la justice de réparation et une véritable application des travaux d'intérêt général. Je propose le recrutement de 10 000 éducateurs formés.

► **Bruno Mégret (MNR) : « la suppression des allocations familiales ».** Il faut punir les délits commis par les mineurs et abaisser la responsabilité parentale à 10 ans. Il n'est pas question de les mettre en prison, mais dans des maisons de correction, d'éducation surveillée et de prévoir un régime adapté à leur jeune âge. Si les parents ne sont plus capables d'établir des repères et des bornes, c'est à l'Etat de le faire et cela passe par la suppression des allocations familiales.

► **PS : « aider à l'exercice de la parentalité ».** Dans son programme 2002-2012, le Parti socialiste ne se prononce ni sur l'âge de la responsabilité pénale ni sur l'ordonnance de 1945. Il est opposé à la mise sous tutelle des allocations familiales, estimant que les « *parents défaillants* » peuvent déjà « *être sanctionnés en cas de manquement grave à leur rôle* ». Pour les mineurs délinquants, il propose de doubler les places d'hébergement, en les portant à 2 000, dans des « *structures pour mineurs* ». En ce qui concerne les mineurs « *pour lesquels des mesures d'urgence s'imposent* », il se prononce pour un doublement des places dans les centres de placement immédiat et les centres éducatifs renforcés.

Propos recueillis par le service France

### TROIS QUESTIONS À ... MAURICE LEROY

**1 Les statistiques les plus récentes font apparaître une augmentation de la délinquance dans les zones rurales. Vous êtes maire d'une petite commune et député (UDF) de Loir-et-Cher. Comment la ressentez-vous sur le terrain ?**

Il ne faut rien exagérer, les campagnes de France ne sont pas devenues de petits Chicago. Cela dit, dans ma circonscription de Vendôme, je note une recrudescence des vols dans les voitures et les maisons. Ces actes sont d'autant plus mal vécus par la population que la plupart des habitants avaient pour habitude de ne pas fermer leur voiture à clé. S'agit-il pour autant d'insécurité ? Je ne le crois pas, plutôt d'un sentiment d'insécurité redoublé par le témoignage des enfants et des petits-enfants des villageois qui racontent leur galère à Paris ou en banlieue, quand ils sont de retour, le week-end. Du coup, les anciens ne parlent que de cela.

**2 Ce serait donc plus un phénomène de contagion qu'une insécurité véritable ?**

Oui. A cela s'ajoute, depuis quelques années, l'arrivée d'une nouvelle population contrainte de quitter la ville pour des raisons économiques. La présence de ces gens qui rencontrent des problèmes jusqu'alors inconnus des campagnes contribue, sans qu'ils y soient pour rien, à alourdir le climat. Une insécurité de type social vient s'agréger à la précédente. Il y a une dizaine d'années, le méchoui organisé pour financer le petit club de foot était l'occasion de réjouissances conviviales. Aujourd'hui, les dirigeants, de peur d'être la cible de bandes, font garder leurs stands par des chiens.

**3 La droite a-t-elle raison d'attaquer Jospin sur le thème de l'insécurité ?**

Cela ne sert à rien de cogner sur Jospin comme des dingues. Dans l'esprit des électeurs, la droite comme la gauche ont échoué sur ce terrain. Désormais, les Français attendent des actes qui restaurent l'Etat républicain. Cela dit, je me réjouis que la gauche découvre à son tour les vertus d'un discours sans ambiguïté sur cette question. Mais la solution passera par un consensus national entre toutes les forces politiques. Les divisions et les surenchères font le jeu de Le Pen. Dans ce domaine, il sera toujours meilleur que nous.

Propos recueillis par Philippe Ridet

## Lionel Jospin : « Nous avons beaucoup aidé le président de la République »

Interrogé mardi 30 janvier sur France 3, le premier ministre s'est félicité d'avoir pu « conduire [sa] politique ». Un regret toutefois : les chiffres de l'insécurité

« JE SUIS ravi d'être là parce que, bientôt, je serai un ancien premier ministre... » Deux jours après son discours à la Mutualité, Lionel Jospin a continué, mardi 29 janvier, au cours des quinze minutes d'un entretien dans les salons du président de l'Assemblée nationale, à l'Hôtel de Lassay, et retransmis sur France 3, à naviguer dans son « entre-deux », et montré que le papillon-candidat continuait à s'extraire, lentement, de sa chrysalide de premier ministre. A nouveau, il a mêlé ses mots de campagne – « plaisir », « gourmandise » – à ceux de greffier du gouvernement – « fierté ». Et rappelé à nouveau implicitement que si une nouvelle cohabitation venait à s'installer, ce serait pour lui, en tant que président de la République, sinon rien.

A France 3, la semaine dernière, on n'en revenait pas que le premier ministre ait accepté l'invitation de Fernand Tavarès, qui interroge chaque semaine députés et sénateurs. Du coup, le journaliste avait prévenu l'Elysée qu'il allait recevoir Lionel Jospin, poser une question sur la cohabitation, et invité... M. Chirac. L'Elysée a trouvé l'invitation saugrenue et n'a pas donné suite. Matignon, en revanche, a vu là une belle occasion, avant l'entrée en campagne,

de dresser un bilan du travail législatif accompli. Et M. Tavarès s'est vanté de recevoir, pour la « première » fois, « un premier ministre en exercice ».

Devant la caméra, M. Jospin a fait amende honorable sur l'insécurité : « Je ne peux pas me satisfaire, comme chef du gouvernement, de

a-t-il en revanche ajouté, je dirai que nous avons beaucoup aidé le président de la République dans la représentation de la France à l'étranger. Parce que le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, le ministre de la défense, Alain Richard, qui finalement a fait la réforme que Jacques Chirac avait

### Le « candidat disponible » au cinéma

Lionel Jospin a assisté, dans la soirée du mardi 29 janvier, au cinéma UGC-Normandie, avenue des Champs-Élysées, à l'avant-première du film de François Ozon *Huit femmes*, dont la sortie en salles est prévue le 6 février (*Le Monde* du 22 janvier). Le premier ministre était accompagné de son épouse, Sylviane, ainsi que de François Hollande et Ségolène Royal, Catherine Tasca et des personnalités de la mode et du cinéma. Les huit actrices de cette comédie – Catherine Deneuve, Isabelle Huppert, Emmanuelle Béart, Danielle Darrieux, Virginie Ledoyen, Fanny Ardant, Ludivine Sagnier et Firmine Richard – étaient présentes. Le 20 janvier, une projection avait été organisée pour le lancement des clubs « 2002 femmes », créés par le PS pour soutenir la candidature à l'Elysée de M. Jospin, en présence de sept des huit femmes ministres socialistes. Les huit comédiennes doivent dîner prochainement à Matignon avec M. Jospin.

la situation dans laquelle nous sommes » (lire page 8). Interrogé sur la cohabitation, il a pacifié ses propos du 23 janvier 2000, lorsqu'il avait expliqué que « nous ferions mieux dans un autre contexte, notamment, peut-être, en politique étrangère ». « Nous avons pu conduire notre politique », a expliqué le premier ministre. « A l'inverse,

proposé en 1995 de la professionnalisation des armées, ont été, avec moi-même, dans les débats européens où j'étais aux côtés du chef de l'Etat. »

Les conseillers de Lionel Jospin avaient fait le calcul : le premier ministre a répondu à 180 questions d'actualité, 380 projets de loi promulgués, dont 150 conven-

tions internationales... Mais, au chapitre des records, Lionel Jospin a surtout voulu insister sur la longévité de sa majorité plurielle et... sur la sienne. « Ça fait plus de vingt-et-un ans, maintenant, qu'il n'y avait pas eu un gouvernement qui dure l'ensemble d'une législature. Ce n'était pas acquis au départ parce qu'après tout le président de la République pouvait dissoudre l'Assemblée nationale à partir d'un an au moins après 1997, et la majorité aurait pu se défaire. »

Sans citer Jacques Chirac, qui en avait fait un large usage, Lionel Jospin a rappelé qu'il n'avait jamais utilisé le 49-3 – cet article qui permet au gouvernement de faire passer un texte sans vote –, préférant obtenir de sa majorité « un soutien que je voulais qu'ils donnent librement ». Comme Valéry Giscard d'Estaing, au même moment, à Sciences-Po, il a enfin « salué » Raymond Barre, le prochain invité de M. Tavarès : « J'ai pour lui le respect et l'estime que je porte à un homme d'Etat », a expliqué le premier ministre. Puis, dans un ordre chronologique quelque peu immodeste : « D'autant qu'il est celui qui, il y a vingt-et-un ans, avait gouverné aussi longtemps que moi »...

Ariane Chemin

## Alain Juppé et Nicolas Sarkozy ouvrent ensemble le « débat démocratique »

Les deux rivaux s'allient pour soutenir M. Chirac

DEUX JOURS après le week-end électoral de l'Elysée, où Jacques Chirac avait réuni ses principaux partisans, Alain Juppé était l'invité, mardi 29 janvier, du maire de Neuilly, Nicolas Sarkozy. Prévue depuis plusieurs semaines, la réunion publique tombait à point pour engager « le débat démocratique » souhaité par le président de la République. A l'évidence, il fallait être de cette soirée : 1 500 personnes avaient fait le déplacement, de même qu'une cinquantaine de parlementaires et une demi-douzaine de collaborateurs du chef de l'Etat. « Nous avons de quoi constituer au moins trois gouvernements », se félicitait Patrick Stefani, l'un des principaux organisateurs de la précampagne du président-candidat.

M. Sarkozy n'a pas caché qu'il y avait pu avoir des « incompréhensions » entre lui et M. Juppé, dont « le tempérament apaisé » lui rappelle parfois le sien. Mais l'heure est à l'union, aux amitiés retrouvées, aux « additions ». « Alain Juppé aura un rôle essentiel à jouer pour aujourd'hui comme pour demain », a assuré l'ancien secrétaire général du RPR. « Nous ferons équipe ensemble, non seulement pour aujourd'hui, mais pour les dix ans qui viennent », a promis de son côté l'ancien premier minis-

tre, avant de développer les thèmes du « projet d'alternance » : autorité, liberté et partage.

Les deux « amis de vingt ans » ont en commun d'être passés tour à tour au ministère du budget et, dans la perspective d'une victoire de leur candidat, ils s'inquiètent déjà de l'état des finances publiques. La droite arrive généralement au pouvoir quand les caisses sont vides, a expliqué M. Juppé, avant d'ajouter : « Et comme elles sont vides actuellement, je suis assez optimiste. » « Peut-être les socialistes vont-ils partir, mais les dépenses, elles, vont rester ! », s'est inquiété M. Sarkozy, avant de préciser qu'en cas de victoire le nouveau gouvernement procéderait à un audit financier approfondi. Le maire de Neuilly, qui s'imaginerait volontiers à la tête d'un tel gouvernement, n'envisage pas de réduction du déficit budgétaire tant que la croissance ne sera pas revenue à « un niveau suffisant ».

Toutes les hypothèses sont cependant envisagées, notamment par M. Sarkozy, qui pousse M. Chirac à mener une campagne de challenger. « Nulle victoire n'est acquise d'avance, a-t-il insisté. La victoire est possible, mais il faudra aller la chercher. »

Jean-Louis Saux

## Valéry Giscard d'Estaing règle toujours ses comptes avec Jacques Chirac

VALÉRY GISCARD D'ESTAING a « une sorte d'affection personnelle » pour la « tranche de temps, 1974-1981 », qui, heureux hasard, coïncide avec son propre septennat. Et des sentiments plus mitigés envers son ancien premier ministre Jacques Chirac, qui a notoirement contribué à le déloger de l'Elysée. On en a eu la confirmation lors d'un colloque consacré au septennat de « VGE », mardi 29 janvier, au Sénat, à l'initiative de sa fondation, l'Institut pour la démocratie en Europe, et de la Fondation nationale des sciences politiques.

Avant de s'asseoir aux côtés de son épouse Anne-Aymone, M. Giscard d'Estaing s'est dit « très heureux et très honoré non pas de rentrer dans l'Histoire, mais de rencontrer les historiens ». Cet exercice pouvait donner le vertige. M. Giscard d'Estaing, très en verve, s'en est trouvé fort aise. Avec « attention et émotion », il a d'abord écouté l'historien Gilles Richard évoquer le contexte de son élection, en mai 1974, lors de cette « belle soirée de printemps où l'on pense que la nuit ne viendra jamais », selon les mots de son ancien chargé de mission, Jean Sérès. Toute la journée se sont succédé universitaires et « grands témoins », parmi lesquels l'ancien premier ministre Raymond Barre et l'actuel président du Sénat, Christian Poncelet.

Manifestement ravi, M. Giscard d'Estaing a fait profiter l'auditoire de ses propres souve-

nirs. Plus de vingt ans après avoir quitté les lieux, « VGE » s'en souvient comme s'il y était encore. Il y a « l'appartement du roi de Rome, au deuxième étage », où Pierre Juillet, conseiller de Georges Pompidou, l'avait reçu en janvier 1974 ; ou encore ce bâtiment, « le dernier à gauche », qu'il avait prévu de faire aménager, au cas où il aurait été réélu, afin d'agrandir ses appartements privés. Et que dire de cette « petite salle de bains, improprement dite de l'impératrice », qui se trouvait derrière son bureau ? C'est là, dans « un coffre-fort antique », qu'est « restée en sommeil » la lettre de démission « en blanc » qu'avait tenu à lui apporter Jacques Chirac, à toutes fins utiles, après sa nomination à Matignon.

### TOUTE RESSEMBLANCE...

Des misères que lui a fait subir l'actuel président, jusqu'à sa notoire contribution à la défaite de 1981, M. Giscard d'Estaing a conservé des souvenirs tout aussi vivaces. Mais, plutôt que de les faire resurgir, il préfère distiller, à petites doses régulières, le poison de la vengeance. Alors que M. Chirac pouvait se croire à l'abri depuis la nomination de l'ancien chef d'Etat à la présidence de la Convention sur l'avenir de l'Europe, ce colloque fut, à ce titre, une énième piqûre de rappel. Avec gourmandise et moult détails, « VGE » a ainsi révélé que la « première cause de difficulté » avec le « pre-

mier ministre d'avant 1976 » était venue de ce que M. Chirac l'avait instamment prié, au printemps 1976, de dissoudre l'Assemblée nationale. Toute ressemblance avec la dissolution manquée d'avril 1997 n'est sans doute pas fortuite : « J'ai reçu une lettre manuscrite de deux feuillets. Il évoquait une situation politique très dégradée, et me demandait de procéder à la dissolution pour reprendre en main l'opinion publique », a raconté M. Giscard d'Estaing, en ajoutant qu'il n'y avait pas donné suite, cette pratique n'étant « pas dans [sa] culture politique » et lui paraissant, en l'espèce, « extrêmement aventureuse ». Quelques semaines plus tard, M. Chirac faisait part au président de son souhait d'abandonner ses fonctions.

VGE a aussi évoqué ce qu'il considère comme sa « plus mauvaise intervention de septennat », à la télévision, au lendemain des élections cantonales de 1996, remportées par la gauche. Il confie, un rien perfide, avoir « plus ou moins reproché » la démarche que lui ont fermement recommandée Pierre Juillet et Jacques Chirac. « Personne n'a compris pourquoi le président accordait une gravité historique aux résultats des cantonales. Certains d'entre vous doivent se souvenir de la médiocrité de ma performance », lâche un Giscard qui n'a rien oublié.

Jean-Baptiste de Montvalon

## Le déficit budgétaire a légèrement augmenté en 2001, pour atteindre 32 milliards d'euros

Une croissance moins forte que prévu et des dépenses supplémentaires expliquent ce dérapage

A PEU de choses près, le déficit budgétaire de 2001 a finalement été équivalent à celui de 1999. Selon les chiffres publiés par le ministère de l'économie et des finances, mardi 29 janvier, les finances de l'Etat ont enregistré un solde négatif de 32 milliards d'euros (210,2 milliards de francs) l'an dernier, à comparer avec un déficit de 191 milliards de francs en 2000 et de 206 milliards de francs en 1999. La « cagnotte » de 2000 – les excellentes rentrées fiscales qui avaient accompagné une croissance soutenue – n'est donc plus qu'un souvenir. Et Laurent Fabius, pourtant si attaché à la maîtrise des finances publiques, a dû assumer la première dégradation du solde budgétaire depuis 1995 en France.

A Bercy, on préfère souligner que le déficit de l'Etat en 2001 est « légèrement en dessous du déficit prévu dans le collectif budgétaire de la fin de l'année 2001 (32,4 milliards d'euros) ». C'est vrai. Mais c'est oublier que la loi de finances initiale pour 2001 prévoyait un chiffre de moins 28,4 milliards d'euros. Le dérapage par rapport au scénario initial a donc été de 3,6 milliards d'euros. Il est d'abord imputable à la croissance, qui n'a pas été à la hauteur des espérances de l'autom-

ne 2000. Alors que la loi de finances tablait sur une progression du produit intérieur brut de 3,3 %, le gouvernement mise aujourd'hui sur un chiffre de 2,1 %. Dans ce contexte, les recettes fiscales sont donc moins bien rentrées que prévu. Pour autant, les moins-values fiscales ont été moins fortes que ne le craignait le gouvernement cet été : évaluées début juillet par M. Fabius à 4 milliards d'euros, elles n'ont finalement représenté « que » 2,3 milliards d'euros. Il faut y voir une dernière conséquence de l'effet « cagnotte » de 2000 : 60 % des impôts prélevés en 2001 sont en effet assis sur les reve-

nus de l'année 2000 et restent donc insensibles au ralentissement économique actuel.

Mécaniquement, le déficit budgétaire aurait donc dû être inférieur de 1,7 milliard d'euros – et non pas de 0,4 milliard d'euros – à ce qui était prévu dans le collectif. C'était compter sans les dépenses de dernière minute, au premier rang desquelles le doublement de la prime pour l'emploi (1,22 milliard d'euros), que Lionel Jospin a décidé d'engager à la rentrée pour soutenir la croissance. Dans l'entourage de M. Fabius, on affirme que la « norme d'évolution de 0,3 % » des dépenses de l'Etat en volume « a

été respectée en 2001 ». Mais comme l'inflation a été plus forte que prévu, elle a autorisé, en valeur, une augmentation des dépenses plus importante que prévu.

### CRÉDIBILITÉ MOINDRE

Pour 2002, la loi de finances table sur un déficit budgétaire de 30,4 milliards d'euros. M. Fabius tenait à donner le signe d'un léger redressement des finances publiques cette année. Il semble aujourd'hui que le ministre aura du mal à tenir cet objectif. Le budget 2002 est en effet construit sur une hypothèse centrale de croissance de 2,5 %, qui semblait déjà surestimée avant les événements du 11 septembre et qui, depuis, a encore perdu en crédibilité. Le 7 février, d'ailleurs, le gouvernement fera connaître sa nouvelle prévision de croissance. Les économistes, en moyenne, tablent sur un chiffre inférieur à 1,5 %. M. Jospin et son ministre de l'économie préféreront sans doute être un peu plus optimistes. A quelques mois des élections, le gouvernement reste un adepte du « patriotisme économique », auquel M. Jospin appelait au lendemain des attentats de New York et Washington.

Virginie Malingre

### PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE ROCADE SUD DE ROUEN

Il est porté à la connaissance du public qu'aux termes de l'arrêté préfectoral en date du 24 janvier 2002 il sera procédé pendant 31 jours, du lundi 18 février 2002 au samedi 23 mars 2002 inclus, aux enquêtes publiques conjointes suivantes :

- préalable à la déclaration d'utilité publique en vue de la réalisation des travaux d'aménagement à 2 x 2 voies de la Rocade Sud de Rouen, sur le territoire des Communes de Petit-Couronne et Saint-Etienne-du-Rouvray, dont le Département de la Seine-Maritime assure la maîtrise d'ouvrage,
- de classement et déclassement des RD 492 et RN 138 et de la bifurcation des deux bretelles de raccordement de la Voie Sud III,
- d'attribution du caractère de route express à la Rocade Sud,
- de défrichement nécessaire à la réalisation de la Rocade Sud,
- de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme des Communes de Petit-Couronne et Saint-Etienne-du-Rouvray.

La Commission d'enquête sera présidée par M. Bernard GAASCH, Ingénieur Conseil en retraite.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier tenu à sa disposition dans les mairies susvisées, aux jours et heures d'ouverture habituels (à l'exception des dimanches et jours fériés), et consigner ses observations sur les registres d'enquêtes ouverts à cet effet ou les adresser par écrit, au Président de la Commission d'enquête dans les mairies.

Un des membres de la Commission d'enquête recevra, en personne, les observations du public dans les mairies de :

- Petit-Couronne le mardi 19 février 2002 de 9 h à 12 h,
- Saint-Etienne-du-Rouvray le vendredi 22 février 2002 de 9 h à 12 h,
- Petit-Couronne le mercredi 6 mars 2002 de 14 h à 17 h,
- Saint-Etienne-du-Rouvray le samedi 9 mars 2002 de 9 h à 12 h,
- Saint-Etienne-du-Rouvray le vendredi 15 mars 2002 de 14 h à 17 h,
- Petit-Couronne le samedi 23 mars 2002 de 9 h à 12 h.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête pourront être consultés pendant un an dans tous les lieux de dépôt du dossier d'enquête.

Deux organisateurs de **RAVES** ont comparu, mardi 29 janvier, devant le tribunal correctionnel de Reims (Marne) pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Ils avaient organisé une fête ayant réuni près de

4 000 personnes dans une papeterie désaffectée de la Marne, en décembre 2001. Le procureur a demandé « une peine d'avertissement solennel » de trois mois d'emprisonnement avec sursis assortie d'une

amende de 510 euros. Ce procès illustre la volonté des pouvoirs publics de gérer avec **FERMETÉ** le dossier des free parties. Incluse dans la loi sur la sécurité quotidienne votée le 31 décembre 2001, la nouvelle

législation imposera aux raveurs, dès la publication du décret d'application, de **DÉCLARER LEURS FÊTES** auprès du préfet de département et de demander une autorisation au propriétaire du terrain.

## La justice durcit son attitude envers les organisateurs de raves

Deux jeunes qui avaient organisé une free party dans une papeterie désaffectée ont comparu, mardi 29 janvier, devant le tribunal correctionnel de Reims. Six mois après l'adoption d'une nouvelle loi, le procureur souhaite que la « justice soit là pour apporter une sanction pénale à ces manifestations »

**SAISIÉS** de matériel de sonorisation, poursuites pénales alourdies contre les raveurs, procès exemplaires : la loi destinée à réglementer les free parties n'est pas encore entrée en vigueur mais les amateurs de fêtes techno gratuites et clandestines subissent déjà le durcissement des pouvoirs publics. Une fois le décret d'application publié, sans doute fin février d'après le ministère de l'intérieur, la nouvelle réglementation soumettra l'organisation des « rassemblements exclusivement festifs à caractère musical » à une déclaration préalable auprès de la préfecture, sous peine d'une amende de 1 500 euros et de la saisie du matériel utilisé. Dénoncé par les raveurs comme liberticide et anti-jeunes, le dispositif a été voté par l'Assemblée nationale, le 31 octobre 2001, dans le cadre de la loi sur la sécurité quotidienne, après de longues tergiversations au sein du gouvernement et de la majorité (*Le Monde* daté 28-29 octobre 2001).

Par l'importance des charges retenues et la sévérité du contrôle judiciaire imposé aux prévenus, le procès de deux organisateurs de raves devant le tribunal correctionnel de Reims (Marne), mardi 29 janvier, traduit bien cette volon-

té de fermeté d'ores et déjà à l'ordre du jour. « On souhaite montrer que la justice est là pour apporter une réponse pénale à ce genre de manifestations, vis-à-vis de l'opinion, des élus et des organisateurs de ces manifestations qui ont parfois l'impression qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent, comme ils veulent, assène le procureur de la République de Reims, Serge Dintroz. Il faut que les organisateurs assument leurs responsabilités et assurent la sécurité des participants. »

Du point de vue répressif, l'intérêt de la nouvelle loi réside, selon lui, dans la saisie du matériel de sonorisation. Jusqu'à présent, elle se pratiquait, mais au prix de quelques accommodements juridiques, reconnaît M. Dintroz : « Il n'y avait pas de disposition spécifique, il fallait prendre des textes de portée générale et les interpréter dans un montage juridique que le tribunal pouvait suivre ou pas. » Ce montage pouvait notamment consister à confisquer le matériel en tant qu'objet ayant permis la commission du délit poursuivi, comme la mise en danger de la vie d'autrui pour une rave s'étant déroulée dans un lieu jugé dangereux. D'après le procureur, la confiscation comme sanction à part entière



Le dispositif adopté par l'Assemblée nationale le 31 décembre, après de longues tergiversations au sein du gouvernement, a été dénoncé par les raveurs comme liberticide et anti-jeunes.

re constitue une arme redoutable. « La sonorisation, c'est le nerf de la guerre, explique M. Dintroz. Sans elle, les raves ne peuvent pas exister. »

### DES PÉTITIONS CIRCULENT

L'effet dissuasif de ce raidissement commence à se faire sentir, comme le souligne Cyril, organisateur de raves dans l'Est de la Fran-

ce condamné, en novembre 2001, à une peine d'emprisonnement avec sursis à la suite d'une free party. « Ça fait réfléchir. On peut toujours y aller à l'arrache mais, en ce moment, on flippe », témoigne le jeune homme, qui organise des fêtes techno depuis huit ans et appartient au sound system Dézakore. Cyril a dû créer une société pour organiser des raves

en se conformant aux procédures légales. Mais il s'insurge contre la stratégie judiciaire qui consiste, selon lui, à s'en prendre à des cibles en vue dans le milieu des raveurs pour inciter les autres à rentrer dans les rangs : « Ils veulent faire des exemples. Dans l'Est, les deux sons les plus anciens se sont fait descendre. » L'organisateur de free parties dénonce un véritable

harcèlement. « Tout le monde nous tombe dessus en même temps, la justice, le fisc. C'est une chasse, on veut stopper le mouvement, affirme Cyril. Louer du son, ça devient chaud et quand on veut une salle, c'est 5 000 francs [760 euros] plus cher parce que c'est de la techno. »

Face à ces menaces, une partie du milieu de la free party tente de se mobiliser pour faire pression sur le gouvernement et les élus. Des manifestations rassemblant quelques centaines de personnes ont été organisées dans plusieurs villes, comme Rennes, Metz ou Nîmes, ces dernières semaines. A Quimper, les raveurs sont descendus dans la rue à plusieurs reprises avant d'obtenir la restitution du matériel de sonorisation saisi lors d'une fête techno organisée pendant la nuit de la Saint-Sylvestre.

Des pétitions et des textes de protestation circulent sur Internet. « Aujourd'hui, en France, la police peut voler son matériel à un artiste qui ne courbe pas l'échine devant les diktats étatiques qu'il refuse », s'alarme Okosystem, un site animé par l'un des membres du collectif des raveurs ayant participé aux discussions avec le gouvernement avant le vote de la loi. D'autres textes appellent à une sanction par les urnes : « Attention ! L'Etat veut nous chasser. Battons-nous avec ses armes. Brandissez vos cartes d'électeurs devant les caméras ! »

Le ministère de l'intérieur ne s'inquiète guère d'une hypothétique mobilisation politique des amateurs de techno. Il n'en demeure pas moins soucieux de préserver une légitimité à la concertation qu'il a engagée sur une charte dite « des bonnes pratiques ». Ce document est censé définir, de manière consensuelle, l'organisation des raves dans le nouveau dispositif. Les textes de la charte et du décret d'application ont été communiqués aux représentants des raveurs, pour consultation. Mais pour l'instant, seul le milieu de la techno légale et commerciale participe aux discussions. Les représentants des free parties ont quitté la table des négociations avant même le vote de la loi et ne semblent pas disposer à y revenir.

## La nouvelle législation impose la déclaration préalable de la fête auprès de la préfecture

**SOUS LA FORME** d'un amendement à la loi sur la sécurité quotidienne votée le 31 octobre 2001, les députés ont consacré le choix d'un encadrement juridique des fêtes techno clandestines et gratuites, assorti d'un volet répressif. Considéré par les raveurs comme une dérive sécuritaire face à un phénomène qui se veut avant tout culturel et qui refuse tout encadrement, la nouvelle loi cherche à assurer la sécurité des participants et à éviter les nuisances pour les riverains.

L'entrée en vigueur du texte législatif est soumise à la publication d'un décret en Conseil d'Etat, qui doit en préciser les modalités d'application. Une charte dite « des bonnes pratiques » est censée définir les relations entre les pouvoirs publics et les raveurs acceptant d'entrer dans le cadre proposé.

► **Le dispositif législatif.** Pour éviter l'occupation sauvage de terrains privés et non sécurisés, la loi impose aux raveurs de déclarer leurs fêtes auprès du préfet de département en indiquant « les mesures envisagées

pour garantir la sécurité, la salubrité, l'hygiène et la tranquillité publiques ». Cette déclaration doit être accompagnée de l'autorisation du propriétaire d'occuper le terrain. En cas de désaccord sur le choix du lieu ou les conditions d'organisation du rassemblement, le préfet met en place une « concertation » avec les organisateurs. Il peut imposer « toute mesure nécessaire au bon déroulement du rassemblement, notamment la mise en place d'un service d'ordre ou d'un dispositif sanitaire ».

A défaut, le préfet peut interdire le rassemblement. Si la rave a quand même lieu, la loi autorise la police à saisir, à titre conservatoire, le matériel utilisé, « pour une durée maximale de six mois ». La confiscation définitive est prononcée par le tribunal. Elle peut s'accompagner de l'amende prévue pour les contraventions de 5<sup>e</sup> classe, soit 1 500 euros.

► **Le décret d'application.** Le projet de décret, qui doit encore être présenté au Conseil d'Etat, définit les raves soumises à déclaration préalable comme « les rassemble-

ments exclusivement festifs à caractère musical », organisés dans des lieux « qui ne sont pas au préalable aménagés à cette fin ». Ces dispositions s'appliquent à partir d'un seuil de participants fixé à 250 personnes. La déclaration doit notamment préciser les mesures envisagées pour enlever les « déchets divers » et remettre en état le terrain utilisé. Elle est aussi censée détailler les mesures prises pour « prévenir les risques liés à la consommation de produits stupéfiants ou d'alcool ».

D'après le projet de décret, la déclaration doit intervenir au moins quinze jours avant la rave et préciser l'identité et l'adresse de l'organisateur. Des facilités sont offertes aux raveurs acceptant de signer la charte des bonnes pratiques : délai de déclaration raccourci à huit jours et désignation, à la préfecture, d'un « correspondant » pour faciliter les démarches.

► **L'engagement de bonnes pratiques.** Cette charte définit les engagements pris par les raveurs « soucieux de promouvoir l'expres-

sion de la culture et des musiques issues du mouvement techno dans le respect des lois et règlements ». Elle concerne ceux qui acceptent d'entrer dans la légalité en contrepartie des facilités offertes par les autorités. En réalité, cela revient pour les raveurs à se soumettre à un régime similaire à celui des organisateurs de concerts ou de spectacles.

Outre les mesures de sécurité, les amateurs de techno signataires de l'engagement de bonnes pratiques doivent remplir les formalités d'assurance, de service d'ordre et de déclarations auprès des services fiscaux et de la Sacem. Ces dispositions, à l'opposé de l'esprit libertaire des free parties, s'accompagnent d'un engagement de collaboration avec les forces de l'ordre. « L'organisateur informe sans délai les services de police ou de gendarmerie de tout événement ou incident de nature à troubler l'ordre public », indique le projet de charte.

Fr. Ch.

Frédéric Chambon

## Le parquet requiert une « peine d'avertissement solennel » contre deux organisateurs de free parties



### REIMS (Marne)

de notre envoyé spécial

Crâne rasé, longue barbe au menton, piercings dans les sourcils et les oreilles, Gonzague Voituriez et Jérôme Gosselin n'ont pas vraiment l'air à leur aise sous les lambris et les moulures rococo de la grande salle d'audience du tribunal correctionnel de Reims, mardi 29 janvier. Amateurs de musique techno et organisateurs occasionnels de raves, les deux jeunes gens âgés de 23 et 24 ans – sont poursuivis pour avoir organisé une fête ayant rassemblé près de 4 000 personnes dans la papeterie désaffectée d'un village de la Marne, dans la nuit du samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 2 décembre 2001.

La soirée s'est déroulée sans le moindre incident, mais quatre délits sont reprochés aux prévenus : mise en danger de la vie d'autrui, violation de domicile, complicité de dégradations et de détérioration du bien d'autrui et travail dissimulé. La rave a eu lieu dans un endroit jugé dangereux pour les participants, sans l'autorisation du propriétaire, et les bâtiments ont été couverts de tags. De plus, les buvettes et les paiements à l'entrée attestent, aux yeux du parquet, d'une activité lucrative non déclarée.

Sur un ton patelin, le président Mario Craighero interroge les prévenus sur l'organisation d'une fête techno clandestine, une free party. Les deux raveurs roulent de grands yeux ronds et répondent aux questions d'une voix à peine audible. Le micro est en panne et la discussion tourne au dialogue de sourds. « Vous avez fait n'importe quoi, il aurait pu y avoir des morts », fait remarquer le président du tribunal. « Quand on est arrivé, ça n'avait pas l'air dangereux », plaide M. Voituriez. « Et les recettes de la soirée ? De l'argent, un peu de drogue ? », demande le magistrat. « Ce sont des dons, trois fois rien », tente d'expliquer le raveur. « Vous pensez que le tribunal va croire vos sornettes ? », rétorque M. Craighero.

### SAISIE DU MATÉRIEL

A la décharge de leurs clients, les avocats de la défense ont souligné que les gendarmes intervenus sur place au moment de la rave avaient reconnu, dans leurs procès-verbaux, les efforts des organisateurs pour assurer la sécurité et le bon déroulement de la soirée. Malgré tout, les forces de l'ordre et la justice ont fait preuve d'une sévérité exemplaire dans cette affaire. Une fois la fête terminée, les gendarmes ont saisi le matériel de sonorisation, les disques et le groupe électrogène utilisés ainsi que le fourgon ayant servi à leur transport. Interpellés sur place, MM. Voituriez et Gosselin ont été soumis à un contrôle judi-

ciaire particulièrement strict : interdiction de sortie du département, retrait du permis de conduire, obligation de pointer au commissariat tous les dimanches.

« Même s'il s'en défend, je soupçonne le parquet d'avoir voulu faire œuvre d'exemplarité publique », a déclaré M<sup>e</sup> William Bourdon, défenseur de M. Voituriez. L'avocat a rappelé que la loi réglementant les raves avait été votée quelques semaines plus tôt et que les gendarmes l'avaient évoquée pour effectuer la saisie du matériel, bien que le texte ne soit pas encore entré en vigueur. M<sup>e</sup> Bourdon a d'ailleurs demandé au tribunal de prononcer la nullité de la saisie. « Dans cette procédure, on n'aime pas trop les rave parties, a insisté M<sup>e</sup> Vincent Beux-Prère, avocat de M. Gosselin. Exiger la mise aux normes de sécurité, c'est condamner définitivement un mouvement qui existe et qui est irrémédiable. »

Le représentant du parquet a démenti toute intention de faire un exemple. « Pour ou contre les rave parties, ce n'est pas le sujet. Je laisse le débat à la société », a affirmé Laurent de Caigny. « La tentation est forte de venir parler de la liberté, mais la liberté s'arrête quand elle nuit à autrui », a néanmoins souligné le représentant du parquet en requérant une « peine d'avertissement solennel » de trois mois d'emprisonnement avec sursis, assortie d'une amende de 510 euros.

Jugement le 19 février.

Fr. Ch.

## L'hebdomadaire des initiatives citoyennes

### CETTE SEMAINE

**BOURDIEU ET NOUS**  
L'hommage d'Aline Pailler

La lecture de Gérard Mauger

**ENTRETIEN**  
L'Afrique fabuleuse d'Aminata Traoré

**ACTION**  
L'éducation sentimentale



Porto Alegre au quotidien sur le net :  
Politis est acteur de la coordination internationale d'organisations et de médias qui rendra compte du Forum social mondial sur le net.  
Retrouvez-nous sur les sites [attac.org](http://attac.org), [mediasol.org](http://mediasol.org), [rezo.net](http://rezo.net).

CHAQUE JEUDI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX. 2,75 €

## Didier Schuller, toujours à Saint-Domingue, a été placé « sous surveillance policière »

Le président dominicain a confirmé la présence de l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine dans son pays. Il s'est dit prêt à « satisfaire une demande d'extradition du gouvernement français »

**SAINT-DOMINGUE**  
de notre correspondant

La cavale de Didier Schuller, l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine recherché par la justice française depuis 1995 dans l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine, paraît approcher de sa fin. Didier Schuller est à Saint-Domingue « sous surveillance policière », a déclaré au Monde le porte-parole du président dominicain, Hipólito Mejía. « Le président Mejía n'a pas encore reçu la demande d'extradition de la France, qui doit être transmise par le ministre des relations extérieures », a ajouté le porte-parole, Luis Gonzalez Fabra. Lundi 21 janvier, le président dominicain s'était dit prêt à « satisfaire une demande d'extradition du gouvernement français selon les procédures en vigueur s'il [Didier Schuller] se trouvait effectivement dans le pays ».

Dans une interview, dimanche soir, à la Radiotélévision dominicaine, la chaîne officielle, le président dominicain a confirmé la présence du fugitif en République dominicaine, précisant qu'il était entré légalement dans ce pays en

1995 et que son permis de séjour avait été renouvelé en 1998. Le chargé d'affaires français en République dominicaine, Julien Perrier, devait rencontrer, mercredi 30 janvier, le ministre des relations extérieures, Hugo Tolentino Dipp. Mardi soir, il n'était toujours pas en possession du dossier d'extradition, dont les pièces doivent être transmises par le ministère de la justice au Quai d'Orsay avant d'être envoyées à l'ambassade de Saint-Domingue.

La convention d'extradition entre la France et la République dominicaine a été adoptée en première lecture, mardi 29 janvier, à l'Assemblée nationale. L'ambassade de France a reçu le même jour une notification du ministère dominicain des relations extérieures, en date du 23 janvier, l'informant que la convention avait également été ratifiée par le Congrès dominicain en août 2001. La convention prévoit que l'entrée en vigueur interviendra le deuxième jour du mois suivant la dernière notification, en l'occurrence celle qu'adressera la France à l'ambassade de la République dominicaine à

Paris. « Il n'est pas sûr que cela retarde l'extradition, car elle peut intervenir indépendamment de toute convention et dépend du bon vouloir des autorités », souligne-t-on de source diplomatique.

### « PROBLÈMES FAMILIAUX »

Dans son interview à la télévision, le président dominicain a évoqué les « problèmes familiaux » entre Didier Schuller et son fils Antoine, qui avait révélé la cachette de son père le 21 janvier dans un entretien au Parisien (Le Monde du 22 janvier). Proclamant son amitié avec Lionel Jospin et avec Jacques Chirac, M. Mejía avait dit ne pas vouloir qu'on règle en République dominicaine un conflit politique français. Le président dominicain, qui avait été reçu « avec beaucoup de distinction » à l'Élysée peu avant sa prestation de serment, le 16 août 2000, doit se rendre à nouveau en visite officielle en France l'été prochain.

Le ministre des relations extérieures, Tolentino Dipp avait regretté, vendredi 25 janvier, que la France ait transmis le mandat d'arrêt international visant Didier

Schuller via Interpol et non par la voie diplomatique. « Interpol est une agence d'information, qui ne peut ordonner à la justice dominicaine d'arrêter un individu », avait-il souligné. L'ambassade de France a rappelé qu'elle avait informé les autorités dominicaines en février 1998 que Didier Schuller, recherché par la justice française, avait quitté les Bahamas, où il s'était réfugié en 1995. La note demandait à Saint-Domingue d'informer la représentation française au cas où Didier Schuller entrerait sur leur territoire. Des notes semblables avaient été adressées à d'autres pays du bassin caraïbe, dont Haïti. « Nous n'étions pas au courant », affirme le porte-parole du président. Malheureusement, l'Etat dominicain n'a pas de mémoire. Les responsables de l'administration précédente ont détruit les archives et même été jusqu'à emporter les disques durs des ordinateurs. M. Schuller avait beaucoup de relations ici. Il menait une vie normale, jouait au golf et nous ne connaissons pas son passé. »

Jean-Michel Caroit

## Otages du Liban : le bras droit d'Iskandar Safa dénonce « un montage policier »

M. Chbeir a été remis en liberté par la cour d'appel

**LA CHAMBRE** de l'instruction de la cour d'appel de Paris a remis en liberté, vendredi 25 janvier, la seule personne qui avait été placée en détention provisoire dans l'affaire dite des otages du Liban. Bras droit de l'homme d'affaires Iskandar Safa - visé par un mandat d'arrêt international depuis le 28 décembre 2001 -, Najib Chbeir, un Français d'origine libanaise, avait été placé sous mandat de dépôt, le 19 décembre, à la suite de sa mise en examen par la juge parisienne Isabelle Prévost-Desprez pour « complicité de blanchiment aggravé » et « complicité de trafic d'influence ».

« La décision de la chambre de l'instruction constitue un désaveu pour M<sup>me</sup> Prévost-Desprez », a déclaré au Monde l'avocat de M. Chbeir, M<sup>me</sup> Bienvenu Kanga. « Je déplore, a-t-il ajouté, que les juges d'instruction aient encore recourus à la détention-prévention. Mon client a été incarcéré uniquement parce qu'il a refusé de confirmer les soupçons des enquêteurs. » L'instruction a mis en lumière l'existence de mouvements de fonds suspects, dont certains proviendraient du détournement d'une rançon qu'aurait versée l'Etat français aux ravisseurs des otages détenus entre 1986 et 1988 au Liban. Iskandar Safa avait joué un rôle majeur dans les négociations.

### « DES LIASSES DE BILLETS »

Deux proches de Charles Pasqua, sa collaboratrice Marie-Danièle Faure et l'épouse du député européen (RPF) Jean-Charles Marchiani - dont le contrôle judiciaire a été annulé par la cour d'appel -, soupçonnées d'avoir bénéficié de remises d'espèces, sont poursuivies pour « recel de blanchiment aggravé » et « recel de trafic d'influence aggravé » (Le Monde du 4 janvier). Elles ont été mises en cause, ainsi que M. Marchiani lui-même, par plusieurs employés de M. Safa, notamment son chauffeur, Ahmad Al Sayes. Ce dernier avait affirmé, lors de sa garde à vue, le 23 octobre 2001 : « J'ai apporté, ponctuellement, des enveloppes qui contenaient des liasses de billets, que je recomptais devant M. Safa, à sa demande, et que je remettais ensuite à Marie-Danièle

Faure, le plus souvent, et plus rarement à Jean-Charles Marchiani ».

Interrogé par Le Monde, Najib Chbeir, a déclaré être « victime d'un règlement de comptes politique ». « Cette affaire a été déclenchée pour nuire à la droite, Iskandar Safa n'est qu'un prétexte pour essayer d'accrocher Charles Pasqua », a ajouté M. Chbeir. Concernant les remises d'espèces, il réfute les soupçons des enquêteurs : « Il n'y a jamais eu d'enveloppes d'argent liquide. Pen- sez-vous que M. Marchiani ou M<sup>me</sup> Faure seraient assez stupides pour recevoir comme ça des milliers de francs chaque jour ou presque ? Et surtout, pourquoi ? M. Safa leur donnerait-il de l'argent ?, s'emporte M. Chbeir. A la limite, ce sont eux qui lui doivent de l'argent : tout ce que M. Safa a dépensé pour permettre la libération des otages du Liban ne lui a jamais été remboursé. »

## Une proche de M. Safa en garde à vue

Une proche d'Iskandar Safa, Anne Denis, a été placée en garde à vue dans les locaux de la brigade financière, à Paris, mardi 29 janvier. Directrice générale, de 1987 à 1996, de Triacorp international, l'une des sociétés de M. Safa, Anne Denis était salariée depuis environ six mois de la Socoges, une autre entreprise du groupe. Les locaux parisiens des sociétés de l'homme d'affaires d'origine libanaise, regroupées 19, avenue Franklin-Roosevelt (8<sup>e</sup> arrondissement), ont également fait l'objet d'une perquisition, mardi 29 janvier.

M. Chbeir, qui assure que les aveux d'Ahmad Al Sayes sont le résultat « d'un montage policier du début à la fin », dit ressentir comme « une insulte » le fait qu'on évoque un détournement de rançon. « Je suis persuadé que, pour faire cesser ces calomnies, Iskandar Safa va revenir très vite en France. Mais s'il devait être placé en garde à vue, son honneur serait bafoué. Dans ce cas, je crois qu'il vendrait tout et quitterait la France pour toujours », conclut M. Chbeir.

Fabrice Lhomme

## Un an de prison ferme requis contre deux propriétaires de chiens meurtriers



**TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE ROCHEFORT**

**ROCHEFORT (Charente-Maritime)**  
de notre envoyé spécial

C'est promis, Eliane Marceau, 38 ans, et son fils Antony Dutin, 22 ans, n'auront plus de chiens. Ils n'en veulent plus. Le 1<sup>er</sup> juin 2000, Thy, Cheyenne, Tyson, Cassius et Nala s'étaient échappés d'un garage mal fermé et d'un jardin mal grillagé et avaient sauvagement attaqué et tué Maria Bertholot, une promeneuse de 86 ans. Leurs propriétaires comparaissaient, mardi 29 janvier, pour avoir « involontairement causé la mort par manquement délibéré à une obligation de prudence imposée par la loi et les règlements ». L'affaire, intervenue peu après l'adoption de la loi de 1999 sur les chiens dangereux, avait fait grand bruit.

Eliane et Antony ne correspondent pas au cliché des propriétaires de pitbulls. Ni dealers ni trafiquants de chiens. Juste des gens un peu ballottés par la vie, entre Toulouse et Tonny-Charente. « Je m'entendais bien avec tout le monde, mes

chiens aussi », dit Antony, qui doit cependant reconnaître qu'il y a eu des précédents : Thy a « chopé » une fois la voisine d'à côté. Plusieurs témoignages, à commencer par celui du facteur, attestent de la dangerosité de ses chiens, qui se jetaient contre le grillage à chaque passage. « C'est une violence que de détenir de tels animaux », a plaidé M<sup>me</sup> Yves Fliche, avocat de la partie civile. Ce n'est pas un fusil armé. Un fusil, il faut au moins appuyer sur la détente. C'est une grenade dégoupillée laissée sur le trottoir. »

### « EXHIBÉS COMME UNE ARME »

Ce jour-là, Antony a laissé ses trois chiens chez sa mère avant de la rejoindre chez son grand-père. Les cinq fauves ont attaqué Maria Bertholot, qui passait par là vers 15 heures. Un passant a retrouvé son corps deux heures plus tard, vidé de son sang. Thy était, selon Antony Dutin, couché devant la porte du garage où il aurait dû rester enfermé. « Les oreilles couchées, comme s'il avait fait une grosse bêtise. »

A quelle catégorie appartiennent les animaux ? Pour les propriétaires, il s'agit d'américain staffordshire terriers, de simples chiens de défense. Pour le ministère public, en revanche, les animaux

n'étaient ni tatoués, ni déclarés, ni vaccinés et n'avaient pas de pedigree. Ce sont donc des pitbulls, chiens d'attaque visés par la loi de 1999. Pierre Aurignac, substitut du procureur de la République, a donc stigmatisé un « manquement délibéré à l'obligation de prudence » et requis une peine de deux ans de prison dont un ferme pour chacun des prévenus. Il a refusé la thèse selon laquelle M<sup>me</sup> Marceau ignorait que ses chiens entraient dans une catégorie dangereuse, à une époque où la presse s'était fait largement l'écho de la loi sur les pitbulls. « Elle savait que l'acquisition de ces chiens, exhibés comme une arme, n'était pas anodine. C'était un certificat d'invulnérabilité. Et le nom des chiens, Cassius, Tyson, n'est pas anodin non plus, a soutenu M. Aurignac. De la prison ferme s'impose. Pas seulement pour eux. Ce doit être un avertissement pour les autres. Bien sûr, les faits sont involontaires. Bien sûr, ce ne sont pas des délinquants. Mais, unis dans leur aveuglement, ils ont mis toutes les chances du côté de l'irréparable. » a-t-il conclu. Les chiens ont été abattus. Leurs propriétaires sauront le 12 février s'ils retourneront dans la prison où ils ont déjà passé près de trois mois.

Pierre Cherruau

## Le gouvernement présente une réforme destinée à « protéger » les personnes sous tutelle

Constatant des dérives financières, le projet de loi prévoit de mieux associer les 540 000 majeurs « incapables » aux décisions les concernant

**LA RÉFORME** des tutelles a attendu, mais elle n'a pas été oubliée. C'est, en somme, le message que souhaite faire passer la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, qui devait présenter, mercredi 30 janvier, en conseil des ministres, une communication sur un projet de réforme du système de protection des majeurs incapables. Trois ans après avoir reçu un rapport d'inspection accablant, qui pointait de multiples dérives, notamment financières, dans les placements sous tutelle, le gouvernement annonce une remise à plat du dispositif censé assurer « la protection de la personne même, et pas seulement de ses biens ». La réforme, qualifiée de « consensuelle » par la chancellerie, ne verra cependant pas le jour sous cette législature : le gouvernement, qui devrait prochainement présenter le projet de loi en conseil des ministres,

souhaite le déposer ensuite sur le bureau du Sénat, en espérant qu'il sera voté après les élections.

Continent méconnu de la justice civile, le dispositif de protection des majeurs incapables concernait 540 000 personnes en 1998, soit plus de 1 % de la population majeure. Créés par la loi du 3 janvier 1968 et destinés à l'origine aux déficients mentaux ou aux personnes âgées dépendantes, les placements sous tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice ont largement dérivé de leur cadre initial. Outre une population âgée et très âgée, notamment féminine, les tutelles concernent des personnes plus jeunes qu'auparavant, souvent alcooliques ou toxicomanes, en voie de marginalisation. Au total, l'âge moyen des majeurs protégés est de 53 ans mais tous les âges de la vie sont représentés, de 19 à 99 ans. Depuis 1990, le nombre

d'ouvertures de régimes de protection a augmenté de 66 %, passant de 34 597 mesures ouvertes à 57 080 en 1999.

### RÉEXAMEN TOUS LES CINQ ANS

Malgré l'enjeu social que constitue la prise en charge de ces populations, le système de protection des majeurs incapables a longtemps été entaché de multiples carences. Dans un réquisitoire sévère, les inspections générales des finances, des services judiciaires et des affaires sociales avaient pointé, en novembre 1998, un nombre impressionnant de dysfonctionnements : placements sous tutelle décidés dans l'urgence par des juges d'instance souvent isolés et surchargés ; « poids des associations » géant les tutelles, qui exercent « une pression excessive » dans le choix des mesures alors qu'elles y sont financièrement intéressées ; quasi-absence de contrôle de la manière dont les tuteurs ou curateurs gèrent les comptes des majeurs incapables. Les trois inspections avaient ainsi stigmatisé la pratique des « comptes pivots », consistant, pour les associations gérantes de tutelles, à mettre en commun plusieurs comptes bancaires de majeurs incapables, tout en omettant de leur reverser les produits résultant de ces placements (Le Monde du 28 novembre 1998).

Cet audit avait rendu la réforme inévitable. Après avoir longuement consulté, le gouvernement présente aujourd'hui diverses mesures, destinées notamment à « assurer le respect de la personne et de ses droits dans le processus judiciaire ». Le projet de loi devrait ainsi proscrire l'appellation de « majeur incapable » pour lui substituer celle de « majeur protégé », à qui il est reconnu des

### Les mesures de protection

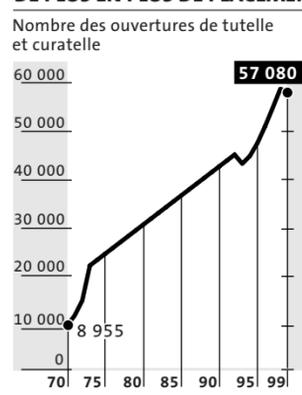
Les mesures de protection des majeurs incapables sont décidées par le juge des tutelles, qui appartient au tribunal d'instance. Elles sont prioritairement confiées à la famille du majeur, mais le juge peut déléguer les mesures à l'Etat (qui mandate des associations) ou à des gérants de tutelle, qui se rémunèrent sur les revenus des personnes.

- **La tutelle.** C'est un régime d'incapacité complète, qui nécessite le certificat d'un médecin agréé. Elle est ouverte quand un majeur a besoin d'être représenté de façon continue dans les actes de la vie civile. Il perd alors ses droits civiques, et notamment son droit de vote. Le tuteur désigné par le juge gère seul le patrimoine et les revenus de la personne protégée,

mais demande l'autorisation du juge pour certains actes comme les ventes d'immeubles ou de valeurs mobilières.

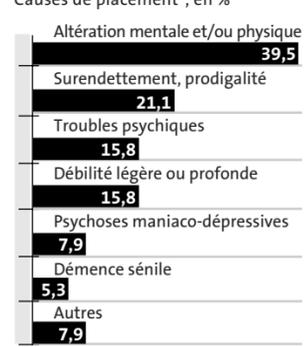
- **La curatelle.** C'est un régime d'incapacité partielle. Elle est ouverte lorsque le majeur a besoin d'être conseillé ou contrôlé pour certains actes de la vie civile, ou lorsque, par « sa prodigalité, son intempérance ou son oisiveté », il compromet l'exécution de ses obligations familiales. Le majeur sous curatelle peut percevoir et utiliser seul ses revenus, conclure un bail d'habitation, établir un testament, voter. En revanche, il est assisté de son curateur pour les ventes de biens immobiliers, les donations et le mariage.

### DE PLUS EN PLUS DE PLACEMENTS



Source : ministère de la justice \* Total supérieur à 100 dans la mesure où les causes peuvent être cumulées

### Causes de placement\*, en %



droits. La personne devra notamment être associée, dans la mesure du possible, aux décisions qui la concernent. Alors qu'aujourd'hui seul un majeur sur trois est entendu par un juge d'instance avant une mise sous tutelle, la réforme prévoit de rendre obligatoire cette audition, sauf contre-indication médicale. Le majeur devra également être avisé de son droit à être assisté d'un avocat et pourra, s'il le souhaite, consulter son dossier judiciaire. Le juge des tutelles pourra l'autoriser à exercer son droit de vote, en fonction de ses facultés personnelles.

Les trois inspections avaient relevé que certaines mesures de protection ne faisaient l'objet d'aucune réévaluation jusqu'au décès de la personne : la réforme oblige les juges des tutelles à réexaminer la pertinence de leur choix au moins tous les cinq ans. Dans le même esprit, il est prévu que le délégué à la protection du majeur devra visiter régulière-

ment la personne concernée à son domicile, afin de s'assurer de ses conditions d'existence. Le projet de loi prévoit également de supprimer la mesure de tutelle aux prestations sociales - qui concerne surtout les personnes surendettées -, pour lui substituer une « mesure budgétaire et sociale » permettant un accompa-

gnement social. Afin d'améliorer le recrutement des personnes exerçant les tutelles, une formation nationale de « conseiller à la protection juridique » sera instaurée et les rémunérations seront harmonisées.

Enfin, la réforme s'attaque à la délicate question du contrôle des comptes de tutelle. L'enjeu financier est énorme, les personnes protégées ayant parfois des patrimoines importants à gérer. Le projet de loi oblige donc les gérants de tutelles à produire chaque année un bilan de gestion aux juges. Il force également les grandes associations gérantes des tutelles, comme l'UNAF (Union nationale des associations familiales) ou l'Unapei (Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées), à se doter de commissaires aux comptes. Enfin, la réforme impose aux associations de reverser aux majeurs les produits d'épargne que leurs comptes bancaires génèrent : elle met ainsi fin aux comptes pivots, qui symbolisaient toutes les dérives du dispositif des tutelles.

Cécile Prieur

La librairie professionnelle de référence

*www.Lavoisier.fr*

750 000 ouvrages répertoriés

25 000 titres en stock  
Expédition sous 24 H !

## Le livret de paternité séduit les futurs pères

CERTAINS, à sa création, le considéraient comme un nouveau gadget gouvernemental. Mais il semble que le livret de paternité séduise les pères. Pour le compte de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), l'institut CSA a mené l'enquête, en décembre 2001, auprès de 500 pères ou futurs pères destinataires du livret de paternité, créé en septembre 2001 par la ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal. Cette brochure, juxtaposant des témoignages de parents et d'experts et des rappels du droit en matière de filiation et d'autorité parentale, est censée inciter les pères à assumer pleinement leurs responsabilités.

Quelque 3 000 exemplaires de ce livret blanc orné d'une Marianne ont été envoyés depuis octobre 2001 par les caisses d'allocations familiales de six départements pilotes. La réaction des 500 pères interrogés est très positive : 96 % ont affirmé qu'ils conserveraient le livret et un tiers des pères l'ont lu de bout en bout. Et 90 % d'entre eux ont estimé que la présentation d'une paternité très engagée telle que décrite dans le livret correspondait à leur idée ou à leur expérience personnelle. « Les pères ont une image moderne d'eux-mêmes. Ils veulent s'engager dans l'éducation de l'enfant à égalité avec la mère », note Annick Morel, qui dirige la CNAF. Il y avait une attente, à laquelle le livret a répondu. »

Ce sont surtout les futurs pères d'un premier enfant et les employés, ouvriers, agriculteurs et artisans qui, davantage que les cadres, patrons ou professions libérales, souhaitent conserver le livret et profiter du nouveau congé de paternité de deux semaines. Globalement, 54 % des pères et futurs pères interrogés ont exprimé leur souhait d'en bénéficier. Un vif intérêt que confirme le succès de la ligne téléphonique d'information sur le congé de paternité, qui a reçu 32 000 appels entre la mi-décembre et la mi-janvier. Quatre cents pères se sont déjà saisis de ce nouveau droit, indiquait la CNAF le 22 janvier.

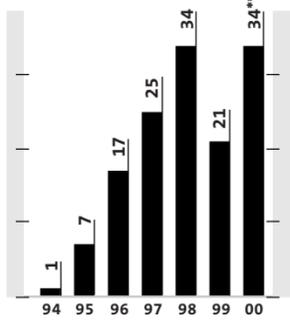
P. Kr

## Une pétition dénonce le harcèlement sexuel dans le monde universitaire

Le texte, qui estime que ce délit est « aujourd'hui largement occulté et étouffé » par le milieu, a déjà recueilli environ 360 signatures

### LA JUSTICE PLUS FERME

Condamnations définitives pour harcèlement sexuel\*



\* comme infraction principale \*\* chiffre provisoire  
Source : ministère de la justice

breux faits de harcèlement sexuel qui existent au sein des institutions d'enseignement et de recherche, à l'instar des autres lieux de travail, et restent aujourd'hui largement occultés et étouffés. » Il souhaite obtenir la prise en compte du harcèlement sexuel par l'administration de l'université et des grandes écoles, « en mobilisant les commissions existantes, internes et ministérielles, qui méconnaissent souvent ce problème spécifique ». Et, en l'absence de réponse interne, inciter les étudiants concernés à porter plainte en justice en les informant sur la législation.

### « LOI DU SILENCE »

Les tribunaux français n'ont prononcé en 2000 que 34 condamnations définitives au titre de la loi sur le harcèlement sexuel, dont l'entrée en vigueur est lente (*Le Monde* du 15 janvier 2000). Le délit de harcèlement, instauré en 1992, réellement entré en application en 1994 avec le nouveau code pénal, punit d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende « le fait de harceler autrui en donnant des ordres, en proférant des menaces, en imposant des contraintes ou en exerçant des pressions graves, dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ». Mais la loi est mal connue, engage dans une procédure de plusieurs années, dans

laquelle il est malaisé de fournir des preuves. Et au bout de laquelle le plaignant risque d'être à son tour poursuivi pour dénonciation calomnieuse.

Catherine Le Magueresse, présidente de l'Association contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), est bien « chaque année saisie de quelques cas d'étudiantes qui dénoncent ces violences » : « Mais ces affaires ne vont pas en justice. Ces jeunes femmes sont à l'orée de leur vie professionnelle, elles jouent trop gros. Elles ne peuvent pas se permettre d'être mise au ban de leur communauté universitaire. » Les professeurs sont fatalistes, disent qu'ils ne peuvent rien faire, explique M<sup>me</sup> Le Magueresse : « C'est particulièrement scandaleux dans un milieu qui a pour mission de consolider les gens dans leur statut de citoyen ! »

Pour Eric Fassin, sociologue, qui travaille actuellement sur le harcèlement sexuel aux Etats-Unis, les jeunes femmes n'identifient pas forcément comme une situation de harcèlement sexuel l'attitude du professeur « qui s'est mal conduit ». Le débat actuel aura donc, selon lui, le mérite de permettre d'apprendre aux victimes à qualifier les faits. « Il y a, ajoute-t-il, en milieu universitaire, censé être un univers "pur", une spécificité de la difficulté à dénoncer le harcèlement sexuel. Les doctorants sont dans la position d'apprentis ou de stagiaires. Et l'université est un petit monde. Contrairement aux Etats-Unis, les carrières universitaires sont très centralisées. On ne peut pas choisir entre la Côte ouest et la Côte est. Celle qui dénonce de tels faits peut craindre de porter toute sa vie le stigmate d'avoir "fait des histoires", de ne pas avoir respecté les règles du jeu. »

Le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, s'est félicité, mardi 29 janvier, que « le tabou saute ». « La recherche à l'université ne peut pas fonctionner sous le régime de la loi du silence. » Il s'est engagé à inciter la Mission pour la parité en sciences et en technologie, créée en septembre 2001, à travailler sur la question.

Pascale Krémer

## L'Afssa souligne les insuffisances de l'évaluation des risques liés aux OGM

Des essais sur l'homme pourraient être nécessaires

MARTIN HIRSCH, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afsa), devait rendre public, mercredi 30 janvier, un rapport consacré à « l'évaluation des risques relatifs à la consommation de produits alimentaires composés ou issus d'organismes génétiquement modifiés ». Ce document fournit une analyse de l'ensemble des données quant aux risques que peut présenter, pour la santé humaine et animale, la consommation d'organismes génétiquement modifiés (OGM). De ce point de vue, il constitue une pièce essentielle dans la controverse qui oppose les multinationales développant des OGM végétaux (présentés comme une solution permettant de résoudre les problèmes de faim dans le monde ou comme de nouveaux aliments mieux en adéquation avec les besoins nutritionnels) à ceux qui jugent que la manipulation croissante du génome de ces organismes expose à de sérieux risques sanitaires.

L'Afssa avait été saisie de ces problèmes, le 22 octobre 1999, par les ministères en charge de la santé, de l'agriculture et de la consommation. Le rapport a été rédigé sur la base de contributions fournies par une quarantaine d'experts en biotechnologie. Il est fondé sur l'examen des études imposées par la réglementation américaine et européenne sur la commercialisation des OGM.

### RECHERCHES COMPLÉMENTAIRES

L'Afssa observe tout d'abord que seuls des essais de toxicité aiguë sont exigés par la réglementation alors que des études de toxicité chronique devraient, selon elle, être exigées sur des animaux de laboratoire auxquels on injecterait l'élément génétiquement modifié. « Seules de telles études permettraient de révéler des effets potentiels d'une exposition prolongée sur les systèmes vitaux, notamment immunitaires, hormonaux et reproducteurs », écrit l'Agence. Elle estime que l'évaluation des risques, qui est actuellement fondée sur la seule comparaison avec les organismes existants utilisés comme aliments ou sources d'aliments, est

insuffisante car elle « ne permet pas de s'exonérer de l'évaluation des produits OGM selon des protocoles expérimentaux ». L'Afssa se félicite donc que la commission de Bruxelles ait entrepris de compléter la procédure actuelle d'évaluation.

### RISQUE « THÉORIQUE »

Pour mettre en évidence d'éventuels effets toxiques inattendus ou non intentionnels qui ne seraient pas révélés par des études de toxicité par injection sur animal de laboratoire, l'Afssa préconise des recherches complémentaires, notamment des études de tolérance qui analyseraient les conséquences, par des animaux de laboratoire, de la consommation de la plante génétiquement modifiée. Elle considère que des essais cliniques sur l'homme seront nécessaires lorsque les fabricants allèguent un effet bénéfique des OGM sur la santé.

Interrogée sur les risques liés à la consommation humaine et animale d'OGM contenant des gènes de résistance aux antibiotiques, l'Afssa se montre relativement rassurante. Pour les OGM autorisés, le risque demeure, à ce jour, « théorique » et « négligeable au regard de la présence des gènes de résistance aux antibiotiques déjà présents dans l'environnement ». L'avis rappelle que la réglementation prévoit d'éviter l'utilisation de gènes conférant la résistance à un antibiotique susceptible d'avoir des effets préjudiciables sur la santé humaine et animale.

L'Afssa précise en revanche que l'usage de microbes – et non de végétaux – génétiquement modifiés utilisant des gènes de résistance à un antibiotique présenterait « un risque non négligeable de transfert de ces gènes à des bactéries de la flore intestinale ». « Il est important, pour le décideur et le consommateur, de savoir le niveau de garantie que peuvent a priori apporter ces études, conclut le rapport. Il est également important de souligner que ces études ne peuvent apporter de garanties définitives sur une innocuité totale. »

Jean-Yves Nau

## Après l'arrêt Perruche, des obstétriciens abandonnent leur métier

La crainte d'un procès et l'augmentation des primes d'assurances ont fini par emporter leur passion

« JE NE METTRAI plus d'enfants au monde. » Michael Serfaty, gynécologue-obstétricien libéral depuis treize ans, jette l'éponge. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ce médecin d'Aix-en-Pro-

### TÉMOIGNAGES

### Michael Serfaty : « On nous demande d'être infailibles, on est épuisés »

vence (Bouches-du-Rhône) a pris la « décision très violente » de ne plus faire d'accouchements et de céder prochainement les échographies morphologiques « à des experts ». Pourtant, il a fait naître des centaines de bébés, a encadré des préparations à la naissance pour les mères mais aussi les pères, a vécu avec eux des « moments d'émotion uniques » et n'a jamais eu de contentieux avec ses patientes. Mais, parce que « ce n'est plus un métier heureux », parce qu'« on nous demande d'être infailibles alors qu'on est épuisés », parce que « le risque juridique est devenu une épée de Damoclès constante », il arrête l'obstétrique.

Sa « colère » a éclaté lorsqu'il a reçu, au début de l'hiver, le nouveau montant de sa prime d'assurance en responsabilité civile professionnelle pour 2002 : 9 000 euros (contre 4 420 euros en 2001). Le prix à payer, selon les assureurs, pour faire face aux conséquences de l'arrêt Perruche. Depuis dix ans, l'assurance du docteur Serfaty ne cessait d'augmenter mais cette hausse de 104 % en un an a été celle de trop. Quant au débat éthique et juridique sur la jurisprudence de la Cour de

cassation – qui a permis d'indemniser un enfant handicapé dont la mère avait été privée de la possibilité d'avorter en raison d'une faute médicale avérée –, ce médecin l'a vécu comme « une grande violence ». « L'échographie a fait croire aux gens que l'on savait tout, regrette M. Serfaty. Maintenant, on passe notre temps à leur dire qu'on est faillible. »

Pour ce gynécologue-obstétricien, « le débat de société autour de l'arrêt Perruche a privilégié le juridique sur le médical » et a omis de rappeler que « notre profession est sinistrée ». « En dix ans, à Aix-en-Provence, nous sommes passés de 30 à 6 accoucheurs libéraux. Il n'y a plus de jeunes avec qui partager le travail et plus aucune compagnie ne veut assurer un nouveau qui s'installe », s'inquiète-t-il. « J'ai l'impression de faire partie de l'arrière-garde, de me battre pour rien, c'est pour cela que j'arrête », résume M. Serfaty. Médecin conventionné à honoraires libres, il aurait pu répercuter la hausse de son assurance sur le tarif de ses consultations, mais il a préféré arrêter cette « existence de fou, ces nuits blanches qui s'enchaînent sur des longues journées de consultation, ces vacances prises à l'arrachée à l'heure où toute la société parle des 35 heures ».

### « QUI FERA LES ÉCHOGRAPHIES ? »

Monique, elle, se donne encore deux mois avant de décider si elle arrête ou non l'échographie fœtale. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, cette gynécologue-obstétricienne, qui exerce en libéral dans la banlieue Est de Paris, demande à ses patientes 10 euros de plus pour compenser la hausse de son assurance. Sa prime en responsabilité civile est passée, en un an, de 610 à 4 421 euros. « A ce tarif-

là, avec le prix du matériel, je paie pour travailler », calcule-t-elle. Parce qu'elle est installée en secteur 1 (tarifs conventionnés), le dépassement qu'elle pratique est interdit et passible de sanctions. Mais « si je ne peux plus faire d'échographies, c'est comme si on me coupait les deux mains », justifie Monique, passionnée depuis vingt ans par cette spécialité. Ses patientes acceptent de payer plus. « Elles ont tellement de difficultés à trouver un professionnel qui fait des échographies qu'elles préfèrent déboursier davantage plutôt

### Menace de grève à partir du 1<sup>er</sup> mars

Alors que le Sénat examine à son tour, mercredi 30 janvier, l'amendement à la loi sur les droits des malades qui doit mettre à la jurisprudence Perruche, la Fédération des médecins de la naissance lance la menace d'un « arrêt total du suivi des grossesses et des accouchements à partir du 1<sup>er</sup> mars ». Cette Fédération – qui regroupe le Syndicat national des gynécologues et obstétriciens (Syngof), le Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs (Snarf) et le Syndicat national des pédiatres (SNPF) – demande au gouvernement de « respecter ses engagements » en concrétisant les accords signés le 31 juillet 2001. « L'application de la revalorisation des actes liés à la naissance (honoraires d'accouchement, d'anesthésie péridurale, d'assistance pédiatrique), qui était prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier, est reportée », dénoncent les responsables de la Fédération. Alors que la moitié des obstétriciens exercent en secteur 1 (tarifs conventionnés), « l'augmentation considérable des primes d'assurance en responsabilité civile va contraindre nombre d'entre eux à cesser leur pratique », prévient cette organisation.

que de ne pas avoir cet examen », constate la gynécologue. Si elle parvient à équilibrer ses comptes, elle continuera, sinon « j'arrête », insiste-t-elle.

Pour elle, l'échographie est devenue « un acte angoissant ». « Il faut rassurer la mère tout en ne la rassurant pas, dire que telle chose ou telle autre va bien tout en précisant qu'il est impossible d'affirmer que "tout va bien", explique le médecin. Cela devient inhumain. »

La médiatisation de l'arrêt Perru-

che aura eu au moins le mérite de souligner que « l'échographie n'assure pas de résultat à 100 % », estime-t-elle. « La première chose que les futures mères demandent, c'est le sexe de l'enfant puis, deux minutes après, elles veulent savoir si tout va bien. Elles ne se rendent pas compte de la réalité de cet examen. » Depuis le débat sur la jurisprudence de la Cour de cassation, Monique discute beaucoup avec ses patientes du problème de la responsabilité médicale. « Toutes me disent : "moi, je ne porterai pas plainte". Mais c'est le discours

que l'on tient quand tout va bien. »

Monique – qui ne prend que quinze jours de vacances par an parce qu'elle « ne trouve pas de remplaçante » – se dit très inquiète sur l'avenir de sa profession et sur le système de soins. « Il n'y aura bientôt plus que des médecins en honoraires libres. Les femmes qui ne pourront pas se les payer iront à l'hôpital. Mais, là-bas, où tout le monde est débordé, qui fera les échographies ? »

Sandrine Blanchard

## Un proche de Charles Pasqua mis en examen

L'HOMME D'AFFAIRES MICHEL TOMI a été mis en examen, mardi 29 janvier, par le juge parisien Philippe Courroye, dans l'enquête sur le financement de la campagne européenne de Charles Pasqua en 1999. Poursuivi pour « complicité de financement illégal de campagne électorale », « corruption active aggravée », « faux et usage de faux », M. Tomi, proche de M. Pasqua, a été laissé libre sous contrôle judiciaire en échange d'une caution de 1,5 million d'euros. « M. Tomi a pu s'expliquer sur les faits qu'on lui impute et qu'il conteste », a déclaré au *Monde* son avocat, M<sup>re</sup> Philippe Dehapiot. Visé par un mandat d'arrêt international depuis le 21 janvier, Michel Tomi était arrivé, lundi 28 janvier à Paris en provenance de Libreville (Gabon), où il réside. Selon les enquêteurs, la liste conduite par l'ancien ministre de l'intérieur en 1999 aurait bénéficié de fonds issus de la revente, en 1995, du casino d'Annemasse (Haute-Savoie), établissement géré par Robert Feliciangi, principal associé de M. Tomi, mis en examen le 10 janvier.

### DÉPÊCHES

■ **PÉDOPHILIE : un réseau de production et d'échanges d'images pédophiles sur Internet a été démantelé**, mardi 29 janvier, par les gendarmes, qui ont interpellé à l'aube une trentaine de personnes, dont quatre mineurs, dans toute la France. Le coup de filet a été conduit après l'interpellation, le 12 juin 2001, d'un individu résidant près de Nantes, signalé par le FBI américain, et soupçonné de diffuser sur Internet des photos et des vidéos impliquant notamment des enfants de son entourage.

■ **RELIGIONS : Jacques Chirac a affirmé que les « musulmans ont toute leur place dans la communauté nationale »**, en recevant, mardi 29 janvier à l'Elysée, pour la troisième année consécutive, à l'occasion des vœux, des représentants de l'islam de France. Les participants étaient le grand mufti de Marseille Soheib Bencheikh, le recteur de la mosquée de Paris Dalil Boubakeur, celui de la mosquée de Lyon Kamel Kabtane, et le président de la mosquée de Mantes-la-Jolie Ali Berka.

■ **ÉDUCATION : seize collégiens du collège Pasteur à Créteil (Val-de-Marne) ont été légèrement brûlés ou choqués**, mardi 29 janvier, après l'explosion dans la cour de l'établissement d'une bouteille contenant un mélange d'acide chlorhydrique et d'aluminium. Une jeune fille de 14 ans, élève du collège, a reconnu avoir jeté la bouteille qui lui aurait été confiée par son frère, exclu de l'établissement en décembre 2001.

■ **700 instituteurs en grève ont manifesté à Nantes**, mardi 29 janvier, devant la préfecture de Loire-Atlantique, pour réclamer la création de 500 postes supplémentaires dans le département, contre 96 prévus par le rectorat. Dénonçant le fait que « la Loire-Atlantique [est] le département le plus mal loti en nombre d'enseignants du premier degré ». Les manifestants avaient occupé, lundi, l'inspection d'académie avant d'être délogés par les gendarmes mobiles.

# Provins, symbole de la richesse de la France médiévale

Le président de la République devait célébrer, jeudi 31 janvier, le classement par l'Unesco de cette cité, qui reçoit 600 000 visiteurs par an. Elle fait partie des cinquante-huit villes qui composent le patrimoine français du Moyen Age

**EN VISITE** à Provins (Seine-et-Marne), Jacques Chirac devait y dévoiler, jeudi 31 janvier, deux plaques commémoratives : l'une en ville haute, l'autre en ville basse. Elles célèbrent le classement, en décembre 2001, par l'Unesco, au Patrimoine mondial de l'humanité, de cette petite cité de 12 000 habitants. A quelque 80 kilomètres de Paris, celle-ci offre aux visiteurs un patrimoine de 58 monuments historiques des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, époque où elle était la capitale des comtes de Champagne et un rendez-vous entre le Nord et le Sud à l'occasion des foires annuelles les plus importantes d'Europe.

Pour la première fois en France, c'est une ville tout entière que l'Unesco a choisi d'inscrire à son inventaire en tant que conservatoire exceptionnel des architectures militaire, religieuse et civile

médiévales. A Carcassonne (Aude) par exemple, seule la cité-forteresse, restaurée par Viollet-le-Duc au XIX<sup>e</sup> siècle, a reçu le prestigieux label, en 1997. Ville haute, ville basse font de Provins une cité unique mais gemellaire. Ses hauteurs – un promontoire désigné tout naturellement, au Moyen Age, pour devenir une place forte – recèlent les édifices les plus visités : la tour César, la collégiale Saint-Quiriace, la Grange aux dîmes et un impressionnant réseau de 130 caves et de souterrains (ateliers, entrepôts, logements).

En contrebas de la citadelle, et certes moins spectaculaires, les quartiers où se concentraient marchands et gens de métier possèdent, eux aussi, un patrimoine considérable : église et ossuaire de Saint-Ayoul, église Sainte-Croix, et de nombreux canaux et ruisseaux,

doubleant la rivière la Voulzie, enserrés par les maisons et enjambés par des petits ponts, d'où le nom de « petite Venise » donné à cette partie de la ville. Ce réseau hydraulique, resté pratiquement en l'état, avait permis l'implantation de moulins, tanneries et draperies. Les draps de Provins ont fait la fortune des comtes champenois. Selon les historiens, le pèlerinage sur le reliquaire de Saint-Ayoul aurait fait de Provins ce carrefour d'échanges qui allait ensuite devenir le théâtre des fameuses foires de Champagne.

Trop longtemps négligée au détriment de la ville haute, qui attire la majorité des 600 000 visiteurs annuels, la ville basse devrait être valorisée, selon l'office du tourisme, qui espère une hausse de 15 % de la fréquentation. « Des visites plus intimistes sur le thème des mé-

tiers, de l'utilisation de l'eau, des foires ou de la culture de la rose sont envisagées », explique Jean-François Robin, son responsable.

« Le classement de Carcassonne et de Provins au Patrimoine mondial est un encouragement aux médiévistes à faire connaître le patrimoine de cette période si riche, quoi qu'on ait pu dire sur elle », se réjouit Philippe Bon, attaché de conservation, responsable des collections du musée de Mehun-sur-Yèvre (Cher) et coauteur d'un guide des « coups de cœur » de la France médiévale (Guide de la France médiévale, par Danièle Alexandre-Bidon, Philippe Bon, Philippe Boitel ; Les Guides Sélène).

Mille ans ! De l'Antiquité aux temps modernes, c'est-à-dire traditionnellement de la chute de l'Empire romain d'Occident (476) à la découverte des Amériques (1492).

Les legs de ce Moyen Age, qui ne fut ni une période noire ni un âge d'or, ont laissé de profondes traces dans notre vie de tous les jours : ancrage des villes et villages, parcellaire urbain ou rural, paysages sont pratiquement restés les mêmes. La naissance du machinisme compensant la fin de l'esclavage y prend naissance. Enfin, l'Europe et ses peuples d'aujourd'hui, constitués longtemps en nations rivales, sont un héritage direct de ces temps lointains où l'Eglise chrétienne a joué un rôle primordial.

Châteaux forts, abbayes, monastères, basiliques, cathédrales et églises, dont beaucoup jalonnent les quatre chemins pèlerins vers Saint-Jacques-de-Compostelle, en Galice espagnole, cités ceintes de murailles, villages fortifiés, tous témoignent de la frénésie des bâtisseurs surtout entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles. Et notamment en France, qui, bien plus que les autres pays européens, peut s'enorgueillir d'un important patrimoine médiéval. « Toutes les villes françaises ont gardé, peu ou prou, quelque chose de cette époque – qu'il est plus approprié de nommer long Moyen Age –, durant laquelle on assiste dans l'Europe entière à un essaimage intense, à un véritable maillage de villes, de villages et de sites », souligne encore M. Bon.

Plus d'une soixantaine de villes, dans leur totalité ou en partie, méritent le nom de cités médiévales. Provins et Carcassonne, bien sûr, mais aussi Aigues-Mortes (Gard), un ancien port né de la volonté de Saint-Louis de concrétiser l'orientation méditerranéenne des Capétiens ; Bourges (Cher), capitale de Charles VII, sa cathédrale Saint-Etienne, son palais Jacques-Cœur et ses 400 maisons à pans de bois ; Guérande (Loire-Atlantique) et ses

murailles dominant les marais salants ; Vannes (Morbihan), résidence favorite des ducs de Bretagne ; Chauvigny (Vienne), à l'ombre de ses cinq châteaux ; Narbonne (Aude), dont le centre historique abrite un ensemble d'hôtels particuliers exceptionnels ; Sarlat et Périgueux, en Dordogne, trésors de la région périgourdine, etc. A citer, aussi, les bastides, ces villes

« Les achats de ruines à restaurer sont en hausse, au prix de lourds efforts financiers »

FLORENCE TRUBERT

nouvelles, qui se développent dans le Sud-Ouest à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, au plan en damier, dont Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) mais surtout Domme (Dordogne) semblent les exemples les plus achevés.

Depuis quelque temps, ce patrimoine médiéval suscite un engouement des amoureux des vieilles pierres. Les jeux de rôle, où l'on vit, s'habille et mange comme en cette période, attirent de plus en plus d'adeptes. « Les gens redécouvrent le Moyen Age », souligne Florence Trubert, déléguée culturelle à l'association La Demeure historique. Les achats de ruines à restaurer sont en hausse, au prix de lourds efforts financiers. »

Ali Habib avec Jean-François Calto à Provins

## Les grands sites cherchent à se protéger de l'afflux touristique

### CARCASSONNE

de notre envoyé spécial

Du toujours mystérieux Stonehenge, le plus renommé des ensembles mégalithiques des îles britanniques, à la célèbre Alhambra de Grenade, des îles Galapagos, chères à Darwin, à Pompéi la romaine, fille et victime du Vésuve, du Mont-Saint-Michel au pont du Gard, sans oublier le cirque de Gavarnie ou la pointe du

Raz, les grands sites, trésors du patrimoine mondial, payent une dure rançon à leurs succès. Leur fréquentation touristique entraîne des dégradations en tous genres qui mettent en cause, à terme, leur pérennité et influe souvent négativement sur l'accueil du public.

« Quelle régulation des flux touristiques ? » : c'est le thème sur lequel ont travaillé, du 6 au 8 décembre à Carcassonne (Aude),

les participants à un colloque international, organisé par la section française du Conseil international des monuments et des sites (Icomos), sous les auspices de l'Unesco. Français, Britanniques, Espagnols, Italiens, Cambodgiens, etc., gestionnaires, élus, spécialistes du tourisme ont donc confronté leurs expériences face à un problème dont on ne peut – même si les sites à protéger s'y trouvent tous confrontés – qu'« inventer » des solutions personnalisées tant est grande leur diversité.

Sous le label « opération grand site » (OGS), le ministère de l'Environnement propose, depuis une dizaine d'années, une démarche pragmatique pour la réhabilitation des sites classés ou des espaces d'intérêt national dégradés. En partenariat avec les collectivités locales et avec le concours financier de l'Etat, sept OGS sont d'ores et déjà terminées, treize sont en cours de travaux et dix-sept sont encore à l'étude (Le Monde du 6 au 18 août 2000).

Choisi pour abriter le colloque, Carcassonne, dont le dossier OGS est en phase de finalisation, peut être considérée comme un cas typique. Sa cité médiévale, classée au Patrimoine mondial de l'humanité (1997), de même que le canal du Midi (1996), qui coule à ses pieds, reçoit bon an mal an quelque 2 millions de visiteurs. Mais, bicéphale, la capitale de l'Aude possède aussi la bastide Saint-Louis, cœur de la ville basse, érigée en secteur sauvegardé (1996), délaissée par les touristes et largement mitée d'un immobilier hétéroclite et sans âme.

Pour soulager l'espace médiéval de l'afflux croissant des visiteurs, l'opération envisage, entre autres, de mieux les répartir entre les deux pôles de la ville, de réunifier ces derniers pour la première fois de leur longue histoire. « Pour cela, il faut élargir l'espace patrimonial à un ensemble qui va du canal du Midi jusqu'aux abords qui précèdent la cité, souhaite l'architecte urbaniste Philippe Mélianos, faire en sorte que la bastide constitue le pendant indissociable de la ville haute. » Revaloriser, aussi, un paysage de vignoble qui, bien que malheureusement trop longtemps occulté, n'est pas un des moindres charmes de Carcassonne.

A. H.

### UN PATRIMOINE DE CINQUANTE-HUIT CITÉS



Source : « France médiévale » - Ed. du patrimoine - Gallimard

## Les chasseurs protestent contre la restriction des périodes de chasse aux oiseaux migrateurs

### BORDEAUX

de notre correspondante

A partir du 31 janvier, la chasse aux oiseaux migrateurs sera interdite en France. Après la parution de l'arrêté ministériel octroyant une dérogation uniquement pour la chasse à la palombe jusqu'au 10 février, les cinq fédérations de chasse d'Aquitaine, une région qui compte 150 000 chasseurs, étaient interpellées par leurs adhérents. L'arrêté autorisant dix jours de chasse à la bécasse n'a été publié que le mercredi 30 janvier. Pour tous les autres migrateurs, aucune dérogation ne sera possible, conformément au droit communautaire.

Dans la journée de mardi, les fédérations d'Aquitaine n'avaient pas reçu, ni donné, de consigne particulière pour manifester leur mécontentement. « Aucune décision n'a été prise et il faut laisser le temps aux chasseurs de se retourner », déclare Henri Sabarot, président de la Fédération nationale des chasseurs (FNC). Celle-ci a laissé entendre, le 29 janvier, dans un communiqué, que de « nombreuses fédérations départementales » s'interrogeaient sur l'opportunité de respec-

ter ou de dépasser les prélèvements maximaux autorisés.

Dans les Landes, où résident 28 000 chasseurs, des responsables cynégétiques ne cachent pas que « des manifestations spontanées » pourraient éclater. A leurs yeux, l'arme la plus efficace sera le bulletin de vote. « Le gouvernement devra assumer les conséquences de ses actes », lance Henri Sabarot, membre de la direction nationale du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), et président du groupe CPNT au conseil régional d'Aquitaine.

Jean Saint-Josse, président du CPNT, a qualifié la décision du gouvernement d'« initiative politicienne dont les ruraux font encore les frais ». L'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau (ANCGE) a, quant à elle, promis « aux fossyeurs de la chasse populaire la sanction qu'ils méritent ». Du côté des écologistes, France-Nature-Environnement et l'Association pour la protection des animaux sauvages se sont, en revanche, félicités des dates de fermeture de la chasse décidées par le gouvernement.

Claudia Courtois

### DÉPÊCHES

■ **RÉGIONS : le dialecte alsacien a enfin sa méthode Assimil**, plus de vingt ans après le corse, l'occitan, le catalan et le breton, et cinq ans après le basque. Selon l'Office régional du bilinguisme, 63 % des Alsaciens interrogés se déclaraient dialectophones en 1997, contre 84,7 % en 1962.

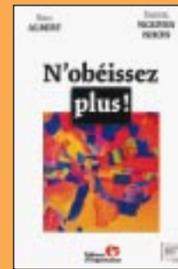
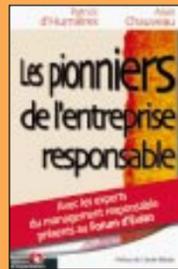
■ **RHÔNE-ALPES : une pollution au dioxyde d'azote, d'origine automobile**, a été enregistrée, lundi 28 janvier, dans l'agglomération lyonnaise, a annoncé le Copar, association lyonnaise agréée de surveillance de la qualité de l'air. Les autorités ont déclenché la procédure d'information pour les personnes sensibles.

■ **POITOU-CHARENTES : la fusée Tintin, qui doit être installée**, d'ici à 2005-2006 en Charente, sera construite à Saint-Yrieix-sur-Charente, commune de l'agglomération d'Angoulême, sur un complexe ludique d'une superficie de 45 hectares, qui comprendra une réplique de 53 mètres de haut de l'engin spatial imaginé par Hergé.

■ **TOURISME : le secrétariat d'Etat au tourisme, la Datar et la Caisse des dépôts et consignations** ont récemment signé une convention de partenariat afin de promouvoir la requalification de l'hébergement touristique dégradé de certaines stations balnéaires ou de montagne (Le Monde du 5 juillet). Les treize stations choisies recevront en moyenne 100 620 euros.

Prix du livre RH 2002  
Sciences Po | Syntec Recrutement

Remise du Prix le 5 Février  
6 ouvrages nominés



www.syntec-recrutement.org

en partenariat avec

Le Monde

alapage.com

**C'**EST un café de Paris, à deux pas du jardin du Luxembourg. Un café où se retrouvent, chaque samedi, quelques-uns des 30 000 Haïtiens de France métropolitaine. Leur réunion tient du rituel, voire de la messe hebdomadaire, tant ces paroissiens-là sont fidèles au rendez-vous. Eté comme hiver, à l'heure du thé, certains viennent depuis trente ans. Il y a là un professeur de maths (Paul Baron), un médecin (Daniel Talleyrand), un ancien diplomate (Pierre Edugène), et quelques autres, de sensibilités politiques diverses. De samedi en samedi, l'auditoire varie, mais pas l'esprit : des heures durant, dans les rires et les apostrophes de discussions sans fin, on refait le monde et Haïti. Surtout Haïti.

Il y a encore une dizaine d'années, le seul fait de prononcer ici le nom de Jean-Bertrand Aristide, le « prêtre des bidonvilles » devenu président, aurait suscité des commentaires favorables. A Paris comme à Port-au-Prince, le très populaire « Titi » incarnait l'espoir d'une vie meilleure dans ce pays aussi misérable que complexe. « *Il symbolisait la lutte des pauvres* », se souvient M. Baron. « *Le Palais des congrès avait fait le plein pour sa venue à Paris* », rappelle M. Talleyrand. Le Père Aristide, anti-impérialiste déclaré, présentait alors un profil de messie pour un peuple soumis pendant trente ans (1956-1986) à la dictature des Duvalier père et fils, puis à celle des militaires (1986-1990). Sa qualité de prêtre constituait un gage de moralité. Et son destin était de ceux qui forcent l'admiration...

Le 16 décembre 1990, après des années de lutte, il est élu à la présidence. Ses promesses de justice sociale séduisent le peuple. Beaucoup moins l'armée : dès septembre 1991, un coup d'Etat militaire l'oblige à fuir. Aux Etats-Unis, où il s'exile, les élus noirs du Congrès et diverses personnalités (le pasteur Jesse Jackson, le sénateur Ted Kennedy...) se prennent de passion pour sa cause. L'administration Clinton, arrivée au pouvoir fin 1992, sera tout aussi enthousiaste.

A la même époque, des intellectuels haïtiens établis en France signent des appels en sa faveur. Parmi eux, le cinéaste Raoul Peck, les écrivains Jean Métellus et René Deprestre... Le phénomène ignore les clivages politiques. « *Comme beaucoup d'autres, j'y ai cru, je me disais qu'il réussirait à équilibrer le poids excessif des milieux d'affaires* », témoigne Franz Merceron, ancien ministre de l'économie (1982-1985). Il faut dire que « Titi » a du charisme, des dons d'orateur, le verbe imagé et révolté des hommes de conviction. En France, *Le Monde* et davantage encore *Le Monde diplomatique* – filiale du groupe *Le Monde*, autonome éditorialement – soulignent son aura de leader tiers-mondiste. Bien que le PC et le PS gar-

## A Haïti comme à Paris, Jean-Bertrand Aristide incarnait l'espoir d'une vie meilleure. Mais le « prêtre des bidonvilles », devenu président, s'est métamorphosé, et ses anciens amis se repentent



Le président Aristide devant les dignitaires du régime haïtien lors d'une fête à Port-au-Prince, le 18 novembre 2001.

# LES DÉÇUS D'ARISTIDE

dent leurs distances, toute une frange de la gauche tombe sous le charme. Bernard Kouchner, l'ancien évêque Jacques Gaillot et surtout Danielle Mitterrand affichent leur soutien. Quitte à placer le PS en porte-à-faux, l'épouse du président français restera longtemps l'amie de « Titi ».

La période d'exil va durer trois ans. Le 19 septembre 1994, une intervention militaire américaine ouvre la voie d'un retour triomphal à Port-au-Prince. Porté par son mouvement, la Famille Lavalas (avalanche, en créole), M. Aristide récupère son poste de président. Haïti découvre un nouveau « Titi », métamorphosé par son passage aux Etats-Unis. Après avoir renoncé à la prêtrise en 1994, il épousera, deux ans plus tard, une avocate américano-haïtienne. Ce retour, assorti de l'aide financière internationale, apparaît comme une occasion unique de sauver le pays. Las ! Haïti, au contraire, continue de sombrer dans la misère et la violence.

En février 1996, la stricte application de la Constitution haïtienne empêche M. Aristide de briguer un nouveau mandat. Il cède donc la place momentanément à René Préval, son plus proche collaborateur, qui présidera le pays pendant cinq ans. Cinq ans de crise politique et économique conclus, fin 2000, par le retour aux affaires de Jean-Bertrand Aristide. Depuis cette élection, contestée par l'opposition, le pays est toujours à l'agonie : l'économie est en ruine ; le trafic

de cocaïne reste florissant ; des bandes de jeunes (les « chimères »), proches de la Famille Lavalas, font la loi dans les quartiers ; des journalistes sont assassinés ; certains policiers ont recours à la torture et aux exécutions sommaires pour éliminer les contestataires ; l'Institut français a été saccagé ; l'aide internationale est gelée en raison du chaos politique...

Quelle est la part de responsabilité du président dans cette dégradation ? N'est-il pas victime, comme tant d'autres, de la « malédiction » haïtienne ? La première hypothèse emporte la majorité des suffrages. Au fil des années, le vide s'est fait autour du « prophète ». Qu'ils aient été aristidiens ou simples sympathisants, ses partisans d'hier cherchent dans leurs mémoires le signal qui, il y a un an, deux ans, dix ans, les a fait douter. L'un se souvient d'une réception à Paris, au cours de laquelle « Titi » aurait soudain levé les yeux et lancé : « *Dieu me parle !* » Un autre évoque les confidences de tel ou tel conseiller, au début des années 1990 : « *Il n'accepte pas la contradiction* », « *On ne peut pas travailler avec lui* »...

Les amis de la première heure se sont éloignés. Tous, ou presque, font leur mea culpa, à l'image du prêtre français Jean-Yves Urfié, fondateur du quotidien en créole *Journal Libète* : « *J'avais des liens très forts avec lui. Aujourd'hui, je me confesse en public car il faut reconnaître le mal pour l'extirper. Davantage que l'homme, c'est le vide de sa*

*pensée qui me déçoit. La dernière fois que j'ai voulu l'interviewer, en 1997, c'était une catastrophe intellectuelle. Il n'avait pas d'idées concernant Haïti. Son obsession semblait être de rester au pouvoir.* » Un autre religieux français, Gilles Danroc, auteur de plusieurs ouvrages sur ce pays, partage en partie cette analyse : « *La déception se mesure à l'aura de l'espérance. A une époque, Aristide incarnait l'ange du bien face à la figure diabo-*

*l'exil (1990-1994) et l'influence néfaste des Américains, qui lui auraient donné le goût de l'argent et du pouvoir.* » Il était évident qu'il n'avait pas l'étoffe d'un président », constate l'ex-dirigeant communiste Max Bourjolly, l'un des rares à avoir toujours clamé son scepticisme. « *On a confondu la cause et le personnage. Or il n'y avait pas grand-chose derrière le personnage* », confirme un intellectuel.

« Je ne veux pas harceler M. Aristide. Je dis simplement qu'il n'est plus l'homme que j'ai connu autrefois, lorsqu'il était auprès du peuple haïtien »

DANIÈLE MITTERRAND

lisée de la dictature. En 1994-1995, il n'a pas pris les mesures que son formidable retour lui aurait permis de prendre. Au-delà de sa personne, c'est Haïti qu'il importe de comprendre. Or ce pays n'est plus lisible... »

Bien des Haïtiens accusent M. Aristide d'être un « mégalomane », prisonnier d'un discours « mystico-populiste ». On s'indigne de son enrichissement, de ses costumes, de ses voitures... Certains voient en lui un calculateur hors pair qui aurait trompé son monde. D'autres mettent en cause

le durcissement du régime, relaté ces dernières années par le correspondant du *Monde* dans la région, Jean-Michel Caroit, s'est accentué depuis l'été 2001. Haïti a renoué avec les pratiques dictatoriales, et les « chimères » n'ont rien à envier aux « tontons macoutes », les miliciens duvaliéristes d'autrefois. « *C'est une dictature en gestation, le président bascule dans l'inacceptable* », assure l'ancien ministre Franz Merceron. Les intellectuels ont également pris leurs distances, à l'image de l'écrivain fran-

co-haïtien René Deprestre : « *Y a-t-il un dictateur qui perce sous Aristide ? J'ai soutenu l'expérience à distance, mais je me félicite maintenant de n'avoir pas été plus loin.* »

Comment renier celui dont on attendait tant ? Chez les spécialistes français d'Haïti – universitaires, religieux, journalistes –, la question suscite au mieux la déception, au pis l'embarras. L'espérance des premiers temps, compréhensible dans le contexte de l'époque, est un souvenir douloureux. « *Il a trompé le peuple, accuse l'ancien évêque Jacques Gaillot. Violence, corruption... les vieux démons ont resurgi.* »

De nombreux Haïtiens s'étonnent néanmoins de l'« aveuglement » des personnalités françaises autrefois favorables à « Titi ». « *Pour ces gens-là, encore imprégnés de l'esprit de 1968, il avait un côté Che Guevara en soutane, ils l'ont habillé de rêve !* », analyse l'ancien diplomate Yvon Siméon, représentant en France de la Convergence démocratique, la coalition regroupant l'opposition. Les reproches visent surtout *Le Monde diplomatique*, mensuel de référence dont le directeur, Ignacio Ramonet, réfute ces accusations : « *Par le passé, dans un contexte qui le justifiait, nous avons apporté un soutien explicite à Aristide. Mais, depuis deux ou trois ans, nous avons émis des critiques très nettes sur la corruption ou la drogue. Maintenant, il est exact que nous n'avons pas encore écrit le papier définitif de démolition.* »

**L**A mise en cause du mensuel se concentre en fait sur Christophe Wargny, auteur d'articles sur Haïti entre avril 1994 et juin 2001. M. Wargny, maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), a longtemps été très proche de « Titi ». En 1992, il l'avait aidé à écrire son livre *Tout homme est un homme*. Par la suite, il était devenu l'un de ses conseillers en communication (1993-1996), tout en continuant à collaborer au *Monde diplomatique*. M. Wargny, qui ne fait pas mystère de cette proximité, se veut désormais plus distant : « *Mon dernier article, consacré au trafic de drogue et publié en juin 2001, a marqué un tournant. Et il est en deçà de ce que je pense aujourd'hui. Pour moi, c'est une déception humaine. Je n'ai plus de contact avec Aristide depuis février 2001. Je ne me suis pas trompé en le soutenant lors de son premier mandat, mais le personnage qui est revenu au pouvoir en 2000 est différent de celui que l'on avait connu. Une erreur, c'est une erreur. Deux erreurs, ce sont deux erreurs. Mais trois, c'est une dérive. Même si son opposition est archi-nulle, cela n'absout pas les atteintes aux droits de l'homme.* »

Au contraire de M. Wargny, le PS se sent conforté dans son analyse initiale. « *Nous n'avons jamais soutenu Aristide mais le socialiste Serge Gilles* », rappelle Paul Cozygon, spécialiste de ce pays au PS. Le parti s'est ainsi démarqué de M<sup>me</sup> Mitterrand, aristidienne convaincue. « *Danielle Mitterrand fonctionne au coup de cœur. A titre personnel, elle a choisi Aristide et n'a pas voulu tenir compte de nos mises en garde* », explique M. Cozygon. Toujours selon lui, la plupart des partisans français de M. Aristide auraient ainsi tardé à s'apercevoir, puis à reconnaître leur erreur de jugement. A l'entendre, les « premiers signaux » datent en effet de 1989, avant la première élection. « *C'était déjà un personnage éminemment trouble, sans aucune culture politique démocratique. Mais les cathos de gauche y ont longtemps cru. Le mythe a persisté et persiste encore. Le mea culpa est plus difficile pour les Français que pour les Haïtiens... Combien d'entre eux sont-ils allés voir là-bas comment ça se passait dans la réalité ?* »

M<sup>me</sup> Mitterrand, présidente de la fondation France Libertés, s'est rendue trois fois en Haïti (1989, 1991, 1995). Interrogée par *Le Monde*, elle ne cache pas avoir entretenu des « liens amicaux » avec M. Aristide. « *Dès qu'il venait à Paris, il me rendait visite. Durant sa période d'exil, je l'avais aussi vu à Washington, où j'avais d'ailleurs remarqué qu'il commençait à changer, comme si on lui faisait miroiter autre chose. Il est exact que je n'étais pas d'accord avec le PS, mais je suis une citoyenne libre ! Aujourd'hui, les nouvelles en provenance de ce pays sont de plus en plus mauvaises. Je ne veux pas harceler M. Aristide. Je dis simplement qu'il n'est plus l'homme que j'ai connu autrefois, lorsqu'il était auprès du peuple.* »

En 2004, ce « peuple » fêtera le bicentenaire de l'indépendance et de l'avènement de la première république noire du monde. L'approche de cette célébration sonne comme un triste rappel à l'heure où le pays touche le fond. En attendant, bien des Haïtiens recommandent aux déçus de « Titi » de méditer ce proverbe local : « *Quand tu manges avec le diable, il faut tenir la cuiller longue.* »

Philippe Broussard

# Pierre Bourdieu, celui qui dérangeait *par Jacques Bouveresse*

**S**'il y a une chose encore plus difficile à supporter que la disparition d'une des figures majeures de la pensée contemporaine et, pour certains d'entre nous, d'un ami très proche, c'est bien le rituel de célébration auquel les médias ont commencé à se livrer quelques heures seulement après la mort de Pierre Bourdieu. Comme prévu, il n'y manquait ni la part d'admiration obligatoire et conventionnelle, ni la façon qu'a la presse de faire (un peu plus discrètement cette fois-ci, étant donné les circonstances) la leçon aux intellectuels qu'elle n'aime pas, ni la dose de perfidie et de bassesse qui est jugée nécessaire pour donner une impression d'impartialité et d'objectivité.

Si Bourdieu pouvait se voir en première page d'un certain nombre de nos journaux, et en particulier du Monde, il ne manquerait pas de se rappeler la façon dont il a été traité par eux dans les dernières années et de trouver dans ce qui se passe depuis quelques jours une confirmation exemplaire de tout ce qu'il a écrit à propos de l'« *amnésie journalistique* ».

De tout ce que les journaux ont publié ces jours derniers à propos de lui, il se pourrait, cependant, que le plus vrai réside, comme c'est souvent le cas, dans la cruauté d'un dessin humoristique qui dit, à lui seul, presque tout : celui de Plantu que Le Monde a publié en première page dans son numéro du 25 janvier. Le président de la République nous a expliqué que « *Pierre Bourdieu vivait la sociologie comme une science inséparable d'un engagement. Son combat au service de ceux que frappe la misère du monde en restera comme son témoignage le plus frappant.* » Cette déclaration n'est sûrement pas purement descriptive. On peut y compter : son auteur va désormais s'attaquer avec une ardeur et une énergie redoublées au problème de la « fracture sociale » et à celui de la misère du monde en général.

Karl Kraus a dit de l'Autriche que c'était « *un pays où on ne tire pas de conséquences* » et il a insisté sur le fait que ce que demande le satiriste n'est au fond rien de plus qu'un minimum de logique. Je suis frappé depuis longtemps par ceci : c'est probablement toute notre époque et tout le système dans lequel nous vivons aujourd'hui qui excellent jus-

qu'à la virtuosité dans l'art de ne pas tirer de conséquences, et en particulier de ne pas en tirer de ce qu'ils ont appris et savent (ou croient savoir) grâce au travail d'intellectuels critiques comme Bourdieu. Une des choses que ceux pour qui être logique ne se distingue plus guère d'être « *dogmatique* » ou « *sectaire* », pardonneront le plus difficilement à Bourdieu est sûrement d'avoir été un des rares intellectuels d'aujourd'hui à être encore capable de tirer des conséquences.

J'ai toujours, je l'avoue, été plus sceptique que Bourdieu sur la possibilité réelle de parvenir à une transformation du monde social par une meilleure connaissance des méca-

*tion des structures sociales dans les corps* ».

Pour vaincre cette inertie de dispositions qui tiennent à ce que Pascal appelle la « *coutume* », c'est-à-dire, pour Bourdieu, à l'éducation et au dressage des corps, il faut bien autre chose que la « *force des idées vraies* », qu'elles viennent de la sociologie ou d'un autre secteur quelconque de la connaissance. Mais il est pitoyable d'entendre dire que, si les choses changent si difficilement et si rarement, c'est à cause du prétendu déterminisme que postule la sociologie et qui persuade les acteurs qu'il est inutile ou impossible d'essayer de les changer.

## Il n'a, à ma connaissance, jamais essayé de persuader les intellectuels d'autre chose : leur liberté a des limites, probablement beaucoup plus strictes qu'ils ne sont naturellement enclins à le croire

nismes qui le gouvernement. Dans les Méditations pascaliennes, il parle du fait que « *les obstacles à la compréhension, surtout peut-être quand il s'agit de choses sociales, se situent moins, comme l'observe Wittgenstein, du côté de l'entendement que du côté de la volonté* ».

Il avait sûrement raison de penser qu'en matière sociale, la volonté de ne pas savoir est aujourd'hui une chose plus réelle que jamais et que ceux qui, comme l'ont fait en particulier les journalistes, lui ont objecté qu'il ne leur apprenait rien qu'ils ne savaient déjà donnaient souvent en même temps une des plus belles illustrations qui soient de ce que peut être l'ignorance volontaire. Mais il ne faut pas seulement vouloir savoir, il faut aussi vouloir tirer des conclusions de ce que l'on sait et, quand les conclusions à tirer sont des conclusions pratiques, on entre dans un domaine sur lequel l'intellect proprement dit n'a malheureusement plus guère de prise et qu'on ne maîtrise pas mieux aujourd'hui qu'autrefois.

Bourdieu, qui, pour des raisons que je n'ai aucun mal à comprendre, n'aimait pas le langage de la « *conscience* » et de la « *prise de conscience* », parle de « *l'extraordinaire inertie qui résulte de l'inscrip-*

Bourdieu a toujours cherché, au contraire, à la fois à expliquer pourquoi elles sont si difficiles à changer et à montrer comment elles peuvent ou pourraient changer. Il a été justement beaucoup question ces jours-ci de son « *déterminisme* » et même de son « *fatalisme* », alors qu'il a toujours soutenu passionnément que, s'il est essentiel de commencer par savoir, c'est justement pour avoir une chance de réussir à modifier le cours des choses. « *Ce qui peut sonner, dit-il, dans ce que j'écris comme de l'anti-intellectualisme est surtout dirigé contre ce qu'il reste en moi, en dépit de tous mes efforts, d'intellectualisme ou d'intellectualité, comme la difficulté, si typique des intellectuels, que j'ai d'accepter vraiment que ma liberté a des limites.* » Bourdieu n'a, à ma connaissance, jamais essayé de persuader les intellectuels d'autre chose : leur liberté a des limites, probablement beaucoup plus strictes qu'ils ne sont naturellement enclins à le croire. Mais ils ont trouvé généralement plus commode de faire comme s'il soutenait, de façon inacceptable et insultante pour leur dignité, qu'ils n'ont aucune liberté réelle.

L'acceptation supposée, par Bourdieu, de la thèse déterministe ne m'a jamais semblé très différente

d'une simple adhésion, constitutive de l'engagement scientifique, au principe de raison et, comme il le dit en termes pascaliens, de la volonté de trouver « *la raison des effets* », en l'occurrence, de trouver des raisons sociales à des effets sociaux, et plus particulièrement à des effets qui n'ont pas l'air d'être sociaux, mais le sont néanmoins bel et bien. On parle, dit-il, « *comme si le déterminisme que l'on reproche tant au sociologue, était, tel le libéralisme ou le socialisme, ou telle ou telle préférence, esthétique ou politique, une affaire de croyance ou même une sorte de cause à propos de laquelle il s'agirait de prendre position, pour la combattre ou la défendre ; comme si l'engagement scientifique était, dans le cas de la sociologie, un parti pris, inspiré par le ressentiment, contre toutes les "bonnes causes" intellectuelles, la singularité et la liberté, la transgression et la subversion, la différence et la dissidence, l'ouvert et le divers, et ainsi de suite* ».

C'est bien ainsi, malheureusement, que ceux qui se flattent de « *croire à la liberté* » et qui pensent que Bourdieu n'y croyait pas ont parlé la plupart du temps de sa vision du monde social en général et de sa conception de la philosophie, de la littérature et de l'art en particulier. J'ai toujours envié les gens qui sont tellement certains que la liberté est plus facile à réconcilier avec l'indéterminisme qu'avec le déterminisme. Leibniz, Kant et beaucoup d'autres pensaient justement le contraire et il n'est toujours pas prouvé qu'ils aient tort.

## Il a dit lui-même qu'il ne s'était « jamais vraiment senti justifié d'exister en tant qu'intellectuel ».

### A la différence de beaucoup d'autres, il n'a pas seulement essayé, mais réussi à exister autrement

Je comprends parfaitement l'impatience et l'irritation avec lesquelles Bourdieu a réagi parfois aux attaques incessantes dont il a été victime sur ce point, spécialement quand elles étaient le fait de philosophes. Il avait justement une connaissance de la tradition philosophique meilleure que celle de beaucoup d'entre eux et il savait mieux que personne qu'elle fournit à ceux qui

ont encore envie de les utiliser les moyens d'être nettement plus subtils et plus sérieux sur les questions de cette sorte.

« *De toutes les distributions, nous dit Bourdieu, l'une des plus inégales et, sans doute, en tout cas, la plus cruelle est la répartition du capital symbolique, c'est-à-dire de l'impor-*

**JACQUES BOUVERESSE EST PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE (CHAIRE DE PHILOSOPHIE DU LANGAGE ET DE LA CONNAISSANCE).**

*tance sociale et des raisons de vivre.* » Je lui suis infiniment reconnaissant de m'avoir appris une chose que j'ai eu pendant longtemps beaucoup de mal à croire : que la répartition peut être tout aussi inégale et cruelle là où on s'y attendrait le moins, à savoir dans le monde intellectuel lui-même. Et je suis convaincu, comme il l'était, que l'intervention de plus en plus directe et l'emprise croissante des médias ne contribuent malheureusement en rien à la corriger, mais ont au contraire pour effet principal d'aggraver de façon systématique et spectaculaire l'injustice et l'arbitraire qui y règnent dans la répartition des dignités et des indignités.

« *Il est nécessaire, dit Pascal, qu'il y ait de l'inégalité parmi les hommes, cela est vrai ; mais cela étant accordé, voilà la porte ouverte non seulement à la plus haute domination, mais à la plus haute tyrannie.* » Dans le monde des idées, considéré sous l'aspect social, il est également

nécessaire ou, en tout cas, inévitable qu'il y ait de l'inégalité et de la domination, mais ce contre quoi protestait Bourdieu est l'empressement avec lequel on s'efforce d'ouvrir, encore plus grande qu'elle ne l'est déjà naturellement, la porte à la tyrannie. Un des passages de Pascal qu'il citait le plus souvent est celui qui a trait au fait que l'on doit rendre différents devoirs à diffé-

rents mérites et que la tyrannie consiste à exiger pour une forme de mérite un devoir qui ne revient en réalité qu'à une autre : « *La tyrannie consiste au désir de domination, universel et hors de son ordre.* »

Ce qui fait du pouvoir journalistique une tyrannie n'est pas qu'il s'exerce de façon brutale ou plus ou moins dictatoriale, mais son désir naturel de domination dans tous les ordres, et en particulier dans celui de la culture. En bon pascalien, Bourdieu croyait à la distinction et à l'incommensurabilité des ordres, et en particulier à celles qui existent entre l'ordre du savoir réel et celui de ce qu'on appelle aujourd'hui l'« *information* » et la « *communication* » et il a consacré une bonne partie de son énergie à lutter contre ceux qui ont justement intérêt à les confondre. C'est une des choses qui rendent particulièrement comiques les attaques de ceux qui ont reproché à ses analyses sociologiques d'être responsables de la baisse supposée du niveau des exigences en matière de science et de culture.

Bourdieu aurait sûrement dérangé un peu moins son époque, s'il s'était contenté d'assumer le rôle prévu pour les gens comme lui, celui de l'homme de science, détenteur d'un savoir qui était, dans son cas, énorme et parfois écrasant, que la position d'exception qu'il occupe protège contre le contact avec les réalités et les modes de pensée « *vulgaires* ». Il a dit lui-même qu'il ne s'était « *jamais vraiment senti justifié d'exister en tant qu'intellectuel* ». A la différence de beaucoup d'autres, il n'a pas seulement essayé, mais réussi à exister autrement.

Quand il parle de ce qui le rapproche de Pascal, Bourdieu mentionne la sollicitude, dénuée de toute naïveté populiste, de celui-ci pour le « *commun des hommes* » et les « *opinions du peuple saines* ». C'est donc à Pascal que je laisserai le dernier mot sur ce en quoi consistent la grandeur des hommes comme Bourdieu et celle de l'exemple qu'ils nous donnent : « *On tient à eux par le bout par lequel ils tiennent au peuple ; car quelque élevés qu'ils soient, si sont-ils unis au moindre des hommes par quelque endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air, tout abstraits de notre société. Non, non ; s'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée ; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils y sont tous à même niveau, et s'appuient sur la même terre ; et, par cette extrémité, ils sont aussi abaissés que nous, que les plus petits, que les bêtes.* »

# Démocratie et pouvoir médiatique *par Yves Charles Zarka*

**C**OMMENT les médias sont-ils devenus un pouvoir, probablement le plus grand des pouvoirs ? Comment l'effet qui en résulte sur l'esprit démocratique – le règne de la médiocrité et la mise en place de formes rampantes de despotisme – s'est-il institué ?

Les médias sont devenus l'un des lieux majeurs où se joue l'avenir de la démocratie. Tocqueville, l'indépassable penseur de la démocratie moderne, montre, dans *La Démocratie en Amérique*, que la société démocratique est constamment confrontée à une redoutable alternative entre la liberté et la servitude.

Si l'on prolongeait cette redoutable alternative, que Tocqueville limitait au plan politique, pour rendre compte du rôle des médias dans les sociétés démocratiques, on pourrait dire que les médias sont des agents directs du goût dépravé pour l'égalité, c'est-à-dire de l'égalité au plus bas niveau possible. C'est l'une des raisons du caractère considérable de leur audience et de leur capacité à porter la démocratie vers la servitude plutôt que vers la liberté. Pour rendre compte du rôle des médias et de leur influence sur les sociétés démocratiques, il importe d'examiner trois niveaux :

- celui des circuits économiques, des mécanismes de pouvoir et des procédures de contrôle qui mettent en place des stratégies de captation et de manipulation de l'opinion ;
- celui proprement médiologique du mode par lequel le véhicule ou

l'instrument médiatique transforme le contenu qu'il communique ou transmet. Les médias ne laissent pas intact ce qu'ils médiatisent, ils le sélectionnent, le modifient, le transforment dans des proportions qu'on a peine à imaginer, et cela dans tous les domaines de la société, de la politique, mais aussi de la culture (science, littérature, philosophie, etc.). Cette transformation se réalise selon deux voies : la négation de l'œuvre dans le produit et l'établissement du divertissement comme norme pour évaluer les créations culturelles ;

- celui de la séduction et de la capture du public, c'est-à-dire les modalités du contrôle et de l'aug-

## Je ne dis pas que les médias, en eux-mêmes et en général, font courir un risque à la démocratie. Je dis qu'ils doivent être soumis aux principes de la démocratie, non l'inverse

mentation de l'Audimat. C'est ici le plan d'une analyse socio-anthropologique qui pourrait montrer comment les médias adhèrent à des tendances existantes de la société démocratique pour les porter dans le sens d'une égalisation au plus bas, au plus trivial et au plus vulgaire.

Je ne dis pas que les médias, en eux-mêmes et en général, font courir un risque à la démocratie. Je dis que les médias doivent être soumis aux principes de la démocratie, non

l'inverse. Ce ne sont pas les médias en général que je critique, mais leur constitution en pouvoir, et même en pouvoir illimité, leur domination de l'espace public, leur fonctionnement autoréférentiel, qui affecte et dégrade les libertés individuelles et collectives, aussi bien que les œuvres de la culture, plus largement ce que j'appelle l'esprit de la démocratie.

Il importe de faire des distinctions ; la presse, la radio et la télévision n'ont pas le même statut. Ces divers moyens diffèrent à la fois par les contenus qu'ils peuvent véhiculer, par leur audience et donc par leur capacité à agir sur l'opinion. Mais on ne peut pas non plus éta-

films, émissions diverses, etc.), quel que insignifiantes qu'elles soient.

Cette caste médiatico-politico-culturelle ne se reproduit que par coopération. C'est elle qui conjugue la révérence des puissants, la prudence devant l'argent, le conformisme et les connivences. Parmi les médias, la télévision est devenue très rapidement hégémonique, c'est elle qui donne le ton. Enfin, les médias comportent un certain nombre de modalités de fonctionnement qui leur sont communes. On considère généralement que la pluralité des médias et la concurrence qu'ils se livrent sont des garants à la fois de la diversité de l'information et de la possibilité pour des individus de se former par eux-mêmes une opinion autonome. Est-on cependant si sûr que la pluralité et la concurrence aient nécessairement cet effet de diversification ?

L'Audimat, qui est, pour reprendre une expression de Pierre Bourdieu, le dieu caché de l'univers des médias, induit les acteurs du champ médiatique à une conduite mimétique dont les buts ne sont ni l'objectivité, ni l'exactitude, ni la profondeur, mais la recherche du scoop, du sensationnel dans la reproduction de l'identique plutôt que dans la diversification. On comprend donc comment et pourquoi les journaux télévisés ou parlés sont si ressemblants les uns aux autres, à des différences quasi imperceptibles près. L'emprise des médias sur la société contribue de manière décisive à la formation d'une nouvelle censure, d'une censure douce, sans contrainte et insensible dans la plus grande part.

Tocqueville montrait déjà comment la société démocratique américaine – mais on peut généraliser cet-

te thèse à l'ensemble des sociétés démocratiques – était portée à la formation d'une opinion majoritaire, ce qu'on appelle l'opinion publique : « *La majorité a donc aux Etats-Unis une immense puissance de fait et une puissance d'opinion presque aussi grande ; et lorsqu'elle est une fois formée sur une question, il n'y a pour ain-*

**YVES CHARLES ZARKA EST DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS. IL ENSEIGNE LA PHILOSOPHIE POLITIQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE À L'UNIVERSITÉ PARIS-I. IL EST DIRECTEUR DE LA REVUE CITIES (PUF), QUI PUBLIERA DANS SA LIVRAISON D'AVRIL UNE VERSION DÉVELOPPÉE DE CE TEXTE.**

*si dire point d'obstacles qui puissent, je ne dirai pas arrêter, mais même retarder sa marche, et lui laisser le temps d'écouter les plaintes de ceux qu'elle écrase en passant. Les conséquences de cet état de choses sont funestes et dangereuses pour l'avenir.* »

Cette analyse de la formation d'une opinion dominante fait partie des explications que Tocqueville donne de l'un des vices naturels les plus importants des sociétés démocratiques : l'établissement d'une tyrannie de l'opinion. Cette conception de la formation d'une opinion dominante est doublement intéressante. Elle montre que l'opinion publique est une norme contraignante et pourtant insensible qui s'impose à l'opinion individuelle sans qu'elle la perçoive et qui ne laisse pas de place pour la contradiction. Elle est accompagnée d'une analyse de la constitution d'une nouvelle forme de la censure et d'un nouvel esprit de cour.

Le caractère irrésistible et exclusif de l'opinion publique la transforme en censure insensible ou symbolique à laquelle des individus se soumettent sans s'en rendre compte. La démocratie comporte toujours cette possibilité de voir se former une tyrannie de l'opinion qui est une tyrannie impersonnelle, une tyrannie sans tyran.

Les médias sont-ils nécessairement un pouvoir ? Si ce n'est pas le cas, comment se sont-ils constitués en pouvoir sans contre-pouvoir, en pouvoir sans limites ? On peut très bien concevoir un fonctionnement des médias qui les ramène à leur vocation initiale de communication, d'information et de critique de la vie publique. Lorsqu'on envisage les médias dans leur fonction première, qui est instrumentale, il est possible de leur restituer toute leur positivité comme organes susceptibles d'éveiller des débats et d'en montrer les enjeux en vue d'éclairer l'opinion. Ils deviennent un pouvoir lorsqu'ils se détournent de cette vocation initiale d'information et de critique pour devenir autoréférentiels, lorsqu'ils recherchent avant tout l'accroissement de leur audience.

C'est par ce biais que des médias deviennent un pouvoir qui tend à s'accroître sans cesse. Ils assument ainsi de moins en moins leur fonction d'expression du débat public ou la société s'informe et s'entend elle-même. D'instances critiques, ils deviennent des instances de pouvoir. Loin de constituer un élément décisif pour la vie publique, culturelle et démocratique, ils conduisent à un délitement de l'esprit démocratique.

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ TÉLÉRAMA  
Olivier Milot

Coup barre passager ou coup de blues durable ? Le baromètre *Télérama-La Croix* sur la confiance des Français dans les médias montre un début de désaffection de nos concitoyens pour l'actualité. Rien de véritablement alarmant. Vous êtes encore 66 % à déclarer suivre l'information avec intérêt. Mais c'est tout de même 5 points de moins que l'an dernier et 8 points de moins en deux ans. A qui la faute ? Peut-être à une actualité trop riche en événements dramatiques (attentat, guerre) et angoissants (récession, insécurité). Autre information : la confirmation toujours désagréable du jugement globalement négatif porté par les Français, et notamment les plus jeunes, sur les journalistes. Heureusement pour la santé morale des journalistes, leur profession est plus durement jugée que leur travail. Les Français leur délivrent un relatif satisfecit sur la façon dont ils ont traité les grands événements d'actualité de 2001.

■ LES ÉCHOS  
Claude Fouquet

Dans une semaine, Laurent Fabius lèvera le voile sur sa nouvelle prévision de croissance. Pour le gouvernement, l'exercice n'est pas aisé. Il lui faut se résoudre, en pleine année électorale, à annoncer qu'après trois ans de croissance exceptionnelle la France est finalement rattrapée par la crise et qu'elle affichera en 2002 une hausse du PIB inférieure à la barre, hautement symbolique, des 2 %. Du jamais-vu depuis que Lionel Jospin est à Matignon. Les conjoncturistes privés n'ont assurément pas les mêmes états d'âme que leurs collègues qui travaillent dans l'orbite gouvernementale et annoncent depuis de longs mois ce ralentissement, même s'ils sont unanimes à croire à un redressement de la conjoncture d'ici au 31 décembre. La croissance française sera d'à peine 1,4 % cette année. Et, parmi les plus optimistes, un seul la voit dépasser 2 %.

■ LA TRIBUNE  
Philippe Mudry

La reprise aux Etats-Unis est-elle au coin de la rue, comme nombre d'économistes et de politiques américains aiment aujourd'hui le croire ? Peut-être. Les bonnes nouvelles qui arrivent depuis quelques jours sur l'état de santé de l'économie laissent penser, c'est vrai, que l'économie a touché le fond cet automne et qu'elle a profité, depuis, des effets de déstockage massif survenus l'an dernier et d'une consommation toujours étonnamment dynamique. Mais s'arrêter à ces signaux encourageants risquerait de valoir aux optimistes béats de cruelles déceptions. La violente purge que subissent les entreprises américaines, conséquence directe de leurs excès des années 1990, n'est certainement pas terminée. Qu'il s'agisse des entreprises ou des particuliers, le niveau de la dette et de son service, même après la très forte baisse des taux, demeure supérieur aux sorties de crises précédentes et ne paraît pas compatible avec une reprise puissante.

## AU COURRIER DES LECTEURS

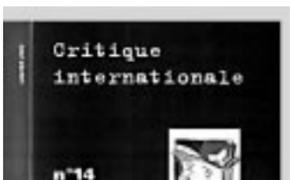
LE DEUIL

Je viens d'apprendre la mort de Pierre Bourdieu et, je l'avoue, je suis sous le choc. Je ne peux pas recevoir sans émotion la nouvelle du décès de quelqu'un qui m'a, moi l'économiste, formaté aux préceptes de la théorie libérale, éveillé à la sociologie comme science du dévoilement et... sport de combat. Comme tous les « sociologues de gouttière », je me sens aujourd'hui un peu orphelin.

Je pense aux sourires complices que s'échangeaient certains élèves quand je mentionnais pour la énième fois le nom de Bourdieu au détour d'une démonstration. Je pense à Romain, un ancien élève, qui ce matin dans un couloir du lycée m'a lancé : « Alors m'sieur, vous êtes triste hein ? ! », et il m'a adressé ses sincères condoléances. Je pense à ces débats animés en salle des professeurs, (...) à mes visites au Collège de France pour assister aux leçons du sociologue et enregistrer ses pa-

**QUELS CHANGEMENTS** le 11 septembre a-t-il suscités ? D'abord une manière de dégriser : le terrorisme de masse devient l'une des figures d'une scène internationale que certains voyaient évoluer vers plus de civilité. Ce n'est pas la fin de la guerre, c'est une autre forme de guerre. Sage et savant, Pierre Hassner, à cette question-clé - « Qu'est-ce qui a changé ? » - posée par le trimestriel *Critique internationale*, publié par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI), donne une réponse brute de réalisme : « Je suis persuadé - et la plupart des spécialistes aussi, même si c'est parfois avec quelque excès - qu'il y aura des attentats avec des armes chimiques et biologiques, et que peut-être un jour un avion ira se précipiter sur une centrale nucléaire avec des effets bien supérieurs à Tchernobyl. »

Le terrorisme de masse est donc là pour rester, et Pierre Hassner se



refuse à toute « interprétation minimaliste de l'événement », qui tendrait à faire croire que « l'attentat a été l'affaire de quelques kamikazes et ne sera suivi d'aucun autre ». Il y en aura d'autres parce que « la conjonction du progrès technique et du fanatisme permet de causer de plus en plus de destructions avec de moins en moins d'argent et d'hommes ». Et le politologue, rarement catastrophiste, d'ajouter : « Une période s'ouvre où des civils tuent des civils, avec des effets comparables à ceux d'une guerre. C'est pourquoi la distinction entre civils et militaires, ou entre guerre et opérations

de police, tend à diminuer : on le savait, mais évidemment un tel choc accélère le processus. »

Ancien directeur de l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, Roger de Weck porte un jugement voisin : « Nous sommes passés de l'immense danger improbable, la guerre nucléaire, au grand danger probable qui serait, par exemple, l'utilisation d'armes biologiques ou chimiques. »

■ EFFET D'AUBAINE

Critique internationale passe en revue les repositionnements intervenus au lendemain des attentats et de la campagne d'Afghanistan : le Pakistan et l'Inde jouant « à qui perd gagne » (Christophe Jaffrelot) ; l'Asie centrale et le jeu russe (Olivier Roy) ; les atouts de l'Iran (Jean-François Bayart) ; un pas en avant pour l'ambition chinoise (Jean-Luc Domenach). Sans qu'aucun des conflits antérieurs

au 11 septembre ait perdu en intensité, bien au contraire, ils dressent une carte géopolitique inédite.

Olivier Roy inscrit la Russie parmi les premiers gagnants : en collant à Washington, en « ouvrant les portes de l'Asie centrale aux troupes américaines », « en donnant tout sur le court terme, Poutine a tout gagné sur le long terme ». Ce n'est pas seulement qu'il a dorénavant « les mains libres » sur la Tchétchénie. « C'est l'allié afghan de Moscou, l'Alliance du Nord, qui a gagné et pris la capitale. Les Russes se sont trouvés dans le camp des vainqueurs sans que cela leur coûte un sou : ce sont les Américains qui ont fait le travail et payé l'armement. » La Russie « fait le calcul que les Américains quitteront l'Asie centrale dès l'affaire afghane réglée (...). Ce retrait américain permettra à Moscou de redevenir la seule vraie grande puissance de la région, mais

cette fois de telle manière que sa présence sera plutôt souhaitée que combattue par les Américains. »

Même avancée de la Chine sur le nouveau damier des relations internationales : en se solidarisant avec les Etats-Unis dans la bataille contre le terrorisme, ce qui ne lui coûte pas cher, elle gagne toute latitude pour écraser le « séparatisme » au Tibet et au Xinjiang, juge Jean-Luc Domenach. La revue parle d'un « effet d'aubaine » qui permet à nombre de régimes autoritaires de justifier l'anéantissement de toute opposition au nom de la lutte contre le terrorisme à laquelle la Maison Blanche appelle.

Alain Frachon

★ *Critique internationale*, n° 14, janvier 2002, Presses de Sciences-Po, 56, rue Jacob, 75006 Paris, 18,50 €. ★ [www.ceri-sciences-po.org](http://www.ceri-sciences-po.org)

## SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

■ Dans son discours sur l'état de l'Union, George W. Bush a estimé que la « guerre contre le terrorisme ne fait que commencer ».

[www.whitehouse.gov/news/releases/2002/01/20020129-11.html](http://www.whitehouse.gov/news/releases/2002/01/20020129-11.html)

■ CNN a compilé des extraits des précédents discours de présidents américains en temps de guerre.

[edition.cnn.com/interactive/allpolitics/0201/historic.state.of.union/content.html](http://edition.cnn.com/interactive/allpolitics/0201/historic.state.of.union/content.html)

■ Le site du *Financial Times* a réalisé une mappemonde interactive montrant, ville par ville, les intérêts du réseau Al-Qaïda.

[specials.ft.com/attackonterrorism/FT3TEPoSMUC.html](http://specials.ft.com/attackonterrorism/FT3TEPoSMUC.html)

■ Le département d'Etat des Etats-Unis rassemble sur une page Web les documents légaux (actes d'accusation, textes de loi...) justifiant la « guerre contre le terrorisme ».

[usinfo.state.gov/topical/rights/law/warlaw.htm](http://usinfo.state.gov/topical/rights/law/warlaw.htm)

■ Le projet Avalon de la faculté de droit de Yale (Connecticut) a créé une section reprenant l'ensemble des documents officiels émis par le gouvernement américain à la suite des attentats du 11 septembre.

[www.yale.edu/lawweb/avalon/sept\\_11/sept\\_11.htm](http://www.yale.edu/lawweb/avalon/sept_11/sept_11.htm)

■ Le conseil (américain) des relations internationales vient d'ouvrir un site consacré au terrorisme international.

[www.cfrterrorism.org/home/](http://www.cfrterrorism.org/home/)

■ La Chambre des représentants a mis en ligne le texte de la loi sur la protection des forces armées, qui menace de rétorsions tout Etat qui coopérerait avec une hypothétique cour pénale internationale et autorise le président des Etats-Unis à utiliser tous les moyens pour libérer un citoyen américain qui serait détenu par cette juridiction.

[www.house.gov/rules/delay\\_003.pdf](http://www.house.gov/rules/delay_003.pdf)

[lemonde.fr](http://lemonde.fr) pour *Le Monde*

[vincent.truffoy@lemonde.fr](mailto:vincent.truffoy@lemonde.fr)

## Gianfranco Fini vu par la presse européenne

Le « blitz » de Berlusconi a imposé son candidat postfasciste à Bruxelles

« VENI, VIDI, VICI. Les fanfares du Cavaliere annoncent, au Parlement et à la télévision, une date historique pour l'Italie » : Silvio Berlusconi « a gagné la troisième guerre mondiale à l'issue d'un blitz sur Bruxelles, en mâchant des pastilles de menthe pour des sourires haleine fraîche et en veillant à ce que ses mains restent sèches pour distribuer des poignées vigoureuses et cordiales ». **La Repubblica**, pourtant de centre gauche, salue « le coup dou-

ble » du président du conseil italien. « Pour garder Giuliano D'Amato (vice-président socialiste de la Convention sur l'avenir de l'UE), l'Europe a ouvert ses portes à Gianfranco Fini », numéro deux postfasciste du Conseil. « Blair et Schröder, qui se fient plus à D'Amato qu'à Giscard d'Estaing, n'étaient pas disposés à le perdre, au risque de provoquer de surcroît une retentissante faillite de la Convention avant qu'elle ne commence

ses travaux », ajoute le quotidien romain. De cette affaire, il tire trois leçons : d'abord que « l'intérêt national peut être défendu dans le cadre communautaire, sans que tout vole en éclats à coups de menaces ou de veto » ; ensuite que « mener des batailles idéologiques en suivant le schéma "droite contre gauche" ne paie plus dans une Europe » qui « apprend à respecter les autres » ; enfin, que cette attitude « bénéficie aussi à l'opposition » :

sans ce compromis, la gauche italienne se serait retrouvée sans représentant au sein de la Convention.

Deux quotidiens allemands s'en réjouissent aussi. **Die Welt** (conservateur) estime que, après l'affaire Haider en Autriche, « presque tous les ministres des affaires étrangères ont réalisé qu'il fallait accepter les autres gouvernements, même si on n'en aime pas les représentants ».

Pour le *Tageszeitung*, quotidien « alternatif » de Berlin, « le triomphe de Berlusconi n'est en aucun cas une défaite pour l'Europe » : « Trois des quatre Italiens à la Convention sont des européens convaincus » et le « sage et sérieux » Fini « se comportera comme un partenaire sûr, en bon européen ». **El País** (gauche) ne partage pas cet optimisme : « Avant de s'ouvrir, la Convention a offert un spectacle affligeant, avec les exigences exorbitantes de son président, Valéry Giscard d'Estaing, et avec la décision inquiétante d'accepter Gianfranco Fini. » « Il ne suffit pas que Fini déclare qu'il ne considère plus que Mussolini ait été le plus grand homme d'Etat du siècle dernier pour que les Européens normaux soient rassurés », écrit le quotidien madrilène.

A Londres, **The Independent** se gausse de toute cette affaire : « Nous, Britanniques, pouvons respirer. L'Italie nous a usurpé le statut de "mauvais élève" de l'Europe. (...) Berlusconi a presque réussi à rendre son pays aussi impopulaire en Europe que la Grande-Bretagne sous Thatcher. » Plus sérieusement, il soupçonne le Cavaliere d'« afficher à Bruxelles son nationalisme pour la galerie », afin de mieux y défendre « des objectifs tout à fait personnels ».

■ DER STANDARD (AUTRICHE)



**Guantanamo.** Rumsfeld : « Pas d'avocats, pas de convention de Genève ! » Soldat : « Alors, la SPA ? » En visite à Guantanamo, le secrétaire américain à la défense a répété que les détenus ne bénéficieraient pas du statut de prisonniers de guerre. **Dessin de Jean Veenbos** (« Courrier international » pour « Le Monde »)

roles. J'étais agacé devant le style si compliqué du « maître », qui m'a pourtant appris « ce que parler veut dire » (...). Je pense aux « héritiers » qui continuent d'hériter tranquillement, dominés qu'ils sont par leur propre domination. Je pense à la « misère du monde », violence symbolique toujours insidieuse, au mouvement social de 1995, à toutes celles et tous ceux qui sont entrés en lutte contre la désignation à l'inévitable. Enfin, je n'oublie pas les journalistes de révérence qui (...) déroulent le tapis rouge devant Loana ou n'importe quel quidam de « Star Academy », bousculent les programmes pour le saltimbanque adulé qui vient de casser sa pipe, mais ne rendent pas l'hommage qu'il mérite à l'intellectuel. (...) **Stéphane Molina**  
Bénouville (Calvados)

LA CLASSE DE PHILO

En 1954, Pierre Bourdieu nous est arrivé à Moulins, au lycée Théodore-de-Banville, frais émoulu de l'Université, de l'agrégation et de l'Ecole normale supérieure, mais

surtout plein d'enthousiasme. Il avait 24 ans. Avec lui, les cours de philo ne s'arrêtaient pas. Combien de fois aurions-nous continué la leçon au-delà de midi, sandwich en main ! Mais, à l'époque, on ne parlait ni de rythme scolaire ni de RTT... Son enseignement était très orthodoxe : les philosophes traditionnellement étudiés, avec un intérêt particulier pour Platon. Il nous parlait aussi de Sartre, mais sans idolâtrie. Les résultats au bac de la classe de philo furent à la hauteur de cette communion avec un jeune prof plein de charisme. (...) Cette année-là, Pierre Bourdieu - cela lui revenait de droit - fit, en toge, le discours de la distribution des prix organisé dans la plus grande tradition républicaine, devant les élites de la ville, les parents, les élèves et la lyre municipale. Trente-cinq ans plus tard, je le revis. Il se souvenait encore du nom de ses premiers élèves. (...) Ceci est de la petite histoire, le témoignage d'un potache.

**Jacques Lefevre**  
Tours (Indre-et-Loire)

FEMMES AU FOYER

« ACTIVES »

Permettez-moi de vous dire que M. Lionel Jospin risque le fiasco s'il persiste à qualifier d'actives uniquement les femmes salariées (*Le Monde* daté 20-21 janvier). Ces « femmes au foyer », souvent au foyer parce que mères de plusieurs enfants, souvent multi-bénévoles dans toutes ces associations si indispensables qui font que notre société respire encore, corvéables à merci comme parents d'élèves, accompagnatrices pour les sorties scolaires, responsables de classe, catéchistes, aides aux personnes âgées de leur famille, et surtout « éducatrices » à plein temps de leurs enfants. Tout ceci gratuitement. Comment les qualifiez-vous ? Quand un homme politique aura-t-il le courage de trouver pour ces femmes au foyer un qualificatif qui souligne leur courage, leur endurance, leur modestie, leur extrême utilité ? (...) Demandez donc aux femmes qui se consacrent à leur vie professionnelle si elles ne sont pas

secrètement soulagées de retourner au bureau à la fin des vacances scolaires et de se reposer à nouveau sur une crèche, une gardienne, une nounou, une gouvernante, une jeune fille au pair, une femme de ménage, une cuisinière, un chauffeur, une institutrice ?

Une femme au foyer réunit les qualités et les occupations de tous ces métiers. Comment pouvez-vous encore l'ignorer et mépriser à ce point ce qui fait que notre société tient encore debout ?

**Florence Herlin**  
Paris

ZÉRO DE CONDUITE

Décontenancés par le mécontentement croissant du citoyen-électeur victime de l'insécurité grimpance, nos dirigeants-candidats vont prendre des mesures. Dès demain, tolérance zéro. Cette fois, c'est du sérieux, du rapide, du jamais-vu. Qui fera quoi ? Mystère. Mais on va le faire. Ainsi, les Mandrin et Cartouche au petit pied n'ont qu'à bien se tenir. La délinquance spoliatrice, traquée

dans les recoins de son Tora Bora hexagonal, va essayer la pire déconfiture de son histoire et finir totalement éradiquée.

Règnera alors dans les chaumières, et ailleurs, une angélique sérénité avec tracassin et cauchemar zéro. A moins que, par l'effet conjoint de la loi de Murphy et du principe de Peter, tout ne se détraque encore un peu plus avec, en fin de course, un résultat égal à zéro. A suivre.

**Raoul Bernard**  
Uzès (Gard)

POUR NOUS ÉCRIRE

Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74. Pour nous envoyer un courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr) Pour saisir le médiateur : [mediateur@lemonde.fr](mailto:mediateur@lemonde.fr) ou par courrier. Merci d'indiquer votre adresse complète.

# L'aumônerie se veut un lieu de pluralisme

IL Y A deux cents ans, un arrêté du 19 frimaire an XI (10 décembre 1802) instituait l'aumônerie religieuse dans l'enseignement public, en décidant qu'il y aurait « une aumônerie dans chaque lycée ». La loi de séparation des Eglises et de l'Etat, en 1905, a maintenu cette disposition. Aujourd'hui, l'existence des aumôneries est régie par une circulaire de 1988, qui stipule que les établissements du second degré peuvent être dotés d'un service d'aumônerie sur décision du recteur, dès lors que les parents d'élèves des établissements concernés en ont fait la demande. Au nombre de 4 000 en France, intervenant à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements scolaires, les aumôneries accueillent quelque 150 000 élèves, de la sixième à la terminale. Elles sont animées à 70 % par des laïcs, bénévoles dans leur immense majorité, et sont le plus souvent ouvertes à tous les jeunes, quelles que soient leurs croyances.

Pour célébrer cet anniversaire, les aumôneries de l'enseignement public (AEP) ont organisé un colloque au Sénat, le 19 janvier. Loin d'être un lieu de prosélytisme ou une chapelle repliée sur elle-même, l'aumônerie représente un lieu de pluralisme, un « tiers lieu » où se rencontrent le monde des croyants et celui des incroyants, comme l'a souligné Dominique Quinio, directrice adjointe de la rédaction de *La Croix* : « Elles sont à la fois un lieu d'accueil, un lieu de proposition de la foi et un lieu catéchuménal. » Le théologien Pierre Lathuilière n'hésite pas à mettre l'accent sur le rôle de formation « à la liberté de conscience et à la liberté de pensée » des aumôneries. Le philosophe Guy Coq souhaiterait même qu'elles favorisent « une culture de l'engagement », qui, selon lui, fait défaut dans la société actuelle.

Mais les mutations du paysage religieux et l'émergence de l'islam interrogent les aumôneries, qui sont presque exclusivement toutes catholiques. Michel Pentèbre, proviseur du lycée Léonard-de-Vinci à Melun (Seine-et-Marne), regrette que la question sensible du foulard islamique ait contribué à « assécher » les sujets religieux dans les discussions à l'école : « Il y a quelques années, élèves ou enseignants pouvaient discuter de religion, mais, depuis les affaires de foulard islamique, c'est devenu un sujet tabou. » Le proviseur constate, par ailleurs, que les jeunes chrétiens, peut-être « inhibés », hésitent à parler de leur foi en classe, d'autant que leurs camarades musulmans ou juifs.

## « UNE LAÏCITÉ DE DIALOGUE »

Le sénateur (RPR) du Haut-Rhin Hubert Haenel est favorable, pour sa part, à une présence plus affirmée des religions à l'école, dans le cadre de ce qu'il appelle « une laïcité de dialogue ». « Le droit français est le plus restrictif au sein de l'Union européenne pour ce qui est des relations entre les pouvoirs publics et les autorités religieuses », souligne M. Haenel. « La laïcité doit évoluer et ne plus rejeter le religieux dans la sphère privée. Le modèle français a été conçu en référence à une tradition précise, celle du catholicisme. La voie d'avenir est celle d'une laïcité de dialogue. »

Au passage, le sénateur Haenel est revenu sur la polémique née de la suppression, à la demande de la France, de la référence à « l'héritage religieux » de l'Europe dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Membre de la délégation française, il confirme que Jacques Chirac est bien intervenu directement auprès de Roman Herzog, président de la convention, pour qu'on retire cette expression, imité en cela par Lionel Jospin. Cependant, M. Haenel conteste la version de Guy Braibant, le chef de la délégation

française, selon laquelle ce serait des députés de la CSU bavaroise qui auraient, au dernier moment, demandé l'ajout de l'expression en cause (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> septembre 2001).

Face à M. Haenel, qui estime que le modèle de la laïcité à la française mène à « une impasse » et doit évoluer dans le cadre européen, Guy Coq affirme, au contraire, que celui-ci garde toute sa valeur : « N'idéalisons pas la situation dans les autres pays européens, tels que l'Allemagne ou l'Angleterre, dans lesquels l'intégration de l'islam, par exemple, ne va pas sans difficultés. Ce n'est pas parce que le concept de laïcité est né en France qu'il n'est pas traduisible et exportable dans d'autres pays », souligne le philosophe, qui rappelle qu'« après tout, la démocratie est un concept né en Grèce et qui s'est répandu dans le monde entier ». « Le modèle français est exportable, affirme-t-il. Il suffit de l'angliciser en remplaçant le "i" de laïcité par un "y" ! »

On voit ainsi s'affirmer, à l'intérieur même de l'opinion catholique, une ligne de fracture entre partisans d'une laïcité « d'ouverture » et défen-

seurs du modèle hérité de 1905. Lorsque Hubert Haenel a souhaité que les aumôneries de l'enseignement public soient davantage associées à la vie des établissements scolaires, un murmure désapprobateur s'est élevé de l'assistance : « Nous sommes seulement des hôtes de l'école, et c'est déjà beaucoup », a estimé l'un des participants. « Il n'est pas question pour les aumôneries de faire partie, par exemple, du conseil d'établissement », a-t-il précisé.

Beaucoup de catholiques regrettent, comme le sénateur Haenel, que la laïcité à la française cantonne exclusivement le religieux dans la sphère privée. D'autres, comme Guy Coq, font remarquer que l'article 4 de la loi de 1905 reconnaît l'organisation interne des cultes, et qu'il existe donc, en quelque sorte, une « sphère publique religieuse ». Selon le philosophe chrétien, les aumôneries seraient de cette nature : un lieu public religieux, qui s'articule sur le lieu public laïque qu'est l'école.

Xavier Ternisien

# Les aventures de Victor Hugo

PAR CAGNAT



Selon Alphonse Allais, le 26 février 1802, il y eut fête au foyer de l'employé d'état-civil de Besançon : « Réjouissons-nous, mes enfants, le grand poète Victor Hugo est né aujourd'hui. »

# Le nouveau contrat social chinois

Suite de la première page

Au sein de ce nouveau dispositif de strates, la classe moyenne est « la classe sociale dont le rythme de développement a été le plus élevé », notent les auteurs du rapport. En somme, la Chine a ouvert de nouveaux espaces à la « mobilité sociale » alors qu'il y a encore vingt ans le statut de chacun était cadenassé par la naissance (étiquette politique de la famille), la résidence (le hukou ou passeport intérieur empêchant les migrations) et l'affectation administrative (la danwei ou unité de travail allant même jusqu'à régir la vie privée).

Le parti n'avait probablement pas anticipé l'implosion aussi rapide de cet ancien carcan du contrôle social. Mais plutôt que de ramener à contre-courant, il s'est résolu à épouser ce nouveau cours pour mieux le canaliser. C'est tout le sens de l'annonce par le président Jiang Zemin, lors d'un retentissant discours le 1<sup>er</sup> juillet 2001, que les entrepreneurs privés seront désormais habilités à entrer au parti. Ce qui fonde le politiquement correct, et en substance M. Jiang, c'est la loyauté au parti et non la propriété.

En réalité, le « numéro un » chinois ne fait qu'officialiser une situation de fait. Les patrons – souvent d'anciens bureaucrates reconvertis dans les affaires – officient dans le parti depuis des années déjà. Et même dans une mesure croissante.

En 1993, 13,1 % d'entre eux étaient encartés, rappelle le rapport de l'Académie des sciences sociales. Cette proportion est passée à près de 20 %, soit un patron sur cinq. Par contraste, « l'assise sociale du parti s'affaiblit dans les milieux ouvriers et paysans », poursuit le rapport. En clair, le Parti communiste a perdu son assise populaire et s'apparente désormais à un club de forces sociales montantes.

C'est que l'élitisme est aujourd'hui la culture dominante en Chine. On l'observe à tous les niveaux, y compris dans la réforme du hukou (certificat de résidence), ce verrou qui briderait la flexibilité du marché du travail. Là encore, la loi va s'ajuster à la pratique. La Chine vit déjà à l'heure de massives migrations internes. On estime à environ 100 millions de personnes cette « population flottante » fuyant l'économie rurale déclinante pour louer – dans des conditions souvent illégales – ses services en ville.

## NÉOÉLITISME URBAIN

Va-t-on enfin assister à une régularisation de tous ces « sans papiers » ? Point. Ces nouveaux mouvements migratoires interrégionaux seront assouplis mais resteront filtrés selon une sélection par l'argent et le diplôme. La réforme du hukou consiste en fait à canaliser les élites potentielles vers les pôles urbains en quête de talents. Mais les paysans, ces « nouvelles classes dangereuses », resteront relégués à la périphérie des îlots de richesse. Ou plus précisément, on urbanisera les campagnes pour mieux les empêcher d'affluer dans les villes.

Ce néoélitisme urbain, qui s'élabore sous les auspices du Parti commu-

niste, n'est pas encore complètement compris dans toutes ses implications politiques. Comme le redoute une poignée d'idéologues orthodoxes hurlant à la trahison du socialisme, il y perdra son âme. Mais en périmera-t-il pour autant en tant que parti dirigeant ? La thèse d'une mort programmée du Parti communiste chinois est défendue par certains analystes libéraux, notamment aux Etats-Unis, posant que l'émergence d'une classe moyenne lui sera fatale. Après la voiture et l'appartement... la démocratie. Or ce genre d'analyse fait l'impasse sur un fait majeur : cette classe moyenne n'émerge pas « contre » mais « avec » un parti dont la nouvelle mission historique est précisément d'en accompagner l'essor.

Dans une étude sur la « nouvelle classe moyenne de Pékin », les chercheurs chinois Li Jian et Niu Xiaohan distinguent deux catégories : une classe moyenne « à l'extérieur du système » et une autre à « l'intérieur ». Cette dernière est aujourd'hui dominante dans le groupe. « C'est le système contrôlé par le Parti communiste qui a créé cette nouvelle classe moyenne », écrivent les deux chercheurs chinois. Ils en concluent que celle-ci « usera de tous les moyens pour soutenir le système du parti afin de protéger ses intérêts ».

On comprend mieux dès lors que le contrat social passé avec les nouvelles couches n'ait qu'un rapport très lointain avec une réelle démocratisation de la société chinoise. Du reste, le conseiller du prince auquel on prête une influence décisive dans cette mue doctrinale, Pan Yue, est un partisan affiché de l'autoritarisme (et du nationalisme). Ce dont il est foncièrement question, c'est de régé-

ner le parti en l'adossant aux forces montantes. C'est aussi de renouveler les ressorts du contrôle social, au besoin en le déléguant à de nouveaux groupes neutralisés.

La question religieuse offre un cas d'école de cette nouvelle méthode. A la mi-décembre, une conférence au sommet tenue à Pékin sur les religions, dont l'inspirateur est le déjà cité Pan Yue, a sommé les cadres locaux de cesser de persécuter de manière indiscriminée les fidèles dont le rôle social constructif est désormais solennellement reconnu. La répression ne s'arrêtera pas pour autant, mais elle est probablement appelée à devenir plus sélective, plus ciblée contre les irréductibles « hors système ». Par cette approche moins aveugle, le régime entend faire sortir de l'ombre les églises clandestines pour mieux les contrôler. Simultanément, il cherche à sous-traiter à ces groupes religieux une éducation morale qu'il peine, en dépit de sa réhabilitation tonitruante de la « vertu » confucéenne, à imposer à une société rongée par une gravissime crise des valeurs, source de corruption et d'égoïsme de classe.

Les religions (officiellement 100 millions de croyants) sont ainsi invitées à réparer les dégâts éthiques du nouvel élitisme dominant, voire même ses dégâts sociaux, en structurant des communautés de solidarité aux côtés d'associations caritatives récemment apparues. Telle est l'équation du nouveau contrat social chinois par lequel un parti postcommuniste cherche à refonder son statut de parti unique. Et à échapper ainsi à la fatalité des cycles dynastiques qui scandent l'histoire chinoise.

Frédéric Bobin

Le Monde  
ÉDITORIAL

# M. Bush en guerre

**DONC l'Union américaine est toujours en guerre. La campagne d'Afghanistan a été gagnée. Mais un deuxième front doit être ouvert. Car « le monde civilisé est menacé par des dangers sans précédent ». Une véritable pieuvre de réseaux terroristes dormants attend pour frapper encore. « Des milliers de dangereux assassins, entraînés à tuer de toutes les manières, souvent soutenus par des régimes hors la loi, sont répartis dans le monde comme autant de bombes à retardement, prêtes à exploser sans prévenir. » Mais ce n'est pas tout. L'Irak, l'Irak et la Corée du Nord sont en passe de se doter d'armes de destruction massive. Ils pourraient les utiliser contre les Etats-Unis et leurs alliés. L'Amérique ne doit pas le permettre. Elle interdira « aux régimes les plus dangereux de la planète de nous menacer avec les armes les plus dangereuses du monde ».**

Tout citoyen américain entendait, mardi soir 29 janvier, le traditionnel discours sur l'état de l'Union prononcé devant le Congrès par George W. Bush avait des raisons d'être inquiet. Car le ton et les mots du président se voulaient résolument alarmistes. La guerre contre le nouvel ennemi planétaire, le terrorisme, « ne fait que commencer », a-t-il dit, aussi acclamé cette fois-ci que lorsqu'il s'était adressé à cette même Assemblée quelques jours après les attentats du 11 septembre. C'était le discours d'un homme qui entend préparer son pays à une épreuve équivalente à ce que fut la guerre froide contre le communisme.

La menace est-elle si pressante ? A l'évidence, les responsables américains, dépouillant et exploitant avec leurs alliés tout ce qu'ils ont pu trouver sur Al-Qaïda, ont mis au jour un réseau informel de cellules prêtes à passer à l'action – de l'Europe à l'Asie, en passant par l'Afrique. Ils ne s'attendaient pas à pareille découverte. Ils ne soupçonnaient ni tant de haine ni tant d'organisation... Bien sûr, les attentats du 11 septembre sont là pour justifier l'alarmisme manifesté mardi soir par M. Bush.

Mais on reste quelque peu incrédule devant les moyens évoqués pour faire face à la nouvelle menace : un budget militaire renforcé, augmenté de 15 % pour être porté à 366 milliards de dollars ! La lutte contre le terrorisme est-elle affaire de budget du Pentagone ou de coopération policière et politique ? Relève-t-elle exclusivement du « tout militaire » ?

Ce n'est pas tout. Dans le combat qu'il annonce contre le terrorisme, M. Bush s'est déclaré satisfait d'avoir à ses côtés la Chine et la Russie. On n'entra pas ici dans le débat – pourtant fondamental – sur la pertinence morale et politique d'une alliance antiterroriste formée avec ces régimes-là. De la Tchétchénie au Tibet, ils ont montré que l'exercice de la terreur contre des civils – cela s'appelle le terrorisme – faisait partie de leur pratique. On se contentera de relever que la Chine et la Russie sont les principaux fournisseurs des programmes militaires de l'Irak, de l'Iran et de la Corée du Nord. Ce qui, là encore, ébranle un peu la crédibilité du discours de M. Bush.

## Le Monde

Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directeur : Pierre-Yves Romain

## Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolicheon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

## Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

## Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

## Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minic, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## RECTIFICATIFS

**DANONE.** Dans *Le Monde* daté vendredi 25 janvier, à la rubrique « La tendance financière », il est indiqué à propos de Danone que « le titre coté outre-Atlantique a traversé en dents de scie l'année 2001, revenant à 23,25 dollars mercredi 22 janvier, soit très exactement 25 % de moins que son cours d'émission ». Le cours de Bourse du groupe Danone le jour de sa cotation à New York, le 20 novembre 1997, était bien de 31 dollars, et celui relevé le 22 janvier 2002, sur Bloomberg, était bien de 23,25 dollars. Mais, le 5 juin 2000, le titre Danone a été divisé par

deux. La progression de l'action à New York, depuis son émission fin 1997, était donc de 50 % le 22 janvier 2002. Sur 2001, après avoir démarré l'année à 30 dollars, l'action l'a terminée à 23,99 dollars, soit une baisse de 20 %.

**PARTI SOCIALISTE.** Dans l'article sur l'investiture par le Parti socialiste de 448 candidats pour les élections législatives de 2002 (*Le Monde* du 18 décembre 2001), nous avons écrit par erreur que Jean-Pierre Braine, député sortant qui n'a pas été réinvesti, était député de l'Aisne. Il est en fait député de la 7<sup>e</sup> circonscription de l'Oise.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corré

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Pour la deuxième année consécutive, le groupe pétrolier TotalFinaElf a annoncé, ce mercredi 30 janvier, des **RÉSULTATS RECORDS** pour une entreprise française. Une performance remarquable, compte tenu

de l'environnement économique international, notamment dans le domaine pétrolier, où le **PRIX MOYEN DU BARIL** est redescendu de 28,5 dollars à 24,4 dollars. En cinq ans, grâce à **DEUX FUSIONS**

menées de main de maître, avec le belge Petrofina puis avec l'éternel rival Elf, son PDG Thierry Desmarest a hissé Total au rang de **NUMÉRO QUATRE MONDIAL** du pétrole. Reste que les profits colossaux

dégagés par le groupe sont très **CONVOITÉS** de toutes parts, notamment par les victimes des **ACCIDENTS INDUSTRIELS**, d'AZF, de l'Erika et de La Mède, en 1992, dont le procès vient de s'ouvrir.

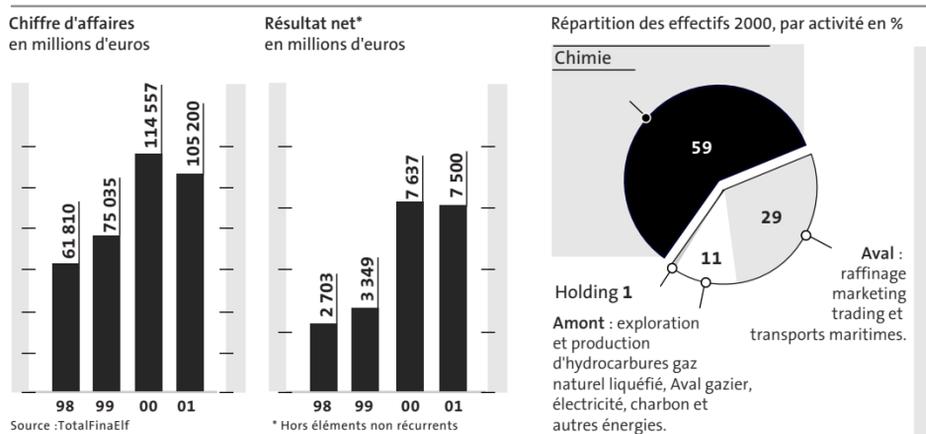
## TotalFinaElf affiche un résultat record et convoité

Le groupe français, désormais quatrième pétrolier mondial, enregistre les fruits d'une fusion réussie avec un résultat net record de 7,64 milliards d'euros en 2001. Les victimes de l'« Erika » et d'AZF, les actionnaires et les salariés affichent leurs revendications

**RAREMENT** résultats aussi florissants auront été aussi embarrassants pour une entreprise. Pour la deuxième année consécutive, le groupe pétrolier TotalFinaElf a annoncé, ce mercredi 30 janvier, des résultats records pour une entreprise française, confortant son rang de numéro 1 toutes catégories : 7,64 milliards d'euros de bénéfice net part du groupe, soit une hausse de 11 % par rapport à 2000, pour un chiffre d'affaires de 105,2 milliards d'euros (-8 %). Le groupe préfère mettre en avant le résultat net « hors éléments non récurrents », de 7,5 milliards, qui reflète la véritable activité et présente une baisse de 2 %. Mais la performance n'en est pas moins remarquable, compte tenu de l'environnement économique international bien moins favorable qu'en 2000 – notamment dans le domaine pétrolier, où le prix moyen du baril est redescendu de 28,50 dollars à 24,40 dollars d'une année sur l'autre – et compte tenu des marges de raffinage qui ont fondu de 23,80 à 15,40 dollars la tonne.

En temps normal, Thierry Desmarest, le PDG du groupe TotalFinaElf, serait célébré pour son savoir-faire de capitaine d'industrie. En cinq ans, grâce à deux fusions menées de main de maître, avec le belge Petrofina puis avec l'éternel rival Elf, il a hissé Total au rang de numéro 4 mondial du pétrole, derrière les trois majors du secteur, ExxonMobil, Shell et BP-Amoco. Mieux : TotalFinaElf fait la nique à ses grands rivaux, en affichant un taux de croissance de sa production qui est le double de leur – « +5 % en 2001 » – et qui va encore s'accroître cette année, en atteignant « +10 % en 2002, grâce à l'entrée en production de plusieurs grands projets », explique M. Desmarest. La rentabilité sur capitaux investis a atteint environ 20 % en 2001, soit un niveau « voisin de

### UNE DES MEILLEURES RENTABILITÉS DU SECTEUR PÉTROLIER



celui de nos principaux concurrents », poursuit le PDG.

### FIGURE D'ÉPOUVANTAIL

« Les observateurs internationaux nous portent au pinacle », commente M. Desmarest sans fausse modestie. Seulement voilà : en France, TotalFinaElf fait plus que jamais figure d'épouvantail. Le groupe a essuyé depuis deux ans une tempête médiatique d'une rare violence, consécutive à deux accidents industriels majeurs : le naufrage du pétrolier Erika, en décembre 1999, et surtout l'explosion de l'usine chimique AZF de Toulouse, le 21 septembre 2001. Triste ironie : c'est au lendemain de l'ouverture du procès d'un autre accident meurtrier survenu dans le groupe Total, celui de la raffinerie de La Mède, en 1992 (6 morts), que les résultats ont été dévoilés (lire ci-dessous).

Les profits colossaux dégagés par le groupe sont donc, on s'en doute, très convoités de toutes parts. D'abord par les victimes des accidents et leurs familles, qui ne

manqueront pas de trouver quelque peu indécents de tels chiffres, eu égard à leur situation parfois dramatique. En novembre, lors de la mise en examen de l'entreprise dans le cadre de l'affaire de l'Erika, un des avocats des parties civiles avait pu se féliciter de voir enfin à sa portée « une poche profonde » susceptible de payer. A Toulouse, « alors même que les responsabilités ne sont pas encore établies, nous avons dit que nous prendrions en

charge l'ensemble des conséquences de la catastrophe », rappelle M. Desmarest. Nous avons dit que nous assumerions nos responsabilités, nous les assumons ». La filiale chimique Grande Paroisse, propriétaire de l'usine toulousaine, a précisé mercredi qu'elle allait passer dans ses comptes 2001 une provision de 960 millions d'euros pour couvrir les conséquences financières de la catastrophe, qui ont fait plonger ses comptes dans le rouge en 2001.

### La sécurité de l'usine AZF en question

Une note interne signée par le directeur de l'usine AZF de Toulouse, Serge Biechlin, et publiée mercredi 30 janvier par le quotidien La Dépêche du Midi, faisait état, à la veille de l'explosion du 21 septembre 2001, d'une dégradation de la sécurité sur le site. « De 1998 à juin 2001, nous avons eu en tout trois accidents avec arrêt et très peu de presque accidents (...) malgré les extensions de capacité d'ammoniac, urée, acide nitrique, mélamine et les productions record demandées », écrit M. Biechlin. Mais poursuit-il, « cette période est révolue. Les résultats de sécurité se dégradent d'une manière intolérable ».

Sur la base de ce constat, une série de procédures visant à améliorer la sécurité est établie, depuis l'analyse de tout incident en présence de M. Biechlin, à des sanctions en cas de non respect des règles de sécurité. Pour les intervenants extérieurs à l'usine, il est spécifié que, selon la gravité de l'infraction, des mesures allant de « faire cesser momentanément le travail » à « cesser nos relations avec l'entreprise concernée » sont prévues.

### TROIS QUESTIONS À... PHILIPPE DOUSTE-BLAZY

**1 En tant que maire (UDF) de Toulouse, quel bilan de la situation établissez-vous quatre mois après l'explosion dans votre ville de l'usine chimique AZF, appartenant à TotalFinaElf ?**

Le bilan matériel et humain a été très grave : nous avons compté 29 morts et plus de 400 blessés. 27000 logements ont été endommagés, dont 11000 gravement, de même que 160 entreprises et près de 200 bâtiments publics. Cette catastrophe a lourdement pesé sur l'économie locale. Le coût global se monte à plus de 2,3 milliards d'euros.

Aujourd'hui, 9000 des 11000 logements les plus abîmés sont réparés, dont 7000 logements sociaux, et toutes les écoles ont été remises en état. La cellule d'urgence montée par la mairie a permis de colmater les plus gros dégâts dans la semaine qui a suivi et, ensuite, de distribuer 18 millions d'euros d'aide aux plus démunis. 36000 dossiers ont été acceptés.

**2 Estimez-vous que TotalFinaElf a été à la hauteur à l'égard des victimes ?**

L'enquête a montré qu'il s'agissait bien d'un accident interne à l'usine. Il est donc clair que TotalFinaElf, via ses assureurs, doit rembourser les dégâts, évalués à plus de 1,5 milliard d'euros. J'attends de cette entreprise un engagement financier complet, et j'y veillerai personnellement. Je vais d'ailleurs signer dans les jours qui viennent une convention avec Thierry Desmarest pour la prise en charge des 91,5 millions d'euros de coût de reconstruction des bâtiments municipaux. TotalFinaElf va devoir payer pour l'essentiel des dégâts touchant les bâtiments des autres collectivités territoriales et de l'Etat, mais aussi pour les sinistres particuliers et les entreprises.

La mairie a d'ailleurs créé une cellule de mise en contact entre victimes, assureurs et Equad, le cabinet d'experts mandaté par la compagnie pétrolière. Cette cellule traite entre 300 et 400 dossiers par semai-

ne. La question n'est pas de savoir si TotalFinaElf est une entreprise rentable qui a les moyens de payer, il faut que chacun assume sa part de responsabilité telle que déterminée par l'enquête.

**3 Que préconisez-vous pour une meilleure sécurisation des sites chimiques à Toulouse et ailleurs ?**

Aujourd'hui, nous devons regarder vers l'avant et reconverter ce pôle chimique vers une activité de chimie fine, et particulièrement vers la synthèse de médicaments, et l'Etat doit jouer un rôle dans cette reconversion industrielle. La majorité des Toulousains ne souhaitent plus que des activités de chimie dangereuse se situent aux portes de la ville. Plus généralement, toutes les mesures de sécurité ne peuvent garantir le « zéro accident », et les activités de chimie lourde devraient donc être évitées en zone urbaine.

Propos recueillis par Gaëlle Macke

### L'entreprise a peu à peu accepté d'être moralement et socialement responsable

TOTALFINAELF est une entreprise jeune, à peine deux ans d'existence, mais son passif est déjà lourd. Sa naissance était à peine annoncée que somrait, durant l'hiver 1999, l'Erika qui allait polluer des centaines de kilomètres de côtes françaises. Deux ans plus tard, en septembre 2001, la catastrophe d'AZF, l'un des sites chimiques du groupe, entraînait des conséquences humaines et matérielles dramatiques.

Entre ces deux événements, l'entreprise, qui s'est fait conseiller par des experts en gestion de crise, a fait évoluer sa communication. Après l'Erika, Total s'était retranchée derrière un discours technique, expliquant qu'elle n'était juridiquement pas responsable. Même si les propos étaient exacts, l'effet sur l'opinion publique fut désastreux. « La responsabilité sociale des industries est telle que leur activité économique seule n'assure plus leur légitimité », analyse Anne-Claire de Marco, du cabinet de conseil en gestion des risques Antaria. Après l'explosion d'AZF, Thierry Desmarest, PDG du groupe, s'est rendu à Toulouse et a publié une tribune (Le Monde du 2 octobre 2001) intitulée « Notre responsabilité d'industriel ».

Comment est désormais perçue l'entreprise ? Côté investisseurs, la confiance semble au rendez-vous. Certes, les marchés financiers ont eu peur à l'annonce de

la catastrophe de Toulouse, et l'action a chuté de 15 %, mais l'entreprise a aujourd'hui déjà retrouvé son cours de fin août 2001. Côté recrutements, la société déclare avoir reçu en 2001 le double de candidatures spontanées par rapport à 2000. « Quand je vais sur des campus, les questions des étudiants ne portent jamais sur les accidents mais sur les perspectives d'avenir que peut offrir le groupe, notamment à l'international », raconte M. Desmarest. La société Universum, qui interroge chaque année plus de 2000 étudiants de grandes écoles, note une érosion de l'image du groupe, mais « similaire à celle des autres entreprises pétrolières ».

Reste le divorce avec une partie de l'opinion publique française. « L'image internationale de TotalFinaElf est au zénith, mais elle en a pris un coup en France », reconnaît le PDG. « Il y a une ambivalence dans l'opinion, analyse Bernard Emsellem, président de TBWA Corporate, qui s'occupe de communication institutionnelle et de crise. La question latente est : quel est le vrai Total ? L'entreprise qui joue la proximité et le service ou celle qui a eu l'air dépassée et a tendance à minorer ses problèmes ? Tout l'enjeu, pour l'entreprise, est de savoir ce qui va l'emporter. »

Laure Belot

**vente aux enchères publiques**  
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex  
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 49 04 01 80

**75** Vte aux enchères publiques, le **Jeu**di 21 Février 2002 à 14h30 au TGI de Paris, au Palais de Justice, 4, bd du Palais, salle des audiences  
En un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur  
Dans un immeuble à Paris 16<sup>ème</sup>, **82, avenue Foch**  
**Lot 5 du RCP : Un Appartement en duplex (278,98 m<sup>2</sup>) de 10 pièces principales aux 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages**  
**2 Chambres de bonne** au 6<sup>ème</sup> étage et Une Cave  
**Lot 6 du RCP : Une Pièce** à usage de **Buanderie** au 6<sup>ème</sup> étage  
**Mise à Prix : 1.067.143,10 euros - soit 7.000.000 F**  
S'adresser à la SCP BOITTELLE-COUSSAU et ASSOCIES, dépositaire d'une copie du cahier des charges, Avocats à Paris 6<sup>ème</sup>, 128, boulevard Saint-Germain - Tél : 01 43 26 82 98 de 9h à 12h.  
Au Greffe des criées du TGI de PARIS où le cahier des charges est déposé.  
Visites sur place : Le **Mardi 12 février 2002 de 10 h à 12 h** et le **Lundi 18 février 2002 de 10 h à 12 h**

### AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial  
La logique de profit a-t-elle prévalu sur l'exigence de sécurité dans la gestion quotidienne de la Raffinerie de Provence de La Mède (Bouches-du-Rhône) ? Cette question devrait occuper l'essentiel des quatre jours de débats devant le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence, qui se penche, depuis mardi 29 janvier, sur les circonstances d'une série d'explosions. Elles avaient détruit, au matin du 9 novembre 1992, la raffinerie (alors filiale du groupe Total) et provoqué la mort de six personnes. De nombreux autres salariés avaient été blessés. Le sinistre avait été pro-

voqué par l'inflammation d'un nuage gazeux échappé d'une brèche sur une canalisation corrodée.

Plus de neuf ans après les faits, onze prévenus doivent répondre d'homicides et de blessures involontaires, parmi lesquels plusieurs cadres dirigeants du groupe pétrolier et deux ingénieurs de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire). Aux premiers, l'accusation reproche une politique économique peu soucieuse de la sécurité des installations et des personnels. Elle accuse les seconds d'avoir failli dans leur « mission de contrôle permanent et continu » en la matière. Tous sont soupçonnés d'avoir, par

leurs manquements et leurs défaillances, indirectement contribué à l'aggravation du sinistre.

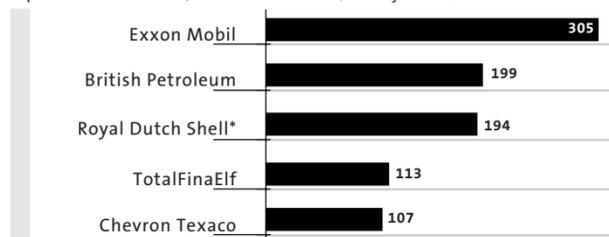
Avant même que le tribunal n'aborde l'examen des faits proprement dits, chacun des prévenus a pris la parole pour assurer que les procédures de contrôle mises en place étaient efficaces et pour tenter de minimiser ses responsabilités propres. « Les investissements en matière de sécurité constituaient un chapitre relativement important du budget », assure Yves Nanot, à l'époque directeur général du groupe Total SA. « Le souci de sécurité a-t-il été bridé par les obligations économiques ? », interroge le président du tribunal, Alain Ramy.

« Non, soutient M. Nanot, il s'agissait de deux préoccupations transversales. Il y avait une optimisation de la logique économique mais sans prise de risque en matière de sécurité. »

Le rapport d'expertise remis au juge d'instruction est plus sévère. Evoquant un « état métallurgique intolérable », les spécialistes pointent l'état de délabrement des installations et le « défaut de surveillance préventive des canalisations ». Ainsi, la portion de canalisation sur laquelle s'est produite la première explosion « n'était plus soumise à des inspections depuis 1980 alors qu'il s'agissait d'un bout mort, zone extrêmement sensible aux phénomènes de corrosion », écrivent les experts.

## LES CINQ MAJORS

Capitalisation boursière, en milliards d'euros, au 29 janvier 2002



\*La valeur du groupe anglo-néerlandais, non coté, est obtenue par la somme des valeurs boursières des deux maisons mères.

Source : Bloomberg

## Les groupes pétroliers restent dépendants du cours du brut

EXXON Mobil a donné le ton. En présentant ses résultats de 2001, le 24 janvier, le premier groupe pétrolier mondial n'a pu s'empêcher d'afficher un regret pour 2000, l'année de tous ses records. En dépit de ses efforts, il n'a pu réitérer l'exploit du tournant du siècle : ses bénéfices de 2001 se sont élevés à 15,6 milliards de dollars (18,1 milliards d'euros), deux milliards de moins que l'année précédente. Ils représentent tout de même les deuxièmes profits historiques du groupe.

La situation ne devrait pas être tellement différente chez BP et Shell. Avant la publication de leurs comptes début février, les numé-

pétroliers, ces tarifs ont été une véritable aubaine. Ils ont enregistré des marges d'exploitation parmi les plus hautes de leur histoire. Ces profits ont permis de largement compenser les déconvenues de leurs activités de raffinage et chimiques, très affectées dès le début de 2001.

## CHUTE SPECTACULAIRE

Tout s'est brisé au printemps. Soudain, le marché a découvert que la consommation mondiale de pétrole liée à l'activité économique n'était pas aussi soutenue que prévu, que les stocks s'accumulaient, que la surproduction menaçait. Les cours du brut ont dévissé, passant en quelques semaines de 27 à 22 dollars le baril. Désireux de maintenir un prix du brut à un niveau élevé afin de soutenir leurs économies intérieures, les pays de l'OPEP ont tenté de réagir. Par quatre fois, le cartel a décidé de réduire sa production. Plus deux millions de baril par jour, qui sont supposés avoir disparu du marché.

## ChevronTexaco vise Phillips ou Conoco

Le groupe pétrolier ChevronTexaco, numéro 5 mondial en termes de valeur boursière, pourrait déposer une offre sur ses concurrents Phillips Petroleum ou Conoco dans la journée de mercredi, selon la version en ligne de *Wall Street Journal*. Les deux compagnies avaient annoncé leur mariage en novembre 2001, pour former un groupe d'environ 33 milliards de dollars (38,16 milliards d'euros) de valeur boursière, mais les majors pétrolières étudient une éventuelle surenchère.

ChevronTexaco, qui digère à peine son propre mariage, serait intéressé par les réserves pétrolières et gazières de ses deux concurrents en Asie du Sud-Est, en Alaska et au Venezuela. TotalFinaElf aurait aussi demandé à la banque d'affaires Lehman Brothers d'étudier le schéma d'une offre éventuelle de reprise. Le groupe pétrolier français avait déjà refusé de commenter ces informations.

ros deux et trois mondiaux du pétrole ont déjà préparé les esprits. Leurs résultats ne seront pas équivalents à ceux de 2000, en raison de la baisse du prix du brut.

Car le constat est là. Ni les grandes fusions pour créer des colosses mondiaux ni les programmes de réduction de coûts et d'économies d'échelle poursuivis assidûment ces dernières années ne sont suffisants pour lisser les cycles du marché pétrolier. Malgré leur taille, les majors restent étroitement dépendantes du prix du baril. Au premier semestre, celui-ci leur a été très bénéfique. Alors que l'économie mondiale donnait des signaux importants de ralentissement, que le monde des matières premières était déjà très affecté par la chute des prix, le brut s'est maintenu à des montants très élevés. Au cours de six premiers mois de l'année, les cours du brut (mer du Nord), qui sert de référence au marché, se sont élevés en moyenne à 27,50 dollars le baril. Pour les

M. O.

## la raffinerie de La Mède

l'explosion qui avait fait six morts en 1992

Ces derniers reviennent sur la destruction de la salle de contrôle, où ont été retrouvés trois des six morts et qui « n'offrait aucune protection contre les effets d'une surpression accidentelle engendrée par une explosion extérieure ».

Malgré les dénégations des prévenus, les experts ont confirmé leurs écrits à la barre et ont rappelé les conditions de leur mission. « La direction de la raffinerie a tout fait pour donner la priorité à la commission d'enquête interne, au détriment des investigations que nous menions dans le cadre judiciaire, indique Max Brun, l'un des signataires du rapport. Nous avons eu des difficultés à obtenir les documents que nous

demandions. Il s'agissait certainement d'une volonté délibérée de ralentir nos investigations. »

Hubert Ballé, un autre expert, révèle que le ministère de l'Industrie avait tenu un rôle curieux. Sollicités par les experts, les services du ministère ont fait parvenir à la direction de Total le contenu de la réponse qu'ils entendaient fournir avec une lettre portant cette phrase : « Sauf avis contraire de votre part, j'envoierai cette version à l'expert. » M. Nanot nie avoir reçu un tel courrier. Une réponse qui déclenche des sourires désabusés sur le banc des parties civiles.

Acacio Pereira

## Schneider et Legrand réfléchissent à la meilleure formule pour régler leur divorce

La Commission européenne donne neuf mois aux deux groupes d'équipement électrique pour rétablir une situation de concurrence

SANS ANIMOSITÉ, Schneider et Legrand se préparent à divorcer. La Commission européenne devait annoncer, mercredi 30 janvier, les modalités de séparation des deux groupes d'équipements électriques afin de rétablir une situation de concurrence. Selon diverses sources, les autorités bruxelloises accorderaient un délai de neuf mois à Schneider pour céder sa participation de 98 % dans le capital de Legrand. La Commission n'aurait aucun avis sur la façon dont le divorce pourrait être réalisé. Cession à un groupe industriel ou financier, scission, mise en Bourse, tout semble possible, à la condition que Legrand ne soit pas vendu par appartements.

Depuis qu'ils connaissent les grandes lignes de la décision de la Commission européenne, les deux groupes s'interrogent sur la ligne de conduite à adopter. Chacun a envie d'en finir le plus rapidement possible avec cet épisode calamiteux. Un an de discussions, de préparation à la fusion puis l'échec du projet ont laissé des traces dans l'un et l'autre groupe. Les salariés sont inquiets, les équipes doutent,

et les directions n'ont plus la même légitimité qu'auparavant. Pour Schneider comme pour Legrand, la manière dont sera réglé le divorce est primordiale.

## NOMBREUX PRÉTENDANTS

Cession ou scission ? Sans avoir arrêté définitivement son opinion, Schneider semble être assez tenté par une vente de Legrand. La méthode est radicale pour le groupe, transparente pour la Commission et les actionnaires, et permettrait au groupe, enrichi de quelques milliards d'euros, de repartir de l'avant. Les prétendants ne manquent pas. Tous les grands noms du secteur sont sur les rangs : General Electric, qui a manifesté son intérêt dès octobre 2001, aux lendemains du veto ; Siemens qui convoite Legrand depuis des années ; l'américain Emerson qui se verrait bien grandir en Europe. L'américain Tyco et l'helvético-suédois ABB pourraient aussi être intéressés, mais leur situation financière actuelle ne leur permet guère de se lancer dans une politique d'acquisition. Pour se faire une idée des acquéreurs éventuels, Schnei-

der a demandé à tous les candidats de se déclarer d'ici au 15 février.

Mais la vente a des inconvénients. Peu de groupes sont prêts à déboursier 4,5 milliards à 5 milliards d'euros, ce qui est le prix estimé de Legrand, sans en tirer un avantage concurrentiel. En cédant Legrand à un rival, Schneider risque de créer un compétiteur de taille, additionnant les forces de Legrand à ses positions déjà acquises. En face, Schneider n'est pas du tout assuré de pouvoir grandir vite pour le rattraper sur d'autres marchés.

Pour éviter cet écueil, des banquiers suggèrent à la direction de Schneider une cession à des financiers. Très rentable, Legrand a toutes les qualités pour attirer des partenaires non industriels : après investissements et provisions, il dispose en moyenne de 150 millions d'euros disponibles qui peuvent servir à rémunérer un actionnariat stable. Dans ce schéma, Schneider risque d'empocher une somme moindre en vendant Legrand à des financiers qu'en le cédant à un groupe industriel, mais il est assuré de ne pas voir renforcer un de

ses concurrents. Legrand, lui, serait à l'abri des convoitises, au moins momentanément. Mais un contrôle actionnarial fort risqué de ralentir son développement.

## OUBLIER L'ÉCHEC

Cession ou scission ? La direction de Legrand comme ses salariés ont une nette préférence pour la scission. Le schéma d'une distribution de titres aux actionnaires actuels de Schneider ou d'une mise en Bourse en vendant les titres, leur paraît être la solution la plus conforme à l'intérêt de Legrand. Le groupe de Limoges pourrait ainsi retrouver toute son indépendance.

Redevenue une société cotée, Legrand pourrait renouer avec sa stratégie passée et oublier l'échec de sa fusion avec Schneider. Il risque toutefois de se retrouver sans actionnariat stable, à la merci d'une OPA. Schneider pourrait avoir du mal à accepter que Legrand devienne une proie potentielle pour d'autres concurrents, alors même qu'il aurait renoncé à monnayer au mieux son départ.

Martine Orange

## « Si l'usine disparaît, c'est la ruine pour l'économie locale »

Dans le Limousin, l'avenir de Legrand SA, première implantation industrielle, inquiète les salariés

## LIMOGES

de notre correspondant

« Voilà un an qu'on est sur des charbons ardents, et qu'on ne sait rien », « On est les fournis, on ne

## REPORTAGE

PDG, syndicats, ouvriers...

Tous craignent le démantèlement

compte pas », « Les bribes d'information qui nous parviennent, c'est par la presse qu'elles arrivent. Et encore, ce sont plutôt des rumeurs, des conditionnels », « On commence à craquer. Et pourtant, on continue à bosser ; et c'est grâce à notre travail que Legrand a pu, ces jours-ci encore, annoncer une bonne année pour ses profits. » Propos recueillis à Limoges, où monte l'énervement. L'inquiétude aussi : « Ne citez pas mon nom, on ne sait jamais, il n'y aura peut-être pas de boulot pour tout le monde. »

Une inquiétude qu'a accentuée l'information, publiée mardi 29 janvier par le quotidien régional *Le Populaire*, d'une possible candidature de l'américain General Electric à l'achat de Legrand SA : « Si les fonds de pension s'y mettent, on peut s'attendre à tout. »

## INTERSYNDICALE SOUDÉE

Cette inquiétude est d'abord liée à l'importance de Legrand pour le Limousin. C'est la première entreprise industrielle régionale, 4 000 salariés répartis en une douzaine d'unités de production, entre Limoges et plusieurs cantons : cinq en Haute-Vienne (Châlus, Nexon, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche), une en Corrèze (Uzerche), deux en Charente limousine (Chabanais, Confolens). Des unités de plus de 100 emplois chacune et qui sont, dans certaines zones, la seule activité industrielle. « L'unité de production locale emploie 160 salariés, précise Pascal Mazaud, maire de Châlus (1 842 habitants) et ouvrier chez Legrand. Et 60 % de ces salariés vivent dans le canton. Si l'usine disparaît, c'est la ruine pour toute l'économie locale. »

Aussi c'est l'union sacrée, du PDG de Legrand SA, François Grappotte, aux ouvrières rurales des postes d'assemblage des interrupteurs et des prises de courant, autour d'une exigence unanime : l'annulation du mariage avec Schneider doit préserver l'intégrité du groupe Legrand. Il faut, dit M. Grappotte, « respecter le périmètre initial de l'entreprise ». Un démantèlement entre plusieurs acheteurs potentiels « n'est pas pensable. L'imbrication de nos acti-

vités est telle qu'il n'est plus possible de nous séparer de l'une d'entre elles sans menacer la pérennité de l'ensemble ».

Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, a fait le voyage à Limoges, jeudi 24 janvier, pour « confirmer la volonté de l'Etat de tout faire pour conserver l'intégrité de Legrand ». Il l'a dit aux élus ; il l'a répété à l'intersyndicale (CGT,

FO, CGC, CFDT), bien soudée sur ce dossier, et qui est intervenue à Bruxelles avec un argumentaire en faveur du « périmètre préservé » contre la « vente par appartements » de Legrand. « Puisque le refus par Bruxelles de la fusion a été motivé par le souci proclamé de faire respecter la concurrence, explique Lydie Délias (CGT), nous avons un bon argument à faire valoir au

collège des commissaires européens : le démantèlement aboutirait à un affaiblissement de cette même concurrence. »

Le refus européen de la fusion Legrand-Schneider avait été plutôt reçu, par le personnel et les acteurs régionaux, comme une divine surprise. Mais aussi comme un sursis.

Georges Chatain



# Partenariat pour la maintenance des centrales nucléaires REP françaises et japonaises



**L**e GROUPE ONET vient de signer avec la Division Nucléaire de MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES (M.H.I.) un accord de partenariat exclusif dans le cadre de la maintenance des centrales nucléaires PWR françaises et japonaises.

Cet accord permet à COMEX NUCLEAIRE (sa filiale à 100 %) de s'appuyer sur les compétences d'ingénierie et le retour d'expérience de M.H.I. pour contribuer à l'exploitation des sites nucléaires EDF.

**D**e son côté, COMEX NUCLEAIRE apportera à M.H.I. son savoir-faire reconnu et ses propres technologies pour la maintenance des centrales japonaises.

Des développements communs sont également envisagés entre les deux entreprises.

Cet accord exclusif confirme, une fois de plus, le rôle d'acteur majeur que le GROUPE ONET souhaite tenir sur le marché nucléaire français et international.

Ce partenariat constitue une nette avancée pour les deux Groupes.

## Mission impossible pour le nouveau PDG d'Enron

C'EST à un véritable naufrage que va devoir faire face Stephen Cooper, nommé, mardi 29 janvier, PDG par intérim d'Enron. Ce spécialiste du redressement de sociétés en faillite, directeur chez Zolfo Cooper, spécialisée depuis vingt ans dans le sauvetage d'entreprises, va devoir remplir l'une de ses missions les plus délicates, sinon inextricables. La faillite du courtier en énergie, qui fut un temps la septième compagnie des Etats-Unis en termes de capitalisation boursière, n'en finit pas d'apporter son lot de révélations comptables et financières les plus extravagantes.

Le groupe de Houston, fort de 100 milliards de dollars de chiffre d'affaires et de 19 000 employés dans le monde, a été mis en redressement judiciaire, sur fond de comptabilité douteuse et de culte du secret. Kenneth Lay, PDG et fondateur du groupe, a été acculé à la démission mercredi 23 janvier, mais il est encore membre du conseil d'administration de la compagnie. J. Clifford Baxter, un ancien vice-président qui avait démissionné en mai 2001 après avoir dénoncé des manipulations comptables, a été retrouvé mort, vendredi 25 janvier (*Le Monde* daté 27-28 janvier).

Après les mises en cause directes du cabinet d'audit Andersen, des parlementaires américains ont mené, mardi, des auditions sur une éventuelle manipulation des prix de l'énergie dans l'ouest des Etats-Unis par Enron. La forte chute de 30 % des contrats à terme sur l'énergie pour l'ouest du pays, au lendemain de la décision d'Enron de se placer sous la loi de protection des faillites (chapitre 11) le 2 décembre 2001, laisse suggérer à certains parlementaires que le groupe maintenait les prix artificiellement élevés pour augmenter ses commissions.

Enron avait obtenu le droit d'échapper à la surveillance de la commission sur les contrats à terme sur les produits (Commodity Futures Trade Commission) en 1993. Cette dérogation avait été accordée par Wendy Gramm, à l'époque présidente de la CFTC, qui avait ensuite rejoint le conseil d'administration d'Enron.

### COMPTES TRUQUÉS

L'enquête sur la faillite du groupe a également mis en lumière le rôle des montages « hors bilan » qui ont permis au courtier en ligne de truquer ses comptes en faisant sortir une partie importante de ses actifs dans des structures dédiées (environ 27 milliards de dollars d'actifs sur 60 milliards).

Trois mille cinq cents de ces montages auraient été créés par Enron avec la bénédiction de ses commissaires aux comptes et la complicité de nombreux fonds d'investissement, de pension et de banques d'affaires dont Merrill Lynch, Citigroup ou JP Morgan Chase, qui avaient pris des participations dans ces annexes comptables. Selon la réglementation américaine, il suffit que le capital soit détenu à 3 % par des tiers pour que ces « filiales » puissent être placées hors du bilan de la maison mère.

Cette cavalerie financière n'a pas fini d'ébranler la finance américaine. George W. Bush, président américain, a d'ailleurs réclamé, dans son discours sur l'état de l'Union, mardi, « des normes comptables plus rigoureuses et des critères de communication des données financières plus durs » pour les entreprises américaines.

Christophe Jakubyszyn

## L'Indien Narayana Murthy, entrepreneur capitaliste et utopiste

Son groupe d'informatique Infosys est l'emblème de la Bangalore Valley. Il a découpé son entreprise en 25 entités pour la rendre plus efficace

DANS le monde des affaires, qui aime tant les icônes, il est déjà considéré comme un modèle. « Meilleur manager indien de l'année », il fut plusieurs fois dans la

### ■ PORTRAIT

### Sa plus grande qualité :

« communiquer avec le cœur de l'autre »

liste des « stars of India » de *Business Week*. Narayana Murthy, cofondateur et dirigeant de l'entreprise informatique Infosys, est l'une des figures emblématiques de l'Inde moderne. Signe extérieur de réussite, il a plongé dans le bain du capitalisme américain en faisant coter sa société à la Bourse des valeurs technologiques de New York, le Nasdaq, en 1999. Une première pour une entreprise indienne.

Pour se vendre outre-Atlantique, cet ingénieur en électricité a mis en avant sa *success story* : créée en 1981, l'entreprise a pris son envol avec la libéralisation économique de l'Inde, en 1991. A peine 250 salariés à cette époque, près de 10 000 aujourd'hui, Infosys réalise désormais 97 % de son chiffre d'affaires hors de son pays. Une des originalités de son fonctionnement est de faire travailler ses informaticiens... à distance. « Plus de 90 % de notre personnel est en Inde, explique le dirigeant. Ils travaillent par réseau, et nous avons quelques centaines de personnes qui se rendent chez nos clients dans le monde. » L'Inde, qui présente des coûts salariaux « de 20 % à 40 % inférieurs à ceux de l'Occident », sert à mer-

### Infosys, première société indienne au Nasdaq

● **Historique** : fondée en 1981 à Bangalore (Inde) par sept informaticiens, dont Narayana Murthy, Infosys Technologies est une société de services (SSI) qui réalise, installe et assure la maintenance de logiciels informatiques. L'entreprise emploie environ 10 000 salariés, dont plus de 90 % sont localisés en Inde.  
● **Répartition géographique** : le chiffre d'affaires est réalisé majoritairement aux Etats-Unis (73 %) et en Europe (19 %). L'Inde ne

représente que 1,3 % de l'activité.

● **Résultats** : le chiffre d'affaires en 2000-2001 (exercice clos fin mars) a atteint 392,9 millions de dollars (454,3 millions d'euros). A la fin du troisième trimestre 2001, le chiffre d'affaires s'est élevé à 405,4 millions de dollars (+ 38 %) pour un bénéfice de 122,2 millions de dollars (+ 31 %). En 1999, Infosys est devenue la première société indienne cotée au Nasdaq. Sa capitalisation boursière, le 30 janvier, atteignait 5 milliards de dollars.

### NOUVEAU CONVERTI

A 28 ans, fasciné par le communisme, il avait cédé toutes ses économies à des œuvres de charité avant de partir pour la Bulgarie, alors dans le bloc des pays de l'Est. « Accusé d'espionnage pour avoir engagé la conversation avec un passager dans un train », raconte sa biographie officielle, il se détourne de son idéal socialiste. Depuis, il sert la cause de l'entreprise avec l'énergie d'un nouveau converti. Ainsi, lorsque les géants IBM et Microsoft arrivent en Inde, en 1992, à quelques centaines de mètres de ses bureaux à Bangalore, ses amis lui présentent la mort de sa société. « Je me suis dit que j'avais trois solutions, raconte-t-il. Supplier le gouvernement de bouter les étran-



gers hors d'Inde, accepter le déclin en me disant que c'était mon karma, ou - c'est la troisième voie que j'ai choisie - copier les multinationales, et faire ce qu'elles font, en mieux ! »

A Microsoft, il emprunte « ses méthodes de gestion du fonds de roulement », à Hewlett Packard, « sa politique de ressources humaines », à Intel, « sa politique de rémunération par stock-options » - tous les salariés d'Infosys en ont -, à General Electric, enfin, « la nécessité de se projeter à long terme ». Des méthodes chocs qu'il reconnaît pouvoir appliquer à un rythme soutenu grâce à des salariés particulièrement motivés. Ce fils d'instituteur réfléchit tout haut : « L'Inde a été dominée pendant plus de mille ans. Toutes les personnes de classe moyenne travaillent dur et ont beaucoup d'espoir. » Son modèle d'entreprise attire en tout cas la jeune génération : Infosys affirme avoir reçu « 300 000 CV de candidats » en 2001.

Dans cette quête de réussite très conforme au modèle occidental, M. Murthy teste des voies nouvelles. Pour éviter que son entreprise, en grossissant, ne devienne un paquebot lourd et incontrôlable, il l'a divisée en 25 petites sociétés de 250 personnes, toutes installées sur un campus. Les salariés y travaillent dans des conditions hors normes pour le pays : garderie pour les enfants, horaires à la carte, terrains et salle de sport et même galerie d'art. Il a également créé une fondation contre la pauvreté. Dernière étape, en mars 2002, l'ancien militant laissera les rênes opérationnelles de son entreprise pour se consacrer à la stratégie. Dans son pays, certains le voient déjà entrer en politique.

Laure Belot

## 2001, année terrible pour l'assurance française

Les attentats du 11 septembre coûteraient 1 milliard d'euros à la profession

ANNÉE NOIRE pour l'assurance française. « L'année 2001 a été celle de tous les chocs, les attentats du 11 septembre, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, les inondations », a rappelé, mardi 29 janvier, Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), lors d'une conférence de presse. « Nous sortons traumatisés de cette année et il faudra quelques années pour nous adapter à ce nouvel univers de risques », a-t-il poursuivi. Les attentats aux Etats-Unis devraient coûter environ 1 milliard d'euros aux assureurs français. La somme totale pour la collectivité étant estimée aujourd'hui à quelque 115 milliards d'euros, a ajouté M. Kessler.

De fait, le résultat net du secteur en assurance dommages devrait osciller entre 500 millions et 1 milliard d'euros, soit une faible rentabilité, de 1,5 % à 3 % de son chiffre d'affaires. Ce dernier a progressé

par rapport à 2000 de 5 %, à 33,1 milliards d'euros, l'activité pour la totalité du secteur ayant fléchi de 4 %, à 125,5 milliards d'euros. Elle avait pourtant augmenté de 14 % en 2000.

### DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

Les assureurs ont de plus été confrontés à la baisse des marchés financiers. Leurs plus-values se sont érodées, notamment celles sur actions, quasiment divisées par deux (chutant de 45,4 à 24,5 milliards d'euros en un an). Les assureurs ont donc dû réaliser davantage de plus-values pour améliorer leurs profits. Le secteur reste toutefois le premier investisseur institutionnel français, avec 893 milliards d'euros de placements fin 2001.

Autre « choc traumatique » pour la profession, l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, le 21 septembre, qui devrait coûter environ 1,5 milliard d'euros, dont les trois quarts

à la charge des assureurs français, a précisé la FFSA (*lire page 18*). Plusieurs sources de marché sont moins optimistes et s'attendent plutôt à un coût supérieur à 2 milliards d'euros. Sans parler des dérèglements climatiques (inondations dans la Somme, en Bretagne, etc.), qui ont coûté 360 millions d'euros.

Face à cette nouvelle donne, les tarifs ont et vont encore augmenter, prévient la FFSA. Autre préoccupation, la responsabilité civile présente trop d'ombres juridiques. D'où le retrait des assureurs de certains marchés, notamment du domaine médical. « Il devient urgent pour les pouvoirs publics d'engager une réforme législative sur la responsabilité civile », avertit la fédération patronale. Après les « chocs importants » de 2001, M. Kessler a estimé que « 2002 serait l'année de la consolidation ».

Pascal Santi

## L'APEC redoute une pénurie de cadres dès 2004

L'ASSOCIATION POUR L'EMPLOI des cadres (APEC) estime que les entreprises privées et les administrations publiques pourraient se trouver confrontées à des difficultés de recrutement de leur personnel d'encadrement dès 2004. La pénurie coïncide avec les départs en retraite massifs de la génération du baby-boom, qui ne seront pas compensés par un nombre suffisant de jeunes diplômés.

Au total, il pourrait manquer 440 000 cadres d'ici à 2010. A plus court terme, l'association est moins optimiste. La proportion d'entreprises ayant déclaré en juin 2001 - dernière enquête connue - vouloir augmenter leur effectif de cadres au cours des douze mois suivants est tombée à 20 %, le niveau le plus faible depuis 1996.

### CRÉATIONS D'EMPLOIS

Prévisions de recrutements juin 2001-juin 2002 (fourchette), en milliers

Pays	
Allemagne	105-115
Espagne	50-60
France	115-135
Italie	45-55
Roy.-Uni	160-190
Europe	565-605

Source : APEC

## La BCE entend jouer un rôle en matière de contrôle bancaire

LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE) ne fait plus mystère de son projet de jouer un rôle important en matière de contrôle des banques en Europe, aux côtés des Banques centrales nationales.

Au cours d'un déjeuner, dont rend compte le *Financial Times* dans son édition du mercredi 30 janvier, le président de l'autorité monétaire européenne, Wim Duisenberg, a parlé de la centralisation d'une partie de la supervision bancaire au niveau européen comme d'une deuxième étape dans la mise en place d'un grand marché intégré. Aucune proposition précise n'a cependant été formulée.

## Sam Palmisano remplacera Lou Gerstner à la tête d'IBM

LE GROUPE IBM a annoncé officiellement, mardi 29 janvier, la nomination de Sam Palmisano à sa tête. A 50 ans, le nouveau PDG revendique vingt-neuf années passées au sein d'IBM. Il entrera en fonctions le 1<sup>er</sup> mars, pour le sixième anniversaire de l'actuel PDG, Lou Gerstner. Lorsque M. Gerstner est arrivé aux commandes en 1993, l'ex-numéro 1 mondial de l'informatique était menacé de faillite. Il n'a pas hésité à restructurer l'entreprise à la hache et à la réorienter sur le marché des services. En 2001, IBM a réalisé un chiffre d'affaires de 85,8 milliards de dollars (99 milliards d'euros) et un bénéfice net de 7,71 milliards de dollars.



### INDUSTRIE

■ **INFO INDUSTRIE** : le juge des référés du tribunal de Strasbourg a ordonné, mardi, la libération sous peine d'astreinte de l'usine Info Réalité de Gundershoffen (Bas-Rhin), occupée depuis près de deux semaines par ses salariés et mise en liquidation judiciaire.

■ **PETRO-CANADA** : le groupe a annoncé mardi le rachat des activités pétrolières et gazières internationales de l'allemand Veba Oil and Gas, pour 3,2 milliards de dollars canadiens (2,3 milliards d'euros), auprès de l'allemand Veba et du britannique BP.

■ **HITACHI** : le géant japonais de l'électronique Hitachi a annoncé, mercredi, 4 000 suppressions d'emplois supplémentaires, portant à 20 000 personnes son plan de réduction d'effectifs d'ici à mars.

### SERVICES

■ **IMMOBILIER** : le taux de vacance des bureaux en Ile-de-France a augmenté en 2001, passant à 2,7 %, contre 2,2 % en 2000, indique un bilan du cabinet Richard Ellis.

■ **ANDERSEN** : la compagnie aérienne Delta Air Lines envisage de ne plus faire appel à Andersen pour auditer ses comptes. Cette décision fait suite à l'implication du cabinet d'audit dans le scandale Enron, le géant de l'énergie mis en faillite.

■ **ENRON** : Semptra Energy Trading, filiale du groupe américain Semptra Energy, a annoncé mardi l'acquisition d'Enron Metals Limited, la filiale de courtage métaux de l'américain Enron, pour 145 millions de dollars (*lire page 20*).

■ **BLU** : le quatrième opérateur italien de téléphonie mobile a annoncé mardi avoir reçu cinq offres de reprise préliminaires, dont celles de ses trois concurrents directs : TIM (Telecom Italia), Wind (Enel), Omnitel (Vodafone), mais aussi Autostrade et H3G (groupe Hutchison Whampoa).

■ **ÉNERGIE** : l'office allemand anti-cartels a ouvert, mardi, une procédure à l'encontre de dix distributeurs régionaux d'électricité, appartenant notamment à E.ON et RWE, pour entrave à la concurrence.

### FINANCE

■ **BLANCHIMENT** : dans une lettre adressée au ministre des finances mardi, la fédération CFDT des banques demande que les salariés soient associés à la réflexion du gouvernement et des banques sur de possibles aménagements à la réglementation sur le contrôle des transactions par chèques.

### RÉSULTATS

■ **COCA-COLA** : le chiffre d'affaires du groupe de boissons a progressé de 1 % en 2001, à 20,09 milliards de dollars. Son bénéfice net a bondi de 82 %, à 3,97 milliards de dollars.

Désormais chaque vendredi avec *Le Monde* daté samedi

Le Monde  
TELEVISION  
▼ RADIO ● VIDEO ■ DVD

# Massimo D'Alema s'inquiète du contrôle de l'information par l'argent

Dans un entretien au « Monde », le président italien des démocrates de gauche (DS), ancien président du conseil, membre de la commission parlementaire chargée des « affaires constitutionnelles », juge inefficace le projet de loi sur les conflits d'intérêts présenté par Silvio Berlusconi

## ROME

de notre correspondante

Silvio Berlusconi, devenu président du Conseil en mai 2001, est au centre d'une tourmente qui fustige ses conflits d'intérêts. Il contrôle 90 % de la télévision en Italie : directement, par sa holding Fininvest, propriétaire du groupe Mediaset (chaînes de télévision, publicité, édition), et indirectement, par l'autorité de tutelle confiée à son gouvernement sur les trois chaînes de télévision publique Rai.

Massimo D'Alema a été premier ministre centre gauche de novembre 1998 à avril 2000. Président des démocrates de gauche (DS), il est membre de la commission parlementaire « affaires constitutionnelles », qui examine depuis le 22 janvier différents projets de loi, dont le projet gouvernemental, censé éviter les conflits d'intérêts entre membres du gouvernement et groupes industriels privés.

**Comment jugez-vous le projet de loi présenté par le gouverne-**

**ment de Silvio Berlusconi sur le conflit d'intérêts ?**

Il n'a ni valeur préventive, ni pouvoir de sanction. En réalité, la loi devrait prévenir le conflit d'intérêts, prendre des mesures en accord avec la personne intéressée, et non pas se contenter de dénoncer les faits a posteriori. Mais on ne peut tout centrer sur Berlusconi, car dans son gouvernement les conflits d'intérêt sont légion. Pietro Lunardi, ministre des travaux publics, qui dirigeait jusqu'à son entrée au gouvernement une grosse société de ce secteur, a beau en avoir confié la gestion à sa famille, il n'a pas résolu le problème. Il y a eu Carlo Taormina, avocat, qui n'a jamais cessé, alors même qu'il était sous-secrétaire à l'intérieur, chargé de la sécurité des citoyens, de défendre des chefs mafieux. Comme membre du gouvernement, il surveillait la police, et, comme avocat, il défendait des délinquants, avant de démissionner. C'est le gouvernement du conflit d'inté-

rêts. Je préférerais une loi qui ne soit pas contre ou pour Berlusconi, mais flexible, de type américain, qui prévoirait une autorité indépendante formée de quatre membres élus de façon paritaire par le Parlement et présidée par un juge de la Cour constitutionnelle tiré au sort. Car cette autorité de contrôle doit avoir de vrais pouvoirs, mais doit aussi pouvoir travailler au cas par cas.

L'incompatibilité est parfois absolue, comme dans le cas de M. Lunardi et des travaux publics, mais il aurait très bien pu obtenir, sans conflit de ce type, un portefeuille de la culture.

**Que pensez-vous de la formule du « blind trust » à l'américaine – qui permet de confier pour un temps les rênes d'un groupe à une tierce personne – et semble avoir des faveurs dans les rangs de l'opposition ?**

On ne peut avoir une formule de blind trust, car les sociétés de Silvio Berlusconi sont connues, ses pro-

priétaires et ses dirigeants aussi. Lui-même n'est pas un entrepreneur quelconque : en matière de télévision et d'audiovisuel, il opère dans un secteur réglé par des concessions d'Etat. C'est le gouvernement qui renouvelle ces concessions. L'incompatibilité sera encore accentuée quand le chef du gouvernement se concèdera à lui-même des droits télévisuels. De plus, il contrôlera, lorsque le conseil d'administration de la Rai sera renouvelé, tout le système de télévision (Rai et Mediaset). Ce n'est pas raisonnable. Ce n'est plus simplement un problème d'intérêts : ce n'est pas démocratique. Il contrôle aussi une part importante du marché de la publicité, ce qui n'est pas plus raisonnable. Cette concentration altère l'équilibre général des pouvoirs.

Personne ne veut contester les résultats obtenus aux législatives par Silvio Berlusconi. On peut d'ailleurs laisser au chef du gouvernement six mois, voire deux

années, pour régler le problème.

**S'agit d'un dysfonctionnement démocratique typiquement italien ?**

L'anomalie n'est pas seulement italienne. Un peu partout, il y a une



« On ne peut tout centrer sur Berlusconi. Dans son gouvernement les conflits d'intérêts sont légion »  
MASSIMO D'ALEMA

crise des systèmes démocratiques, et il existe un risque réel de contrôle des moyens d'information par l'argent. Regardez à New York, le nouveau maire, Michael Bloomberg, est le magnat de l'agence de presse éponyme. En Europe, certains personnages ont construit leur pouvoir sur l'argent, le populisme, l'image médiatique. En France, vous avez eu l'épisode Bernard Tapie, même si vous avez su *in fine* le neutraliser.

Autre exemple, Rupert Murdoch vient de rendre visite à Silvio Berlusconi, le 20 janvier, en Sardaigne. On ne sait pas ce qu'ils se sont dit. Il serait question que tous deux interviennent en Allemagne dans l'empire chancelant de Leo Kirch. En tout cas, dès le lendemain de leur rencontre, le titre Mediaset a grimpé : est-il normal qu'un chef de gouvernement puisse ainsi faire monter ou descendre les titres d'entreprises cotés en Bourse ?

Nous devons tous établir des règles qui délimitent les relations entre pouvoir économique, pouvoir médiatique et pouvoir politique. Sinon, une concentration excessive de ces pouvoirs constituera un danger pour la démocratie.

Silvio Berlusconi est le chef du gouvernement italien, mais il con-

trôle aussi des moyens d'information dans d'autres pays européens, en tant qu'homme d'affaires. Je serais très préoccupé si le chef du gouvernement irlandais possédait une chaîne de télévision de mon pays. Le cas italien est sans précédent. Mais la double figure du Cavaliere, entrepreneur et chef de gouvernement, ne concerne pas seulement l'Italie : l'anomalie italienne peut conditionner la vie démocratique des voisins européens.

En Espagne, où il contrôle la chaîne Telecinco, on peut penser que son soutien total au gouvernement de José Aznar n'est pas sans relation avec ses activités d'homme d'affaires dans ce pays.

**Le centre gauche a exercé pendant cinq ans le pouvoir, et n'a pas réussi à faire adopter une loi sur ce conflit d'intérêts. Dans les rangs mêmes de l'opposition, vous êtes critiqué sur ce point...**

En Italie, il existe depuis 1957 une loi qui rend inéligible le concessionnaire de licences de télévision accordées par l'Etat. De toute façon, Silvio Berlusconi a souvent dit qu'il allait vendre ses entreprises, et il ne l'a jamais fait.

En 1998, quand le centre gauche a proposé une loi, d'ailleurs largement inefficace, elle a été approuvée à la Chambre, mais pas par le Sénat. Puis nous avons été dépassés par les délais de réexamen.

M. Berlusconi ne pourra, pas plus que nous avant lui, imposer son projet par sa seule majorité ; il faudra un accord politique plus large. Une solution au problème du conflit d'intérêts ne peut être obtenue qu'avec un accord général, aujourd'hui comme hier.

Propos recueillis par  
Danielle Rouard

## M. Berlusconi affirme : « J'ai toujours décidé contre l'intérêt de mon groupe »

**DANS UN ENTRETIEN** au Figaro du 30 janvier, Silvio Berlusconi, président du conseil italien, répond à ses détracteurs.

A propos du retard qu'il met à traiter ses conflits d'intérêts, le chef de Forza Italia indique : « On avait présenté un premier texte en 1994, approuvé par la Chambre des députés, qui a dormi dans un tiroir pendant cinq ans. Le but [de la gauche alors au pouvoir] était en fait d'utiliser cet argument contre moi dans la campagne électorale. J'ai fait la promesse de présenter un projet de loi dans les cent premiers jours suivant mon élection. J'ai tenu ma promesse, et le texte a été approuvé par le conseil des ministres et présenté au Parlement. Il est en discussion devant la commission de la Chambre des députés. Je respecterai la loi qui sortira du Parlement. »

M. Berlusconi ajoute, à propos du projet de loi soumis par son gouvernement à la Chambre des députés, actuellement examiné par la commission : « Le projet vise à mettre en place une autorité qui contrôle tous les actes du chef du gouvernement et de ses ministres afin de dénoncer tout ce qui peut être contraire à l'intérêt public. » « Depuis mon départ de mes entreprises, affirme Silvio Berlusconi au Figaro, j'ai pu compter sur des enfants capables de continuer seuls ce que j'ai fondé. Quand il y a eu des intérêts en jeu, j'ai toujours décidé contre l'intérêt de mon groupe. »

Le projet de privatisation de deux chaînes du groupe de télévision publique Rai ? « Ce projet est dans notre programme, dit-il ; il prévoit qu'une chaîne doit rester publique et que les deux autres doivent être privatisées. »

M. Berlusconi accuse les opposants à son gouvernement de mentir – « En Italie, la politique pratiquée par la gauche repose sur la diffamation de ses adversaires et la transformation de la réalité » –, et affirme que « la télévision publique est entièrement aux mains de la gauche. Dans la télévision privée, deux chaînes sur trois pensent à gauche ».

Il fustige ce qu'il estime être de la propagation de fausses nouvelles censées avoir été inspirées à la gauche italienne par les experts en communication américains. Et rappelle que, selon lui, il n'a pas occupé de place privilégiée à la télévision pendant sa campagne. Au contraire, il estime avoir été maltraité, affirmant qu'« il était (...) difficile pour moi de parler de mon programme, j'ai dû faire une campagne d'affichage ».

## Les Français s'intéressent moins à l'actualité

Une enquête annuelle souligne la méfiance des sondés envers les médias

**LES FRANÇAIS** restent sceptiques face aux sources d'information. C'est l'une des tendances relevées par le sondage annuel réalisé par Têlêrama, La Croix et la Sofres sur la confiance des Français dans les médias, réalisé entre le 26 et le 28 décembre 2001 auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

La rigueur des informations reste une question épineuse pour les personnes interrogées : si 5 % estiment que « les choses se sont vraiment passées comme le raconte la presse écrite », 45 % d'entre elles considèrent que « les choses se sont passées à peu près » comme l'information délivrée, contre 41 % qui pensent qu'il y a « pas mal de différence entre la façon dont les choses se sont passées » et ce que racontent les journaux. La télévision est logée à la même enseigne : elle recueille respectivement 6 %, 45 % et 41 % des sondés sur les mêmes questions. La radio fait mieux avec 50 % de personnes interrogées qui déclarent que les faits relatés se passent à peu près comme elles l'entendent sur les ondes. L'opinion sur l'indépendance des journalistes reste stable : 55 % des personnes interrogées pensent qu'ils ne sont pas indépendants face aux partis politiques et au pouvoir et 54 % estiment qu'ils ne résistent pas aux pressions de l'argent.

Pour la première fois, le sondage s'intéressait à la confiance des Français envers les médias en fonction de l'information locale, nationale ou internationale. Pour les nouvelles locales, ils se méfient moins de la presse écrite, notamment régionale (50 %), que de la télévision (29 %) ou de la radio (16 %). La télévision est plébiscitée pour l'information nationale (55 %) et internationale (57 %). Parmi les télévisions, TF1 sort vainqueur du sondage. 44 % de l'échantillon font confiance à l'information sur la chaîne privée et 22 % croient en France 2. En radio, le service public reste loin devant : France Info et France Inter recueillent 20 % et 19 % des indices de confiance.

Le passage à l'euro a été bien rendu par les médias, selon 84 %

des sondés. « Grâce à leur approche très pédagogique, ils ont inconsciemment aidé et permis la réussite de l'opération », estime Philippe Méchet, directeur des études politiques de la Sofres. 83 % considèrent comme « bonne » la « couverture » des événements du 11 septembre. De plus, le sondage révèle qu'une personne sur dix est allée chercher des informations sur Internet après les attentats de New York.

### RAS LE BOL DE « LOFT STORY »

En revanche, 44 % des personnes interrogées jugent que les médias ont traité la guerre du Golfe et la guerre en Afghanistan « de la même manière ». « C'est une réaction injuste, note Hervé Brusini, directeur de la rédaction de France 3. Si la guerre du Golfe avait été une indignité journalistique, la couverture du conflit afghan a été

rigoureuse. » Les personnes sondées expriment un important ras-le-bol sur le traitement de « Loft Story ». Pour 78 % d'entre elles, les médias en général ont trop parlé de cette première émission de télé-réalité en France.

Enfin, les médias ont connu un « effet 11 septembre », mais pas celui que l'on pourrait croire : l'intérêt pour les médias entre décembre 2000 et décembre 2001 a sérieusement baissé. 66 % des personnes interrogées contre 71 % disent regarder, écouter ou lire les nouvelles. Seuls 56 % des 18-24 ans s'intéressent à l'actualité ; 14 % de moins qu'en 2000. Cela peut s'expliquer par une saturation des Français à l'égard de l'information : le sondage a en effet été réalisé en toute fin d'une année forte en événements.

Bénédicte Mathieu

### DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : M6 a déjoué la récession du marché publicitaire en 2001 grâce à « l'effet « Loft Story » », tandis que TF1 était atteinte de plein fouet par ses conséquences, selon les résultats provisoires publiés, mardi 29 janvier, par les deux groupes. Si le groupe M6 a enregistré au terme de l'exercice 2001 un résultat net provisoire de 116,1 millions d'euros, en hausse de 12,2 % par rapport à 2000, TF1 accuse une chute de 16 %, à 210,3 millions. Le chiffre d'affaires publicitaire de M6 a progressé de 2,6 % en 2001, à 551 millions d'euros, alors qu'il est en retrait de 4,7 %, à 1,496 milliard pour la Une.

■ **La chaîne gastronomique Gourmet TV, du chef Joël Robuchon et du producteur Guy Job, dont le lancement a été retardé** par les attentats antiaméricains du 11 septembre, verra le jour le 20 mars sur les bouquets satellitaires et sur les principaux réseaux câblés, a annoncé, mardi, la chaîne.

■ **RADIO** : Philippe Labarde, journaliste et ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a été nommé médiateur de Radio France par son président, Jean-Marie Cavada, a annoncé mardi le groupe public.

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE** : l'organisation de défense des droits des journalistes Reporters sans frontières (RSF), basée à Paris, affirme être désormais interdite de séjour au Zimbabwe. L'ambassade de ce pays à Paris a refusé, selon RSF, d'accorder un visa à l'un de ses représentants qui souhaitait s'y rendre « pour couvrir la campagne électorale et faire le point sur la situation de la liberté de la presse dans le pays » avant l'élection présidentielle des 9 et 10 mars.

■ **PHOTOGRAPHIE** : le prix Bendrihem 2001, récompensant la meilleure photo de l'année d'une personnalité politique européenne, a été décerné mardi à Paris à William Stevens, photographe à Gamma Presse Image, pour une photo du couple présidentiel français. Les deuxième et troisième prix sont allés à Patrick Kovarik (AFP) et Thierry Dudoit (Libération, L'Express).

7H.8H.13H.18H  
L'INFO  
INCONTURNABLE  
EST SUR RTL.



H. BERROUD, J. ESNOUS,  
C. HONDELATTE, J. M. LEFEBVRE

RTL  
VIVRE  
ENSEMBLE

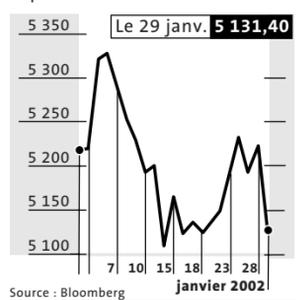
## La panique de Wall Street rejailit sur l'Europe et le Japon

LES PLACES EUROPÉENNES, attentistes, ont suivi la tendance à la baisse de Wall Street, mardi 29 janvier. A Londres, l'indice Footsie a perdu 1,77 %, à 5 131,40 points, après avoir ouvert la journée en hausse. Les valeurs pétrolières ont subi la baisse des prix du brut. A Paris, l'indice CAC 40 s'est replié de 1,43 %, terminant la journée de mardi à 4 476,10 points.

Les marchés boursiers américains ont fait preuve d'une grande nervosité, mardi, les investisseurs s'interrogeant sur la solidité des comptes des entreprises américaines après les faillites du courtier en énergie Enron, de la chaîne de supermarchés Kmart ou de l'opérateur de réseaux de fibres optiques Global Crossing. Par contagion, les titres de télécommunications ont été fortement touchés en Europe.

### INDICE FOOTSIE

Depuis un mois



Source : Bloomberg

Surtout, de nombreuses rumeurs ont couru à Wall Street sur de nouvelles « mauvaises surprises ». L'action Tyco a ainsi perdu 19,9 %, mardi, à 33,65 dollars, lorsqu'il a été rapporté qu'un de ses administrateurs avait reçu une prime exceptionnelle de 10 millions de dollars. Tyco avait fait l'objet d'une enquête informelle de la SEC, le gendarme du marché américain, en 1999, mais elle n'avait pas conclu à des malversations, selon l'Agence France-Presse. Le titre WorldCom a aussi perdu 13 %, mardi, à 10,40 dollars, emporté par des rumeurs concernant ses comptes, des ventes de titres de son PDG ou encore une sortie de l'indice Standard & Poor's 500. L'action du groupe énergétique Williams a chuté de 22 %, à 18,78 dollars, après avoir reporté de quelques jours la publication de ses comptes. Principale référence de Wall Street, l'indice Dow Jones a perdu 2,51 %, à 9 618,24 points, pendant que l'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, abandonnait 2,62 %, à 1 892,99 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei s'est replié de 1,06 %, mercredi 30 janvier, tombant en dessous du seuil psychologique de 10 000 points, à 9 919,48 points. La confusion politique créée par le départ de la ministre japonaise des affaires étrangères, Makiko Tanaka, a accentué les doutes des investisseurs sur le marché.

Adrien de Tricornot

## Temps difficiles pour les banquiers et apprentis banquiers

### CHRONIQUE DES MARCHÉS

#### L'ACTION EGG DEPUIS SIX MOIS



Source : Bloomberg

LE MÉTIER de banquier et de distributeur de services financiers paraît des plus simples lorsque la conjoncture est porteuse et lorsque que les marchés financiers attirent de nouveaux flux d'épargne. Il devient beaucoup plus compliqué dans les périodes de retournement de cycle.

#### BANQUE EN LIGNE

Dernier entré dans le métier de banquier, via sa filiale Europ@web, Bernard Arnault, le patron du groupe de luxe LVMH, a compris à ses frais qu'on ne s'improvisait pas banquier. Il avait confié quelque 150 millions d'euros à un jeune cadre de la Société générale, fondateur du courtier en ligne Fimatex, Olivier de Montety, pour lancer une banque en ligne, Zebank. Il l'a finalement vendue mardi 29 janvier. à la banque en ligne Egg, filiale de l'assureur britannique Prudential, pour 8 millions d'euros. Cette somme serait quatre fois inférieure au prix payé par le groupe Dexia il y a deux ans pour seulement 20 % de Zebank (environ 30 millions d'euros). Zebank, qui compte 70 000 clients, ne prévoit pas d'être rentable avant 2004. Ses fonds propres, tombés à 31 millions d'euros au 31 décembre 2001, devront être regonflés de 30 millions d'euros, qui seront financés à l'issue de la transaction par le nouvel actionnaire. Conclusion, pour Eric Vanpoucke, analyste financier de l'entreprise d'investissement Global Equities : une banque en ligne se vend aujourd'hui au prix de son informatique, sans tenir compte de la valeur de son fonds de commerce. Le cabinet Forrester va plus loin : l'intérêt du rachat de Zebank réside dans l'accès au réseau de distribution de LVMH (magasins Sephora et la Samaritaine). L'opération, en tout cas, profite à l'action Egg, qui a gagné 9,5 pence, à 155 pence, mardi 29 janvier à Londres.

#### VOYAGES ET FINANCE EN BERNE

Diversifier ses activités ne permet pas toujours d'enrayer les effets de cycle. Cela peut parfois les accentuer, comme le montre le cas du groupe de services financiers et de voyage American Express (Amex). Frappé par le ralentissement des voyages après les attentats du 11 septembre, par un recul de la consommation et par la chute des marchés boursiers, qui a porté un coup dur à l'activité de gestion financière, le groupe qui émet la célèbre carte de crédit a vu ses résultats fondre de 53 % en 2001. Il a pris des mesures drastiques, supprimant 14 200 postes en 2001, un sixième de ses effectifs. Cela ne rassure pas la Bourse. En 2001, l'action Amex a perdu quelque 35 %, contre 2,5 % pour l'indice Standard & Poor's du secteur bancaire. Le titre a encore reculé de 5,10 % mardi.

#### FAILLITES INDUSTRIELLES

La série de défaillances d'entreprises se poursuit aux Etats-Unis. Après le courtier en énergie Enron et le groupe de distribution Kmart, c'est l'opérateur de téléphonie Global Crossing qui

s'est placé sous la protection de la loi des faillites lundi 28 janvier. Les doutes sur les pratiques comptables d'autres groupes, comme le conglomerat Tyco International, renforcent les craintes. Même si la tendance, ces dernières années, a été que les banques gardent de moins en moins de crédits dans leurs bilans, incitant sans cesse les entreprises à lever de la dette sur les marchés financiers auprès des investisseurs institutionnels, le climat n'est pas bon. Les actions JP Morgan Chase et Citigroup affichaient, mardi, les plus fortes pertes du Dow Jones, en recul respectivement de 6,59 % et de 5,27 %. Le secteur financier en général pâtit de la suspicion que l'affaire Enron fait peser sur ses analystes, ses courtiers, ses pratiques, renforcée par la découverte que certains dirigeants de Merrill Lynch avaient investi dans un des véhicules financiers « hors bilan » d'Enron avec de promesses alléchantes de retour sur investissement.

#### L'INCERTITUDE COMMERZBANK

Face aux américaines, les banques européennes tirent plutôt bien leur épingle du jeu. Elles ont amélioré la gestion de leurs risques, par rapport aux précédentes crises. Leurs actions résistent mieux que celles des assureurs, comme le montrent les titres BNP Paribas et Axa. Même si les résultats des banques pour 2001 sont moins élevés que ceux de 2000, année exceptionnelle, la rentabilité reste très bonne. La grande ombre au tableau européen est la banque allemande Commerzbank, en perte au troisième trimestre 2001, sur laquelle les spéculations vont bon train après le renforcement du réassureur Munich Ré dans son capital.

Sophie Fay et Anne Michel

## LES BOURSES DANS LE MONDE 30/1, 10h10

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
<b>UNION EUROPÉENNE</b>						
ALLEMAGNE	DAX Index	5040,93	-0,86	5318,73	4984,20	13,64
	Euro Neu Markt Price IX	1086,55	-1,72	1205,43	1093,15	13,16
AUTRICHE	Austria traded	1162,34	-0,28	1165,62	1114,42	11,03
BELGIQUE	Bel 20	2770,67	-0,69	2810,67	2622,36	12,86
DANEMARK	Horsens Bnex	257,95	0,00	272,94	257,95	12,82
ESPAGNE	Ibex 35	8040,30	-1,69	8554,70	7800,30	16,11
FINLANDE	Hex General	8357,32	-1,91	9036,08	7902,93	16,40
FRANCE	CAC 40	4441,85	-0,77	4682,79	4423,80	17,64
	Mid CAC	2043,29	-0,25	2051,78	1939,27	15,28
	SBF 120	3074,42	-0,79	3224,08	3063,56	17,65
	SBF 250	2919,11	-1,15	3028,35	2885,40	17,09
	Indice second marché	2369,16	0,35	2377,35	2299,52	17,32
	Indice nouveau marché	1086,70	-1,51	1170,00	1086,98	21,1
GRÈCE	ASE Général	2607,00	-0,70	2646,38	2502,18	11,73
IRLANDE	Irish Overall	5361,71	-2,04	5665,18	5473,41	14,58
ITALIE	Milan Mib30	31998,00	-0,46	32622,00	31244,06	15,56
LUXEMBOURG	LuxX Index	1131,52	0,02	1169,48	1115,25	8,46
PAYS-BAS	Amster. Exc. Index	497,34	-1,13	507,64	487,96	14,17
PORTUGAL	PSI 30	7730,85	-2,91	7958,46	7606,60	14,1

## EUROPE MERCREDI 30 JANVIER 10h10

INDICES	Indice	% var.
<b>SECTEURS EURO STOXX</b>		
AUTOMOBILE	221,11	-0,52
BANQUES	359,07	-1,49
PRODUITS DE BASE	258,39	-1,39
CHIMIE	283,71	-0,08
TÉLÉCOMMUNICATIONS	302,29	-1,87
CONSTRUCTION	202,93	-0,23
CONSOMMATION CYCLIQUE	148,42	-0,74
PHARMACIE	431,08	-0,55
ÉNERGIE	336,88	-0,21
SERVICES FINANCIERS	277,75	-1,72
ALIMENTATION ET BOISSON	238,80	-0,13
BIENS D'ÉQUIPEMENT	231,22	-1,36
ASSURANCES	305,34	-1,46
MÉDIAS	282,36	-1,82
BIENS DE CONSOMMATION	278,49	-0,04
COMMERCE ET DISTRIBUTION	240,53	-0,31
HAUTE TECHNOLOGIE	398,42	-1,58
SERVICES COLLECTIFS	273,20	-0,12

#### LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code	Cours	% var.
ABN AMRO HLDGS	19,85	-2,31
AEGION NV	27,52	-2,41
AHOLD KON.	29,40	-0,03
AIR LIQUIDE	153,20	-1,39
ALCATEL	17,19	-0,23
ALLIANZ AG	262,90	-0,98
GENERALI ASS.	30,25	-0,36
AVENTIS	79,95	-0,99
AXA	22,25	-1,29
BASF AG	44,11	-0,02
BAYER AG	36,37	-0,49
HYPOVEREINSBANK	34,78	-2,58
BBVA	13,19	-1,64
BSCH	9,15	-1,93
BNP PARIBAS	106,40	-0,84

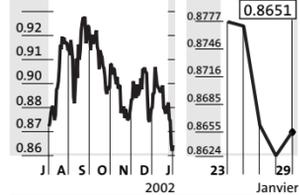
## MARCHÉ DES CHANGES 30/1, 10h10

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)	0,75410		0,86520	1,41420	0,58890
TOKYO (¥)	132,58000		114,78000	187,45000	78,04000
PARIS (€)	1,15550		0,87110	1,63300	0,68040
LONDRES (£)	0,70690		0,61180		0,41620
ZURICH (FR. S.)	1,69790		1,46930	2,40030	

#### LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4283	7,4290
COURONNE NORVÈGE	7,8525	7,8575
COURONNE SUÉDOISE	9,2430	9,2530
COURONNE TCHÈQUE	31,9500	31,9800
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6969	1,6995
DOLLAR CANADIEN	1,3753	1,3774
DOLLAR HONGKONG	6,7487	6,7527
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0718	2,0753
FORINT HONGROIS	243,1500	244,1500
LEU ROUMAIN	27859,0000	27900,0000
ROUBLE	26,5600	26,6100

#### EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
<b>ROYAUME-UNI</b>						
	FTSE 100 index	5089,80	-0,81	5323,80	5113,50	19,21
	FTSE techMark 100 index	1324,40	-1,40	1552,00	1343,20	29,1
SUÈDE	OMX	768,18	-2,11	869,45	768,18	29,1
<b>EUROPE</b>						
HONGRIE	Bux	7821,67	-1,07	8096,88	7123,33	2,1
ISLANDE	ICEX 15	1252,10	0,96	1255,17	1148,47	3,1
POLOGNE	WSE Wig	15723,15	-1,44	16311,60	13995,24	2,1
RÉP. TCHÈQUE	Exchange PX 50	415,50	-0,91	422,10	387,80	2,1
RUSSIE	RTS	286,39	-2,66	301,45	267,70	3,1
SUISSE	Swiss market	6247,00	-1,22	6416,40	6231,10	17,06
TURQUIE	National 100	12394,85	-0,96	14999,51	12514,98	29,1
<b>AMÉRIQUES</b>						
ARGENTINE	Merval	425,10	1,45	470,55	323,69	8,46
BRESIL	Bovespa	12501,06	-3,85	14378,59	12501,06	6,79
CANADA	TSE 300	7567,14	-1,00	7870,25	7559,29	13,89
CHILI	Ipsa	97,63	0,26	101,71	96,18	13,60
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	9618,24	-2,51	10259,74	9618,24	27,72
	Nasdaq composite	1892,99	-2,62	2059,38	1882,53	22,1
	Nasdaq 100	1519,33	-2,91	1675,03	1501,78	22,1
	Wilshire 5000	10317,71	-2,50	10932,32	10317,71	29,1
	Standard & Poor's 500	1100,64	-2,86	1172,51	1100,64	29,1
	IPC	6793,38	-1,15	6872,44	6388,27	14,1

## FRANCFORT

29/1 : 220 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
COMPUTEC MEDIA	3,67	27,43
ORAD HI TEC SYS	3,39	16,90
IMCLONE	23,00	15,99
THE LIMITED INC.	20,41	14,66
PRICELINE.COM	7,42	14,15
ROYAL BK SCOTLD	30,50	12,96
MANAG DATA MEDIA	0,18	12,50
<b>Plus mauvaises performances</b>		
WILLIAMS	21,22	-21,61
PRODACTA	0,08	-20,00
WORLD.COM	11,61	-17,37
TYCO INTL LTD.	41,60	-17,15
CARRIER 1 INTL	1,04	-16,80
BROADVISION INC	2,46	-14,58
TOYS INTL COM	0,06	-14,29

## LONDRES

29/1 : 2 232 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
QUILTER GBL EN	10,50	90,91
TEA PLANT INV WT	1,25	66,67
VIRTUAL INTERNET	32,50	54,76
SMITH WH PRF	60,00	44,58
QUARTERLY HIGH	5,00	42,86
PRESSAC PLC	25,50	41,67
FCY INTER	260,50	28,96
<b>Plus mauvaises performances</b>		
EURO GRWTH CAP	21,22	-21,61
BIOLGAN PHARMA	0,08	-20,00
FOR & COL EMG WT	11,61	-17,37
TECHNOPLAST IND	41,60	-17,15
TELEVEST COMMUNI	1,04	-16,80
OXFORD TECH VENT	2,46	-14,58
ADVANCED MED SOL	0,06	-14,29

## TAXU

TAUX D'INTÉRÊT LE 30/1

	Taux	Taux	Taux	Taux
	J. le J.	3 mois	10 ans	30 ans
FRANCE	3,28	3,27	5,00	5,31
ROYAUME-UNI	3,87	3,92	4,96	4,64
ITALIE	3,28	3,27	5,19	5,56
ALLEMAGNE	3,28	3,27	4,91	5,24
JAPON	0,01	0,03	1,49	2,66
ÉTATS-UNIS	1,78	1,81	4,99	5,42
SUISSE	1,00	1,60	3,53	4,00

MARCHÉS À TERME LE 30/1, 10h10

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats	ouvert
PARIS				
CAC 40 À TER.	31/1	4425,00	4441,50	514854
EURO NOTIO.	18/3	89,10	89,10	3201
EURO ST. 50	15/3	3656,00	3663,00	765971
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	7/3	107,77	107,69	689334
LONDRES				
EURIBOR 3 M.	18/2	96,65	96,66	17528
NEW YORK				
DOW JONES	14/3	9605,00	9622,00	24864
S. & POOR'S	14/3			

## MARCHÉS FRANÇAIS

## PREMIER MARCHÉ

## VALEURS FRANÇAISES

MERCREDI 30 JANVIER 10h10

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	41,75	41,84	n/d	2,47	52,40	25,72	1,00	12040
AFFINE	n/d	37,20	n/d	n/d	39,76	29,16	4,02	3610
AGF	51,00	51,70	-1,64	-4,08	72,79	41,70	2,00	12592
AIR FRANCE	17,96	18,11	-0,61	10,16	27,01	8,70	0,22	3112
AIR LIQUIDE	153,20	151,10	1,39	4,00	177,00	130,10	3,00	12007
ALCATEL	17,15	17,23	-0,35	-10,26	72,35	11,34	0,48	13000
ALCATEL OPTRONIC	7,80	7,93	-2,77	2,72	65,00	4,50	0,10	13015
ALSTOM	13,62	13,90	-2,01	11,29	36,00	11,46	0,55	12019
ALTRAN TECHNOLOG	51,65	52,70	-1,99	3,84	82,47	34,10	0,14	3463
ARBEL	3,90	3,81	2,36	22,90	11,00	2,60	0,53	3588
ATOS ORIGIN	84,00	85,95	-2,27	16,86	112,70	56,20	1,83	5173
AVENTIS	79,95	80,65	-0,99	1,13	94,75	65,20	0,50	13046
AXA	22,25	22,54	n/d	3,96	39,80	16,40	0,55	12062
B.T.P. (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	3360
BACOU-DALLOZ	86,50	87,00	-0,57	-1,14	119,10	64,20	0,90	6089
BAL INVESTISSEM	128,30	127,00	n/d	4,87	134,00	108,10	7,16	12018
BAZAR HOTEL VIL	n/d	135,00	n/d	n/d	152,80	105,00	3,00	12547
BEHIN-SAY	43,05	43,40	-0,81	6,37	43,95	29,70	n/d	4455
BNP	39,60	39,74	-0,40	3,60	47,60	32,20	0,58	12096
BNC PARIBAS	106,40	107,30	-0,84	6,77	109,70	72,80	2,25	13110
BOLLORE	239,00	240,20	n/d	0,00	259,69	178,14	11,00	12585
BOLLORE INVEST	n/d	52,00	n/d	n/d	56,75	39,90	0,20	3929
BONGRAIN	45,50	45,50	0,00	1,11	46,90	32,50	1,40	12010
BOUYGUES	34,13	34,62	-1,42	-5,92	59,50	23,00	0,36	12050
BOUYGUES OFFSHOR	40,80	41,00	-0,73	2,37	62,80	31,80	1,10	13070
BULL	1,07	1,07	n/d	13,01	4,98	0,49	n/d	3200
BURELLE	n/d	57,10	n/d	n/d	79,90	47,42	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	43,99	45,05	-2,91	19,97	59,43	18,86	n/d	12074
C.E.G.I.D.	82,50	83,90	-1,67	7,08	123,60	65,60	2,00	12470
C.F.F.RECYCLING	42,60	42,50	0,24	6,25	50,00	32,01	1,30	3905
C.G.I.P.	38,00	38,10	-0,79	1,60	60,99	22,70	1,00	12102
CANAL +	3,64	3,65	-0,27	1,96	4,05	3,15	0,15	12546
CAP GEMINI	78,65	80,00	-1,94	-1,36	209,80	49,00	1,20	12533
CARRORE-LORRAINE	30,20	30,00	0,67	0,00	51,84	23,50	1,06	3962
CARREFOUR	56,60	56,80	-0,35	-2,74	70,35	42,32	0,50	12017
CASINO	80,35	80,20	0,19	-7,44	111,61	74,60	1,33	12558
CASTORAMA DOUBIS	58,30	58,70	-1,19	1,47	72,10	41,50	0,71	12420
CEREO	28,86	28,90	0,00	1,58	31,65	20,15	n/d	4456
CERESTAR	32,41	32,44	n/d	5,32	34,00	18,70	n/d	4457
CHARGEURS	n/d	67,65	n/d	n/d	86,40	60,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	35,00	35,15	-0,57	1,97	52,90	20,50	0,78	13040
CIC	121,10	121,10	0,00	0,50	126,50	108,00	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	48,05	48,35	-0,62	0,73	54,90	37,00	1,40	12098
CLARINS	63,05	63,00	0,08	-0,63	80,90	55,10	0,98	13029
CLUB MEDITERRANE	47,97	47,69	0,59	16,32	106,56	25,77	1,00	12156
CNP ASSURANCE	34,13	34,77	-0,95	-2,61	43,65	29,70	1,08	12022
COFACE	47,90	47,99	n/d	1,24	116,90	38,05	1,75	12099
COFLEXIP	n/d	155,90	n/d	n/d	198,00	130,00	1,16	13064
COLAS	63,50	63,80	-0,47	0,71	70,85	55,00	2,13	12163
CONTINENTAL DENT	44,35	44,50	-0,34	-0,45	51,00	35,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	18,60	18,80	-1,06	5,68	18,99	17,50	n/d	4507
CREDIT LYONNAIS	36,84	37,15	-0,83	-0,93	46,33	33,35	0,65	18420
CREDIT FONCIER F	14,75	14,80	-0,34	1,79	15,50	8,58	0,58	12081
CS COMM & SYS	8,48	7,98	5,89	-3,86	30,03	4,43	0,84	7896
DAMART S.A.	79,50	80,85	-1,67	0,31	86,95	72,10	3,80	12049
DANONE	131,60	131,00	0,46	-4,38	163,30	124,90	1,90	12064
DASSAULT AVIATIO	320,00	318,00	0,63	0,32	325,00	208,50	6,20	12172
DASSAULT SYSTEME	53,60	54,90	-2,46	1,67	76,95	29,50	0,31	13065
DEV REG NORD PDC	14,80	14,65	1,02	1,74	15,50	10,50	0,55	12423
DEVEAUX S.A.	70,75	70,90	-0,21	11,93	89,20	50,30	4,20	6100
DMC	7,70	7,80	-3,21	4,14	17,90	4,09	0,46	12133
DYNACTON	28,50	29,50	-1,36	9,67	30,80	17,30	0,50	13035
EIFFAGE	78,00	78,50	-0,64	14,77	79,47	55,00	2,09	13045
ELECT & EAUX MAD.	24,00	23,50	2,13	4,44	24,90	18,18	2,91	3571
ELIOR	9,10	9,20	-1,09	14,14	15,91	5,73	0,07	12127
ENTENAL	29,20	29,00	0,69	14,40	37,80	24,00	0,40	12093
ERAMET	33,14	33,20	-0,18	-4,05	47,80	22,00	1,30	13175
ESSILOR INTERNAT	33,20	33,06	1,00	-2,62	35,80	25,00	0,39	12166
ESSO	83,00	84,40	-1,66	5,24	89,60	61,31	8,25	12066
EULER	43,01	43,03	-0,05	1,25	60,00	35,00	1,40	12130
EURAZEO	60,10	60,25	-0,25	-5,79	83,60	44,20	0,48	12112
EURO DISNEY SCA	1,17	1,18	-0,85	34,09	1,21	0,51	0,04	12587
EUROTUNNEL SA	1,04	1,06	n/d	-6,19	1,39	0,55	n/d	12537

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
F.F.P.	n/d	96,20	n/d	n/d	129,00	71,00	1,80	6478
FALUCRIA	59,70	59,85	-0,25	1,44	69,10	32,30	0,91	12114
FIMALAC SA (LBo)	42,51	42,78	-0,63	6,15	45,90	30,00	0,90	3794
FINAXA	76,50	78,00	-1,92	-1,45	130,00	60,00	2,20	3313
FONCLYONNAISE	26,44	26,65	n/d	-0,19	33,70	22,65	0,85	3340
FONCIERE PIM NV	n/d	68,00	n/d	n/d	70,00	56,00	2,06	7368
FRANCE TELECOM	37,05	38,10	-2,83	-15,14	101,60	27,00	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	96,00	96,35	-0,36	-3,60	111,00	74,48	2,22	12185
GALER LAFAYETTE	140,30	140,60	-0,21	-8,04	215,00	105,50	0,60	12124
GAUMONT	39,50	39,31	0,48	-4,59	56,60	22,90	0,57	3489
GECINA	92,00	93,00	-0,22	1,64	107,00	80,00	3,34	13151
GENERALE SANTE	15,79	15,80	-0,06	10,03	20,59	13,20	n/d	4447
GEOPHYSIQUE	38,74	39,49	-1,90	12,03	82,50	30,80	1,06	12016
GFI INFORMATIQUE	12,00	12,36	-2,91	2,57	31,50	8,00	0,15	6337
GRANDVISION	17,59	17,60	-0,06	15,41	24,00	12,76	0,25	5297
GROUPE GASCogne	75,50	77,30	-2,33	4,18	93,00	65,00	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE	66,00	67,20	-1,79	-9,49	83,50	45,15	1,68	5354
GROUPE ZANNIER	80,00	81,75	-2,14	4,01	96,23	57,64	0,73	12472
GUYENNE ET GASC	86,05	86,30	-0,29	1,53	94,15	66,40	1,90	12028
HAVAS ADVERTISING	8,51	8,60	-0,70	5,78	18,50	5,30	0,17	12188
IMMOBANQUE	116,00	116,30	n/d	7,88	127,00	84,05	3,60	12085
IMMOB.MARSEILLE	n/d	3357,00	n/d	n/d	3545,00	2350,00	63,12	3710
IMMOBANQUE	124,00	124,60	0,00	-1,89	155,00	102,50	10,67	3577
INFOGRAMES ENTER	13,80	14,15	-2,47	9,29	23,04	4,96	n/d	5257
INGENICO	25,15	25,80	n/d	14,16	36,75	18,53	0,10	12534
ISIS	n/d	153,60	n/d	n/d	179,90	75,95	2,40	12000
JC DECAUX SA	12,35	12,70	-2,76	1,20	17,20	5,20	n/d	7791
KAUFFMAN & BROAD	17,51	17,75	-1,35	7,58	24,10	12,76	0,82	12105
KLEPPIERRE	110,60	110,90	-0,18	3,36	111,00	95,00	2,75	12196
L OREAL	77,80	77,50	0,39	-4,20	92,10	64,00	0,44	12032
L.V.M.H.	45,67	46,10	-0,93	0,88	75,50	28,40	0,75	12101
LAFARE	98,55	97,80	0,77	-6,77	114,00	74,00	2,20	12053
LARGARDERE	45,00	45,50	n/d	3,19	72,00	29,40	0,78	13021
LAPYRE	n/d	51,10	n/d	n/d	64,65	31,50	1,08	13051
LEBON	n/d	50,00	n/d	n/d	61,65	42,50	2,30	12129
LEGRAND	173,00	175,00	-1,14	21,53	262,00	115,00	1,87	12061
LEGIS INDUSTRIE	20,80	20,88	-0,38	-5,09	57,50	17,20	2,20	12590
LIBERTY SURF	3,26	3,33	-1,80	16,84	10,15	1,76	n/d	7508
LOCINDU	126,10	126,00	0,00	0,00	135,00	103,50	10,18	12135
LOUVRE(STE DU)	62,40	62,00	n/d	-1,27	108,51	49,80	1,24	3311
LUCIA	n/d	11,37	n/d	n/d	15,00	10,35	n/d	3630
MARINE-WENDEL	69,35	69,80	-0,64	2,65	112,00	38,00	2,20	12120
MATUSSIERRE/FORES	9,17	9,25	-0,86	4,05	9,85	6,01	0,10	6057
MAUREL ET PROM	18,40	18,30	0,55	18,06	19,50	9,81	0,91	5107
METALIEUR	4,29	4,40	-2,50	42,86	6,75	2,48	n/d	12038
MICHELIN	40,77	41,25	-1,16	11,34	43,50	23,84	0,80	

# AUJOURD'HUI

## SCIENCES

On assiste aux Etats-Unis au développement des pressions publicitaires visant à convaincre les futurs parents de congeler et de stocker le sang de **CORDON OMBILICAL** de leur nouveau-né. Une dizaine

d'entreprises privées se disputent ce nouveau marché et commencent à créer des filiales en Europe. A terme, ce marché pourrait représenter 500 millions de dollars aux Etats-Unis. **MÉDECINS ET SCIENTIFI-**

**QUES**, tel le professeur Eliane Gluckman, dénoncent l'exploitation, selon eux abusive, de perspectives thérapeutiques encore hypothétiques. Depuis une dizaine d'années, les spécialistes des affections sangui-

nes cancéreuses ont codifié l'usage du sang de cordon. La présence, dans ce dernier, de **CELLULES SOUCHES** totipotentes bouleverserait les termes de l'actuelle controverse.

## Le stockage du sang de cordon ombilical attise les convoitises

Des sociétés américaines multiplient les pressions publicitaires sur les parents en leur proposant de congeler et de conserver le sang placentaire de leur nouveau-né. L'exploitation commerciale de cette technique controversée pourrait leur rapporter 500 millions de dollars par an

### NEW YORK

de notre correspondant

Aux Etats-Unis, une petite dizaine de sociétés proposent, à grand renfort de publicité, aux parents d'enfants sur le point de naître de récupérer, de congeler et de stocker pendant des décennies le sang du cordon ombilical de leur nouveau-né. « Profitez de l'opportunité unique de protéger la santé de votre enfant dès sa naissance », affirme Cryo Cell International. « Il s'agit de l'une des plus importantes décisions pour votre bébé et l'avenir de votre famille », renchérit Viacord. « Il n'y a qu'une seule possibilité de sauver le sang de cordon de votre enfant, ne la ratez pas », menace Cord Blood Registry.

Toutes ces campagnes sont construites autour d'un même postulat : utiliser un jour les cellules souches du cordon ombilical pour soigner des maladies aujourd'hui incurables, voire pour fabriquer des tissus et des organes de remplacement avec les propres cellules du patient. Elles pourraient aussi guérir les frères et les sœurs du donneur, et même ses parents. Dernier argument avancé par ces sociétés : la récupération de ces cellules souches permettrait d'éviter l'utilisation, critiquée par certains, des cellules d'embryons congelés. Ces campagnes publicitaires commencent à

porter leurs fruits auprès de parents qui ne veulent pas se reprocher un jour de ne pas l'avoir fait. Les tarifs ne sont pas inaccessibles : de 275 à 1 500 dollars (320 à 1 750 euros) pour la collecte et la congélation et de 50 à 100 dollars (58 à 116 euros) par an pour le stockage.

### NOUVEAUX ARGUMENTS

La découverte du potentiel thérapeutique des cellules souches, et leur possible présence dans le sang de cordon, a soudain donné des perspectives de développement considérables à cette petite industrie privée. Mieux, la controverse autour de l'utilisation des embryons pour obtenir des cellules souches lui a apporté de nouveaux arguments pour séduire les investisseurs, les clients et les pouvoirs publics.

Selon Cord Blood Registry, la plus grande banque privée américaine de sang de cordon installée à San Bruno en Californie, le fait de convaincre seulement 10 % des parents des quatre millions d'enfants qui naissent tous les ans sur le territoire américain permettrait de créer un marché de plus de 500 millions de dollars (583 millions de dollars). Cette entreprise compte aujourd'hui plus de 30 000 clients dont près d'un tiers appartiennent aux professions de santé.



Le cordon ombilical qui relie le placenta à l'ombilic est torsadé. Il contient la veine et les deux artères ombilicales ainsi que le vestige de l'allantoïde, annexe embryonnaire présente chez tous les amniotes (reptiles, oiseaux et mammifères).

En 2001, selon la société Viacord de Boston – le numéro deux du secteur –, près de 80 000 parents ont franchi le pas. Leur nombre a doublé en un an. « Quels que soient les progrès médicaux enregistrés dans les prochaines années, vous aurez [si vous le faites] toujours les meilleurs résultats en terme de compatibilité et de chances de guérison avec vos propres cellules », avertit Stephen Grant, responsable de la communication de Cord Blood Registry.

Plus agressive encore, Cryo Cell International a tout simplement cassé les prix. Elle les a divisés par trois pour faire de la congélation du sang de cordon un marché de masse. L'entreprise, située à Clearwater en Floride, vend aujourd'hui pour 275 dollars le kit de récupération du sang, la procédure de congélation et la première année de stockage. Il faut ensuite débours 50 dollars par an.

Cryo Cell multiplie les encarts publicitaires et a lancé une campagne nationale sur le thème « Sauvons les cellules souches » en y associant... 16 000 médecins. Elle a enfin adressé, en août 2001, une lettre ouverte au président George W. Bush pour l'inciter à promouvoir la récupération du sang de cordon et des cellules souches qui s'y trouvent afin de ne pas avoir à utiliser les embryons.

« Quand tous les parents seront informés, la congélation du sang de

cordons deviendra aussi courante qu'une vaccination », affirme Daniel Richard, PDG de Cryo Cell, entreprise qui a des ramifications au Mexique, en Israël et en Europe – avec des filiales notamment en Allemagne et au Royaume-Uni. Le cours de l'action Cryo Cell International, cotée sur le Nasdaq, est passé de moins de 1 dollar à la fin de l'année 1999 à près de 5 dollars aujourd'hui. Mais en 2001, lors de la polémique sur les cellules souches, elle était d'environ 10 dollars.

Cette effervescence autour du sang du cordon inquiète médecins et chercheurs. Ils mettent en garde contre les promesses et les anecdotes ayant trait à des guérisons spectaculaires dont sont truffés les panneaux publicitaires et les sites Internet des sociétés offrant de récupérer et conserver ce sang. L'académie américaine des pédiatres a mis solennellement en garde ses membres. « Au moment d'une naissance, les familles sont particulièrement vulnérables à des campagnes de publicité jouant sur l'émotion et peuvent demander un conseil à leur médecin », rappelle cette société savante. « Aucune étude, ajoute-t-elle, ne prouve aujourd'hui qu'un enfant peut avoir besoin dans l'avenir de stocker ses propres cellules. »

Eric Leser

### TROIS QUESTIONS À... ELIANE GLUCKMAN

**1 En tant que spécialiste d'hématologie cancérologique à l'hôpital Saint-Louis de Paris, que pensez-vous des sociétés qui proposent aujourd'hui aux parents le stockage et la conservation par congélation du sang de cordon ombilical de leur enfant ?**

C'est une démarche purement marchande face à une logique purement scientifique. Une telle confrontation est insoluble. Comprenez-moi bien : le problème n'est pas que ces sociétés fassent du profit. Il tient au fait que leurs objectifs de marketing rapide ne correspondent nullement à ce qu'il conviendrait, scientifiquement, de faire dans ce domaine. Les quelques échanges que j'ai pu avoir avec les responsables de ces firmes m'ont montré que ces derniers n'avaient aucun objectif de recherche ou de soins aux patients. Ils se bornent à stocker des prélèvements de sang de cordon ombilical en postulant que ces derniers pourraient, à l'avenir, constituer une ressource thérapeutique.

**2 L'avenir du sang de cordon est-il aussi prometteur que le prétendent ces firmes ?**

Les arguments avancés ne tiennent pas, scientifiquement parlant, la route. Il est vrai que si l'on ne stocke pas, à la naissance, ce sang de cordon ombilical, une telle occasion ne se représentera plus jamais pour l'enfant concerné. Mais qui peut affirmer aujourd'hui que ce sang pourra servir à traiter, dans plusieurs décennies, les maladies dégé-

neratives dont pourrait alors être atteint l'enfant ? Qui peut soutenir que ce sang sera utile et que d'autres possibilités thérapeutiques, encore inconnues aujourd'hui, n'auront pas été découvertes ?

**3 Le sang de cordon permet-il de soigner certaines affections cancéreuses sanguines de l'enfant ?**

Rien ne permet de l'affirmer. Un article récemment publié par *The Lancet* a montré que, dans les cas de leucémie de l'enfant survenant avant l'âge de 5 ou 10 ans, les échantillons qui étaient prélevés dans le sang de cordon à la naissance montraient que l'on retrouvait déjà les cellules leucémiques. On peut dès lors penser que nombre des leucémies identifiées dans les premières années de la vie sont déjà présentes, asymptomatiques, in utero. D'autre part, les autogreffes présentent de sérieux inconvénients dans la leucémie aiguë de l'enfant, ce qui explique qu'elles ne sont utilisées qu'en l'absence d'alternative. Il faut ajouter enfin que la probabilité pour un enfant d'être atteint d'une leucémie est extrêmement faible et que nous disposons aujourd'hui de banques publiques de sang de cordon qui ont fait leurs preuves thérapeutiques. Toute la question est de savoir si nous, les scientifiques, qui ne vendons aucun produit susceptible de faire plaisir ou de faire rêver, serons entendus.

Propos recueillis par J.-Y. N.

## La présence de cellules souches totipotentes bouleverserait les perspectives thérapeutiques

**LE SANG PLACENTAIRE** contenu dans le cordon qui relie, via le placenta, un nouveau-né à la femme qui l'a porté et qui lui donne la vie, a démontré qu'il pouvait être un précieux outil biologique dans le traitement de certaines affections sanguines, cancéreuses ou non. D'où le développement du prélèvement, du stockage et de l'utilisation des quelques dizaines de millilitres de sang que contient, à chaque naissance, le cordon ombilical d'un nouveau-né.

Certains des composants cellulaires de ce même sang pourraient permettre d'élargir le champ des indications thérapeutiques actuellement en vigueur. Faut-il parier sur les progrès à venir de la biologie pour éviter, dès aujourd'hui, une irréversible perte de chance de futurs traitements pour les nouveau-nés d'aujourd'hui ?

Les biologistes et médecins spécialistes d'hématologie cancérologique sont, à leur corps défendant, à l'origine de cet espoir. La première greffe de sang de cordon ombilical a été tentée avec succès en 1989 à l'hôpital Saint-Louis de Paris par le professeur Eliane Gluckman et le professeur Hal E. Broxmeyer (Indianapolis). Le patient était un enfant américain atteint d'une anémie dite « de Fanconi », affection caractérisée par une série de troubles sanguins et une prédisposition aux processus cancéreux et diverses anomalies organiques. Le seul trai-

tement alors connu de cette maladie était la greffe de moelle osseuse.

Peu de temps après, une équipe médicale française, dirigée par le professeur Etienne Vilmer (hôpital Robert-Debré, Paris), annonçait avoir réussi à soigner un enfant atteint de leucémie aiguë à partir de la greffe de sang prélevé au préalable sur un cordon ombilical. Cette

### Biologistes et médecins ont été, à leur corps défendant, à l'origine de l'utilisation du sang contenu dans le cordon ombilical

première défiait les lois de la compatibilité tissulaire entre donneur et receveur et ouvrait de ce fait de nouvelles perspectives thérapeutiques face à des affections malignes.

Les avancées promises par l'usage du sang de cordon ont permis, dès la fin des années 1980, de bâtir des scénarios quelque peu futuristes visant notamment à la conservation systématique, par congélation, de tous les sangs de cordon dans

des familles à risques pour des maladies héréditaires. Une décennie plus tard, on compte près de 85 000 unités de sang de cordon conservées dans la plupart des pays industrialisés, dont environ 5 000 en France.

Le stockage est effectué le plus souvent par des organismes à but non lucratif. Ces cellules sont destinées à des greffes équivalentes aux transplantations de moelle osseuse et donc fondées sur le bénévolat et l'anonymat. Il s'agit aussi d'unités sanguines destinées à être utilisées par les membres des fratries de familles connues pour être exposées au risque de certaines maladies du sang ou de la moelle.

Parallèlement, les indications de l'usage de ces cellules se sont précisées. Il s'agit, schématiquement, des leucémies aiguës (dans 75 % des cas), des aplasies médullaires ainsi que des maladies héréditaires de l'hémoglobine comme la thalassémie et la drépanocytose. Les travaux de recherche menés dans ce domaine ont également permis de confirmer que l'on pouvait, avec le sang de cordon, ne pas respecter les règles fondamentales de la compatibilité tissulaire et globalement les résultats obtenus depuis une dizaine d'années permettent de conclure que les taux de succès sont équivalents à ceux obtenus avec les greffes de moelle osseuse.

Ces travaux ont de plus permis de déterminer le nombre minimal de cellules devant être transplantées : 20 millions par kilogramme de poids corporel du patient. Compte tenu du volume de sang récolté dans un cordon (entre 60 et 100 millilitres), cette donnée fait que l'on ne peut pas toujours disposer du nombre de cellules permettant de soigner un adulte. Aujourd'hui le poids idéal du receveur est de l'ordre de 20 kilogrammes.

L'un des axes de recherche portait, ces derniers temps, sur les possibilités d'« expansion » de ces cellules, c'est-à-dire sur la maîtrise in vitro des mécanismes de multiplication et de différenciation cellulaires. Ces travaux sont aujourd'hui interrompus du fait de l'arrêt de production industrielle de molécules – des cytokines – indispensables à de telles recherches, et des nouvelles contraintes réglementaires concernant l'usage thérapeutique de préparation de cellules humaines. En revanche, de nombreuses recherches sont en cours, notam-

ment aux Etats-Unis, pour tenter d'identifier dans le sang de cordon la présence de cellules souches totipotentes ayant conservé l'aptitude à se différencier pour donner les différents tissus de l'organisme humain.

Si la présence de cellules souches capables de donner naissance aux différentes lignées sanguines est bien établie (ce sont elles qui per-

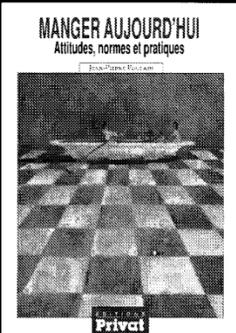
### Le placenta, une « greffe » acceptée

Effectué au niveau de la veine ombilicale, le prélèvement de sang dit « de cordon » permet de récupérer le sang contenu dans le placenta après la naissance et la section du cordon. Le placenta a alors une forme discoïde de 20 centimètres de diamètre et 3 centimètres d'épaisseur. Il pèse environ 500 grammes, soit environ le sixième du poids du nouveau-né dont il a, en neuf mois, assuré la croissance. Sur l'une de ses faces, le placenta est au contact du sang maternel et, sur l'autre, il est richement irrigué par des vaisseaux qui rejoignent la veine et les artères ombilicales. C'est une barrière anatomique entre les systèmes circulatoires de la mère et du fœtus. Tous les échanges – apports maternels d'oxygène, nutriments et hormones, sortie des excréments fœtaux – sont filtrés par cet organe. Les tissus placentaires constituent une forme de greffe implantée dans l'utérus maternel, greffe acceptée par l'organisme au sein duquel elle se différencie et se développe à partir des tissus embryonnaires.

mettent les succès obtenus après transplantation), celle des cellules souches totipotentes, tenue pour vraisemblable, reste encore à démontrer. Outre qu'elle bouleverserait les termes du débat sur la recherche sur l'embryon, cette démonstration viendrait, a posteriori, justifier les arguments des firmes qui incitent au stockage et à la conservation. La question se poserait alors sans doute de savoir s'il revient à la collectivité d'organiser cette activité, sur le mode de la transfusion sanguine, ou si l'on doit laisser le secteur privé gérer ce qui prendrait la forme d'une nouvelle activité biologique et médicale.

Jean-Yves Nau

## L'américanisation a-t-elle gagné nos mœurs alimentaires ?



Où en est le modèle alimentaire français ?

Qu'est-ce qui le définit vraiment ?

Devons-nous réapprendre à manger ?

Médicaliser l'alimentation quotidienne, est-ce sans risque ?

Le diagnostic de Jean-Pierre Poulain, socio-anthropologue, dans un livre où la sociologie de l'alimentation croise l'histoire, l'économie et la santé publique.

Le sommaire, l'introduction et la conclusion de cet ouvrage sont en ligne sur le site de l'OCHA :

[www.lemangeur-ocha.com](http://www.lemangeur-ocha.com)

Xavier de Lesquen, directeur général du défi français pour la Coupe de l'America

## « Nous sommes très attachés à ce que notre partenariat avec Areva soit bien compris »

L'association avec le premier groupe nucléaire mondial a suscité un début de polémique



Xavier de Lesquen est le directeur général du Défi Areva, le nouveau nom du défi français pour la Coupe de l'America 2003. Les compétitions doivent débuter à Auckland (Nouvelle-Zélande) le 1<sup>er</sup> octobre 2002 avec les éliminatoires de la Coupe Louis-Vuitton.

**Avec un apport de 15 millions d'euros, Areva - premier groupe mondial dans le secteur du nucléaire - est aussi le premier partenaire du défi français pour la Coupe de l'America. Pourquoi insister sur le terme de « partenariat » ?**

Le partenariat est la seule démarche adaptée au soutien d'une équipe engagée dans la Coupe de l'America. Le terme de « sponsor » crée une distance qui ne correspond pas à la réalité de notre fonctionnement. Avec Areva, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des partenariats technologiques à mettre en place, au travers notamment des filiales liées à la métallurgie et à l'informatique et dans nombre de participations de CEA Industries dans l'électronique et la connectique. Concrètement, une filiale d'Areva est engagée dans la fabrication du voile de quille et nous travaillons ensemble sur toute la partie liée aux systèmes d'information. Pour agir rapidement avec une équipe de 80 personnes, toujours un peu dispersée, nous avons besoin de systèmes qui soient fiables, efficaces et rapides.

**Plus de quinze ans après l'épisode du Rainbow-Warrior, ne craignez-vous pas de créer des remous, notamment en Nouvelle-Zélande, en vous associant à un groupe comme Areva ?**

D'entrée de jeu, certainement pas ! Au départ, le métier qu'exercent les groupes que nous avons approchés relève pour nous d'une



En attendant la sortie de chantier de leur nouveau bateau, les membres du Défi Areva s'entraînent sur des monocoques des précédentes éditions de la Coupe de l'America : l'ancien « 6-Sens » du défi français 2000 et « Black-Magic », victorieux en 1995 avec les Néo-Zélandais et loué pour l'occasion.

dimension économique. C'est leur affaire. Ce qui nous regarde, c'est ce que nous pouvons leur apporter. Une fois dans le partenariat, oui, on se pose ce genre de questions. La réponse est que nous sommes avant tout une équipe sportive. Il ne faut pas confondre les débats : la Nouvelle-Zélande organise une compétition sportive, pas une compétition industrielle. Nous n'avons pas vocation à nous immiscer dans des débats politiques. Cela étant, vis-à-vis de la Nouvelle-Zélande, nous sommes très attachés à ce que notre partenariat soit bien compris. Nous y avons vécu plusieurs mois durant la précédente édition de la Coupe et les conditions de compétition y avaient été géniales. Ce sont des choses que nous voulons préserver. Depuis que nous avons annoncé notre partenariat, nous n'avons enregistré que des réactions positives.

**Quels sont les changements apportés par rapport à la campagne 2000 ?**

Après la campagne 2000, nous avons fait un bilan. La seule chose qui motivait l'équipe pour continuer était de faire sauter les limites auxquelles nous nous étions heurtés. Pendant la compétition, nous

avons été confrontés à une course incessante au développement qui nous a complètement usés, à la fois physiquement et moralement. Ces limites techniques étaient liées à notre budget. Quarante-huit heures après être arrivés en Nouvelle-Zélande et avoir perdu contre les Espagnols, on savait qu'il y avait encore beaucoup de travail. C'est de là qu'est parti le processus de développement. Ensuite, lors des demi-finales, nous avons touché à nos limites humaines, mais aussi à nos limites juridiques. Sur l'eau, deux décisions du jury nous ont été défavorables, ce que nous avons ressenti comme des injustices. Si nous ne figurons pas parmi les quatre derniers bateaux en lice lors de la prochaine édition, nous ne pourrions pas être contents de nous.

**Vous avez lancé la construction d'un seul bateau, au lieu de deux comme initialement prévu. Avez-vous révisé vos ambitions à la baisse ?**

Nous avons fait le choix d'un seul nouveau bateau, tout en sachant que nous allions effectuer des modifications très lourdes sur FRA-46, le bateau de la campagne 2000, qui jouera le rôle de second bateau. C'est la meilleure façon

d'optimiser les moyens dont nous disposerons dans cette compétition, des moyens largement suffisant pour pouvoir s'y exprimer.

**Suivez-vous de près la préparation des autres concurrents ?**

Oui, nous suivons de manière précise la concurrence. Nous savons que le niveau va être très élevé en matière de préparation des défis. Certaines des bases installées à Auckland font déjà dans la mesure. On va franchir une étape incroyable : la configuration de la campagne 2000 va nous sembler dater des temps préhistoriques. Aujourd'hui, trois ou quatre défis disposent d'un niveau de moyens largement supérieurs aux autres : les Italiens de Prada, le défi suisse Alinghi, Oracle et One World. On pourrait parler d'une philosophie « sans limites ». Les budgets de sponsoring atteignent des sommes de l'ordre de 22 à 30 millions d'euros. D'autres équipes, à Auckland, fonctionnent de façon pragmatique et efficace, les Néo-Zélandais et les Anglais notamment. Nous pensons que ces derniers vont être redoutables.

Propos recueillis par Jean-Jacques Larrochelle

## Une milliardaire syrienne veut faire d'un club parisien la « dream team » des échecs

La veuve d'Akram Ojeh joue les mécènes

**REPRISE** de club, budget important, transferts mirobolants, équipe de stars... Cela ressemble à du football, mais il s'agit d'échecs. En prenant en 2001 le contrôle de Caïssa, un club parisien prestigieux mais moribond en raison du manque d'argent, la riche Syrienne Nahed Ojeh était bien décidée à rendre aux échecs français le faste qu'ils n'avaient plus connu depuis le début des années 1990, à l'époque où Lyon gagnait la Coupe d'Europe et où Auxerre se payait les services du champion du monde de l'époque, Garry Kasparov.

Fille du général Tlass, le ministre syrien de la défense, et veuve du milliardaire saoudien Akram Ojeh décédé en octobre 1991, Nahed Ojeh a de grandes ambitions : « Mon objectif est de faire de la France, mon pays d'adoption, une grande nation des échecs, égale aux pays de l'Est », déclare-t-elle tout de go. La première étape a donc été la création d'une équipe de talentueux mercenaires, ce qui, avec de l'argent, s'avère peu compliqué. Doté d'un budget approchant les 500 000 euros pour 2002, le club - qui s'appelle désormais le NAO (pour Nahed Ojeh) Chess Club - se place d'emblée comme la plus grosse cylindrée du championnat de France, dont les trois premières rondes doivent se disputer les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 février.

La liste des joueurs débauchés est impressionnante : tout d'abord le champion du monde en titre et numéro 2 mondial, le Russe Vladimir Kramnik, et ses deux compatriotes Peter Svidler et Alexander Grischouk (respectivement 17<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> mondiaux). Viennent ensuite les deux meilleurs Français, Joël Lautier et Etienne Bacrot (19<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> mondiaux), accompagnés de trois autres jeunes grands maîtres, Laurent Fresinet, Igor Nataf et Arnaud Hauchard. Le recrutement s'est aussi effectué chez les dames, puisque le NAO Chess Club s'est alloué les services des deux meilleures joueuses françaises, Almira Skriptchenko-Lautier et Marie Sebag. A ce bataillon de mercenaires, il faut ajouter les « anciens » de Caïssa, dont font partie l'ex-champion du monde (aujourd'hui français) Boris Spassky, ainsi que le Hongrois Jozsef Horvath et le Bulgare Nikola Spiridonov.

Si tous ces joueurs pouvaient évoluer ensemble, le résultat du championnat de France 2002 ne ferait aucun doute. Mais le règlement de la compétition est tel que le NAO Chess Club, malgré toutes ses stars, est loin d'être assuré de la victoire.

« Plusieurs restrictions s'imposent aux équipes, explique Joël Lautier. Tout d'abord le fait que, sur neuf échiquiers, nous n'avons droit qu'à deux joueurs n'appartenant pas à l'Union européenne et qu'à quatre joueurs transférés. Nous alignerons donc une forte équipe sur les premiers échiquiers en mixant les nouveaux avec les anciens de Caïssa comme Boris Spassky, mais le niveau baissera ensuite vite, ce qui risque de nous faire perdre certains matches. »

Le titre n'est pas dans la poche, mais, quoi qu'il en soit, l'objectif sportif principal de la saison consiste à décrocher un billet pour la Coupe d'Europe des clubs, qui se disputera à la fin de l'année. Seront qualifiés les deux premiers du championnat, ainsi que le vainqueur de la Coupe de France. « Or, précise Joël Lautier, le règlement de la Coupe d'Europe n'impose aucune des règles en vigueur dans le championnat de France. Paradoxalement, nous avons donc plus de chances de gagner la Coupe d'Europe que le championnat... » Et, si le but n'était pas atteint en 2002, ce ne serait que partie remise, car, pour 2003, Nahed Ojeh aimerait bien « avoir deux autres joueurs étrangers de haut niveau ». « Nous avons commencé les discussions avec le Néerlandais Loek van Wely (14<sup>e</sup> joueur mondial) », dit-elle. Pour livrer le second nom, la mécène se fait un peu prier pour évoquer son « ami Garry Kasparov... »

### UN PMU ÉCHIQUÉEN

Pendant, Nahed Ojeh ne souhaite pas se cantonner à la compétition. Elle envisage de « créer un mouvement avec d'autres pays pour que les échecs soient reconnus comme sport et puissent participer aux Jeux olympiques ». Elle pense à un PMU échiquéen sur le modèle du Loto sportif. Elle attend « les résultats de la présidentielle pour prendre contact avec le nouveau ministre de l'éducation nationale, afin de créer en France l'équivalent de l'école Botvinnik » soviétique, qui a formé les trois derniers champions du monde. Ledit ministre risque d'être souvent sollicité, car le vœu le plus ardent de cette passionnée d'échecs, qui, enfant, poussait le bois avec son père et ses deux frères, est que le jeu des rois trouve sa place à l'école. En attendant les élections, Nahed Ojeh va organiser, du 22 février au 3 mars à Cannes, dans le cadre du Festival des jeux, le tournoi le plus relevé jamais disputé en France.

Pierre Barthélémy

## Les antinucléaires préparent des actions de protestation

Les militants écologistes sont choqués par la future présence d'un Défi Areva en baie d'Auckland

« **LE PARRAINAGE** d'Areva dans la Coupe de l'America est malvenu », a déclaré par voie de communiqué, vendredi 25 janvier, Bunny McDiarmid, coordinatrice pour la région Sud-Pacifique de l'association Greenpeace. Areva, premier groupe mondial dans le secteur du nucléaire et deuxième dans celui de la connectique, est né en septembre 2001 du regroupement de CEA-Industrie, Cogema, Framatome ANP et FCL. Cette holding est le principal partenaire du défi français pour la Coupe de l'America, auquel elle doit apporter 15 millions d'euros d'ici à la fin de 2003, soit un peu plus de 60 % des 24 millions d'euros du budget du projet.

Bunny McDiarmid a demandé le

retrait d'Areva de la compétition et l'a invité à investir l'argent dans des recherches sur l'énergie éolienne. « Beaucoup de Néo-Zélandais auront à cœur de faire connaître leur opposition » à la présence d'Areva en baie d'Auckland, où se dérouleront les régates, a souligné la responsable de Greenpeace. C'est dans cette même baie que le Rainbow-Warrior, le bateau qu'utilisait Greenpeace pour tenter d'empêcher le déroulement des essais nucléaires français en Polynésie, avait été coulé par les services secrets français, le 10 juillet 1985. Le sabotage avait provoqué la mort d'un photographe portugais, Fernando Pereira.

« Cette démarche est indélicat

par rapport aux populations du Pacifique, estime Jo le Guen qui, au travers notamment de ses traversées à la rame et de son association Keep it blue, milite pour une protection accrue des océans. Ce n'est pas une manière élégante de s'acheter une conduite. C'est carrément de la provocation. » Vendredi 25 janvier, une réunion entre les membres du réseau Sortir du nucléaire, des Verts et de l'Union démocratique bretonne (UDB, gauche autonomiste) s'est tenue à Lorient (Morbihan). Son objet était de définir des actions non violentes qui pourraient être menées contre le Défi Areva. Frédéric Marillier, chargé des questions nucléaires à Greenpeace France, affirme pour sa part que ses homo-

logues néo-zélandais, très sensibilisés à la lutte contre le nucléaire, comptaient s'opposer à la venue du bateau français dans leur pays.

Une conférence de presse consacrée au sujet est prévue le jeudi 7 février à Vannes (Morbihan), où le voilier du Défi Areva est en construction, dans les chantiers de la société Multiplast. Mais pour Bruno Troublé, attaché de presse de la Coupe Louis-Vuitton, étape qualificative pour la Coupe de l'America, « à Auckland, tout le monde se fou » de cette polémique. « D'ailleurs, affirme-t-il, la plupart des pays en lice pour la prochaine coupe sont des pays utilisant le nucléaire. »

J.-J. L.

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France inter

L'INDICE DU JOUR

9. L'ÉNIGME DU JOUR "INTERNET" :

Ils prolifèrent dans le cyberspace.

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix : 1 livre électronique Cybook et 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €



3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> prix : 1 appareil photo numérique Kodak Easyshare. Valeur : 700 €



5<sup>e</sup> prix : 1 VTT Giant Boulder. Valeur : 400 €



du 6<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix : 1 traducteur multilingue Franklin. Valeur : 69 €



2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur France Inter et sur le site [www.lemonde.fr/concours](http://www.lemonde.fr/concours)

Pour gagner l'un des 10 prix du jour :

Consultez le cahier jeu paru dans Le Monde daté vendredi 18 janvier, disponible chez votre marchand de journaux, sur le site [www.lemonde.fr/concours](http://www.lemonde.fr/concours) ou en écrivant à : Concours Le Monde BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex.

Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus, notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 4 février minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Écoutez le 2<sup>e</sup> indice sur France Inter jeudi 31 janvier entre 7 h et 9 h, et consultez le 3<sup>e</sup> indice sur [www.lemonde.fr/concours](http://www.lemonde.fr/concours) jusqu'au jeudi 31 janvier à 12 h.

Dotation : prix publics. Photos non contractuelles. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement du concours déposé chez M<sup>me</sup> Magnier et Oliveau, huissiers de justice à Roissy-en-Brie, et disponible gratuitement sur le site [www.lemonde.fr/concours](http://www.lemonde.fr/concours) et à l'adresse ci-dessus (remboursement du timbre au tarif lent en vigueur).

9. Bulletin réponse du jeudi 31 janvier

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom

Prénom

Adresse

Signature\*

Abonné oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et à renvoyer avant le lundi 04/02/02 minuit à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 2 / BP 1665  
77838 OZOIR-LA-FERRIÈRE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. \*Signature des parents pour les mineurs.

# AUJOURD'HUI

## Doux et souvent nuageux

**JEUDI 31 JANVIER**  
 Lever du soleil à Paris : 8 h 24  
 Coucher du soleil à Paris : 17 h 45

Une perturbation venue de l'Atlantique circule sur le pays. Elle est relativement peu active, mais donnera une couverture nuageuse importante sur de nombreuses régions. Le quart nord-ouest restera épargné et le soleil s'imposera.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Sur les pays de la Loire et la Basse-Normandie, le soleil sera bien présent. Le ciel se couvrira sur la Bretagne en cours d'après-midi. Les températures seront comprises entre 12 et 14 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Sur le Centre, la matinée sera chargée. Sur les autres régions, la journée sera bien ensoleillée. Les températures atteindront 11 à 13 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** La matinée sera très nuageuse. L'après-midi, on profitera du soleil en Lorraine et en Champagne. Les températures maximales seront comprises entre 10 et 13 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur les Charentes, le soleil sera bien présent. Sur les autres régions, le ciel sera très nuageux et quelques pluies faibles se produiront. Les températures atteindront 10 à 13 degrés au meilleur moment de la journée.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur les Alpes, la journée sera bien ensoleillée. Sur les autres régions, le ciel se couvrira par le nord-ouest. Les températures seront en baisse, généralement comprises entre 10 et 13 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** En Corse, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Ailleurs, la grisaille sera bien présente et les nuages seront accompagnés de petites bruines. Les températures maximales seront comprises entre 13 et 17 degrés.

**31 JAN. 2002 PRÉVISIONS**  
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	4/17 C	Milan	1/6 C
Biarritz	9/12 P	Moscou	-13/-8 C
Bordeaux	4/12 C	Munich	1/11 S
Bourges	4/12 C	Naples	6/15 C
Brest	7/11 N	Oslo	-11/-7*
Caen	5/11 S	Palma de M.	6/14 S
Cherbourg	7/11 N	Prague	3/11 S
Clermont-F.	4/12 N	Rome	5/15 C
Dijon	2/9 C	Séville	7/16 S
Grenoble	2/9 N	Sofia	-6/10 S
Lille	7/11 S	St-Petersb.	-15/-10 N
Limoges	5/10 P	Stockholm	-7/1 C
Lyon	5/11 N	Ténérife	16/21 S
Marseille	7/15 C	Varsovie	4/11 C
Nancy	5/11 N	Vienne	0/6 C
Nantes	4/13 N	Vienne	2/10 S
Nice	3/14 C		
Paris	7/13 S		
Pau	2/11 P		
Perpignan	5/14 C		
Rennes	4/13 N		
St-Etienne	4/12 N		
Strasbourg	5/12 N		
Toulouse	4/10 P		
Tours	5/12 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia	20/29 S	
Buenos Aires	20/32 P	
Caracas	24/28 S	
Chicago	-2/1 P	
Lima	19/24 P	
Los Angeles	6/12 S	
Mexico	6/24 S	
Montréal	-16/-8*	
New York	5/11 C	
San Francisco	5/11 S	
Santiago Ch.	13/32 S	
Toronto	-6/-1*	
Washington DC	10/18 C	

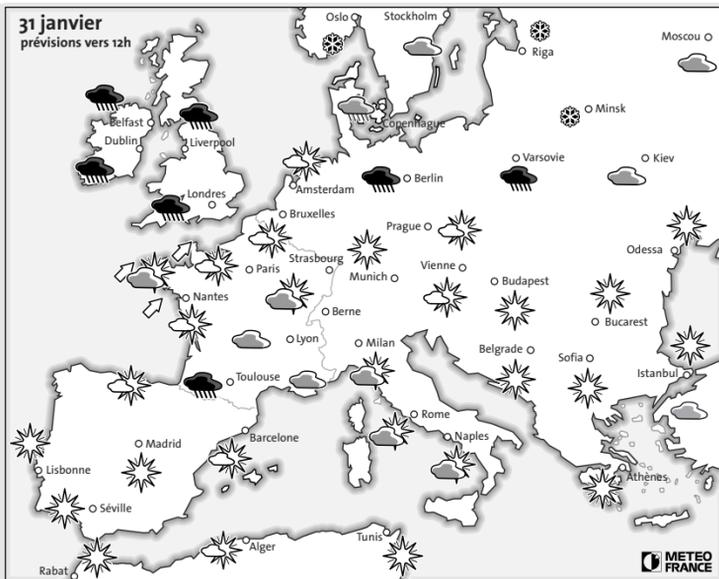
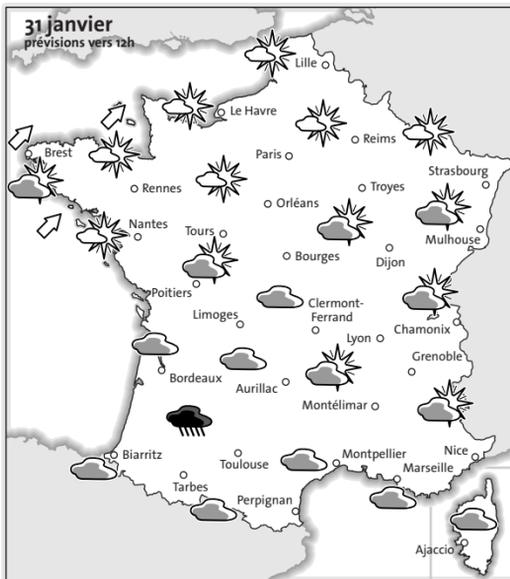
AFRIQUE		
Alger	5/20 S	
Dakar	21/27 S	
Kinshasa	21/29 P	
Le Caire	10/20 S	
Nairobi	16/27 S	
Pretoria	19/23 P	
Rabat	10/18 S	
Tunis	11/19 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	24/32 S	
Beyrouth	12/17 S	
Bombay	19/30 S	
Djakarta	26/29 S	
Dubaï	12/21 S	
Hanoï	12/20 C	
Hongkong	12/19 S	
Jérusalem	2/16 S	
New Delhi	6/21 S	
Pékin	-4/7 S	
Séoul	-7/0 S	
Singapour	25/30 C	
Sydney	22/25 S	
Tokyo	2/8 S	

FRANCE OUTRE-MER

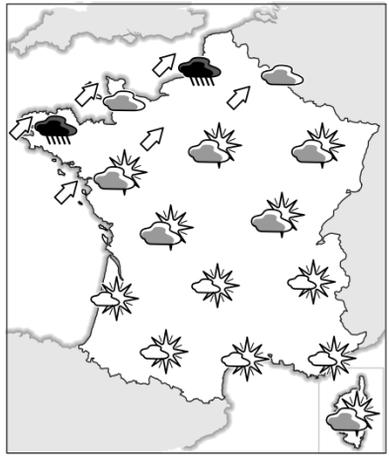
Cayenne	24/29 P
Fort-de-Fr.	26/27 S
Nouméa	26/31 S
Papeete	25/31 P
Pointe-à-P.	22/28 P
St Denis Réu.	23/28 S

Amsterdam	7/8 P
Athènes	12/19 S
Barcelone	7/13 S
Belfast	3/8 P
Belgrade	2/10 S
Berlin	5/10 P
Berne	2/8 S
Bruxelles	7/9 N
Bucarest	-3/9 S
Budapest	1/9 S
Copenhague	2/6 P
Dublin	3/9 P
Francfort	5/10 C
Genève	2/10 S
Helsinki	-14/-9 N
Istanbul	10/15 S
Kiev	-1/3 C
Lisbonne	9/14 S
Liverpool	5/11 P
Londres	5/11 S
Luxembourg	2/8 N



**31 janvier prévisions vers 12h**

Soleil  
 Peu nuageux  
 Couvert  
 Brèves éclaircies  
 Averses  
 Pluie  
 Orage  
 Neige  
 Brouillard  
 Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER

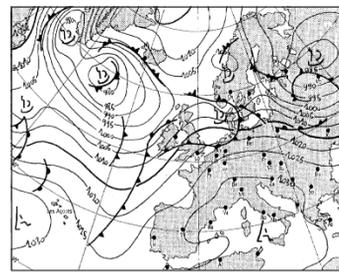
**Pour éviter les orages, partez en amoureux.**

**Paris/Nice : 69 € ttc aller simple**

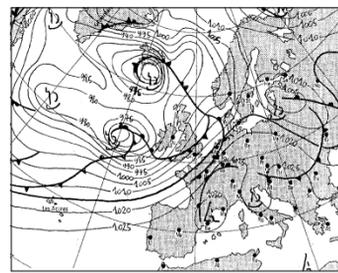
**AIR FRANCE**

Tarifs Couple soumis à conditions.

**Vendredi 1<sup>er</sup> février :** sur la moitié nord du pays, le ciel sera très nuageux, et quelques pluies faibles se produiront, en particulier sur les régions proches des côtes de la Manche. Plus au sud, les nuages encore présents le matin laisseront rapidement place au soleil.



SITUATION LE 30 JANVIER À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER À 0 HEURE TU

## Traiter contre les maladies et aérer les serres et vérandas

### JARDINAGE

**TOUS LES MERCREDIS DATÉS JEUDI, le guide des plantes**

**LES JOURS** rallongent. Les jardiniers ont des fourmis dans les pieds. Les bourgeons des pêchers gonflent comme ceux des amandiers, plus précoces encore et certainement en fleur dans le sud de l'Europe. C'est le moment de sortir le pulvérisateur et la bouillie bordelaise et de bien observer les pêchers. Dès que les fleurs pointeront, le temps sera venu de vaporiser les arbres. Traités au bon moment, ils ne développeront pas la terrible cloque qui peut les faire crever. Et l'on pourra recommencer une semaine plus tard, voire une troisième fois. La bouillie bordelaise contient essentiellement du sulfate de cuivre. C'est un produit considéré comme biologique. On peut aussi acheter un produit spécifique contre cette maladie.

Les mini-cyclamens posés sur le rebord de la fenêtre se ragaillassent un peu sous l'effet de la douceur revenue. Il faut les débarasser chaque jour des feuilles jaunies et surveiller leur arrosage, le moins étant l'ami du bien, la pourriture arrivant vite.

Nous promenant quai de la Mégisserie, intrigué par un petit panneau indiquant que ces mini-cyclamens étaient résistants au gel, bien que ces petites potées ne soient ni des cyclamens de Naples ni des cyclamens coums, nous avons demandé confirmation à une vendeuse. Elle ne connaissait pas son affaire, s'accrochant aux indications portées sur la pancarte. Pour les avoir testés en pleine terre en Normandie, deux années de suite, nous serons formel, et en sommes d'ailleurs désolé, car les hybrides auraient pu obtenir, par croisement d'espèces européennes résistantes au froid, mais aux couleurs hélas limitées au rose et au blanc, et d'espèces originaires de l'est du bassin médi-

terraneen rouges, violettes et blanches, des cultivars qui associeraient les qualités des parents. Malheureusement, les hybrideurs ont créé des plantes faites ni pour la chaleur d'un appartement ni pour le froid d'un jardin du Nord. Ces miniatures ont la taille des cyclamens européens et la tenue au froid de ceux que l'on admire en Israël, dans les montagnes de Judée, dès le mois de janvier. Alexandre Vialatte avait raison : « Rien n'arrête le progrès, il s'arrête tout seul. » Cette fois-ci, il s'est arrêté pour des raisons qui nous échappent. Cependant, les habitants des régions où la température ne descend quasiment jamais sous zéro pourront tenter leur culture en pleine terre, car ils sont vraiment superbes, d'une luminosité sans pareille.

« La nature, pour être commandée, doit être obéie », il ne faudrait jamais oublier cette sentence de Francis Bacon, homme d'Etat anglais (1561-1626). Et si les jardiniers ont des envies de jardinage,

il leur faut bien se garder de brûler les étapes. Février est là, avec ses journées ensoleillées, sa traîtresse douceur qui s'accompagne presque toujours de coups de froid pernicieux, plus meurtriers encore que ceux de décembre et janvier. Il faut néanmoins savoir en profiter pour ouvrir grandes les portes et fenêtres des pièces

### « La nature, pour être commandée, doit être obéie »

où hivernent les plantes qui craignent le froid, pour aérer serres froides et vérandas que l'élévation fréquente de la température au mitan de la journée tend à transformer en serres chaudes. De façon à éviter que les plantes les plus impatientes ne repartent vite en végétation. De façon que le confinement ne favorise le

développement des maladies et des insectes ravageurs.

Aérons donc au maximum afin d'empêcher l'élévation de température, au besoin sortons les plantes les plus robustes à l'extérieur en surveillant bien la météo afin de les endurcir : lauriers-roses et agrumes aiment les bains de soleil d'hiver, mais craignent aussi, surtout les agrumes, les coups de froid qui leur font perdre leurs feuilles en un rien de temps. Réservez ces sorties pour les jours doux, quand il pleut. Les averses lavent leurs feuilles des poussières accumulées et hydratent le feuillage. S'il fait un beau soleil, en profiter pour traiter contre les cochenilles avec un produit spécifique en les vaporisant généreusement. Si la fumagine s'y est mise, il n'y a qu'une chose à faire : laver le feuillage à l'aide d'une éponge. Qu'est ce que la fumagine ? C'est une maladie cryptogamique (un champignon donc) qui se développe sur le mielat dû aux écoulements de sève

provoqués par les insectes piqueurs et suceurs - les cochenilles et les pucerons en sont. Elle se reconnaît facilement à sa couleur noire et à son aspect poisseux. Elle affaiblit considérablement les plantes tenues à l'intérieur en empêchant les feuilles de respirer.

Une éponge imbibée d'eau tiède additionnée de quelques gouttes de produit à vaisselle en vient à bout. Une pulvérisation de bouillie bordelaise empêchera son retour immédiat. Dans l'ordre, il faut commencer par laver les feuilles atteintes une à une, puis éliminer les cochenilles en traitant chaque plante atteinte à deux semaines d'intervalle.

Laisser les arbustes dehors pour que le vent et le soleil les sèchent, puis les rentrer à l'abri avant la nuit tombée. Vialatte avait raison encore car, si « le fond de l'air est frais, sa surface aussi ».

Alain Lompech

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 027

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### HORIZONTALEMENT

I. Emprunté par ceux qui sont bons en descente. - II. Créée des troubles. Rouge en fin d'année. - III. Formés ou bien informés. En Bretagne. - IV. Encouragement. Fine pour une bonne information. - V. Vit accrochée à sa branche. C'est à la sortie qu'il fait son travail. - VI. Démonstratif. Pour atteindre la perfection. Aide à faire un tour.

- VII. Accompagne les mouvements. Le chlore. En Iran. - VIII. Préposition. Effluve. A du travail pour faire la paix. - IX. Fait des longueurs. Détranger ses proches. - X. Ont repris leurs habitudes.

### VERTICALEMENT

1. Fait tomber la jupe et le pantalon convenablement. - 2. Préparation en suspension. - 3.

Permet d'arriver à la fin. Epreuve pour le jeune loup. - 4. Supprima. Lettres de réparation. Choc entre deux conducteurs. - 5. Uni dans la désunion. Homme d'affaires. - 6. S'installe sur les jeunes têtes. Sans domicile fixe. - 7. En ébullition. Retourné une fois remis en place. - 8. Craquement dans l'écorce. - 9. Interjection. Rarement bonne une fois reçue. Forme de pouvoir. - 10. Se distingue par ses qualités. Fournit du crin. - 11. En dérangement. - 12. Tournés avant d'être montés.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 02 - 026

#### Horizontalement

I. Attroupement. - II. Paresse. Aria. - III. Privé. Tergal. - IV. Atours. CIO. - V. Ra. Ath. Ton. - VI. Irisation. Pn. - VII. Testeur. Epie. - VIII. Serre-joint. - IX. ONU. Ente. Net. - X. Nièvre. Tasse.

#### Verticalement

1. Apparition. - 2. Tartare. Ni. - 3. Trio. Issue. - 4. Revuiste. - 5. Oser. Aérer. - 6. US. Saturne. - 7. Pet. Turet. - 8. Echo. Jet. - 9. Mari. Néo. - 10. Ergot. Pins. - 11. Nia. Opines. - 12. Talonnette.

## BRIDGE

N° 1981

**L'IMAGINATION LUMINEUSE**  
 L'Américain Sundby n'a pas trouvé la bonne défense en Est, où vous prendrez sa place en cachant les mains de Sud et d'Ouest.

♠ RV3  
 ♥ DV862  
 ♦ DV6  
 ♣ 104  
 ♠ A754  
 ♥ R7  
 ♦ 4  
 ♣ RD9832  
 ♠ D9862  
 ♥ A10543  
 ♦ 2  
 ♣ 65  
 ♠ 10  
 ♥ 9  
 ♦ AR1098753  
 ♣ AV7  
 Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♦	2 ♣	2 ♥	contre
5 ♦	passé	passé	passé

Ouest a entamé le Roi de Trèfle pour le 4 et le 5, pris par l'As de Sud qui a joué le 10 de Pique. Ouest ayant mis l'As, quelle carte à Pique Est doit-il fournir pour faire chuter CINQ CARREAUX ?

### Réponse

Comment montrer à Ouest qu'il ne doit pas rejouer Pique, mais contre-attaquer Cœur après avoir fait la Dame de Trèfle ? Il faut fai-

re preuve d'imagination pour empêcher le déclarant de défausser un Cœur sur le Roi de Pique. En effet, s'il n'a qu'un seul Cœur parce qu'il détient notamment huit Carreaux, il ne perdra aucun Cœur.

Bien sûr, la défense normale est le 2 de Pique pour montrer un nombre impair de cartes dans la couleur, mais Ouest, prudemment, rejouera Pique en sachant que Sud n'aura qu'une défausse, qui sera insuffisante s'il a par exemple l'As de Cœur troisième et seulement six Carreaux. Et, effectivement, quand Sundby fournit le 2 de Pique, Ouest (après l'As de Pique et la Dame de Trèfle) rejoua Pique... Aussitôt Sundby se fit l'amer reproche de ne pas avoir pensé à sacrifier sa Dame de Pique, qui, en libérant le Valet (alors qu'elle ne pouvait pas être sèche), procurait délibérément deux défausses au déclarant !

Le retour à Cœur aurait alors été évident...

### UN CHELEM BRÉSILIEN

Rarement un coup de cartes difficile décide de l'issue d'un match. Mais, dans cette donne, la façon technique de réussir le chelem a permis à Branco et Mello de monter sur le podium.

♠ D752  
 ♥ RD4  
 ♦ R9876  
 ♣ D  
 ♠ 1063  
 ♥ 8  
 ♦ V3  
 ♣ AV107652  
 ♠ A  
 ♥ AV7632  
 ♦ A52  
 ♣ R43  
 Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Branco	X...	Mello	Y...
1 ♥	3 ♣	3 ♦	passé
4 ♦	passé	4 ♥	passé
4 ♠	passé	5 ♣	passé
5 ♠	passé	6 ♥	passé...

Ouest a entamé l'As de Trèfle et rejoué Trèfle. Comment Branco a-t-il gagné le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères  
 « 4 Piques », « 5 Trèfles » et « 5 Piques » étaient des cue-bids. Sud pouvait raccourcir le débat, après « 4 Cœurs », en déclarant « 5 Cœurs » pour demander au partenaire de dire « 6 Cœurs » avec un bon soutien d'atout.

Philippe Brugnion

Le président du conseil italien n'inaugurera pas le Salon du livre de Paris, dont son pays est l'invité d'honneur, le 21 mars. Catherine Tasca avait déclaré ne pas souhaiter sa présence, critiquant la politique culturelle italienne. La polémique enfle entre les deux pays et dans les milieux de l'édition

# Silvio Berlusconi sème la zizanie au Salon du livre

**SILVIO BERLUSCONI** ne devrait pas être à Paris le 21 mars prochain pour l'inauguration du Salon du livre. C'est Vittorio Sgarbi, le bouillant sous-secrétaire d'Etat aux biens culturels, qui l'a annoncé, lors d'une conférence de presse de l'Association des éditeurs italiens, mardi 29 janvier, à Rome. Il ne vient pas, « non pour faire plaisir à M<sup>me</sup> Tasca, mais en raison d'un autre engagement », a précisé M. Sgarbi. La polémique n'est pas pour autant terminée. « Mais nous, nous y serons », a poursuivi M. Sgarbi, qui annonce vouloir voir « comment la ministre se comportera avec d'autres ministres du gouvernement Berlusconi ». Amateur de provocations, Vittorio Sgarbi affirme qu'il se présentera à Paris avec l'affiche « Résister, résister, résister », ironisant sur le slogan que les intellectuels de gauche ont repris du procureur de la République de Milan comme mot d'ordre de résistance à Berlusconi...

L'absence du chef du gouvernement ne risque pas de faire taire les polémiques qui secouent le monde de la culture en France et en Italie depuis quelques semaines. A deux reprises, la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, a déclaré qu'elle ne souhaitait pas inaugurer le Salon du Livre en présence de M. Berlusconi, tout en critiquant la politique culturelle italienne. Ce dernier dit dans *Le*

*Figaro* du 30 janvier qu'il « n'accorde aucune importance à cet événement », qu'il qualifie de « boutade ».

La prestation du sous-secrétaire d'Etat, ancien critique d'art devenu célèbre par ses apparitions polémiques sur les chaînes de télévisions de Berlusconi, ne va rien arranger à l'affaire. Il s'est lancé dans une vigoureuse défense du président du conseil italien et de sa politique culturelle. Selon lui, Silvio Berlusconi est un homme « très tolérant ». La preuve : « Il a sur sa table de nuit un portrait d'Andreotti, qui ne s'est jamais opposé à la critique. D'ailleurs, le pouvoir est légitimé par les critiques. » Autre preuve : son conseiller pour le livre est « l'écrivain et homme de gauche Alain Elkann », journaliste littéraire et par ailleurs ancien genre de Gianni Agnelli, le patron de Fiat.

Selon M. Sgarbi, Silvio Berlusconi n'est ni « ignorant », ni « ennemi de la culture », bien au contraire, ainsi que le montre la qualité de la participation italienne au Salon. « Il n'est jamais intervenu dans la politique du ministère de la culture », ajoute M. Sgarbi, qui constate que « les trois quarts des écrivains qui seront à Paris sont de gauche ». Le président du conseil « prouve par les faits ce qu'il pense en matière de culture », en débloquent 3 milliards de lires, soit 1,5 million d'euros, pour l'installation du pavillon italien à Paris. Au

moment où le sous-secrétaire d'Etat aux biens culturels commençait son plaidoyer, deux représentants du Syndicat national de l'édition, Claude Cherki, PDG du Seuil, et Liana Levi, présidente de France-Edition, ont quitté la salle pour protester contre « cette intrusion du politique dans un débat professionnel ».

A l'origine, ce Salon du livre devait pourtant être une belle fête. L'Italie est le voisin culturel privilégié de la France, le premier terrain d'exportation et d'échanges pour les livres français. Plus de soixante écrivains sont invités. La plupart des éditeurs sortent des livres d'auteurs italiens à l'occasion du Salon. Le pavillon italien sera une réplique, réalisée par Pier-Luigi Pizzi, de la Bibliothèque palatine de Parme, construite au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'architecte français Petitot. « Il faut en finir avec les étagers bonnes pour les salamis que l'on voit généralement dans ce genre d'occasion », remarque Vittorio Sgarbi.

Mais, depuis quelques semaines, tout a changé. L'élection de Silvio Berlusconi avait été précédée de vigoureuses attaques de nombreux intellectuels, qui, à l'exception de Dario Fo et d'Antonio Tabucchi, sont, depuis, restés discrets. Et, pour l'heure, si le monde du cinéma italien est en ébullition (*Le Monde* du 21 janvier), celui de l'édition reste prudent. Les déclarations de Catherine Tasca ont été



diversement appréciées en Italie, pas seulement chez les partisans de Berlusconi. « Beaucoup de nos confrères y ont vu un signe de l'arrogance française », explique Claude Cherki, président du Seuil. Présent à la conférence de presse, l'écrivain Raffaele La Capria, que l'on ne peut soupçonner de sympathie pour Silvio Berlusconi, a estimé que « Catherine Tasca n'aurait pas dû faire cette déclaration ».

A la polémique franco-italienne

s'est greffée une controverse dans le monde de l'édition parisienne. Après les déclarations de M<sup>me</sup> Tasca, les représentants des éditeurs italiens ont fait part de leur émoi au SNE et demandé une forme de solidarité, de crainte que tout soit remis en cause.

C'est ainsi que Serge Eyrolles, président du SNE, a rédigé une déclaration, dans laquelle il rappelle le soutien des « pouvoirs publics italiens », qui s'est chiffré à 1,5 million d'euros. C'est sa conclusion qui suscite la polémique : « C'est dans cet esprit d'amitié et de complicité que nous sommes prêts à recevoir les hautes autorités italiennes, et notamment le président du conseil, Silvio Berlusconi. L'édition française souhaite le voir participer à l'inauguration du 22<sup>e</sup> Salon du livre de Paris, organisé depuis l'origine sous l'égide du syndicat. »

Plusieurs éditeurs ont vu rouge. Claude Durand et Olivier Betourné (Fayard), qui viennent de publier une enquête sur Berlusconi (*L'Odeur de l'argent*, d'Elio Veltri et Marco Travaglio), et Christian Bourgois, éditeur d'Antonio Tabucchi, qui ne ménage ni sa plume ni ses paroles pour pouffendre le nouveau régime italien, attaquent le SNE, dans un point de vue que nous publions ci-dessous : « Non, toute l'édition française n'éprouve ni amitié ni complicité pour M. Berlusconi. (...) Nous ne souhaitons pas recevoir, au prochain Salon du livre, M. Berlusconi et ses amis. »

**Vittorio Sgarbi, secrétaire d'Etat aux biens culturels, amateur de provocations, affirme qu'il viendra à Paris armé d'une affiche « Résister, résister, résister »...**

Le SNE veut atténuer la polémique. « C'est une maladresse. Le texte a été fait à la demande de nos amis italiens. Notre amitié s'adresse aux auteurs et à nos confrères éditeurs et pas au gouvernement », explique Claude Cherki. « Au Salon du livre, les auteurs s'expriment sur les sujets qui leur tiennent à cœur, en littérature comme en politique, c'est l'essentiel et c'est préférable que de se laisser enfermer dans une partie de bras de fer stérile », renchérit Liana Levi. Prévu un mois avant l'élection présidentielle, le prochain Salon du livre s'annonce polémique et politique. D'autres affiches risquent de répondre à celle de M. Sgarbi : « Résister, résister, résister ».

**Salvatore Aloise (à Rome) et Alain Salles**

## Le cinéma français solidaire de son voisin

Plusieurs organisations représentatives du cinéma français (l'ARP, la SRF, l'Acid) déclarent, dans un communiqué commun, avoir « appris avec inquiétude les attaques répétées du gouvernement de Silvio Berlusconi contre le cinéma et l'audiovisuel » et affirment soutenir « totalement la mobilisation des cinéastes italiens ». De son côté, l'Union des journalistes de cinéma a manifesté son indignation devant des décisions qui jettent « le doute sur la liberté d'expression culturelle du cinéma italien et en menacent la pérennité ». La Fédération internationale de la presse cinématographique a dit apprendre « avec stupéfaction la décision brutale du gouvernement italien de mettre fin aux fonctions d'un certain nombre de personnalités ». Les organisateurs du Festival du cinéma italien d'Anecy ont décidé de « s'engager aux côtés des cinéastes italiens entrés en « résistance » ».

VERBATIM

## Le Syndicat national de l'édition : un « esprit d'amitié et de complicité »

APRÈS les déclarations de Catherine Tasca exprimant son souhait de ne pas participer à l'inauguration du Salon du livre en présence de Silvio Berlusconi, le président du Syndicat national de l'édition (SNE) a publié, le 24 janvier, le communiqué suivant :

« Le Salon du livre de Paris accueille chaque année les représentants d'une littérature étrangère. En 2002, nous recevons les lettres italiennes. L'Italie est un voisin très proche de la France, et nous avons avec sa culture et sa littérature des liens historiques et affectifs très forts, on peut dire des liens privilégiés.

Nos confrères éditeurs comme les pouvoirs publics italiens - ministère des affaires étrangères, ministère des biens culturels, ministère du commerce exté-

## TROIS QUESTIONS À... GIUSEPPE LATERZA

**1 Vous dirigez la maison d'édition fondée par votre grand-père, il y a un siècle, et qui avait publié un essai d'Angelo Tasca, le père de Catherine Tasca, Naissance et avènement du fascisme. Que pensez-vous des polémiques sur l'éventuelle présence de M. Berlusconi au Salon du livre de Paris ?**

Si notre premier ministre décide d'y aller, c'est qu'il manifeste une sensibilité pour les livres qui ne peut que me réjouir. Cela dit, il faut rappeler que Berlusconi est le propriétaire de Mondadori, le plus important groupe éditorial italien. Celui qui à Paris pourrait représenter toute l'édition italienne est en même temps un concurrent pour les autres éditeurs. Il est l'arbitre et le principal acteur du marché. Le conflit d'intérêts est donc évident. Pour le moment, le nouveau gouvernement ne s'est pas montré très attentif au monde du livre, mais, à

cause de cette confusion des rôles, toute éventuelle décision, si positive soit-elle, risque d'être suspecte.

**2 En France, certains observateurs se disent inquiets pour la culture italienne...**

Notre culture est riche et variée. Donc je ne suis pas inquiet pour nos libertés culturelles. En revanche, un exécutif qui pense pouvoir agir dans tous les domaines et sans règles risque de faire des dégâts et de libérer les pires composantes de notre culture. Sans compter que la culture de Berlusconi est exclusivement une culture de la communication, dominée par l'individualisme et l'égoïsme. Je pense néanmoins qu'il faut dialoguer avec la culture de la droite, mais sans renoncer à ses positions. Par exemple, nous allons publier un livre de Marcello Veneziani, un intellectuel catholique de droite, et en même temps un livre

dans lequel quinze spécialistes critiquent les six premiers mois du gouvernement Berlusconi.

**3 Qu'est-ce que vous attendez du monde culturel français ?**

Berlusconi dispose d'une concentration de pouvoirs sans précédent dans notre histoire, sans avoir la culture des règles et des limites qui devrait l'accompagner. Cette situation est préoccupante, mais je reste optimiste. Diaboliser Berlusconi n'aide pas l'Italie. Berlusconi n'est pas Mussolini. Il faut en revanche être critique envers lui et le harceler avec des questions concrètes. L'attention et les pressions de la France sont donc utiles, mais il ne faut pas refuser de discuter avec lui. L'Italie est un pays démocratique, et Berlusconi a été élu par les Italiens.

Propos recueillis par Fabio Gambaro

VERBATIM

## Fayard et Christian Bourgois : « Nous ne souhaitons pas recevoir M. Berlusconi et ses amis »

CLAUDE DURAND et Olivier Betourné, respectivement président et vice-président-directeur général des éditions Fayard, et Christian Bourgois ont vivement réagi à la déclaration du SNE :

« Après la déclaration de Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, annonçant qu'elle ne se tiendrait pas aux côtés du président du conseil des ministres italien si celui-ci venait à participer à l'inauguration du prochain Salon du livre de Paris, dont l'Italie est l'invitée d'honneur, Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition, parlant au nom du bureau de ce syndicat, a exprimé, au nom de l'édition française, son « amitié » et sa « complicité » avec les plus hautes autorités gouvernementales italiennes, notamment Silvio Berlus-

coni, « qui est aussi, avec les éditions Mondadori, le plus grand éditeur italien ».

Or nul n'ignore que M. Berlusconi, confronté à de multiples problèmes de conflits d'intérêts, s'est retiré de toutes ses responsabilités à la tête des éditions Mondadori, et qu'il ne saurait donc être considéré en l'occurrence comme un confrère. Nul n'ignore non plus que sa mainmise financière et politique sur l'ensemble des télévisions de son pays peut apparaître, pour la vie démocratique italienne, comme une menace au moins aussi grave que la participation du parti de Jörg Haider à la coalition gouvernementale autrichienne a pu le sembler aux Européens, bien plus vigilants et moins discrets dans le cas d'espèce. Nul n'ignore enfin que, non content de faire légiférer sa majorité en vue de s'assurer une auto-

amnistie permanente, M. Berlusconi est en train de procéder dans les milieux culturels et artistiques italiens à une purge qui mériterait de susciter chez nous une indignation au moins égale à celle que provoquent naguère en France des opérations analogues dans certaines municipalités tenues par le Front national.

Oui, auteurs et éditeurs italiens, vos confrères et amis français vous souhaitent de tout cœur la bienvenue au prochain Salon du livre de Paris ! Non, toute l'édition française n'éprouve ni amitié ni complicité pour M. Berlusconi et la composante dite postfasciste de son gouvernement.

Pour notre part, nous ne souhaitons pas recevoir, au prochain Salon du livre, M. Berlusconi et ses amis sur le stand des éditions dont nous avons la charge.



« Le Monde » s'est procuré un rapport de l'inspection des finances sur « l'évolution des musées nationaux et de la politique d'acquisition des œuvres d'art ». Daté de novembre 2001, il n'a jamais été rendu public par le ministère de la culture

## Un rapport confidentiel propose une réforme radicale des musées français

AU MOMENT où le directeur du Louvre, Henri Loyrette, se fait tancer par Catherine Tasca (*Le Monde* du 26 janvier) pour avoir réclamé une réforme de la direction des musées de France (DMF) et de la Réunion des musées nationaux (RMN), la ministre de la culture a sur son bureau un rapport de l'inspecteur des finances Guillaume Cerutti sur « l'évolution des musées nationaux et de la politique d'acquisition des œuvres d'art ». Il est daté de novembre 2001 et n'a toujours pas été divulgué jusqu'à ce jour en dehors du ministère des finances, de Matignon et de la RMN. Peut-être parce que le bouleversement proposé est de taille.

Ce rapport est la suite de celui que l'inspecteur des finances avait consacré, en octobre 2001, à la protection des trésors nationaux et aux moyens d'acquisition des œuvres d'art par l'Etat. Le rôle de la RMN y était déjà critiqué (*Le Monde* du 10 janvier). Ce deuxième volet avan-

ce des propositions pour remédier à « l'organisation du système des musées nationaux » qu'il juge déficiente et à « la faible place réservée aux collectivités locales et au secteur privé dans les achats d'œuvres d'art ». L'obsolescence du système est symbolisée par la mauvaise santé chronique de la RMN, qui a dû voter pour 2002 un budget en déficit de 5,5 millions d'euros. Les chiffres de son secteur expositions comme de son secteur éditorial et commercial (pour 2000), cités par Guillaume Cerutti, sont tous les deux négatifs : respectivement 6,6 millions d'euros et 3,75 millions d'euros. L'année 2001 devrait être encore plus mauvaise.

Les trente-trois musées nationaux, rappelle l'auteur, sont placés sous la tutelle de la DMF et sont impliqués dans un même système mutualiste dont l'opérateur principal est la RMN. Celle-ci collecte les recettes de billetterie des musées et finance ainsi une politique commu-

ne d'acquisitions, d'expositions, d'édition et de diffusion d'ouvrages et de produits dérivés. Si le Louvre et Versailles, établissements publics, gèrent eux-mêmes leur billetterie, ils reversent une quote-part de leurs recettes à la RMN. Les gros musées, bénéficiaires, contribuent ainsi au financement des petits, déficitaires.

Ce montage est un trompe-l'œil, affirme l'inspecteur des finances, dans la mesure où le « système triangulaire musée/RMN/DMF [est] opaque, déresponsabilisant et coûteux ». La dimension mutualiste du système n'est que marginale et sert surtout à masquer les considérables déficits de la RMN. En 2000, celle-ci a reçu 13,43 millions d'euros du Louvre et de Versailles et 10,09 millions d'euros de la billetterie des autres musées nationaux. Elle a reversé au Louvre et à Versailles 4,01 millions d'euros et aux autres musées nationaux 5,66 millions d'euros, alors que, par ailleurs, la

RMN a reçu de l'Etat une subvention directe pour les acquisitions de 3,34 millions d'euros. Guillaume Cerutti en conclut que la RMN est « structurellement déficitaire », que le directeur de la DMF, « prisonnier de son statut de président de la RMN », est paralysé et que la transformation du système « est une nécessité absolue ».

### UNE « OPÉRATION VÉRITÉ »

Guillaume Cerutti propose des solutions différenciées selon la taille et la spécificité des musées. Les gros (Le Louvre, Versailles et Orsay) devraient être des établissements publics à l'autonomie renforcée qui conserveraient le montant de leur billetterie – la subvention qu'ils touchent de l'Etat pour leur fonctionnement serait abaissée d'autant. Ils pourraient passer des contrats avec la RMN, notamment dans le domaine commercial et éditorial. Les musées nationaux les plus importants (Guimet, Picasso,

Cluny, Fontainebleau, Compiègne...) seraient plus indépendants. Certains d'entre eux, à terme, pourraient se transformer à leur tour en établissements publics. Les plus modestes seraient rattachés à un grand musée national ou à des collectivités locales.

Cette transformation radicale serait pour la RMN, « dont la pertinence reste entière », une « opération vérité salutaire ». Celle-ci possède en effet des « compétences évidentes » dans de nombreux domai-

### L'organisation des 33 musées nationaux

L'organisation actuelle des 33 musées nationaux distingue quatre catégories d'établissements. Le musée Rodin, à Paris, le seul recensé en tant qu'établissement public de plein exercice, dispose de la plus grande autonomie dans le giron de la Réunion des musées nationaux (RMN). Quatre établissements, le Louvre, Versailles, Gustave-Moreau et Henner, doivent, pour leur part, reverser une partie de leurs recettes à la RMN. Vingt musées, souvent de taille très inégale, sont regroupés au sein de la catégorie des services à compétence nationale (SCN). L'ensemble de leur gestion dépend de la RMN. Parmi ces musées, on relève aussi bien Orsay, Picasso, Guimet, Cluny, que le musée du Château de Pau ou le musée Magnin de Dijon. Enfin, huit établissements SCN ou annexes sont rattachés à des musées nationaux. C'est le cas, notamment, du musée Delacroix, lié au musée d'Orsay et au Louvre, ou du musée Bonaparte, à Ajaccio, dépendant de la Malmaison.

Elle continuera d'assurer la billetterie, l'accueil et l'animation culturelle dans les musées qui n'auront pas le statut d'établissement public. En revanche, elle ne pourra plus contribuer aux budgets d'acquisition des musées nationaux qui seront directement versés par la DMF, dont le directeur ne pourra plus présider la RMN.

Cette clarification devrait être neutre pour le budget de l'Etat. La compétence de la RMN en matière d'exposition ne sera pas remise en question. Son secteur éditorial et commercial, très largement déficitaire, devrait être clarifié et mis en concurrence, sous le contrôle de la DMF. Ce qui ne signifie pas l'abandon du secteur « scientifique », non rentable : « La comptabilité analytique de la RMN devra prévoir l'affectation d'une partie de la subvention publique reçue par l'établissement aux activités non concurrentielles des secteurs éditorial et commercial. » Enfin, la DMF se bornera à jouer le rôle d'arbitre entre des musées plus autonomes et une RMN recentrée et plus transparente.

Reste l'enrichissement des collections des musées et la protection des trésors nationaux qui font l'objet de la deuxième partie du rapport. « L'action isolée de l'Etat n'est plus suffisante pour faire face aux enjeux conjugués de la protection et de l'enrichissement du patrimoine artistique », note Guillaume Cerutti, qui veut mobiliser à la fois les collectivités locales, les entreprises et les particuliers. Pour les premières, il faut assouplir la règle qui prévoit qu'en cas d'achat la part de l'Etat ne peut excéder celle des collectivités locales. Pour les deuxièmes, les incitations fiscales doivent être multipliées. L'inspecteur des finances précise en outre qu'il faut réfléchir aux « moyens de fixer durablement les chefs-d'œuvre en France, sans nécessairement les faire entrer dans les musées ». En multipliant, par exemple, les fondations ou en incitant les propriétaires à demander le classement de certaines œuvres en leur possession. Sollicités par *Le Monde* le 29 janvier, ni M. Cerutti ni le ministère de la culture n'ont souhaité commenter ce rapport.

## La France souhaite mieux lutter contre le trafic international des œuvres d'art

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, mardi 29 janvier, la convention internationale baptisée Unidroit, destinée à lutter contre le trafic de biens culturels. Le marché des œuvres d'art volées serait en seconde position, en termes de flux financiers, derrière le trafic de drogue. En France, le nombre de vols d'objets d'art recensés varie entre 6 000 et 7 000 par an. Partout dans le monde, le patrimoine archéologique est détruit lors de fouilles sauvages, et les objets pillés puis revendus. En 1970, quatre-vingts Etats avaient déjà adopté une convention de l'Unesco « concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicites des biens culturels ». Mais cette convention, qui se limite aux relations entre Etats, n'était entrée en vigueur en France qu'en avril 1997, soit près de trente ans après son adoption.

L'originalité de la nouvelle convention est qu'elle s'applique également aux particuliers, qui devront restituer les œuvres de leurs collections si elles s'avèrent être sorties illégalement de leur pays d'origine. Ce nouveau texte vise également à créer une plus grande transparence des transactions, en obligeant par exemple un marchand à vérifier systématiquement la provenance d'un objet. Enfin, Unidroit prévoit la restitution des biens volés à leur propriétaire et l'indemnisation de l'acquéreur de bonne foi. Cette convention ne sera pas rétroactive. Dans son rapport, le député Pierre Lequiller (DL) conseille néanmoins aux collectionneurs de prendre quelques précautions, comme par exemple de photographier leurs collections en insérant « un élément permettant de dater le moment de la possession ».

### « L'ÈRE DU SOUPÇON »

Des professionnels de l'art ont protesté contre cette convention. Tel directeur de musée estime qu'elle marque l'avènement de « l'ère du soupçon » en transformant les collectionneurs en receleurs en puissance. Certains galeristes craignent une extension du marché noir. Enfin, à la demande du syndicat des antiquaires, Denys de Béchillon, agrégé de droit et professeur à l'université de Pau, a étudié la convention Unidroit et y a relevé pas moins de cinq dispositions contraires à la Constitution. Devant l'Assemblée nationale, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, n'a pas jugé fondés les griefs d'inconstitutionnalité : « Cette question de la constitutionnalité a été examinée au cours des travaux interministériels et devant le Conseil d'Etat. La convention consacre le droit à indemnisation du possesseur de bonne foi à l'issue d'une procédure judiciaire respectant les principes de notre droit. »

Aux autres inquiétudes, concernant cette fois-ci un possible déplacement du marché de l'art vers des cieux plus cléments, la ministre a répondu : « La place de Paris a tout à gagner, y compris à l'égard de ses concurrents britanniques, pour se développer et garantir à sa clientèle une meilleure transparence des transactions, par la vérification de la provenance et de l'origine de propriété des œuvres d'art. En effet, la ratification de la convention représentera à terme une garantie supplémentaire pour les acheteurs qui seront sûrs de pouvoir acquérir des œuvres dans le respect des législations des pays d'origine. »

Plus circonspect quant au risque de contournement du marché parisien, Pierre Lequiller s'est enquis auprès du ministère des affaires étrangères des intentions des principaux pays de l'Union européenne vis-à-vis de la convention. Pour l'heure, force est de constater que les principaux pays marchands, Belgique et Grande-Bretagne en tête, n'ont pas affiché la même urgence que le gouvernement français. Et que la Suisse, pays où est née la convention, n'a pas non plus jugé bon de la ratifier.

Jacques Follorou et Emmanuel de Roux

Harry Bellet

# UN GROS, UN PETIT, ÇA VOUS RAPPELLE RIENX ?



Disney PIXAR

MONSTRES & Cie

NOUS FAISONS PEUR ET NOUS LE FAISONS BIEN

© Disney / Pixar



EUX AUSSI DÉBARQUENT EN GAULE LE 20 MARS AU CINÉMA

www.disney.fr



## Spectacle Le « songspiel » de Ribac et Schwabe



**LE BLANC-MESNIL** Querelles et trahisons au sein d'une multinationale. Le corps du dirigeant Chris Danford remonte des eaux boueuses. Suicide, meurtre ? Une juge d'instruction enquête auprès de ceux qui auraient pu avoir intérêt à cette disparition, une femme et deux hommes. Grâce à un jeune génie du décodage des mémoires d'ordinateur, un semblant d'explication sera mis au jour. Voilà pour la trame de *Qui est fou ?*, de la Compagnie Ribac-Schwabe, « opéra-pop » mis en scène par François Abou Salem pour six voix, dix musiciens (l'excellent Herméneutique Orchestra), deux acrobates et un VJ, l'équivalent pour la vidéo des DJ de la scène techno. Créé et coproduit par le Moulin du Roc - Scène nationale de Niort et l'Opéra-Grand Théâtre de

Reims – saluons d'emblée cette institution pour cela –, à la mi-janvier, *Qui est fou ?* rappelle la forme du *songspiel*, le théâtre chanté de Bertolt Brecht et Kurt Weill. Comme eux, le compositeur-basiste François Ribac et la chanteuse-comédienne Eva Schwabe s'intéressent aux faits de notre présent. Loin du mani-chisme benêt à la *Starmania*, les méchants de *Qui est fou ?* ne sont pas que « très » méchants, la victime ou la juge ne sont pas que des âmes pures. Au spectateur, par l'écoute des chansons et certains éléments de mise en scène, d'exercer sa capacité de jugement.

Ribac a écrit une partition inventive et fluide qui va et vient dans le jazz, la pop, la chanson, les relations de sonorités acoustiques et électriques, avec toujours en vue la clarté mélodique magnifiée par certains expérimentateurs des années 1960 et 1970 (écoles Carnaby Street, Soft Machine/Caravan, psychédéisme américain, scène allemande...) et que le rock actuel redécouvre (High Llamas par exemple). Les textes du livret sont signés principalement par Marie-Claire Pasquier, Hervé Le Tellier, Ribac et Schwabe, avec des emprunts à Rainer Maria Rilke ou William Blake.

Des mots en français, anglais et allemand qui collent exactement à la diversité des timbres et au débit des voix. Eva Schwabe (la juge) vient plutôt du lyrique et du cabaret. Sa description, en allemand, du cadavre est un moment de

pure grâce horrifique. Marie-Jeanne Iché (présidente d'une société rivale) part de l'improvisation jazz et rock pour tendre au lyrique. Un doublé mis en valeur lors d'un porté par les acrobates ou l'affrontement avec la juge. Cathal Coughlan (rock-star, ami ou ennemi de Danford) dégage cette puissance hantée des Britanniques aux marges. François Gauthier (manipulateur ou manipulé), baryton-basse, vient de l'opéra. Quant à Jamil Gaspar, 11 ans, son sens du placement est une leçon pour la « Star Academy ». La mise en scène a minima de François Abou Salem gère les déplacements des personnages comme au jeu d'échecs. Il y manque un peu de lisibilité, surtout pour les deux acrobates-tueurs à gages, dont les beaux mouvements tiennent surtout du décoratif. Des phrases, photographies ou films sont projetés sur un grand écran. C'est de là qu'apparaît le mort, interprété par Martin Newell. Cadeau ultime de *Qui est fou ?*, Newell est un proche d'Andy Partridge et Colin Moulding, le duo pop XTC. Physiquement absent mais étonnamment présent, par la force créative de Ribac.

Sylvain Siclier

**Forum culturel, 1-5, place de la Libération, Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis).** RER B Drancy. Tél. : 01-48-14-22-22. Le 1<sup>er</sup> février, à 19 heures. De 5,35 € à 15,25 €.

**Maison de la culture d'Arlon (Belgique), le 14 février, Tél. : (00) 32-63-22-04-39 ; Théâtre d'Esch-sur-Alzette (Luxembourg), le 16 février, Tél. : (00) 352-547-38-34-81.** Photo : Cathal Coughlan. © Guy Vivien.

## Rock

## PARIS Doctor L.

Sous ses dreadlocks roux de rasta irlandais, bouillonne une créativité sonore et rythmique des plus singulières. Sa conception organique des manipulations électroniques ont mené ce Doctor installé en France à collaborer avec des rappeurs (Assassin), des rockers d'avant-garde (Rodolphe Burger) ou un roi de l'afro-beat (Tony Allen), sans jamais que ses paysages dub psychédélics se limitent à une école stylistique. Cette « soirée nomade » sera aussi l'occasion de découvrir les vidéos que Doctor L. ricole avec Edouard Salier.

**Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris-14<sup>e</sup>.** M<sup>o</sup> Raspail. Tél. : 01-42-18-56-72. Le 31 janvier, à 20 h 30. De 3,50 € à 5 €.

## Klezmer

## PARIS Kle-Z

Le groupe Kle-Z est né de rencontres de musiques et de musiciens de toutes origines et de

toutes cultures, avec une double houlette, celle de Marc Slyper, tromboniste que l'on a connu déjà dans cette direction avec les Orient Express Moving Shnorers et celle de l'arrangeur Ivan Jullien. Autour d'eux, Michel Goldberg (clarinettes, saxophones), Antoine Illouz (trompette, buggle), Philippe Morange (piano), Etienne Roumanet (contrebasse) et Karim Touré (percussions). Décidés à faire évoluer la musique klezmer sur une harmonie plus jazz, ils ont enregistré un premier album, *Klezmer Latitudes* (Pygmalion Records), qu'ils vont mettre en scène, en tchatte et en costumes.

**L'Européen, 5, rue Biot, Paris-17<sup>e</sup>.** M<sup>o</sup> Place-Clichy. Tél. : 01-43-87-29-89. Les 31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février, à 20 h 30. De 10 € à 13 €.

## Jazz

## PARIS

Daniel Humair, Emmanuel Bex, Sylvain Luc

Mur de briques, bar bavard, places que l'on peut réserver comme pour les expositions, le cinéma ou le reste (imaginer une réservation pour le One-Two-Two à la Fnac),

voici l'idée nouvelle du jazz : au sous-sol, c'est le Sunset (chaleur et funk). Au rez-de-chaussée, le Sunside (funk et chaleur). Programmation de grande salle : ce soir, par exemple, Daniel Humair (baguettes), Emmanuel Bex (orgue Hammond), Sylvain Luc (guitare), autant dire musique, spectacle, groove et tonus garantis. **Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>.** M<sup>o</sup> Châtelet. Tél. : 01-40-26-21-25. Le 31 janvier, à 21 heures. De 18 € à 20 €.

## Théâtre

## GENNEVILLIERS Théâtre ambulant Chopalovitch

En 1942, un petit village dans la Serbie occupée par les Allemands. Une troupe de comédiens itinérants vient y jouer *Les Brigands* de Schiller. L'heure est-elle vraiment au théâtre ? Le metteur en scène Jean-Louis Hourdin interroge les occupations et les résistances d'hier et d'aujourd'hui à travers la pièce de l'auteur serbe Liouboimir Simovitch. Il interroge aussi les rapports du théâtre et de la réalité, son rôle ou sa place, tout en réitérant sa confiance en la poésie : « *Faire du théâtre, c'est rendre hommage aux poètes et dire que les poètes tueront les theories.* »

**Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, Gennevilliers (Hauts-de-Seine).** M<sup>o</sup> Gabriel-Péri. Tél. : 01-41-32-26-26. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; Dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 17 février. De 9 € à 13 €.

## Danse

## PARIS

« Alibi », de Meg Stuart

Cette Américaine a choisi depuis longtemps de travailler en Belgique. Autant dire que tous ces artistes américains de « l'exil » ont quelque chose à dire sur le 11 septembre. Chez Meg Stuart, ce n'est pas de l'opportunisme, car depuis ses débuts, aux alentours des années 1990, elle travaille sur l'éclatement, le chaos, les décombres de nos sociétés. Mêlant les dispositifs de plasticiens à sa création très attentive à la musique, la chorégraphe mène avec la danse une des réflexions les plus rigoureuses sur le démantèlement. Vivement conseillé.

**Théâtre de la Ville, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>.** M<sup>o</sup> Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. Les 31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février, à 20 h 30. De 11 € à 22 €.

## MUSIQUE

## Brian Wilson renouvelle sur scène le miracle de « Pet Sounds »



A 59 ans, le génie des Beach Boys effectue un come-back spectaculaire.

## LONDRES

de notre envoyé spécial

C'est la tournée la plus anachronique de l'histoire du rock : le Pet Sounds Tour. Brian Wilson, ci-devant génie tourmenté des Beach Boys, défend (?), trente-six ans après sa parution, son chef-d'œuvre sur scène. A ceux qui ignoraient vraiment tout de la pop, indiquons que *Pet Sounds* (1966) en est l'étalon-or, le Graal qu'ont cherché trois générations d'apprentis sorciers des studios, l'équivalent de *Kind of Blue*, de Miles Davis, pour le jazz. Et l'aîné des frères Wilson, le seul rival international qu'aient jamais reconnu les Beatles.

Au balcon du Royal Festival Hall, le 27 janvier, l'excitation est tangible, partagée entre vieux fans des Beach Boys et érudits rock, lecteurs du mensuel musical *Mojo*, partenaire des quatre concerts londoniens. Et pour cause : Brian Wilson n'a jamais joué en Europe. De graves problèmes psychiatriques lui ont interdit, au milieu des années 1960, de participer à des tournées qu'il tenait de toute façon en horreur. Pendant que les « garçons de plage » (ses frères Carl et Dennis, aujourd'hui disparus, le cousin Al Jardine, le « copain » d'enfance Mike Love) vantaient les délices de l'hédonisme californien, il profita de sa retraite domestique pour concevoir *Pet Sounds* avec le parolier Tony Asher et des requins de studio. De retour au pays, les boys, accrochés à leur planche de surf comme à une bouée, détestèrent cette œuvre révolutionnaire et ne firent rien par la suite pour la valoriser.

Depuis ce temps-là, les rares expériences scéniques de Brian Wilson, exhibé comme une bête de foire, furent malheureuses. En juin 1998, le reclus réapparut à Saint-Charles (Illinois) pour un concert télévisé qui déboucha sur un désastre aussi prévisible que déprimant (*Le Monde* du 16 juin 1998). On le vit dépassé par les événements, entouré de tâcherons et de micro-vedettes comme Christopher Cross. Oublions.

## ARMÉE ROUGE CALIFORNIENNE

Pour sa première tournée solo, Brian Wilson a eu la bonne idée de recruter de parfaits inconnus, les Wondermints, un groupe de Los Angeles spécialisé dans les reprises, surtout celles de ses chansons. Dix musiciens obsédés par son orfèvre-baroque, entièrement dévoués à sa musique et à sa personne. Un compromis a été trouvé pour que ce novice de la scène, à presque 60 ans, se sente à l'aise : il est installé au premier plan, mais assis derrière un clavier sécurisant dont il ne jouera pas une traître note. On imagine mal ce grand-père se déhancher un micro à la main. Le nounours limite sa prestation à quelques claquements de doigts et des remerciements répétés ponctués de cris de joie. Etrange concert, où seul le leader, avec le batteur, est assis. Et c'est très bien ainsi : les vedettes sont les chansons.

On reste d'abord sous le choc de cette avalanche de tubes wilsoniens (*California Girls, I Get Around, Don't Worry Baby, Heroes & Villains*) déversés avec l'enthousiasme et l'innocence des premiers jours. Pour soutenir les aigus parfois défaillants du chanteur, les Wondermints, à huit voix, y mettent du cœur, façon armée rouge californienne. Multi-instrumentistes pour la plupart, les fans musiciens exhibent vibrapone et orgue Ham-

mond, saxophone et cor, flûte traversière et harmonica, afin de respecter au mieux les arrangements d'origine.

Entracte. Le guitariste Jeffrey Froskett annonce le clou du spectacle : « *Il avait 23 ans quand il a enregistré son dixième album.* » Voici *Pet Sounds*, joué dans son intégralité. Un défi technique : même à dix, les Wondermints réussirent-ils à restituer la luxuriance et la beauté féérique de l'œuvre ? On peut déplorer le poignet lourd du batteur qui s'offre un dispensable solo de batterie, mais la magie (*Don't Talk, God Only Knows*) est préservée. Pendant *Caroline, No*, le déchirant adieu à l'enfance qui referme l'album, notre voisin, moustache macho de Burt Reynolds, essuie une larme.

## Au tour de « Smile » ?

Le magazine britannique *Mojo* a de la suite dans les idées. Son numéro de février consacre un dossier au thème de la disparition, des personnes physiques (Richey Edwards des Manic Street Preachers, Marvin Gaye en exil à Ostende) comme des œuvres. L'album perdu le plus célèbre de l'histoire du rock y tient une large place. Après *Pet Sounds*, Brian Wilson, engagé dans une course de vitesse avec Lennon et McCartney travaillait sur *Smile*, une « symphonie à Dieu et à l'Amérique » qu'il abandonna, désespéré, lorsque les Beatles publièrent *Sgt Pepper's*. L'article de *Mojo* relate cette histoire en démontant les rumeurs les plus folles (cérémonies de sorcellerie, notamment) qui ont longtemps couru sur la gestation, avant de s'amuser à reconstituer le chef-d'œuvre avorté. Si quelques chansons de *Smile* (*Surf's Up, Heroes & Villains*) ont été ventilées sur des disques officiels des Beach Boys, la plupart n'existent qu'en pirate. Après le Pet Sounds Tour, le rêve de tout wilsonmanique serait évidemment que l'auteur de *Smile* assemble les pièces du puzzle et l'interprète sur scène avec les Wondermints.

Brian Wilson et les téméraires Wondermints s'attaquent ensuite à *Good Vibrations*, la symphonie de poche la plus casse-gueule de la pop music, avec ses incessants changements de tons et de tempos. Mission accomplie dans un déluge de claviers, de voix célestes et de science-fiction sonore – on entend même du theremin, instrument émetteur d'ondes. Les Londoniens se lèvent pour *Barbara Ann* et Brian Wilson avec eux. Il s'empare d'une basse, l'instrument qu'il tenait dans les concerts des Beach Boys, il y a une éternité. *Surfin'USA* et *Fun, Fun, Fun* dans la liesse, *Love and Mercy* dans un recueillement de cathédrale. Brian Wilson vient d'accomplir l'un des plus spectaculaires come-back du rock. Mike Love, qui continue d'entretenir la nostalgie Beach Boys grâce au catalogue de son ennemi, a du souci à se faire.

Pourquoi le public français se retrouve-t-il privé de ces deux heures et quart de bonheur ? Pour des raisons incompréhensibles, cette tournée, précédée d'une flatteuse rumeur d'Amérique, se sera aussi arrêtée à Stockholm, Hambourg, Berlin, Glasgow et Dublin, sans détour par l'Hexagone, avant que la troupe ne s'envole pour le Japon. Les fans trouveront une maigre consolation avec le *Live at the Roxy* (Sanctuary Records), enregistré à Los Angeles en avril 2000.

Bruno Lesprit

## Sélection disques jazz

## JEAN-MICHEL PILC TRIO

## Welcome Home



Jean-Michel Pilc (piano) a vécu à New York, François Moutin (contrebasse) aussi et Ari Hoinig (batterie) encore.

La question n'est pas là. La question est la musique qu'ils ont dans la tête et les mains, ce qu'ils font de leur virtuosité, leur usage de l'énergie, leur goût de la dépense. Cet album est une réponse lumineuse, éblouissante, à ces questions et à toutes celles qu'on ne sait pas encore se poser. Commencer par le commencement, le *So What* de Miles Davis pris sur un tempo d'enfer : personne ne peut pas ne pas entendre. Le trio de Pilc, c'est très sérieux. Pour peu que l'on veuille faire le point sur le « jazz » aujourd'hui et qu'on aime l'honnêteté, très sérieux. – F. M.

1 CD Dreyfus FDM 36630-2.

## ETIENNE BRUNET/FRED VAN HOVE

## Improvisations

Trois improvisations du saxophoniste parisien Etienne Brunet et du pianiste-organiste anversois Fred Van Hove qui sont une histoire de soufflé, de puissance comme il en existe peu. A la sonorité râpeuse des saxophones alto et soprano de Brunet, qui se défie de la joliesse, répondent les grondements et éclats de la tuyauterie des grandes orgues. Le

jazz a-t-il jamais pensé à cette relation ? Brunet et Van Hove en font entendre les possibles, la pertinence et l'originalité. Précision, tous deux savent qu'en improvisation l'écoute mutuelle est un renoncement de soi pour solliciter l'autre. – S. Si.

1 CD Saravah SHL 2103. Distribué par Night & Day.

## STEVE COLEMAN GROUP

## Motherland Pulse

Enregistré en 1985, *Motherland Pulse*, réédité en CD, réunissait autour du saxophoniste Steve Coleman une génération en élan : Geri Allen, qui a redonné à Ornette Coleman l'envie du piano ; la chanteuse Cassandra Wilson, devenue « star » ; le trompettiste Graham Haynes, en pointe pour penser l'électronique dans le jazz ou le batteur Marvin Smitty Smith, étonnant polyrythmicien. Dans les sources inspirantes du blues (*No Good Time Fairies*), les révolutions du jazz (*Cud Ba-rith* bop et free) ou les pulsations musicales de courants de l'après-funk (*The Glide Was in The Ride*). Culot et urgen-

ce toujours actuels. – S. Si.

1 CD JMT-Winter & Winter 919 001-2. Distribué par Harmonia Mundi.

## ELEK BACSİK

## Nuages

Attention, « guitariste maximum », phénomène introuvable, musicien-musicien : plus personne ne connaît le nom d'Elek Bacsik, Szeged, 1926, hongrois par le fait, mais encore plus tsigane, violoniste du conservatoire de Budapest, autodidacte à la guitare, ralliant tous les orchestres de danse du Liban et d'Espagne. Guitariste attiré de l'ancien Mars Club sur les Champs, où défille le gotha du jazz (Stan Getz, Don Byas, Oscar Pettiford), connu, courtoisé (Serge Gainsbourg, Jeanne Moreau, Claude Nougaro) Elek Bacsik a du succès, du charme, du public, de la télévision d'époque. Cet album prodigieux a été enregistré en 1962 avec Kenny Clarke ou Daniel Humair (batterie), Michel Gaudry ou Pierre Michelot (contrebasse). Réédition magique, transfert digital en 24-bit qui pour une fois n'est pas un truc mais rend

justice au précieux phrasé perlé de Bacsik. Un des plus beaux titres de la superbe, en tous points (textes et iconographie), collection, « Jazz in Paris ». – F. M.

1 CD Emarcy 0160756-2.



## Zsolt Nagy, dir. Orchestre du Conservatoire de Paris

Bartok, Ives Strauss et Berg  
7 février > 20h

## Esa Pekka Salonen, dir. Philharmonia Orchestra

Sarah Chang, violon  
J.S. Bach, Lindberg et Berg  
9 février > 20h

www.cite-musique.fr  
01 44 84 44 84

Ecoutez... et entrez dans La Légende !

**NOSTALGIE**  
La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 08 36 68 05 05 (tarif local) [nostalgie.fr](http://nostalgie.fr)

# Alain Fleischer, tous les coups de l'art

Selon des temps et des rythmes différents l'artiste peut être écrivain, photographe, ou encore cinéaste. Au Mans, il expose et projette ses « images traversées »

**LA CAISSIÈRE** dort en comptant. Le serveur dort en versant. Les clients dorment en mangeant. L'hôtel entier, du genre cossu anglais, semble pris par la torpeur. Il est 9 heures du matin au Mans. Alain Fleischer entre dans la salle à manger – colonnes et hortensias –, chargé de quelques sacs et valises noirs et d'un appareil photo. La veille était soir de vernissage, tension nerveuse et coucher tardif. Il n'empêche : dans la salle, il est le seul vraiment vivant. « Je dors quatre heures par nuit. » On le croit sans peine. Il faut des nuits courtes pour être photographe, cinéaste, romancier, essayiste et directeur de l'école expérimentale d'art contemporain du Fresnoy, à Tourcoing.

Aussitôt, il parle des difficultés de conservation de ses œuvres. Il y a plusieurs années, il a cédé une installation à un musée français : le visage d'une jeune femme, filmée la chevelure au vent, était projeté sur l'écran mobile que forment les pales d'un ventilateur tournant à pleine vitesse. Le musée a perdu ou détruit le film et, sans prévenir Fleischer, substitué à ses images celle de la secrétaire du conservateur. « Elles n'avaient aucun intérêt, mais, pour eux, c'était sans importance : un visage ou un autre... » Ce souvenir le fait rire et enrager à la fois.

Départ en voiture pour l'exposition. Une phrase et c'est le romancier Fleischer qui conduit. Quand écrit-il ? En août et, parfois, la nuit. Le reste de l'année, il laisse s'accumuler en lui des éléments. « Je prends des bouts de notes, mais je m'en sers peu. » Quand il écrit, c'est huit ou dix heures par jour. On apprendra plus tard, au cours d'une autre conversation, parisienne et nocturne, que Fleischer n'écrit plus, mais dicte à sa compagne. « Les vieilles machines à écrire, c'était comme jouer du piano. Mes premiers textes, je les ai écrits ainsi. Mais les claviers d'ordinateur, c'est insupportable. On ne frappe pas, on effleure, c'est tout mou. » Il a donc essayé de la dictée, sans conviction d'abord. Désormais, il ne veut plus d'autre manière de travailler. Ainsi a-t-il composé son dernier roman, *Les Trapézistes et le rat*. « J'avais une idée au départ : un couple qui s'établit dans la séparation. Je croyais que ce serait entre Paris et les Etats-Unis. J'ai commencé dans ce sens, ça ne marchait pas. Au bout d'une journée, c'était évident : j'avais envie d'écrire sur l'Europe centrale, entre Budapest et Vienne. Le livre était lancé. »

Faut-il évoquer le prix Médicis qui lui a

## BIOGRAPHIE

### ► 1944

*Naissance à Paris*

### ► 1978

« Zoo Zéro », avec Klaus Kinski

### ► 1982

*Exposition de l'œuvre photographique au Centre Pompidou*

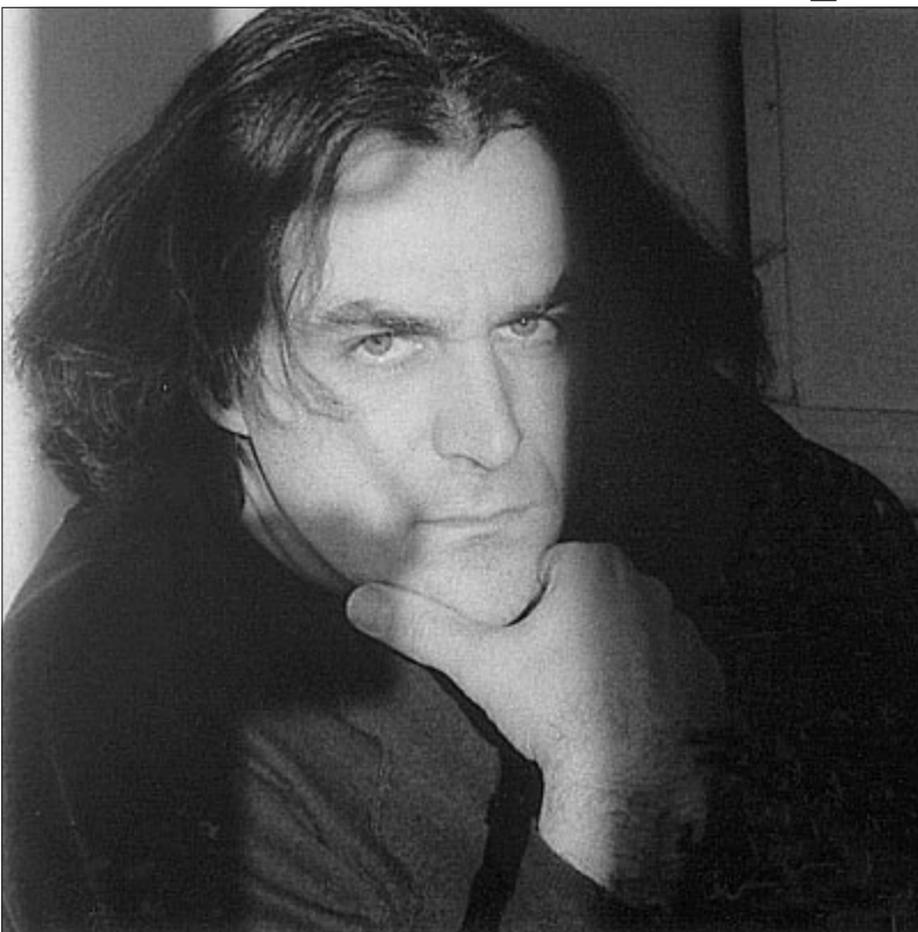
### ► 1999

*Publication de « La Femme qui avait deux bouches » au Seuil*

été refusé, après les habituelles manigances des prix littéraires ? Il s'en amuse. « Denis Roche et le Seuil y croyaient. Ils m'ont prié de rester à Paris ce lundi-là... Ensuite, ils étaient atterrés. Pas moi. De toute façon, il me paraît clair qu'entre ce que j'écris et ce qu'il faut écrire aujourd'hui il n'y a rien de commun. Moi, les livres de cent pages, avec une toute petite histoire et un peu de sexe... Quand j'ai envoyé le manuscrit de *La Femme qui avait deux bouches au Seuil*, il faisait huit cents pages. »

## L'INCONGRUITÉ DANS LA BANALITÉ

Arrivée à l'exposition, qui traverse un quart de siècle de travaux photographiques et sème quelques allusions aux films – Fleischer en a réalisé plus d'une centaine, tous formats et genres réunis, du documentaire à la fiction. Devant ses œuvres, il explique admirablement comment il travaille. La nuit dernière, avec le chorégraphe Daniel Dobbel et ses danseurs, il a réalisé en public un « écran sensible ». D'abord, il a filmé les danseurs. Ce film de cinq minutes a été projeté sur un écran de papier photosensible. Des flots de révélateur, de fixatif et d'eau ont permis ensuite de révéler la photo que la projection du film a déposée sur l'écran : danse de fantômes dans un espace tremblé. « Contrairement à ce que l'on croit, le cinéma ne montre pas la vitesse, il fait corps avec elle.



ALAIN FLEISCHER

*La photo, elle, sait montrer la vitesse et le mouvement, parce qu'elle s'y blesse. »*

L'idée de projection lui est essentielle. « La photo, c'est la projectabilité. » Ses œuvres mettent en pratique cette réflexion de multiples manières. Pour cela, il faut des miroirs mobiles tirés par des jouets à moteur, ou des objets revêtus de miroirs, coffrets ou cadres qui réunissent sur un seul plan – celui de la photo – des objets situés dans des plans distincts et, parfois, éloignés. Ou il faut des diapositives et des projecteurs. L'opération s'accomplit sur des pierres, du sable, un tronc d'arbre, un corps de femme ou la façade de la maison d'en face. Au cours de ses très nombreux voyages, Fleischer aime projeter des diapos à motifs pornographiques et photographier le résultat, couples géants et incomplets copulant sur le mur de l'immeuble d'en face.

Cette manière d'introduire l'incongruité dans la banalité le ravit. « En projetant, tout est possible, bien mieux qu'en collant ou en assemblant des images. J'ai fait des centaines de photos de ce type. » Après quelques précisions, il apparaît néanmoins que l'exercice n'est pas si facile. « Il faut calculer les temps de pose, interrompre, recommencer... Mais ça, c'est le plaisir de l'opération. »

Ce plaisir de faire se ressent au premier regard porté sur ces images d'images. Il est

tout aussi présent et fort dans ses films, ses romans et ses nouvelles. D'où la question inévitable : pourrait-il faire un film avec une nouvelle, une photo avec une page ? Réponse catégorique : « Impossible. Une idée de photographie suscite des photos, une idée de roman un roman, une idée de film du cinéma. J'ai horreur de l'adaptation, de ces auteurs qui viennent voir leur éditeur en disant : "Prenez mon livre, il ferait un bon film ou un bon feuilleton télé"... C'est lamentable. Chaque champ a ses spécificités et ses lois. Entre un roman et un scénario, il n'y a rien de commun. Ça ne s'écrit pas de la même façon, ce n'est pas destiné à la même lecture... Cette distinction est essentielle. »

Il est minuit, Fleischer repart pour Tourcoing. « Deux heures de route, j'ai l'habitude, ça me laisse du temps pour mes projets. » Il achève un nouveau roman. Il a plusieurs films en tête. Il craint seulement de manquer de temps.

Philippe Dagen

« Alain Fleischer, l'image traversée, transportée ». Espal, 60-62, rue de l'Esterel, Le Mans (Sarthe). Tél. : 02-43-50-21-51. Du mardi au vendredi, de 13 heures à 19 heures ; le samedi, de 10 heures à 17 heures. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

## TÉLÉVISION

### Las Vegas de tous les records

Des hôtels-casinos au nom réputé – Caesar's Palace, Bellagio, Venetian... –, qui comptent jusqu'à 12 000 chambres ; une mythologie alimentée par le « rat pack » des années 1950 réunissant Dean Martin, Frank Sinatra, Samy Davis Jr... Et des records à faire pâlir : Las Vegas, dont le nom espagnol signifie « les prairies », est la ville des Etats-Unis qui détient le plus grand nombre de suicides, d'infarctus, de grossesses de mineures, de faillites, et le taux le plus élevé d'alcoolisme et d'accidents de la route.

Interrogé pour « Viva Las Vegas ? », intéressant documentaire d'Ariel Wizman et Pascal Mercier, le philosophe Bruce Begout explique que Las Vegas est une « ville babélienne qui s'autodétruit et se reconstruit ». Des hôtels-casinos mythiques comme le Sands ou le Desert Inn (autrefois habité par le milliardaire Howard Hughes) ont été dynamités et remplacés par d'autres, plus axés sur le « fun », qu'il s'agisse du jeu, de l'alcool ou du sexe. Aujourd'hui, T-shirts et jeans ont remplacé smokings et robes longues ; la ville a secrété ses marges, caravanes glauques habitées par des perdants qui sont loin d'être magnifiques et par des revendeurs de drogues. Elle possède même son Musée des néons. – Y.- M. L.

Soirée spéciale Las Vegas : « Viva Las Vegas ? », jeudi 31 janvier, 22 h 20 Canal+, suivi de « Schizopolis », film de Steven Soderbergh (23 h 25).

## NE PAS MANQUER

### ► Mademoiselle Fifi

20 h 45, CinéClassics  
Adaptation assez singulière de deux nouvelles de Guy de Maupassant, *Boule-de-Suif* et *Mademoiselle Fifi*, par Robert Wise selon des intentions politiques évidentes : le film, tourné en 1944, juste avant le débarquement allié, consiste à distinguer – déjà ! – vrais patriotes français et collaborateurs, mais dans l'esprit d'Hollywood et de son

puritanisme. Celui-ci incita à faire de la jeune prostituée Boule-de-Suif une blanchisseuse, jouée par Simone Simon, avec Kurt Krueger dans le rôle du lieutenant von Eyrick.  
► Mahomet  
20 h 50, Arte  
Avant-dernier et dernier chapitres de ce documentaire de Chema Sarmiento, T. Celal et Youssef Seddik, intitulés *Le Pouvoir et Le Coran*. Ce dernier épisode, qui traite de la compilation du Coran, est le plus passionnant,

notamment du fait de l'explication des méthodes de l'abrogé et de l'abrogeant, censées résoudre les contradictions du texte sacré. L'universitaire allemand Gerd Puin décortique toutes les difficultés posées par la graphie des premiers manuscrits.

### ► Les Sites à risques : danger partout

20 h 55, France 3  
Emission en liaison avec les treize antennes régionales de France 3, sur les risques qu'encourt chaque région, après la programmation du film *Le Syndrome chinois*, de James Bridges. Retour sur la catastrophe d'AZF à Toulouse, sur les inondations du Pas-de-Calais qui dévastèrent la baie de Somme, etc.

### ► Ados : amour et sexualité

22 h 40, M6  
Inaugurée par un film inédit à la télévision de Jean-Pierre Améris, *Mauvaises fréquentations* (avec Maud Forget, Lou Doillon et François Berléand, notamment), cette « soirée spéciale de l'information », présentée par Laurent Delahousse, évoque la sexualité des adolescents, leur vocabulaire, les modes vestimentaires, la question de la virginité, l'expérience de la « première fois », le problème de la grossesse précoce, le rôle des infirmières de lycée... Avec de nombreux témoignages d'adolescents, entre 13 et 18 ans.

## LES GENS DU MONDE

■ **Simone Valère** et **Jean Desailly** quitteront le Théâtre de la Madeleine, à Paris, à la fin de la saison 2001-2002. Le bail du théâtre a été acquis par **Stéphane Lissner** et **Frédéric Franck**, qui assureront leur première saison à l'automne 2003. Frédéric Franck a travaillé auprès de son père, le metteur en scène et tourneur Pierre Franck, ancien directeur du Théâtre de l'Atelier. Stéphane Lissner est codirecteur, avec Peter Brook, du Théâtre des Bouffes-du-Nord, à Paris, et directeur général du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence.

■ La France, après le Japon et la Corée, sera le pays le mieux représenté au 30<sup>e</sup> Concours de Lausanne avec 16 candidats pour 119 danseurs inscrits. La compétition, étape obligée de ceux qui deviendront célèbres, se déroulera du 28 janvier au 3 février. Vingt-deux pays seront représentés, mais seulement 15 garçons prétendront à la médaille d'or contre 104 filles.

■ **Salman Rushdie** a assisté à la première de *Vanilla Sky* (film avec **Tom Cruise** et **Penelope Cruz**) à Londres. Il explique l'absence de sa compagne **Padma Lakshmi** : « Padma est en Inde. Elle fait partie du jury pour l'élection de Miss Inde. Etre juge d'une douzaine de très jolies dames est une tâche très difficile parce que l'Inde est constituée de plusieurs idéaux et Padma est la personne idéale pour ce travail », et d'ajouter : « Cela aurait été excitant d'être à ses côtés, mais c'est une expertise en la matière. Elle déjà été membre du jury lors du concours de Miss Italie. »

■ Les éditions du Cherche-Midi publient le 30 janvier une émouvante sélection des lettres d'amour échangées entre **Edith Piaf** et **Marcel Cerdan**. Propriété du Musée des Amis d'Edith Piaf à Paris, cette correspondance a été rassemblée par les proches du couple mythique. « Je t'aime déraisonnablement, anormalement, follement et je n'y puis rien. C'est de ta faute, tu es magnifique. Serre-moi par la pensée dans tes bras et dis-toi que rien au monde ne compte en dehors de toi et moi », écrit Edith Piaf à Marcel Cerdan le 20 mai 1949. « Il y a une Edith Piaf et j'ai la chance, moi, pauvre brute de boxeur, d'être aimé par elle... », lui répondra le boxeur.

■ La Lettonie va décerner un prix à **Mstislav Rostropovitch** le 8 mars prochain pour sa contribution à la vie artistique du pays. Rostropovitch, qui a fait défection de l'Union soviétique en 1970, a toujours gardé une relation privilégiée avec cet Etat balte où il enseignait la musique dès 1943.

■ La 52<sup>e</sup> édition du Festival du film international de Berlin rendra hommage au réalisateur américain **Robert Altman**, dont le film « *Gosford Park* » sera projeté hors compétition, et à l'actrice italienne **Claudia Cardinale** pour l'ensemble de leur carrière en leur remettant un Ours d'or.

## RADIO

### ► Alter ego : les infirmières de nuit

10 h 06, France-Inter  
Depuis dix-huit ans, Anne Perraut Solivères travaille de nuit à l'hôpital de Bligny (Essonne). Auteur d'*Infirmières, le savoir de la nuit* (PUF, Prix du Monde 2001 de la recherche universitaire), celle qui se bat contre l'appauvrissement de plus en plus évident des soins hospitaliers est l'invitée de Patricia Martin. Une façon de comprendre le « don de soi » – mais pas n'importe comment, ni à n'importe quel prix –, que relaient les protestations des infirmières manifestant dans la rue.

### ► De mémoire d'ondes

20 h 30, France-Culture  
*Marrakech, les lieux et la mémoire*, c'est une heure dans la ville du Sud marocain. Avec la visite de trois quartiers différents où s'incarnent l'attente, l'impatience et l'espoir d'une vie vers un Nord fabuleux, comme la font miroiter les « passeurs ». La bande sonore est de Youssef El Mejjad.

► Concert  
20 h 40, Radio Classique  
Le pianiste Zoltan Kocsis dirige l'Orchestre national philharmonique de Hongrie au Théâtre des Champs-Élysées. Il interprète Beethoven (*Le Roi Etienne*, ouverture opus 117), Liszt (*Concerto pour piano n°1*), Bartok (*Concerto pour orchestre*), etc.

## DOMINIQUE DHOMBRES

### Les petits pas de Pasqua

C'EST une scène étonnante qu'on pouvait voir, hier soir, dans un reportage diffusé lors du journal télévisé de France 2 : Charles Pasqua avançant à petits pas, la démarche lourde et hésitante, au moment d'annoncer sa candidature à l'Elysée. On aurait dit qu'il traînait derrière lui, attachés à un fil invisible, toutes les casseroles accumulées au cours des ans, un vrai faux passeport ici, une rançon là, un casino à Annemasse un peu plus loin. « Ce terrible monsieur Pasqua », comme l'appelaient jadis François Mitterrand, semblait marcher au supplice. Certes, on ne s'attendait pas à le voir, à 74 ans, courir et sauter comme un cabri. Mais de là à imaginer cette allure de vieillard qui glisse lentement, le regard fixe, sans décoller les pieds du parquet...

Au journal télévisé de TF1, où il était l'invité de Patrick Poivre d'Arvor, Charles Pasqua était redevenu lui-même. Au moins, il était assis. Il était même plutôt drôle. Lorsque PPDA évoquait ses trois mises en examen, il lui rétorquait avec une gentillesse presque assassine : « Vous avez eu vous-même, autrefois, à affronter ce type de situation. » En fin d'après-midi, d'un geste las, il avait écarté les questions des journalistes sur ses démé-

lés avec la justice. Cette fois, il ne pouvait pas se dérober, d'autant qu'un autre de ses proches, Michel Tomi, l'homme du casino d'Annemasse, venait d'être arrêté la veille, à son retour du Gabon.

La réponse était du pur Pasqua. « Certains juges, au mépris du code de procédure pénale, n'instruisent pas à charge et à décharge : ils instruisent en fonction de leurs fantasmes. » Le juge Courroye, un des magistrats lancés à sa poursuite, « est mis en examen ou va l'être, pour faux et usage de faux ». La levée de son immunité sur laquelle le Parlement européen doit se prononcer prochainement ? Charles Pasqua prend un air gourmand pour évoquer la « suspicion de persécution politique » qui figurerait dans le rapport rédigé par le député britannique chargé de son dossier.

Voilà deux ans qu'il a annoncé son intention d'être candidat. Pourquoi, dès lors, cette proclamation publique ? C'est la faute aux médias qui « considèrent que tant qu'il n'y avait pas une sorte d'annonce solennelle, je n'étais pas candidat ». Lui-même n'était pas tellement pressé d'entrer en campagne. « Ma notoriété est suffisante », dit-il. Personne, pas même un juge, ne le contredira sur ce point.



## DISPARITIONS

## Astrid Lindgren

La mère de Fifi Brindacier

**CRÉATRICE** de la célèbre héroïne Fifi Brindacier, la romancière pour enfants suédoise Astrid Lindgren est morte lundi 28 janvier à Stockholm, des suites d'une infection virale. Elle était âgée de 94 ans.

« Nous n'avons qu'un regret, ne jamais avoir couronné Astrid Lindgren, comme tant de Suédois l'auraient souhaité », déclarait au Monde, cet automne, une responsable de l'Académie Nobel. Traduite en soixante langues, Astrid Lindgren n'était pas seulement l'auteur d'un classique mondial de la littérature pour la jeunesse, avec 125 millions d'ouvrages vendus, elle était surtout, avec Selma Lagerlof, une véritable star de la littérature suédoise, l'auteur la plus aimée et la plus empruntée, encore aujourd'hui, dans les bibliothèques du pays.

Née le 14 novembre 1907, dans une ferme de la province de Smaland, au sud-ouest de la Suède, Astrid Lindgren, Ericsson de son nom de jeune fille, sera très tôt marquée par cette origine rurale qui, pour elle, incarnait le conformisme et la sclérose, deux maux qu'elle ne cessera de pourfendre à travers son œuvre. C'est en 1944, à l'âge de 37 ans, qu'elle débute dans l'écriture avec *Les Confidences de Brittmari*, un ouvrage qui lui vaut un deuxième prix au concours des éditions Raben & Sjogren, destiné à récompenser le meilleur livre de l'année pour petites filles. On y reconnaît son style vif, ironique, et, d'une certaine façon, Brittmari préfigure déjà le personnage libre et primesautier de la célèbre Fifi. Pourtant, c'est un peu par hasard que celle-ci fait son appari-



SCANPIX/REUTERS

tion, un an plus tard. A l'origine, le livre reprenait des histoires qu'Astrid Lindgren racontait à sa fille Karin, pour l'endormir. L'ouvrage était destiné à être un cadeau pour le dixième anniversaire de Karin, à qui Fifi doit d'ailleurs son nom original en suédois, Pippi Langstrump, clin d'œil aux bas bicolores que porte l'héroïne.

## IMPERTINENTE ET CULOTTÉE

Drôle de petite bonne femme que cette Pippi, avec ses nattes rousses comme des carottes dressées de chaque côté de sa tête, son nez en forme de « petite pomme de terre nouvelle », parsemé de taches de rousseur, et sa force extraordinaire qui lui permet de soulever un cheval lorsqu'elle en a envie. Lorsqu'elle surgit en 1945, c'est un tournant qui s'amorce dans la littérature scandinave. Impertinente et culottée, Fifi vit seule (avec son cheval et son singe), elle fait ce qui lui plaît (prônant pour elle et les autres enfants le refus de l'autorité et des codes), elle ne va pas à l'école, elle répond, elle ment, mais... « elle a un cœur d'or ». Bref, résumons

me Vivi Edstrom, professeur de littérature pour enfants à l'université de Stockholm, « elle donne du cran aux petites filles ». « Dans les livres d'Astrid Lindgren, les enfants haussent la voix d'une manière nouvelle. (...) Fifi est un ouvrage parfaitement subversif, un livre qui dirige la pointe de l'ironie contre les conventions, les règles et l'oppression d'une manière générale. »

En 1945, après avoir été refusée par le grand éditeur Bonniers, Fifi paraît chez Raben & Sjogren où Astrid Lindgren, entre-temps, est devenue éditrice de romans pour la jeunesse. Pendant près de trente-cinq ans, elle occupera ce poste chez Raben & Sjogren où seront publiés tous ses livres – une quarantaine au total – parmi lesquels le conte fantastique *Mio, mon Mio*, les aventures burlesques de *Zozo la Tornade*, *Les Frères cœur de lion* ou le savoureux *Ronya, fille de brigand*.

L'originalité, l'esprit subtil d'Astrid Lindgren ainsi que sa chaleureuse simplicité lui vaudront de nombreuses récompenses, dont le prix Andersen en 1958, le prix de la Paix en 1978 ou l'International Book Award de l'Unesco en 1993. Ces honneurs la faisaient sourire, elle qui disait n'écrire que « pour amuser l'enfant qui était en elle ». En France, où Fifi fut longtemps considérée comme trop mal élevée pour les jeunes lecteurs et où ses livres ont été modifiés ou censurés dans les années 1950, l'œuvre d'Astrid Lindgren est publiée – dans une version désormais respectueuse du texte initial – au Livre de poche jeunesse.

Florence Noiville

■ **JEAN PIAUBERT**, peintre et décorateur, est mort lundi 28 janvier à Paris, à l'âge de 102 ans. Né à Feydieu, en Gironde, le 27 janvier 1900, d'abord élève aux Beaux-Arts de Bordeaux, Jean Piaubert vient à Paris, où le couturier Paul Poiret lui demande des dessins de tissus, des maquettes et des costumes de théâtre. Poiret, également mécène, collectionne aussi les tableaux de Piaubert, essentiellement des paysages. Après une exposition de ses peintures en

1932, où il présente ses marines des côtes normandes, Piaubert remet en cause ses premiers principes artistiques. Une évolution longue le conduit, après 1945, vers l'abstraction, trajectoire qui porte la marque de l'époque. A partir de 1946, il participe régulièrement au Salon des réalités nouvelles et à de nombreuses expositions de groupe de l'abstraction française, lors des Biennales de Sao Paulo et dans des musées européens.

En 1947, il expose ses travaux à la galerie Denise René. Son style se caractérise alors par le souci d'une composition nette et claire et des chromatismes sombres. Par la suite, il glisse vers un matérialisme plus lyrique, qui incorpore du sable ou de la pierre. Illustrateur de la poésie contemporaine, il a collaboré à des éditions de Saint-John Perse et de Jean Cassou, tout en poursuivant son travail au théâtre, en particulier avec Darius Milhaud.

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel daté lundi 28-mardi 29 janvier est publié :  
● **Solidarité** : un décret portant revalorisation de divers avantages de vieillesse et d'invalidité.  
● **Environnement** : un arrêté relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation

de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000.

## NOMINATIONS

**Brigitte Dubus** a été nommée directrice actif/passif du groupe Generali, tandis que **Michel Chartron** a rejoint Generali France en qualité de directeur du pôle santé et **Jacques Provost** en tant que directeur juridique et fiscal.

## DOCUMENT OFFICIEL

L'Assemblée nationale publie les conclusions de la commission d'enquête sur la sûreté des installations

industrielles et des centres de recherche et sur la protection des personnes et de l'environnement en cas d'accident industriel majeur.

★ [http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/installations\\_industrielles.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/installations_industrielles.asp)  
Le Sénat publie le rapport de Pierre Laffitte et René Tréguet, pour l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, analysant les conséquences de l'évolution scientifique et technique dans le secteur des télécommunications.  
★ [http://www.senat.fr/rap/ro1-159/ro1-159\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/ro1-159/ro1-159_mono.html)

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Jonas, Félix, Jeanne et François-Xavier ROTH** sont heureux d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 26 janvier 2002, à Suresnes.

76, rue Volant,  
92000 Nanterre.

## Noces de diamant

– 31 janvier 1942 - 31 janvier 2002.

**LES MAMMOUTHIDES** ont le cœur en fête pour les noces de diamant de

Henri et Denise.

## Décès

– Epernay. Paris.

M. et Mme Jean Bouloré, ses parents, Et Virginie, sa sœur, ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

Vincent BOULORÉ,  
historien de l'art,

survenu à l'âge de trente-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 janvier 2002, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Epernay.

L'incinération aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> février, à 10 heures, au crématorium de Châlons-en-Champagne.

38 bis, avenue du Maréchal-Foch,  
51200 Epernay.

– La Société d'études jurésiennes, Et la Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus ont la tristesse de faire part de la disparition brutale de leur collaborateur et ami

Eric CAHM,

le 26 janvier 2002.

18 Little Southsea Street, Southsea,  
Hants Po5 3 RS, Angleterre.

– Claude Carrière, Olivier, son fils, Fatimata, sa belle-fille, Charles-Idriss et Yann-Ismael, ses petits-fils, Toute sa famille, Ses amis et ses proches, ont la douleur de faire part du décès de

Michèle CARRIÈRE,

survenu le 25 janvier 2002.

Une bénédiction sera donnée le samedi 2 février, à 10 h 30, en la chapelle du Père-Lachaise, 8, boulevard de Ménilmontant, suivie du recueillage, à 11 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Annie Castaing, son épouse, Vincent, Benoît et Marion, ses enfants, Mme Lucie Castaing, sa mère, Mme Raymonde Breton, sa belle-mère, Les familles Castaing, Kennel, Magnien, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Michel CASTAING,

survenu le 26 janvier 2002, dans sa cinquante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1<sup>er</sup> février, à 11 h 30, en la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Ordener,  
75018 Paris.

– Mme Yves Collin, son épouse, Mme Félix Collin, sa mère, Sophie et Frank Collin, ses enfants, Ses petits-enfants, Et leurs familles, font part du décès de

M. Yves COLLIN,

survenu le 27 janvier 2002.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 31 janvier, à 14 h 30, en l'église du Saint-Esprit, Paris-12<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le 29 janvier 2002, après soixante-dix ans de mariage, et comme elle le souhaitait,

Huguette FRANÇOIS,  
née BEZAULT,

a rejoint son époux,

Louis FRANÇOIS,

décédé le 13 janvier 2002.

Ses enfants,  
Ses petits-enfants,  
Ses arrière-petits-enfants.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le vendredi 1<sup>er</sup> février, à 15 heures, en l'église Saint-Denis de Quincy-Voisins (Seine-et-Marne).

– M. Jacques Guillonneau, Et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

Mme GUILLONEAU,  
née Lise AUSSANT,

leur épouse et parente,

survenu le 24 janvier 2002, à l'âge de soixante-sept ans, à Paris.

Son inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris-14<sup>e</sup>, dans la plus stricte intimité.

9, rue Ernest-Psichari,  
75007 Paris.

– Le directeur de l'Institut d'études politiques de Lyon, Les enseignants, Les personnels administratifs, Les anciens étudiants de l'IEP de Lyon, ont le regret de faire part de la disparition de

**Marcel PACAUT**, professeur émérite d'histoire médiévale à l'université Lyon-II, directeur de l'Institut d'études politiques de Lyon de 1960 à 1981.

– Châlons-en-Champagne.

Eric et Marc Ploussard, ses enfants, Solange, sa compagne, Slim et Joséphine, sa belle-fille et sa petite-fille, Jean-Pierre et Annie Ploussard, François et Jean-Louis Vilde, Annette Ploussard, ses frères, sœurs, belle-sœur et beau-frère, Marielle et Michel, Laure-Emmanuelle et Olivier, Alexandra, Guillaume, Bruno et Marie-Hélène, Jean-Luc et Nadine, Anne et Yann, Loïc, ses neveux, nièces et leurs enfants, Lucette Ploussard, Jacques, Christiane et Chantal, sa tante et ses cousins, Nicole et Jean-Claude Peltier, ses cousins, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès brutal, le 25 janvier 2002, dans sa cinquante-neuvième année de

Claude PLOUSSARD,  
pharmacien.

Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Alpin, le vendredi 1<sup>er</sup> février 2002, à 15 heures.

BP 318,  
2, rue de la Marne,  
51013 Châlons-en-Champagne.

– Le docteur Martine Sobel, Le docteur Claudine Sicard, Le docteur et Mme Jean-Louis Sicard, ses enfants, Thierry, Hervé, Marc et Fabienne, Arnaud, Delphine, Sophie et Xavier, Thibaud, Eric, Marie, Marine, Antoine, ses petits-enfants, Philippe, Amandine, Claire, Emma, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès de

professeur André SICARD,  
ancien président  
de l'Académie nationale de médecine.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 31 janvier 2002, en l'église Notre-Dame du Val-de-Grâce, à 11 heures, 1, place Alphonse-Laveran, Paris-5<sup>e</sup>.

18, avenue de Villars,  
75007 Paris.

## Anniversaires de décès

– Le 29 janvier 2001,

Marie-Laure LAMY,  
née VAICHÈRE,

disparaissait.

« Désormais, elle ne sera plus là où elle était, mais elle sera toujours là où je suis. »  
(saint Augustin)

Yvon, son époux, Geneviève et Jean, ses parents, Agnès, Brigitte et Luc, ses frères et sœurs.

Maman, nous t'aimons.  
Tu nous manques tellement.

Elsa, Alice et Simon.

## Erratum

– Anniversaire de décès de

Laurence FOURNAU.

Lire : Mady Ménier, sa fille, Son gendre, ses trois petites-filles et dans le souvenir de son petit-fils.

## Avis de messe

– Il y a huit ans, disparaissait

Gilberte GOSCINNY.

Une prière sera dite à son intention le vendredi 1<sup>er</sup> février 2002, à 19 h 45, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4<sup>e</sup>.

## Conférences

Jeudi 31 janvier 2002, à 18 h 30, entrée libre. Conférence de Jean Baudrillard. **La violence du mondial, après les événements du 11 septembre 2001.** Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-51-38-38

## Cours

Formations informatiques à domicile (prise en main matériel, Internet, multimédia, bureautique), dépannage micro. Une équipe de formateurs et de techniciens à votre service en Ile-de-France. **ALDISA** Pour toute information, contactez le 01-46-67-18-90.

## Communications diverses

– Centre communautaire de Paris. Jeudi 31 janvier 2002, à 20 h 30. Leçon présidée par Pierre Besnainou : « La nouvelle réprobation d'Israël », par Alain Finkielkraut. 119, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>. 01-53-20-52-52. PAF.

Spécial

SAINT VALENTIN

c'est dans le carnet  
du Monde  
le 14 février !

tarif: 13,35 € TTC la ligne  
01.42.17.39.80  
01.42.17.21.36  
carnet@mondepub.fr

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAE

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.		
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.		
Date : .....		
Signature : <input type="text"/>		
<p><b>IMPORTANT</b> : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.</p>		
<p><b>Pour tout renseignement concernant</b> le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.</p>		
<p><b>Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)</b></p>		
<p><small>*Le Monde* (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 231-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03</small></p>		

**CARNET DU MONDE**  
**TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne**

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC**  
**TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC**

**NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**  
**FORFAIT 10 LIGNES**  
**120 € - 787,15 F TTC**  
**La ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC**  
**TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC**  
**La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC**

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**  
**Nous consulter**  
**☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**  
**Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr**

**Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.**

PIERRE GEORGES

## Eloge du rien

**SATURÉS**, un peu saturés ! Téléscripteurs, auditeurs, lecteurs, ils le disent tous : les médias ont plutôt mieux fait leur travail en 2001. Mais alors l'actualité, quelle plaie, quel cataplasme !

Bien sûr, on caricature un peu. Mais les résultats du fameux et annuel baromètre *La Croix-Télérama-Sofrès* sont là : une sorte de désintérêt, encore minoritaire, mais croissant, pour l'information. Et donc par ricochet, pour ceux qui la véhiculent avec plus ou moins de savoir-faire, de crédibilité et de prudence.

En somme, trop d'actualité tue-tuerait l'actualité ! 2001, l'overdose ! Evidemment, vu sous cet angle, d'un journalisme qui serait nettement plus intéressant quand il ne se passe rien, rien de rien, jour après jour, on pourrait finir par se poser des questions existentielles et pathétiques : à quoi servons-nous, à quoi servez-vous, « vous les médias », expression rituelle et fourre-tout ?

A rien ! Mais avec constance et détermination. Toute une vie professionnelle au service du rien. Cela demande de la persévérance ! Parler de tout et donc de rien, c'est justement tout un art. Déjà être un pas grand-chose supposait de la méthode et du métier, au pays des scribouillards, babillards et autres papelards. Mais devenir un bon à rien, un moins que rien, l'inutile vecteur du grand rien, procéderait de la virtuosité.

Imaginez notre splendide inutilité sociale et républicaine. Une conférence du matin. La vacuité totale. Quoi de neuf, aujourd'hui ? Rien, chef, mais alors rien de rien, nib de nib ! On ne voit rien venir, l'actualité qui poudroie, l'information qui verdoie, mais de sœur Actualité, nenni !

Ce serait formidable. Enfin ! Rien à dire. Rien à écrire. Rien à lire. Le bonheur partagé. Et d'abord celui des téléspectateurs, journaux télévisés-minute. Des auditeurs, musique, maestro. Et des lecteurs, réduction de pagination, arbres sauvés, économies d'encre. Et tirages assurés. On imagine l'émeute au kiosque. Qu'est-ce qu'il y a dans le canard, ce matin ? Rien, du vieux garanti vétuste. Ah, formidable, vous m'en mettez deux !

Hélas, amis sondés, ce n'est point tout à fait ainsi que les choses se passent. Et au risque de vous contredire, ou de vous prendre en flagrant délit de contradiction, nous tenons pour acquis, ici, que l'actualité est aussi indispensable à la presse et aux consommateurs de presse que l'huile l'est à la sardine, ou que M. Roux le fut au sieur Combaluzier.

Nous tenons de source sûre, maintes fois recoupée, que l'actualité fait vendre, et, ne l'excluons pas, lire. Que de ce point de vue-là, 2001 fut un excellent cru. Voire, après le 11 septembre, et sans cynisme de maître de chai, un grand cru. L'actualité fait vendre aussi sûrement qu'elle est la matière première du journalisme. Et quand elle vient à manquer, quand, de ce point de vue-là, il y a rupture de stock ou d'approvisionnement, les sinistres jours de basses eaux, c'est là qu'il faut vraiment s'inquiéter pour l'intérêt porté aux médias.

Aussi bien ce sondage doit-il être reçu avec une certaine distance. Peut-être, après tout, n'est-il que l'expression d'une indigestion, d'un excès d'actualité, d'une gueule de presse, consécutifs à un automne et un début d'hiver trop copieux. Soit ! Mais une présidentielle effervescente, et cela repart !

## MARDYCK

de notre envoyé spécial

Leur maison, coquette, est visiblement le rêve de leur vie. Ils ont choisi eux-mêmes ce terrain pour la faire construire et y ont emménagé avec leurs deux enfants en 1990. Aujourd'hui, ils ne pensent plus qu'à une chose : la quitter au plus vite. « *Je n'ai même plus le goût d'y bricoler* », assure Arnaud Maurice, agent de maîtrise dans une usine métallurgique proche. Mardyck, petit village de bord de mer à 13 km de Dunkerque, se voulait havre de paix et de prospérité. La catastrophe de Toulouse a brutalement rappelé à ses 372 habitants qu'ils vivaient au cœur d'une poudrière industrielle : une douzaine d'usines classées Seveso se trouvent sur la zone industrialo-portuaire de Dunkerque qui les entoure. Dont trois sur le territoire même de la commune.

Longtemps, ils n'ont pas vu ou n'ont pas voulu voir. D'ailleurs, trois hommes seulement travaillent dans les établissements Seveso de la commune : deux à la raffinerie Total, dont la torçère éclaira, le soir, les fenêtres des Maurice, un chez Copenor, dont le vapocraqueur submergerait la commune sous un nuage d'ammoniac en cas de surpression ; mais aucun chez Stocknord, qui possède la plus grosse sphère de stockage sous pression de GPL d'Europe. « *Les gens d'ici ? Ils ne savent pas, ou cela ne les intéresse pas*, confirme Anita, la patronne du café-tabac de la place. *Les ouvriers qui viennent boire un verre n'ont pas la même façon de voir. Ils prennent souvent très mal tout le bruit fait autour du village depuis Toulouse. Mais, eux, ils n'y habitent pas.* » Elle se dit inquiète : « *J'entends parfois de drôles de bruits ; depuis plusieurs mois, je fais de l'eczéma, le docteur dit que c'est le stress.* » Elle aussi voudrait partir dès que possible.

Le maire, Gérard Blanchard, n'est pas vraiment rassuré lui non plus. « *En cas d'accident, nous n'aurions sans doute pas le temps de réagir. Il n'y aurait plus qu'un grand trou à la place du village* », lâche-t-il, fataliste. Il ne compte

## Mardyck, 372 habitants, « le paradis près de l'enfer »



Trois usines classées Seveso cernent la petite commune près de Dunkerque.



pas émigrer pour autant.

Ancien maraîcher, exproprié en 1980 de sa ferme de 13 hectares, il est aujourd'hui, à l'âge de 55 ans, ouvrier d'entretien à la communauté urbaine de Dunkerque et, durant ses loisirs, aide son épouse à entretenir les quelques serres qu'il a gardées dans le jardin de sa superbe maison. Il suffit de le suivre dans un tour de la commune pour comprendre que toute sa vie est ici. Près de ce petit cimetière où reposent « *mes parents, grands-parents et arrière-grands-parents ainsi que ceux de ma femme* » ; près de ce petit pont de planches où il flirtait avec sa future épouse. Sur ces vastes étendues de glaise, plates comme la main, où, en bon Flamand, il se sent chez lui.

Si l'on tourne le dos aux usines menaçantes, une plaine verdoyante s'ouvre au regard, entre le village et le port ouest dont les grues se profilent à l'horizon, juste à côté de la centrale

nucléaire de Gravelines. L'été, à la digue du Broeck, des milliers de personnes envahissent la plage, une dizaine de kilomètres de sable fin bordés par neuf gigantesques éoliennes, adossées à l'usine Copenor.

Car, moyennant une solide dose d'insouciance, on peut se sentir très bien à Mardyck. « *Quand Usinor, le premier à s'installer sur la zone industrialo-portuaire de Dunkerque, est arrivé en 1958, il a embauché d'un coup 12 000 personnes. C'était l'eldorado, se souvient Gérard Blanchard. Les fermiers ont très bien vendu leurs terres et les ouvriers agricoles ont vu leurs salaires doubler pour un travail nettement moins pénible.* » Le village est subitement très riche. Trop : les quel-

ques « *15 milliards d'anciens francs* » – selon des estimations locales – de taxe professionnelle ont amené, dès 1979, le grand voisin Dunkerque à en faire l'une de ses « communes associées ». Mardyck garde néanmoins quelques croustillantes miettes du magot, et cela permet à la municipalité d'offrir à ses habitants une piscine (fréquentée par les enfants des écoles de treize communes des environs), un solarium, un sauna, une salle de musculation, une autre réservée à la danse et quinze chaînes de télévision par câble gratuites.

« *Ici, c'est comme un paradis près de l'enfer. Nous ne parviendrons jamais à retrouver l'équilibre ailleurs* », reconnaît M<sup>me</sup> Maurice. Comme plusieurs de leurs voisins, son mari et elle attendent le vote de la loi sur l'indemnisation des victimes de catastrophe, qui, pensent-ils, conditionnera l'offre que la communauté urbaine de Dunkerque fera aux Mardyckois désirant déménager. Ils estiment qu'une dizaine de foyers au plus – sur 66 – sauteront le pas. « *Pourtant, jugent-ils, les jeunes n'auront pas le choix : toute nouvelle construction est désormais interdite ici. Et, même en l'absence de catastrophe, le village est condamné à la mort lente.* »

Jean-Paul Dufour

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Le développement des télécommunications

**CHACUN DE NOUS** demande chaque jour davantage à l'administration des PTT. Nous exigeons plus de rapidité et de précision de l'immense machine à établir ces millions de communications téléphoniques et télégraphiques qui impriment un rythme accéléré aux affaires. Le même souci de gagner du temps pousse les villes comme les campagnes à réclamer des liaisons instantanées. Des dizaines de milliers de gens notamment ont besoin

du téléphone et ne peuvent l'obtenir. Mais l'argent manque pour équiper les installations. Leur mise en service est cependant d'un rendement assuré, ainsi qu'en témoigne le ministre des PTT.

Depuis que l'automatique fonctionne entre Paris et Lyon, nous a appris M. Duchet, le nombre des communications quotidiennes entre ces deux villes a augmenté de près de 50 %. « *La situation est particulièrement critique dans la région pari-*

*sienne, nous a précisé le ministre. A Paris même, sur 57 centraux les abonnés nouveaux peuvent être raccordés sans délai dans un seul, quelques-uns sont en mesure de donner rapidement satisfaction. D'autres sont complètement saturés : c'est le cas des centraux de Maillot-Sablons et de Michelet, dans lesquels nous ne pouvons même pas satisfaire les médecins.* »

Roger Dutilh  
(31 janvier 1952.)EN LIGNE SUR [lemonde.fr](http://lemonde.fr)

■ **Questions à la démocratie.** Consultez le programme du premier Forum de la démocratie

et du savoir (2 et 3 février, au Collège de France) et apportez votre contribution au débat sur le forum du monde.fr [www.lemonde.fr/utls](http://www.lemonde.fr/utls)

■ **L'après-Napster.** Une rencontre avec Jerry Nicholas, l'un des fondateurs du logiciel de partage de fichiers Gnutella. [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) rubrique Communication

CONTACTS

► **RÉDACTION**  
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris  
Cedex 05. Tél. : 01-42-17-20-20 ;  
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;  
télécopieur : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**  
Par téléphone : 01-42-17-32-90  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 35  
Changement d'adresse et suspension :  
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**  
Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies :  
<http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :  
<http://emploi.lemonde.fr>  
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier :  
<http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**  
3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**  
Le Monde sur CD-ROM :  
01-44-88-46-60  
Le Monde sur microfilms  
03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**  
Abonnements : 01-42-17-32-90  
En vente : « *Histoires d'euros* ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 30 janvier 2002 : 515 060 exemplaires. 1-3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « *aden* ».

# Le Monde a son Style...

## ...Découvrez-le !

Pour la première fois, *Le Monde* publie son "livre de style".  
Un voyage dans les coulisses, qui vous fera découvrir toutes les règles,  
les lois, les usages et les pratiques d'un grand quotidien.

**Le Style du Monde, 220 pages ■ 8 €**

En vente chez votre marchand de journaux

